This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,360,239

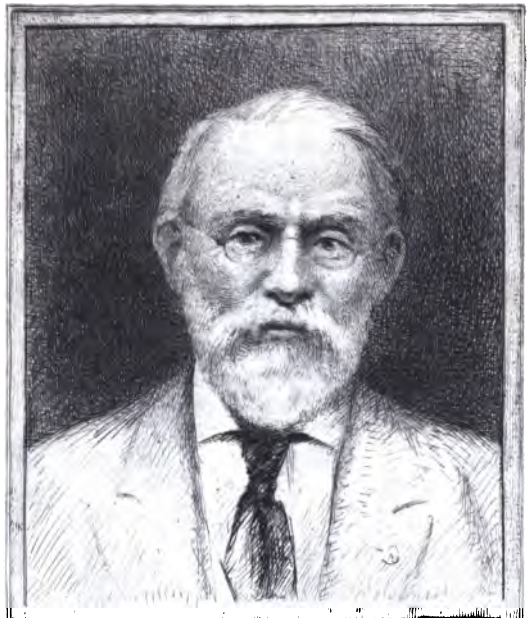

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

HD
10
.P9
A4
18

CORRESPONDANCE

DE

P.-J. PROUDHON

TOME TROISIÈME

3

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

A. LACROIX ET Cᵉ, ÉDITEURS

13, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 13

1875

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

CORRESPONDANCE

DE

P.-J. PROUDHON

succès, bihebdomadaire; et enfin, si la faveur du public nous venait tout à fait, quotidienne.

Mais pour tout cela il faut du temps; et le temps est précieux et les événements passent vite; il faudrait des succès, et en bonne économie il ne faut pas trop y compter. Enfin, n'avons-nous pas à craindre de nouvelles entraves, telles que défense de vendre dans les rues, doublement du cautionnement et timbre?...

Toutes ces considérations nous font désirer vivement, à moi et à mes collaborateurs, de reprendre le plus tôt possible notre édition quotidienne. Nous croyons que le plus sûr moyen de reprendre la position que le *Peuple* avait conquise dans la presse est de rentrer immédiatement dans le quotidianisme...

Ceci posé, j'ai pensé tout de suite, je vous l'avoue, que le seul homme qui pût nous secourir dans cette circonstance, et qui en même temps comprît l'utilité pour lui, pour ses idées, pour son parti, de le faire, était M. Emile de Girardin.

Le *Peuple* et la *Presse* peuvent et doivent former un jour une alliance formidable, ou du moins marcher de concert; la position que je m'efforçais de faire prendre au premier dans ces derniers temps et que vous avez vous-même louée, en est une preuve. Du reste le temps de la politique à souvenirs et à grincements de dents est passé. Le champ paraît devoir rester libre aux hommes à idées.

Enfin, votre attitude depuis le 13 mai, attitude par laquelle vous vous êtes placé d'un seul coup et sans effort au premier rang de la France républicaine, et qui vous fait désigner de tous côtés comme l'un de ses candidats aux nouvelles élections; cette attitude, dis-je, est le dernier motif qui m'engage à réclamer vos bons

offices ; nous ne sommes plus simplement des confrères, nous sommes devenus, le dirai-je? presque des coreligionnaires.

Dans cette situation, je viens avec franchise vous demander, Monsieur et confrère, si vous pouvez nous aider en quelque chose pour notre cautionnement.

Les garanties que nous pouvons vous offrir sont à la fois morales et matérielles; tout ce que je me bornerai à vous en dire pour le moment c'est que M. B***, qui nous avait avancé 12,000 francs pour le cautionnement du *Peuple*, en a été remboursé le jour où nous avons pu craindre la saisie dudit cautionnement. Au surplus, vous êtes maître dans la matière, et savez mieux que personne les précautions à prendre en pareille affaire.

La présente vous sera remise par MM. Guillemin et Mathey, administrateurs et comptables du *Peuple*, mes amis dévoués, que je vous prie d'accueillir comme moi-même.

En attendant votre réponse, je suis avec estime et reconnaissance,

Votre tout dévoué

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 23 juin 1849.

A M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur le Procureur de la République, permettez-moi de m'adresser à vous pour obtenir ma réintégration dans la chambre que m'avait destinée la bienveillance de M. Rebillot, préfet de police, et d'où l'arrivée des représentants arrêtés le 13 juin m'a fait extraire depuis huit jours.

Le secret qui pesait d'abord sur les prévenus est presque entièrement levé; ils communiquent ensemble du matin au soir ; ils reçoivent le *Moniteur;* et il est à présumer que bientôt il leur sera permis de recevoir leurs parents et amis. Je n'ai donc à faire aucune commission de l'un à l'autre; je n'aurai pas davantage à leur apprendre rien, ni de l'Assemblée nationale, ni des tribunaux, ni des actes du gouvernement, ni des nouvelles de l'intérieur et de l'étranger. La presse démocratique et sociale est supprimée; le danger est nul encore de ce côté-là. Quant aux personnes qui me viennent voir, je déclare en toute sincérité que ce sont toutes personnes intimes, qui ne me viennent voir que pour relations d'amitié et d'affaires, et qui à coup sûr ne se chargeraient d'aucune commission qui pourrait

compromettre leur repos ou le mien. Pour plus de sûreté, enfin, je consens à ce qu'aucune permission nouvelle de visite ne soit donnée à mon intention, jusqu'au jour où mes nouveaux compagnons de captivité seront rentrés dans la liberté de leurs communications.

J'attends, Monsieur, votre décision pour faire venir mes livres, papiers et autres objets dont j'ai besoin pour me remettre au travail, seul moyen de ne pas périr d'ennui et de consomption dans un cachot. Vous connaissez trop, Monsieur, le prix de l'étude, sa puissance hygiénique et moralisante, pour vouloir prolonger la souffrance d'un homme à qui les habitudes de toute sa vie ont fait un besoin du travail, et à qui sa retraite forcée le rend plus que jamais nécessaire.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous présente, Monsieur le Procureur de la République, mes très-respectueuses salutations.

P.-J. Proudhon.

Conciergerie, 2 juillet 1849.

A M. LE RÉDACTEUR DE LA *PRESSE*

Monsieur le rédacteur, votre numéro de ce matin contient une liste de candidats *proposée au peuple par les représentants de la Montagne, le Comité démocratique socialiste, le Comité des Amis de la Constitution, les délégués de la presse démocratique*, et dans laquelle on me fait figurer sous cette désignation : PROUDHON, *ex-représentant*.

Je dois à la vérité, aux électeurs, à mes cocandidats, à moi-même, de déclarer publiquement :

1° Que je n'ai eu aucune connaissance des opérations du comité, quel qu'il soit, qui a publié cette liste; que j'ignore entièrement dans quel esprit, à quelle fin, suivant quels principes elle a été formée, et que je n'ai pris part ni directement ni indirectement à sa fabrication;

2° Qu'il m'est impossible de reconnaître l'autorité et l'idonéité des auteurs de cette liste.

On invoque la Montagne, les comités, la presse démocratique socialiste.

Or, depuis le 13 juin, la Montagne a perdu *trente-trois* représentants. Sa pensée n'est plus entière : on ne peut, sans une sorte d'usurpation, invoquer son témoignage. Ce serait d'ailleurs une question de savoir s'il convient à des représentants de s'immiscer dans les opérations électorales, ce que je n'admets, quant à moi, qu'en une certaine mesure et sous réserve.

Le comité démocratique est dispersé : ce qu'il en reste m'est inconnu; je dirais même, s'il fallait croire les bruits qui en courent, qu'il m'est suspect. Qui donc ose parler pour lui?

Je ne connais pas le comité *démocratique* des Amis de la Constitution. Est-ce le même que le comité des Amis de la Constitution?

La presse démocratique-socialiste presque tout entière est en fuite ou sous les verrous. Je ne sache pas que ni la *Démocratie pacifique*, ni le *Peuple*, ni la *Tribune des Peuples*, ni le *Travail affranchi*, etc., etc., aient envoyé de délégués pour les élections. Quels sont donc ces délégués auxquels personne de nous n'a donné mandat?...

Je suis, du reste, d'autant plus fondé à douter de l'authenticité de la liste publiée par vous, monsieur le rédacteur, que la *Liberté* en contient une autre qui, sans avoir plus de notoriété que la première, en diffère essentiellement. A qui faut-il que je croie? Laquelle de ces deux listes est la bonne?

Quant aux noms qui figurent sur ces listes, je n'aurais personnellement à en répudier aucun, pas même le mien : je serais heureux de les voir tous briller aux plus hautes banquettes de l'Assemblée législative. Mais je ne puis m'empêcher, en les lisant, de me faire cette question : Pourquoi ces noms plutôt que d'autres? Et c'est à quoi les listes ne répondent pas.

Il semble, en vérité, que ceux qui, pour proposer les noms au peuple, se sont posés comme les mandataires de la Montagne, des comités et de la presse, ignorent jusqu'aux règles élémentaires qui doivent présider au choix des candidats. Le hasard est encore le Dieu de ces prétendus démocrates. Ils ne savent pas, ou bien ils oublient, que le candidat vaut, non pas pour ce qu'il pense, mais pour ce qu'il représente; et que ce qui le désigne aux suffrages, c'est surtout, avec ses talents et ses antécédents, la SITUATION.

On concevrait, par exemple, qu'un Émile de Girardin, tout hostile qu'il eût été pendant huit ans au parti républicain, devînt aujourd'hui le candidat de la démocratie-socialiste. C'est lui qui, le 14 juin dernier, après la victoire du parti de la résistance, osait encore écrire : *Eh bien! oui : la Constitution a été par vous.* C'est lui qui, en l'absence de la presse démocratique-socialiste, défend chaque jour, gratuitement, la cause démocratique et sociale. La situation, encore plus que ses actes, son talent, son courage, faisaient d'Émile de Girardin notre candidat.

On comprendrait encore que, malgré leurs griefs mutuels, Jules Favre fût accepté par la Montagne actuelle pour successeur de Ledru-Rollin. C'est lui qui, le 15 juin, après la déclaration de l'état de siége, écrivait dans la *Presse* une lettre où il exhortait les journaux suspendus à se pourvoir devant les tribunaux; c'est lui qui, répondant ensuite à l'appel des rédacteurs, vient de se charger du référé introduit par eux contre la ville de Paris et contre l'État. La situation, non moins que son incomparable talent, faisaient de Jules Favre, le Cicéron de la République, notre candidat.

On admettrait, enfin, que M. Lesseps, l'ex-plénipo-

tentiaire du gouvernement près la République romaine, tout conservateur qu'il soit, tout ministériel qu'il était hier, fût accepté par le peuple comme l'organe de sa protestation contre la guerre impie faite aux libertés italiennes. Ce qui faisait de M. Lesseps un candidat de la démocratie socialiste, ce n'était ni son habileté de diplomate, ni sa haute probité, ni son courage : c'était la situation.

Sans doute, dans la liste proposée, il est quelques noms significatifs, recommandables par la situation où ils se présentent, autant que par leurs antécédents : je ne les cite pas, afin de ne point paraître exclure les autres qui ne signifient rien du tout. Mais ces quelques noms mêmes, entourés comme ils sont dans la liste, semblent plutôt le résultat d'une transaction entre trois ou quatre coteries, que le produit d'une alliance offensive et défensive devant l'ennemi; loin de faire valoir leurs collègues, ils se compromettent...

Par ces motifs, il me paraît impossible que le peuple, qui est la raison pratique elle-même, parvienne à s'entendre sur la liste apocryphe qu'on lui propose : et c'est pour cela que j'ai cru de mon devoir de décliner toute solidarité dans cette malheureuse combinaison, qui ne peut, selon moi, aboutir qu'à un déplorable échec. Les élections du 8 juillet pouvaient, peut-être, réparer le désastre du 13 juin : le même esprit de vertige et d'erreur qui a fait, depuis seize mois, tous les malheurs de la Révolution, conspire encore la ruine du socialisme et de la démocratie.

Je regrette que la presse militante de l'opposition, d'accord avec les notabilités démocratiques, n'ait pas cru devoir prendre l'initiative d'une liste électorale. Pour moi, préférant pour mon parti le silence à la

défaite, je proteste contre l'abus qui a été fait de mon nom, et vous prie, monsieur le rédacteur, de vouloir bien annoncer à votre public que je donne ma démission de candidat.

Salut et fraternité.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 11 juillet 1849.

A M. EMILE DE GIRARDIN.

Monsieur, il y a trois jours, vous racontiez à vos lecteurs que le premier personnage qu'avait voulu voir M. Louis Bonaparte, à son arrivée à Paris, c'était moi; — hier, à propos d'un *erratum* fort inutile, vous ajoutiez que M. le comte de Chambord, aussi curieux de socialisme que le président de la République, m'avait fait appeler à Frohsdoff; aujourd'hui, comme s'il pouvait être question de savoir à qui ces deux messieurs devront s'en rapporter pour le choix d'un système de gouvernement, du directeur du *Peuple* ou de celui de la *Presse*, vous prenez texte d'une lettre écrite par moi au *Moniteur*, le lendemain du vote de la Constitution, pour établir que votre manière d'organiser la République diffère essentiellement de la mienne.

J'ignore, en vérité, où peuvent tendre ces insinuations; mais puisqu'il vous a plu, trois jours de suite, d'en appeler à mon témoignage, vous me permettrez, dans l'intérêt même de votre polémique, d'user de l'impartialité de vos colonnes pour compléter et rectifier vos révélations.

C'est le 26 septembre 1848 que je fus, à ma grande

surprise, mandé chez M. Louis Bonaparte. M. Schmelz voulut bien m'accompagner; il a pu vous rendre compte de tous les détails de l'entrevue. Je tenais à n'être point seul à cette première rencontre de M. Louis Bonaparte avec le socialisme et la Montagne,

Nous trouvâmes, au rendez-vous, M. Joly père, candidat actuel de la démocratie parisienne, alors comme aujourd'hui l'un des conseils de la Montagne, et le confident intime de M. Ledru-Rollin. M Joly me dit que Ledru-Rollin était prévenu de l'entrevue qui allait avoir lieu, et que c'était lui-même, M. Joly, qui avait conseillé à M. Bonaparte de me voir. J'étais donc parfaitement en règle vis-à-vis de mes collègues de l'extrême gauche; et puis, Louis Blanc lui-même n'avait-il pas reçu, à Londres, la visite de M. Louis Bonaparte? N'avait-il pas, en juin, avec M. Jules Favre, plaidé pour lui? et tout cela, sans cesser d'être aussi parfait socialiste que parfait républicain?

La conversation roula sur l'organisation du travail, les finances, la politique extérieure, la Constitution. M. Louis Bonaparte parla peu, m'écouta avec bienveillance, et parut d'accord avec moi de presque tout. Il n'était nullement la dupe des calomnies répandues contre les socialistes; il blâma sans détour la politique du général Cavaignac, les suspension de journaux, l'état de siége, et cette armée des Alpes qui semblait dire à l'Italie levée pour son indépendance : *Mon cœur veut et ne veut pas;* il trouvait on ne peut plus ridicules, absurdes, les inventions financières de MM. Garnier-Pagès, Goudchaux et Duclerc, qui, sous l'inpiration du comité des finances, ne savaient répondre à toutes les demandes qu'on leur faisait d'organiser le crédit que par les mot *assignats* et *papier-monnaie*!

Je me souviens notamment qu'entre autres discours que je tins à mon illustre collègue je lui dis que, dans le cas où il se porterait candidat à la présidence, il ferait sagement de déclarer qu'il n'entendait en aucune façon se prévaloir du sénatus-consulte de 1804; que si, à une autre époque, sous le gouvernement de Juillet, il avait pu considérer l'avénement de Louis-Philippe au trône comme subreptice et illégitime, et conséquemment revendiquer une couronne à laquelle la volonté de l'empereur lui donnait plus de droits que l'élection de la Chambre de 1830 n'en créait à Louis-Philippe, aujourd'hui que la France s'était librement constituée en République, il n'avait plus d'autre ambition que de donner à tous l'exemple de l'obéissance à la souveraineté du peuple et du respect à la Constitution. M. Bonaparte répondit en protestant d'une manière générale contre les calomnies répandues sur son compte, mais sans s'expliquer d'une manière catégorique et formelle. Somme toute, nous eûmes lieu de croire, M. Joly, M. Schmelz et moi, que l'homme qui venait de poser devant nous n'avait plus rien de commun avec le conspirateur de Strasbourg et de Boulogne, et qu'il était possible que, comme la République avait péri autrefois par la main d'un Bonaparte, elle fût fondée de nos jours par la main d'un autre Bonaparte.

M. Louis Bonaparte sortit ensuite. En s'en allant, il dit à M. de Bassano, qui me le rapporta, qu'il était enchanté d'avoir fait ma connaissance; que je valais mieux que ma réputation, et autres propos que le peuple appelle crûment *eau bénite de cour*. J'eusse préféré à ces compliments une bonne profession de foi républicaine.

Je trouve dans mon carnet de notes, sous la date

du 26 septembre, ces quelques lignes, que je rapporte textuellement :

« 26 septembre. Visite à Louis Bonaparte. Cet « homme paraît bien intentionné : tête et cœur cheva- « leresques ; plus plein de la gloire de son oncle que « d'une forte ambition. Au demeurant, génie médiocre. « Je doute que, vu de près et bien connu, il fasse « grande fortune. — ME MÉFIER, du reste. C'est l'habi- « tude de tout prétendant de rechercher d'abord les « chefs de parti. »

Telle est mon entrevue avec M. Louis Bonaparte. La Montagne y était représentée en même temps que le socialisme : c'était même sur les indications de la première que j'avais été appelé. On peut juger, d'après cela, que personne dans l'extrême gauche, pas plus que dans toute l'Assemblée nationale, n'avait de parti pris contre Louis Bonaparte : il n'y avait que des appréhensions éveillées par ses antécédents. Quant à moi, je laisse à vos lecteurs le soin de juger si mes méfiances étaient fondées. Louis Bonaparte eut à peine paru, qu'il fut accaparé par les habiles. Bientôt ses déclarations évasives à la tribune, ses abstentions réitérées pendant le vote de la Constitution, son discours d'installation, la composition de son premier ministère, la proposition Rateau, l'expédition d'Italie, etc., m'apprirent que le successeur de Napoléon Ier avait fait son choix. Aux républicains démocrates et socialistes, Louis Bonaparte avait préféré les républicains *honnêtes et modérés ;* aux citoyens honnêtes et modérés, MM. Falloux et Thiers. Dieu veuille qu'il ne se soit pas trompé.

Pour en finir en ce qui concerne mon entrevue avec M. Louis Bonaparte, je déclare que, si j'ai cru devoir l'attaquer avec quelque véhémence, ce n'est point que

j'en voulusse à sa personne; c'était, si je puis ainsi dire, par *raison d'État*. Je voyais en Louis Bonaparte un danger pour la République; la Constitution l'ayant fait responsable, je crus que le meilleur moyen de défendre la Constitution contre les empiétements de la Présidence était de faire sentir au Président le poids de sa responsabilité. J'étais, du reste, tellement dans mon droit en commençant cette guerre, que, pour y mettre fin, le parquet a été obligé de travestir une attaque à la personne de Louis Bonaparte en une attaque à la Constitution, et qu'aujourd'hui, par une disposition spéciale, le gouvernement propose d'autoriser le ministère à poursuivre d'*office* les attaques au Président de la République, ce qui, comme je l'ai démontré, ne se pouvait auparavant...

Je viens à ce qui regarde M. le comte de Chambord.

Vous dites, Monsieur, que le comte de Chambord m'a fait proposer de me rendre à Frohsdorff pour y exposer et discuter les moyens d'améliorer le sort des classes laborieuses, et, s'il se peut, d'éteindre le paupérisme. Sur ce point, vous êtes apparemment, Monsieur, mieux informé que moi : je n'ai eu jusqu'à cette heure aucune connaissance d'une semblable proposition. Je serais allé, certes : pourquoi non ? J'aurais aimé à voir de près, moi, le fils du tonnelier, le fils des Bourbons, comme j'avais vu le fils des Bonaparte. Cela m'eût semblé d'un bon augure pour la République démocratique et... Quand les enfants des rois comptent avec les enfants du peuple, le capitaliste croirait-il déroger de compter avec l'ouvrier ?... Mais, je le répète, je n'ai jamais eu ni vent ni nouvelle du comte de Chambord.

On dit, Monsieur, que je vous suis vendu; oui,

vendu ! le citoyen Proudhon vendu à M. Emile de Girardin ! Comme si deux individualités telles que les nôtres pouvaient s'acheter réciproquement, ou se vendre ? On veut dire, sans doute, que, partis des pôles opposés de l'horizon politique, nous en sommes venus, en suivant chacun notre ligne, à tomber d'accord sur une foule de questions ; qu'ainsi nous mettons l'un et l'autre les questions économiques fort au-dessus des questions politiques ; que tous deux nous avons un égal dégoût, et du malthusianisme doctrinaire, et du néo-jacobinisme romantique ; que si vous me savez profondément conservateur, je vous sais intimement révolutionnaire ; et que, poursuivant les mêmes réformes, bien qu'à des points de vue différents, et en nous adressant à un public spécial, nous avons su vivre dix-huit mois sans nous entre-déchirer et nous entre-détruire, chose qu'on n'avait jusque-là jamais vue de deux journaux représentant les mêmes idées, tels que le *National* et la *Réforme*, le *Constitutionnel* et les *Débats*, l'*Union* et la *Gazette !*

Osez, Monsieur, osez jusqu'à la fin avoir le courage de vos opinions, comme j'aurai le courage des miennes ; et, tôt ou tard, l'heure glorieuse de la justice sonnera pour vous. Mais ne vous hâtez point trop, après avoir dit que, comme moi, vous ne vouliez point de Constitution, que, comme moi, vous ne vouliez point de Présidence, d'ajouter que votre républicanisme n'est pas le mien : car je jugerais presque déjà que votre esprit, trop subtil, se fait illusion. J'attends, au surplus, les développements que vous ne pouvez manquer de nous donner encore sur cette haute et difficile question de la nécessité ou de l'inutilité d'une Constitution.

P.-J. Proudhon.

Conciergerie, 16 juillet 1849.

A M. E. DE BASSANO.

Monsieur, pour expliquer une démarche dont il apparaît maintenant que le beau côté n'est pas pour vous, vous ne reculez pas devant les allégations les plus honteuses. *Qui veut la fin, veut les moyens*, dites-vous : on ne s'allie pas avec les bêtes féroces, on les empoisonne. C'est pour cela que M. Louis Bonaparte a voulu voir MM. Proudhon et Joly père.

Ah ! monsieur, je n'avais pas besoin de cet exemple pour savoir que depuis Jean le Bon la vérité et la bonne foi sont bannies du cœur des princes ; et vous avez pu juger, par ce mot significatif de mon carnet : MÉFIE-TOI ! que je n'étais pas tout à fait votre dupe. Certes, si j'avais à me venger de votre honorable patron, je n'aurais rien à ajouter aux tristes révélations que vous avez bien voulu faire ; il me suffirait de laisser le public sous l'impression de votre incroyable épître.

Mais la vérité passera toujours dans mon cœur avant la passion ; et, malgré votre assurance, j'ose vous dire, monsieur, qu'en voulant me noter d'infamie vous avez calomnié Louis Bonaparte. Vous jurez sur votre honneur que ce que vous avez déclaré, à savoir que Louis

Bonaparte aurait tenté, vis-à-vis de moi et de mes collègues de la Montagne, un acte de séduction, est la vérité.

J'ai à vous dire, monsieur, que l'honneur d'un individu, quel qu'il soit, n'est à mes yeux d'aucune garantie. Je ne jure pas, moi, je prouve.

Avez-vous donc oublié que notre entrevue eut lieu le 26 septembre; que ce même jour, une heure après avoir quitté la réunion, Louis Bonaparte fit son entrée, très-peu triomphale, à l'Assemblée; que déjà la vérification de ses pouvoirs était faite, et son admission décidée; qu'il était impossible qu'il en fût autrement, puisque, d'une part, le décret de proscription qui frappait la famille Bonaparte avait été abrogé par la révolution de Février; et que, d'un autre côté, les motifs qui, en juin, avaient fait adopter la proposition Thouret, après les élections du 17 septembre, n'existaient plus!

Le 26 septembre, les montagnards et les socialistes ne pouvaient rien, ni pour, ni contre l'admission de Louis Bonaparte, comme représentant du peuple. Quelles que fussent leurs craintes à son égard, ils comprenaient, comme tous leurs collègues de l'Assemblée, que devant l'insistance des électeurs il devenait impolitique et puéril de repousser plus longtemps celui que le suffrage universel leur désignait pour collègue. D'ailleurs, à l'heure où ce collègue se mettait en rapports avec eux, son admission était un fait accompli.

Ainsi, Louis Bonaparte n'a point sollicité des votes dont il n'avait nul besoin, et les montagnards ne lui en ont point vendu. Ni lui n'a commis cette insigne lâcheté, ni eux n'ont été coupables de cette odieuse trahison. J'ajoute que, s'il n'a pas été question d'un

commerce de suffrages, il n'a pas été question davantage d'un sacrifice de principes ; et c'est vous-même, monsieur, qui m'en fournissez la preuve.

Vous niez que j'aie parlé du sénatus-consulte de 1804. Je ne perdrai pas le temps à relever cette dénégation. Mais vous racontez qu'en sortant je vous aurais dit : *Si Louis Bonaparte nous seconde, nous ferons le bonheur de la France, et sa gloire sera plus grande encore que celle de son oncle.*

Je ne me souviens point, je l'avoue, d'avoir tenu ce propos ; mais je n'ai garde de le nier ; il exprime parfaitement une pensée qui n'a jamais cessé d'être la mienne.

Il résulte de votre témoignage que nous n'entendions point que ce fût à la Montagne et au socialisme de seconder Louis Bonaparte, mais bien à Louis Bonaparte de seconder la Montagne et le socialisme, ce qui est bien différent. *Si Louis Bonaparte nous seconde.....*, disais-je. Cela suppose-t-il, je le demande, de notre part, le moindre sacrifice de principes et de convictions ? Expliquez-vous.

Or, en quoi Louis Bonaparte pouvait-il *nous seconder* ?

En ce qui me concerne personnellement, au 26 septembre, j'avais fait avec éclat, à la tribune, ma profession de foi ; le public était saisi de mes idées sur la circulation et le crédit ; un amendement avait été déposé par moi sur la question de la Présidence, dans le sens de l'amendement Grévy ; dix volumes témoignaient de mes opinions sur l'Économie politique et le gouvernement. Vous ne croyez pas, sans doute, que j'eusse sacrifié vingt ans d'études et les principes qui seuls avaient fait ma réputation et mon succès, au sourire d'un candidat à la Présidence de la République.

En ce qui regarde la Montagne, au 26 septembre elle s'était exprimée par ses journaux et ses orateurs sur l'ensemble de la Constitution, et notamment sur les questions capitales de la dualité des Chambres et de la Présidence. Elle prévoyait, sans doute, que ses idées ne passeraient pas ; mais, parce qu'elle dépêchait un de ses membres à Louis Bonaparte, faut-il en conclure qu'elle fût prête à renier sès convictions? Ç'aurait été un suicide.

Or, si le 26 septembre il ne pouvait être question entre Louis Bonaparte et nous, ni de son admission comme représentant, ni de l'abjuration de nos principes, quel était donc le motif, le motif vrai de la réunion? Je vais vous le rappeler, pour l'honneur de Louis Bonaparte, bien plus que pour celui de la Montagne et pour le mien. Ce que voulait Louis Bonaparte, ce que voulaient les montagnards et les socialistes, en se rencontrant tous ensemble le 26 septembre, c'était de se connaître, c'était de pressentir leurs intentions mutuelles, c'était, en un mot, de se juger. Personne, de notre côté du moins, ne s'y est mépris; et si depuis j'ai eu quelque reproche à faire à Louis Bonaparte, ç'a été uniquement d'avoir oublié les sentiments républicains et socialistes, dont il m'avait semblé, ainsi qu'à M. Joly père, entendre l'expression de sa bouche. Trouvez-vous donc, monsieur, que ce ne soit point assez pour un neveu d'empereur de jouer la comédie, et faut-il que vous en fassiez encore un corrupteur de consciences?

Je vous défie de citer le moindre fait qui vous autorise à donner à notre entrevue une autre signification. Quelles conditions ont été faites? Quel marché proposé? Quelle transaction stipulée? Quelles opinions rétractées?

Quels principes abandonnés? Apportez donc une parole, un écrit, un geste qui prouve que cette scène de fourberie et de mystification d'un côté, de vénalité et de courtisanerie de l'autre, ait existé ailleurs que dans votre folle imagination!

Vous n'aurez pas, dites-vous, l'indiscrétion de me demander où j'ai passé mon temps depuis l'heure où Louis Bonaparte nous quitta, jusqu'à celle où je parus à l'Assemblée. Parbleu! mon cher monsieur, vous me feriez plaisir de me l'apprendre, car je crois fort avoir employé ce temps à me rendre à pied, en compagnie de M. Schmetz, du boulevard des Italiens, lieu du rendez-vous, à l'Assemblée nationale.

Vous parlez d'*unions insolites*. Louis Bonaparte uni au socialisme et à la Montagne! — Le dédain vous sied assez peu, croyez-moi. Seriez-vous, par hasard, de ceux qui préfèrent pour Louis Bonaparte un mariage morganatique ? . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . Mais que fais-je? Ne vivons-nous pas dans un siècle d'imitation, et devons-nous oublier que le grand empereur a laissé à son neveu d'illustres exemples?

Napoléon aussi avait épousé en premières noces la République : au bout de quelques années, il ne trouva plus qu'elle fût d'assez bonne maison. Il divorça; il prit une archiduchesse; et mon père m'a toujours dit que cela ne lui avait pas porté bonheur. Un jour vint où l'infidèle humilia son orgueil jusqu'à implorer le secours de ces vieux républicains qu'il avait trahis alors; quand les Guizot, les Barrot et tous les modérés du temps l'abandonnèrent pour Louis XVIII, on vit Carnot, le

républicain Carnot lui rester fidèle. Dieu garde de malheur Louis Bonaparte; les républicains de 1848 pourraient bien lui dire comme à Louis-Philippe : *Il est trop tard !*

Recevez, monsieur, mes salutations sincères.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 20 juillet 1848.

A MM. GARNIER FRÈRES

... Je profite de cette occasion pour vous avertir de ne pas compter sur la préface de M. de Grün pour la deuxième édition des *Contradictions*. Je viens de lire cette préface et je ne trouve pas qu'elle mérite la dépense du papier. C'est une dissertation de métaphysique allemande, excellente pour des Allemands, mais à peu près inintelligible pour des Français. Or, je suis déjà assez germanisé comme cela. Ainsi vous pouvez passer outre...

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 12 août 1849.

A M. CHARLES PROUDHON

Mon cher Charles, puisque tu as vu Dessirier, tu sais à peu près comme je suis en prison. La Conciergerie est l'ancien palais de saint Louis transformé en prison; toutes les chambres y sont voûtées; les prisonniers n'occupent que le rez-de-chaussée et le premier étage. C'est à la Conciergerie qu'ont été écroués Ravaillac, Mandrin, Marie-Antoinette, les Girondins, Louis Bonaparte, actuellement Président de la République, et une foule d'autres personnages plus ou moins estimables et célèbres. La chambre que j'occupe en ce moment est comme une cathédrale en miniature, elle ne reçoit de jour que par une fenêtre très-haute, à laquelle on a ajouté grille, treillis de fer et abat-jour. Cela ne ressemble pas mal à un tombeau. Le matin on ouvre ma porte à sept heures; je rentre à la nuit et je suis sous clef jusqu'au matin. Je mange le pain blanc de la prison, qui est bon; je prends la soupe maigre et me procure le surplus de ce qu'il me faut au restaurant. En ce moment où le zèle des amis est grand pour les détenus politiques, nous ne manquons pas de rhum, eau de cerise, cognac, vins de

Bordeaux et autres. J'en ai encore mon buffet garni. Je n'éprouve guère d'autre privation que celle de ne pas faire tous les jours deux lieues le soir après dîner; au lieu de m'en lever plus matin, j'en dors davantage, ce qui m'amollit et me rend paresseux.

Comme je suis condamné à plus d'un an de prison, je paie à l'établissement 18 francs par mois de pension pour rester à Paris. C'est un impôt sur la captivité; tu vois que le gouvernement sait faire argent de tout. Si je ne pouvais payer ces 18 francs, il me faudrait aller à Doullens ou je ne sais où.

Je travaille de mon mieux à une brochure qui paraîtra bientôt.

Guillemin part demain pour Genève; il va chercher une somme de 24,000 francs pour faire le cautionnement d'un nouveau journal. J'ai l'espoir que celui-ci réussira encore mieux que l'autre et nè me coûtera pas de procès. Les procès m'ont produit tout ce que je pouvais en attendre; ce moyen est usé et je m'en abstiendrai à l'avenir. Que n'ai-je en ce moment quatre cervelles! ou que ne puis-je prendre des ouvriers pour travailler à mon compte comme tu prends des compagnons pour travailler au tien! Je gagnerais plus que mon pesant d'argent tous les six mois. Mon libraire m'offre 2,000 francs par mois si je veux lui faire une Revue mensuelle. Il me fait parler de tous les côtés pour que j'accepte. Si je te fais part de cette circonstance, c'est pour que tu sois convaincu qu'on ne me regarde pas ici comme un homme mort, et qu'on attend quelque chose de moi, mais tu sais aussi que je ne me conduis pas par des considérations d'argent; je n'accepterai donc les offres de mon libraire que si je ne puis faire autre chose de moins lucratif, sans doute, mais

selon moi de plus utile au public. Car vois-tu, j'appartiens au public, et je dois avant tout le respecter.

Bonjour, mon cher Charles.

Ton frère

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 16 septembre 1849.

AUX TYPOGRAPHES RÉUNIS EN BANQUET ANNIVERSAIRE AU CHALET, EN VILLE

Chers concitoyens, je vous remercie bien sincèrement de votre bon souvenir et de votre invitation fraternelle. Un jour, et bientôt j'espère, il me sera donné de répondre autrement que par une froide missive aux marques de votre amitié. Conservez votre fidélité à la République ; ayez foi aux principes plus qu'aux hommes ; ce sera le plus puissant encouragement à ceux qui ont marché quelquefois à votre tête et leur plus douce consolation dans leurs peines.

Vive la typographie parisienne !

Vive la République !

Votre dévoué confrère

P.-J. PROUDHON.

Sainte-Pélagie, 7 octobre 1849.

A M. LANGLOIS

Mon cher Langlois, je vois avec plaisir que vous vous êtes enfin décidé à faire choix d'un défenseur. Je ne connais point Me Rivière; s'il est honnête homme et homme de cœur, c'est tout ce qu'il vous faut.

Votre frère me rapporte que, dans le discours que vous voulez prononcer vous-même, vous vous proposez de venger le *Peuple* et moi-même des absurdes calomnies répandues contre nous. Permettez-moi de combattre encore cette idée, comme maladroite et surtout comme peu digne de vous et de moi.

Vous êtes un accusé de la République, ne vous donnez pas l'allure d'un sectaire. Soyez grand, c'est-à-dire sobre de paroles, d'arguments, de récriminations. Un peu de calomnie ne fait pas mal aux honnêtes gens; un peu de pitié pour vos accusateurs fera mieux ressortir votre innocence que toutes les protestations.

Et pour ce qui regarde le *Peuple* et moi, souvenez-vous donc de l'égalité qui règne entre nous. Est-ce après trois mois d'*engueulements* réciproques à la Conciergerie que vous me pouvez donner le titre de *maître*, et à vous de *disciple?*... Ne nous faisons pas ridicules,

mon cher ami. Jusqu'à présent, le monde nous a pris au sérieux; voulez-vous nous encapuciner tous? Pas un mot de moi donc, je vous prie, pas une allusion; et quant au *Peuple*, bornez-vous à établir qu'il voulait autre chose qu'une manifestation *insignifiante*, *impossible*, *inopportune*, *dangereuse* même, bien que CONSTITUTIONNELLE et LÉGALE.

J'ai envoyé l'acte d'accusation à Darimon pour qu'il vît ce qui peut le regarder; tâchez de faire en sorte que nous n'ayons pas besoin de vous le renvoyer.

Ma brochure est quasi-finie.

Adieu, et embrassons-nous. Embrassez aussi Pilhes, et serrez la main aux amis.

P.-J. PROUDHON.

Sainte-Pélagie, 11 octobre 1849.

A M. LE DOCTEUR MAGUET

Mon cher docteur, est-ce vous qui m'écrivez des lettres cabalistiques comme celle que je vous retourne incluse, portant le timbre de Voves, et pour laquelle j'ai déboursé 20 centimes ? J'ai à vous dire que cela ne sert qu'à intriguer la police, qui, je le suppose, n'aura pas mieux réussi que moi à déchiffrer ce logogryphe, ou pour mieux dire cet hiéroglyphe. Tâchez donc de découvrir le mauvais plaisant qui se moque ainsi de ma captivité, et de lui exprimer de ma part les sentiments qu'il mérite.

Je suis à Sainte-Pélagie depuis le 28 septembre. J'occupe, au pavillon dit des Princes, un salon au premier étage, avec deux grandes fenêtres, ayant vue sur l'hôpital de la Pitié et le Jardin des Plantes. Quand vous viendrez à Paris, je serai mieux à mon aise pour vous recevoir.

Ma brochure est terminée ; je lis mes épreuves. Vous recevrez cela d'ici à huit ou dix jours.

J'ai laissé ma blouse à Langlois, puisque celle de notre ami Besseteaux m'est réservée. Vous pouvez lui dire, en lui serrant la main de ma part, que je l'attends.

Je vous embrasse.

P.-J. PROUDHON.

15 octobre 1849.

A M. LANGLOIS

Mon cher Langlois, je reçois de vos nouvelles par votre excellent frère. J'ose à peine vous dire que vous êtes superbe, de peur de vous encourager à faire trop des vôtres. Faites respecter votre dignité; mais, pour Dieu, ne vous arrêtez point trop aux bagatelles de la porte. Vous n'êtes accusé que de complot : prouvez net, *sans digression ni théorie*, que le rédacteur en chef du *Peuple* (c'est comme tel que vous êtes accusé) le remplaçant de Duchêne et de Proudhon, n'a pu ni voulu comploter, après avoir proposé la *Constitutionnalité* du parti démocrate et socialiste; après avoir combattu la *Dictature;* après avoir, pour empêcher un conflit possible, proposé à la Montagne de menacer le gouvernement du refus de l'impôt (articles du 29 et 30 mai pour lesquels j'ai déjà comparu devant le juge d'instruction).

Enfin, vous direz que le *Peuple* ne goûtait pas même la *Manifestation* (ma brochure qui va paraître et votre proposition à la Montagne de ne pas quitter l'Assemblée), toute légale et constitutionnelle que vous la croyiez, parce que les voies parlementaires, et l'in-

fluence de l'opinion, vous paraissaient beaucoup plus sûres et plus efficaces.

Séparez-vous net de la *Solidarité républicaine* et de tous les comploteurs rêvant dictature, alors que nous parlions, nous, *Constitution*.

Je vous en prie, je vous le demande au nom de l'amitié : faites ce que je vous dis. Votre affaire est claire; c'est la plus liquide de tout le procès.

Adieu, bonjour aux amis.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Que Pilhes fasse comme vous, se réclame du *Peuple;* qu'il ne laisse pas croire qu'il était de cette *Solidarité*.

Sainte-Pélagie, 29 octobre 1849.

A M. MAURICE

Mon cher Maurice, je vous ai écrit il y a environ six mois. Je ne me souviens pas si c'était le lendemain de ma condamnation ou de mon arrestation ; toujours est-il que vous ne m'avez pas répondu. Je suppose que votre silence est l'effet du ressentiment que vous avez dû éprouver de ce que, pendant huit ou dix mois, au milieu de mes embarras politiques, journalistiques et bancocratiques, j'ai paru moi-même vous négliger un peu trop. Voulez-vous donc que je vous fasse des excuses ? Entre hommes, cela est malsonnant ; vous m'en estimeriez moins, et je vous garderais rancune. Six mois de bouderie doivent vous avoir donné satisfaction ; et si vous m'en croyez, nous en resterons là ; surtout vous ne répondrez pas à cette partie de ma lettre.

Guillemin, que j'avais prié de me venir joindre à Paris, pour m'aider dans mes opérations et être un autre moi-même, est parti hier pour Besançon, où ses propres affaires l'appellent momentanément. Je l'ai chargé d'aller vous voir et de vous remettre une somme

de 1,000 francs à valoir sur ce que je vous dois, en capital et intérêts.

Je le charge pareillement de régler ce que je dois encore à Huguenet, de payer un à-compte au père Renaud, qui s'était avancé envers mon frère et moi fort au delà des 4,000 francs de Viancin, et d'acquitter encore quelques menues dettes de boulanger, etc. Bref, vous voyez que je me mets en train de payer mes créanciers ; j'espère que votre ancienne amitié pour moi, amitié qui ne s'est jamais démentie, et que j'espère réchauffer et entretenir d'autant mieux que je m'acquitterai (pécuniairement) envers vous, se réjouira de cette bonne nouvelle. Si Dieu me prête vie, et qu'aucun accident politique et judiciaire ne m'arrive, je compte bien avant deux ans être blanc comme neige, je veux dire déchargé de tout bien d'autrui.

Je vous ai fait abonner des premiers à la *Voix du Peuple*; la recevez-vous régulièrement?

Dites-moi aussi si vous avez la collection du *Peuple* et du *Représentant du Peuple*, ou plutôt si vous avez le recueil des articles que j'ai publiés dans ces deux journaux, et qui a paru en deux volumes, format Charpentier? Si ce recueil manque à votre collection, je vous l'enverrai.

Gaillemin vous remettra mes *Confessions*, qui sont finies.

La *Voix du Peuple* va piano, piano. J'ai des idées si grosses à faire passer, qu'il me faut un excès de prudence. Les uns disent que je me modifie, les autres que je suis vendu, deux-ci que j'ai peur, ceux-là que la prison me tue. Je ne suis pas fâché de tous ces cancans; j'ai appris à spéculer sur les canards comme sur autre chose. Le fait est que, comme je veux aller haut et loin,

et comme je n'ai pas envie de manquer mon coup, je suis obligé de me faire aussi plat, aussi bénin que le *Siècle*. Mais, croyez-moi, dans six mois, dans un an, ou je me trompe fort, on bien on parlera de moi en Europe plus qu'on n'a fait en France l'année dernière ; peut-être même le brouhaha commencera-t-il avec l'apparition de mes *Confessions*. Dieu veuille que le public conservateur le prenne en bonne part !

Je suis à Sainte-Pélagie à peu près aussi bien qu'on peut être en prison. J'occupe une chambre carrée d'environ cinq mètres de toute dimension, ayant deux fenêtres et vue sur la *Pitié* et le Jardin des Plantes. Je n'étais pas si bien logé à la rue Mazarine, même quand j'étais représentant. Je mange le pain de la prison, qui est bon ; je prends le bouillon du matin, deux fois gras et cinq fois maigre la semaine ; je me pourvois du surplus au restaurant. L'administration nous fournit du vin à douze sous le litre, supérieur à celui des marchands de vin à 1 fr. 50 la bouteille. Je reçois mes visiteurs chez moi. J'ai obtenu la permission de recevoir brochures et journaux ; j'ai fait venir tous mes bouquins : tout ce que je possède enfin est, comme moi, sous les verrous. Ce que je souhaite, malgré l'ennui de la captivité et l'incommodité physique et morale qui en est la suite, c'est de rester où je suis au moins dix-huit mois ; j'aurais peur qu'un succès trop rapide de la révolution ne compromît la paix du monde.

J'attends de vos nouvelles par Guillemin.

Mes salutations respectueuses à Mmes Blecher et mes compliments à Mlle Laure, qui doit, ce me semble, être déjà une grande et jolie personne. Quand je la reverrai, je n'oserai plus l'embrasser ! C'est bien la peine de grandir et d'être belle.

Si j'ai encore quelques amis à Besançon, de votre connaissance, présentez leur mes amitiés. Ceci ne regarde pas Micaud, dont je n'ai jamais douté un moment. Je songe à lui écrire bientôt ; mes nouveaux loisirs me rendent enfin à l'humanité.

Tout à vous, mon cher Maurice.

P.-J. PROUDHON.

Sainte-Pélagie, 30 octobre 1849.

A M. LE DOCTEUR MAGUET

Mon cher docteur, j'ai reçu votre double envoi avec la lettre qui l'accompagnait, et qui m'annonce votre bienheureuse arrivée, ainsi que celle de M. Besseteaux. Venez donc tous deux, que nous parlions ménage, campagne, amitié, et non plus philosophie ou politique.

Afin de procéder par ordre, je vous dirai d'abord qu'il ne se peut manger rien de meilleur que votre pâté de perdrix, auquel du reste vous n'aviez pas épargné la matière. Vous pouvez en faire mes compliments à la cuisinière ainsi qu'au chasseur. Oncques n'avais tâté de pareille gourmandise, et je n'ai pu m'empêcher de penser, en buvant à votre santé, à celle de M. Besseteaux et de sa dame, qu'il y avait sous le soleil bien des artistes inconnus. Qu'est-ce qu'une tartine de Jules Janin, je vous demande, un feuilleton de Dumas, une croûte de n'importe quel rapin, à côté d'un pâté de perdrix? Et dire qu'il y a des gentlemen qui courent après une Rachel, une Lind, une Plessy, quand le premier Beauceton venu peut mettre la main sur une artiste comme l'auteur du plat, dont il ne me reste, hélas! plus que la gamelle! La blouse est de même fac-

ture, j'allais presque dire de même étoffe que le pâté : façon tout à fait rustique, passe-poils campagnards, toile solide et moelleuse; je n'y ai trouvé qu'un tout petit défaut, c'est qu'elle est si bien à la mesure de M. Besseteaux que je n'ai pas encore pu la mettre. Ma tête ne passe pas, quelque effort que je fasse! Je serai obligé d'y pratiquer une échancrure ou de la laisser dans mon bahut. Cette contrariété me vexe. Je voulais porter cette blouse en signe de souvenir fraternel; il me semble que la brèche que j'y fais faire sera une brèche à mes sentiments. Dieu protége la France!

Mes *Confessions* sont imprimées. Vous les recevrez jeudi ou vendredi. Cela n'est pas aussi gai que vous l'espérez peut-être; il y a du mou et du dur pour tout le monde. On dit, du reste, dans les ateliers et bureaux de la *Voix du Peuple*, que l'auteur n'a pas dégénéré. Lisez et venez au plutôt me donner l'absolution.

Ce travail, qui ne devait avoir dans mon opinion que cent à cent vingt pages in-8° ordinaire, en a près de quatre cent cinquante (cent dix pages in-4° sur deux colonnes, caractère petit et serré); c'est un livre. J'ai fait cela comme une surprise à mon esprit. Aussi me trouvé-je en ce moment un peu fatigué, hors d'état de faire un article et ne sachant par quel bout reprendre mon journal et mordre au *Constitutionnel*. Au reste, cette lassitude est autant l'effet de la prison que du travail. La prison, pour l'homme habitué à un grand déploiement d'action à l'air libre, est comme un étouffement insensible, une asphyxie du corps et de l'âme. Il y faut une hygiène particulière.

Cher docteur, quelque plaisir que j'aie de vous voir et de vous sentir près de moi, je serais encore plus heureux si j'apprenais enfin que vous êtes sorti de vos

boues de la Beauce et que vous rentrez dans votre domicile paternel et maternel. Nous avons eu, vous et moi, le malheur de perdre successivement père et mère sans pouvoir leur fermer les yeux. Il m'en reste toujours un chagrin qui fait que je n'aurai de repos que quand je pourrai m'établir sur les bords de l'Ognon et finir ma vie là où elle a commencé.

Aussi je m'arrange pour ce bienheureux temps. Je paie peu à peu mes dettes; je songe à faire des économies; je crois même, ceci est phénoménal, que je deviens avare. Priez pour mon salut, docteur, et surtout donnez-moi l'exemple, et allez m'attendre à Dampierre.

Le bonjour aux amis Dominique et Eustache. Quant à M. Besseteaux, il doit comprendre cependant, malgré la déchirure faite à sa blouse, ce que je lui suis.

Tout à lui, tout à vous, cher docteur.

P.-J. PROUDHON.

Sainte-Pélagie, 31 octobre 1849.

A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Monsieur le Ministre, je me préparais hier à vous adresser ce petit Mémoire, concernant le régime alimentaire des prisons de la Seine, lorsque je reçus la visite de M. *Marbeau*, fondateur des crèches, accompagné de MM. Lalou, directeur de Sainte-Pélagie, et Ollivier-Dufresne, inspecteur général des prisons.

La visite de ces messieurs avait précisément le même objet que mon Mémoire; ils voulurent bien faire appel à mon témoignage. Voici quelle fut ma réponse à leurs questions, réponse dont ces messieurs m'ont paru, du reste, reconnaître la vérité autant que la modération.

Le régime des prisons de la Seine est certainement meilleur qu'il n'a jamais été. Le pain est de bonne qualité, la viande; le bouillon (gras et maigre), les légumes, sont passables. Aussi, s'il ne fallait juger de la position du détenu que sur ce simple exposé, on pourrait être surpris des réclamations incessantes d'une partie, ce sont les plus pauvres, des détenus de Sainte-Pélagie.

Mais, Monsieur le Ministre, la vérité n'est pas toute entière dans ces faits bruts; il est malheureusement trop certain que, pour le prisonnier qui ne peut se

procurer le moindre supplément, l'alimentation telle que l'administration la lui fournit est insuffisante. Un potage le matin, dont le détenu se fait une soupe en y mettant une part de son pain; le soir, l'éternel haricot, remplacé deux fois seulement la semaine par une tranche de bœuf; j'ose affirmer que la ration est au-dessous des besoins du plus petit estomac. Pour ma part, je prends le pain et le bouillon, quelquefois les légumes; je laisse ma portion de viande à de plus nécessiteux. Mais cette portion, je la remplace, ainsi que les légumes, matin et soir, en vin, viande, légumes, dessert, etc., par une quantité de substances alimentaires plus fortes que tout ce que je reçois de l'administration, sans parler de la variété quotidienne des mets et de la supériorité de l'assaisonnement, si importantes dans la nourriture de l'homme. En sorte que, tant par le supplément que je puis me procurer que par la meilleure façon culinaire, je consomme en réalité plus du double de matière nutritive que n'en prend le détenu réduit à la portion congrue de la prison. Et pourtant le régime que je suis depuis mon incarcération est moins substantiel qu'il ne l'était auparavant; une certaine diète est de nécessité hygiénique pour le prisonnier.

Ce qui délabre le plus l'estomac des pauvres hôtes de Sainte-Pélagie, c'est donc, avec la rareté de la viande, d'une part, la privation de vin et d'assaisonnements, de l'autre l'insupportable uniformité du régime. Après quelques jours, il n'est plus possible de voir ces haricots et lentilles, que j'ai mangés quelquefois avec plaisir. Alors le pain lui-même semble détestable; le potage soulève le cœur, et cette espèce de consomption, que M. l'inspecteur Dufresne appelle *fièvre des prisons*,

et à laquelle nul de nous n'échappe, dévore le condamné. De temps en temps les plus faibles tombent malades, et vont se refaire à l'infirmerie; il y en a dont la tête s'égare, et qui finissent par devenir fous.

En dehors de ces privations, toutes physiques, il est, pour la grande majorité des détenus politiques, un autre genre de tourment, qui aggrave singulièrement leur état : c'est le défaut de communications intimes avec leurs femmes et leurs enfants, et l'impossibilité pour eux de s'épancher en famille, ailleurs que dans un commun parloir, où sont rassemblés pêle-mêle cent cinquante et deux cents personnes. Cette situation, ainsi que j'ai pu m'en assurer, aigrit tellement le détenu, que sa nourriture lui semble dix fois plus fastidieuse. Telle est la cause première de cette agitation permanente, qui se traduit à chaque instant en plaintes dans les journaux et même à la tribune.

Or, rien ne serait plus facile que de donner sur ce point satisfaction aux condamnés, et, j'ose le dire, au grand avantage de l'administration, de l'amélioration du sort des détenus et de la paix publique.

Rien, selon la remarque judicieuse de l'honorable M. Marbeau, ne rend plus supportable le pain sec et la misère; rien n'éloigne davantage des conciliabules de la place publique et des agitations du club, et nous avons tout cela à Sainte-Pélagie ; rien, enfin, ne dispose mieux l'esprit à l'ordre et à la paix, que les affections de famille. J'en ai fait la remarque à la Conciergerie et à Sainte-Pélagie, et l'administration peut en rendre témoignage; les visites que reçoit le condamné, dans sa cellule, ont une influence énorme sur son moral. C'est à cela qu'est due la différence des mœurs qui existe entre les détenus du pavillon de *l'Est*

et ceux de la cour de la *Dette*. Tandis que ceux-ci sont dans un état permanent d'exaltation, les autres réfléchissent, raisonnent, se font une théorie du droit et du devoir politiques ; et toute théorie est salutaire. Peu à peu, sans quitter le fond de leurs idées, on les voit prendre les habitudes et la discipline de véritables amis de l'ordre.

En résumé, Monsieur le Ministre, je suis convaincu, par les observations que je fais tous les jours, que vous auriez en général bon marché des condamnés politiques, que les récidives, dans cet ordre de délits, seraient fort rares, et que le gouvernement ferait à la fois une œuvre de justice et de pacification, si les conditions actuelles de l'emprisonnement pour le détenu politique étaient modifiées de la manière suivante :

A déjeuner, le bouillon avec une portion de légumes ;
A dîner, la portion de viande tous les jours ;
Un peu de vin, s'il est possible.

La dépense pour ce supplément serait si minime qu'il ne vaut pas la peine, de l'avis de M. le directeur Lalou lui-même, d'en faire mention.

Favoriser le plus possible, sauf les précautions de décence et d'ordre, les entrevues du prisonnier avec sa *femme*, ses *enfants*, ses *proches ;* faciliter le travail à ceux qui peuvent s'en procurer du dehors, ce qui vaudrait infiniment mieux que d'organiser des ateliers.

Dans ce double but, permettre aux prisonniers de se classer eux-mêmes et de composer leurs chambrées.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les idées que j'ai exprimées hier à mes honorables visiteurs, et que j'ai cru devoir soumettre à votre bienveillance. Le détenu politique, c'est une expérience que j'ai acquise, et que, je l'espère et je le désire de tout mon cœur, Monsieur

le Ministre, vous n'aurez point à faire ; le détenu politique, dis-je, demande à être traité d'une manière spéciale. Il se regarde comme un citoyen que la société met aux arrêts, mais qu'elle n'a pas le droit de punir et d'affliger dans son corps et dans son âme. Et malheureusement il faut reconnaître que nos révolutions si fréquentes donnent raison à cette théorie.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 4 novembre 1849.

A M. LANGLOIS

Mon cher Langlois, je viens encore une fois vous exprimer mes impressions et mes désirs sur la conduite que vous avez à tenir devant la Haute-Cour.

Le procès de Versailles n'a pas excité à beaucoup près la curiosité et la sympathie de celui de Bourges; aujourd'hui les escapades du Président de la République et la difficulté de la situation le font entièrement oublier. C'est le premier point qui doit vous servir de règle.

Sur le fond du procès et la culpabilité des accusés, l'opinion est formée : à supposer que l'on vous condamne tous, et je ne crois pas que tous échappent, il est peu probable que le gouvernement abuse des condamnations et envoie à Mayotte ou ailleurs des hommes qui demain, soit eux, soit leurs collègues et complices, peuvent être appelés au ministère.

Dans cette situation, le moins de bruit et le plus de modestie sont les meilleures armes pour la défense. On me dit que vous avez un discours de quarante feuilles : cela est bon pour la *Voix du Peuple,* mais ne sera pas écouté à l'audience. Quatre pages vous suffisent; et

si vous voulez m'envoyer votre manuscrit, je me charge de vous les rédiger. Point d'exhibition politique ou sociale, croyez-moi : votre défense est dans les passages du *Peuple* cités par l'acte d'accusation et dans ce fait, si simple et si honorable par sa générosité, que devant une violation de la Constitution vous n'avez pas cru devoir vous séparer de vos confrères, bien que la politique suivie ne fût pas la nôtre. Arrêté à votre bureau, vous êtes la preuve vivante qu'il n'existait aucune pensée insurrectionnelle; autrement vous, révolutionnaire et soldat de profession, vous eussiez été au poste du danger, vous auriez laissé le bureau aux invalides.

Faites-moi, je vous prie, la grâce de prendre en bonne part mon invitation. Songez combien nous tenons à vous ravoir, combien la *Voix du Peuple* a besoin de vous. Je ne puis plus faire que de la dialectique et de la doctrine; hier, un avis *officieux* m'a été transmis par le directeur sur la rédaction de la *Voix du Peuple*, qu'on trouve déjà trop véhémente.

Souvenez-vous que le succès est la loi du révolutionnaire; et le succès, en ce moment, c'est votre acquittement.

Quant à la politique du *Peuple*, laissez-moi le soin de l'exposer et de la défendre en la continuant ; mes *Confessions* et nos articles de chaque jour feront plus amplement que votre discours ce que vous désirez, et cela sans tomber dans des redites rétrospectives.

Mes amitiés à Pilhes, Guinard, Bureau, *e tutti quanti*. Que nous vous revoyions bientôt, et nous sommes trop riches.

Adieu, mon cher ami.

P.-J. PROUDHON.

Sainte-Pélagie, 6 novembre 1849.

A M. LANGLOIS

Mon cher Langlois, enfin je vous retrouve. Vous comprenez qu'il ne s'agit pas en ce moment de martyre, mais d'apostolat. Il faut revenir à la *Voix du Peuple;* vous voyez que je vous ai taillé de la besogne; nous avons besoin de vous. Ne ménagez donc rien pour obtenir votre acquittement.

S'il en est temps encore, envoyez sur-le-champ votre manuscrit au bureau, nous l'imprimerons et le ferons distribuer au jury. Comme aucun de vos coaccusés ne s'avisera de pareille chose, vous êtes sûr d'être lu et acquitté.

Si le moment est passé, voici ce qu'il faut faire.

Votre système de défense n'est, après tout, que la paraphrase des trois ou quatre points principaux que vous fournit l'acte d'accusation. Conservez ce plan; supprimez toutes les *citations*, en vous bornant à dire, comme une *Chronique :* nous avons dit *telle, telle, telle chose*. Et point de développements.

Par ce moyen, il me semble que vous pouvez tenir en huit pages au plus.

Quant à moi, il ne suffit pas que vous en parliez avec

sobriété, il n'en faut pas parler du tout. Je suis, je le veux bien, votre *chef de file;* ne me transformez pas en magister ou en Pierre La Ramée. En ce moment, j'ai besoin plus que jamais de disparaître. Ce n'est pas au moment où j'anéantis tous les partis et où je dois par conséquent *m'exécuter moi-même*, — vous entendez cela, — qu'il serait habile de me poser à la Haute-Cour. Vous perdriez le fruit des *Confessions*. Considérez-vous en ce moment comme étant déjà au bureau de la *Voix du Peuple*, et supposez que je suis mort : il faut que vous marchiez seul, par la seule puissance du droit et de l'idée. Je ne vous en dis pas davantage; cette considération, qui ressort de notre nouvelle position, vous frappera et vous y ferez droit.

Quand même il n'y aurait pas le temps suffisant d'imprimer et distribuer votre Mémoire *avant* les plaidoiries, envoyez toujours votre manuscrit. Il ne peut pas vous être inutile, même après : — il sera toujours lu.

Vous devez d'autant mieux suivre ce conseil, qu'il satisfait également au besoin de votre défense et à notre situation, et qu'ensuite il vous permet de ne pas tronquer votre pensée.

Le jour où sera distribué votre Mémoire, nous l'imprimerons en supplément dans la *Voix du Peuple*.

Hardi donc! partez de là. — Ne réservez que quelques pages bien senties pour vos jurés, et roule la presse!

Je vous attends.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Je fais prévenir Darimon de ce que je vous mande, afin que tout soit prêt à l'imprimerie pour vous recevoir.

8 novembre 1849.

A M. LANGLOIS

Cher ami, demain matin je serai à la besogne pour vous. Je ne vous ferai pas un discours léché et soigné; je veux que vous y mettiez du vôtre; je n'ai la prétention que de vous frayer la route.

J'attends donc avec impatience le *Moniteur*.

D'après les notes de Cretin, je vois qu'on vous fait presque l'âme et l'instigateur du complot. Il faut accepter, non pas l'imputation, mais le personnage. Si vous vous défendez bien, cela déteindra sur vos coaccusés. Je ne puis rien vous dire avant d'avoir lu.

Quant à l'importance qu'on vous fait au *Peuple*, je ne la trouve pas exagérée; et il faut convenir que par la confraternité, la confiance mutuelle qui régnait entre nous, vous la méritiez. — Mais il ne s'agit point de cela. Mon avis est que sur ce point vous disiez simplement ce qui est, savoir qu'en mon absence et en celle de Duchêne tout le monde commandait au *Peuple*, chacun agissait *séparément*, quoique dans une pensée commune. Notre règle de conduite, au 13 juin, était, en défendant notre opinion, de suivre l'impulsion de la Montagne. Voilà tout le complot.

Ainsi, rôle de conciliation dans la presse, rôle très-honorable qui aurait eu un tout autre résultat pour vous, si la politique du *Peuple* avait prévalu; rôle infortuné, voilà un premier point;

Autorité partagée dans le *Peuple*, qui ne vous fait pas plus innocent que vos collaborateurs, sans doute, mais pas plus coupable. — Pour être dans le vrai, il faudrait arrêter, accuser ce qui est insaisissable, l'être moral du *Peuple*, le dévouement à la Révolution, etc.

Adieu, prenez courage. Pourvu que vous ne parliez pas de moi, et que vous vous renfermiez dans les limites de l'accusation, comme je vous l'indiquerai, tout ira bien. — J'ai confiance en vous, entendez-le bien, mais à ces conditions seulement.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Sainte-Pélagie, 10 novembre 1849.

A M. LANGLOIS

Mon cher Langlois, vous pouvez dire à tous vos co-accusés et à leurs défenseurs qu'ils sont tous des COYONS. Ce n'était pas la peine de faire six semaines de débats pour arriver à ne pas plaider; il fallait, dès le principe, faire comme Gambon et Chipron, dire qu'on ne se défendrait pas. La séance d'hier est la continuation du 13 juin, un véritable 13 juin judiciaire. Vous serez condamnés en masse et ce sera bien fait; je serais du jury que je vous condamnerais, moi, P.-J. Proudhon, par cette seule raison que, après avoir nié pendant un mois que la manifestation du 13 juin fût une insurrection, vous avez fini par l'avouer par la bouche de Me Michel (de Bourges), et que je ne reconnaîtrais jamais à qui que ce soit d'appeler le peuple à l'insurrection.

C'est ce qui sera expliqué tout au long dans la *Voix du Peuple*, quand les débats seront clos et le procès fini.

Si Me Michel n'entendait soutenir le droit à l'insurrection que comme principe et non comme *fait*, il lui suffisait de quatre mots pour faire réserve de ce droit,

auquel on n'a pas eu recours; il fallait entrer tout de suite dans la question et plaider, comme l'a fait Jules Favre à Metz, la bonne foi de votre opinion et la légalité de la manifestation qui s'en est suivie. L'esprit montagnard l'emporte; vous vous croyez sur un Sinaï parce que vous représentez à Versailles le respect de la Constitution, et vous faites de l'arbitraire à votre façon; eh bien! vous ne serez pas suivis; comptez que celui qui vient d'écrire les *Confessions*, et qui n'a pas craint de protester le 8 juillet contre l'esprit montagnard, ne déguisera pas sa pensée.

Ayez donc le courage, à présent, vous, Pilhes, Guinard, Bureau, et tous ceux qui ont un reste de sens commun, de laisser là vos avocats et de suivre la voie que je vous ai indiquée, la voie que vous montrait de lui-même le ministère public.

Aurez-vous le courage de vous sauver seuls, quand la sottise des avocats vous livre à vos ennemis? — Suivrez-vous, au prix de votre liberté, de votre raison, le fanatisme révolutionnaire jusqu'à la fin?

Vous qui ne vouliez pas de défenseur, par la méfiance que les avocats vous inspirent; vous qui déclamiez sans cesse contre la robe noire, vous voilà EM..... Je n'ai pas d'expressions assez fortes pour exprimer mon indignation et mon dégoût pour le bavardage des robes noires. Quand il fallait se défendre par un simple exposé des faits, on s'embarbouille dans un système d'exceptions, de fins de non-recevoir, de déclinations, de réserves, d'hypothèses, de questions de forme, plus ou moins révolutionnaires, qui n'en finissent pas.

Et tout cela, pour la satisfaction des avocats, et la glorification des *chauds-chauds* de la Montagne.

Poursuivez, mes amis; pataugez, repataugez, faites

de l'insurrection à Paris, faites de l'insurrection à Versailles; mais comptez que la Révolution vous renie et saura se passer de vous.

Je vous supplie, mon cher Langlois, je vous somme, vous et Pilhes, et tous ceux qui voudront se joindre à vous, de déclarer dès demain à la Haute-Cour que vous n'entendez pas, que vous ne concevez point comment il pourrait être utile à votre défense de plaider un droit (hypothétique) à l'insurrection, attendu que vous n'avez voulu provoquer qu'une manifestation pacifique; — quant à la *violation de la Constitution*, que si vous avez accusé le gouvernement ç'a été bien entendu dans la mesure de votre bonne foi et votre opinion personnelle, ce qu'explique d'ailleurs le fait de la manifestation. Que vouliez-vous, en effet, par cette manifestation? C'était de vous assurer si votre opinion était ou non partagée par le peuple.

Ce n'est donc qu'une opinion que vous avez à présenter; ce n'est qu'en vertu d'une opinion que vous avez agi; toutes choses qui excluent, non-seulement le fait, mais le droit d'insurrection.

Ah! pauvre pays! qui n'a pour te conduire que des Louis Bonaparte, des Thiers des Barrot, des Ledru-Rollin, des Michel (de Bourges), des Louis Blanc, des Flocon, des Chipron, des Gambon!...

Dévorez-vous donc les uns les autres, tas d'imbéciles; mais, pour Dieu! n'entraînez pas avec vous dans l'abîme les innocents.

Langlois, si vous êtes mon ami, je vous demande de sortir de votre funeste ornière et d'y laisser qui voudra y rester. Vous pouvez vous sauver; il ne s'agit pas de trahir vos coaccusés; il s'agit de renoncer à un système de défense qui viole le droit du peuple.

Le droit du peuple, entendez-vous? est détruit par la théorie de Michel (de Bourges).

Faites part de ceci à Pilhes; je compte très-positivement sur votre prudence à tous deux.

Etes-vous de la *Voix du Peuple*, ou de la *Réforme* et du *Temps?* Voilà la question.

Je vous serre la main.

P.-J. Proudhon.

Sainte-Pélagie, 10 novembre 1849.

A M. DE GIRARDIN

Monsieur, je viens de lire vos *Cinquante-deux ;* inutile de vous dire que je vous comprends à merveille. NOUS SOMMES, VOUS ET MOI, LES DEUX POLES DE LA RÉVOLUTION ; il ne tiendra qu'à vous que d'ici à six mois nous ayons bousculé tout ce vieux monde.

Je me propose de rendre compte incessamment de votre système dans la *Voix du Peuple*. Je le ferai au point de vue de mes idées favorites ou plutôt de mes inclinations antigouvernementales; c'est par là que nous différons surtout l'un de l'autre, et que notre discussion, si vous le voulez, pourra devenir intéressante. Je signalerai dans votre travail quelques parties qui me semblent défectueuses. Vous les expliquerez ou les modifierez: ceci est la moindre chose. Mais le point capital sur lequel portera ma critique, c'est que, selon moi, vous attaquez beaucoup trop vivement la propriété, et que vous tendez à votre insu à réglementer tout par l'Etat ; EN SORTE QUE VOUS ÊTES ENCORE PLUS SOCIALISTE QUE JE NE SUIS, chose dont je ne suis pas jaloux, assurément, mais que je trouve fort périlleuse pour votre projet.

L'appréciation que je ferai de votre plan ne pourra, du reste, vous faire tort, Dieu merci ! Vous ne serez jamais suspect de communisme, et vous aurez tout profit à mes observations, soit pour votre popularité, soit vis-à-vis de la bourgeoisie, qui vous saura gré de l'avoir rassurée.

Quant à moi, le rôle aussi odieux qu'absurde que je joue depuis dix-huit mois ne me permet pas de me priver de l'appui que m'offre spontanément un homme tel que M. de Girardin. Il y a longtemps que je cherche un homme sur qui je puisse me décharger de la réputation de premier révolutionnaire de l'époque ; cet homme-là, ce sera vous. Prenez vos mesures en conséquence. Quand la *Presse* fera la besogne de la Révolution et la *Voix du Peuple* celle de la Conservation, peut-être qu'enfin le pays, émerveillé, édifié, aura confiance en lui-même et marchera de l'avant. Ayez seulement le courage, en défendant votre système, *d'en avouer toute la portée et les conséquences, et je crois pouvoir vous dire que bientôt on ne parlera plus en France que de vous.*

Agréez, Monsieur, mes salutations amicales.

P.-J. PROUDHON.

Sainte-Pélagie, 3 décembre 1849.

A M. GUILLEMIN

Mon cher Guillemin, ne songez point à vous établir ailleurs qu'à Paris; il faut que nous fassions un effort héroïque, et nous avons besoin de vous. D'ailleurs aucune position n'est stable par le temps qui court; le plus sûr encore est d'être dans le mouvement. Si nous manquons, vous serez toujours à temps pour vous colloquer chez les routiniers et conservateurs, à supposer que le courage et la confiance, hors des idées que nous défendons, lui revienne jamais.

La *Voix du Peuple* a baissé jusqu'à vingt mille; hier elle est remontée de quinze cents. J'ignore ce que produira le numéro d'aujourd'hui lundi; il y a deux longs articles de moi, tenant ensemble quatre pages. Une conjuration montagnarde formidable est organisée contre nous; j'ai L. Blanc, Pierre Leroux et tous *les dieux galeux* à mes trousses; nous résistons ferme, le public s'anime, la discussion occupe tout le public. Nous vaincrons, à la fin, je l'espère; mais ce ne sera pas sans peine.

Je m'occupe de fusionner l'affaire *François* et *Richard* avec l'*Union ouvrière* et de réorganiser sur de nouvelles bases la *Banque du Peuple*. Mais il faut, dans la situation

actuelle, que l'initiative vienne des associations dirigées en partie par des femmes, des amis de P. Leroux, et des séides de L. Blanc, qui aiment mieux tout perdre que de pactiser avec nous.

A propos de la *Banque du Peuple*, je dois vous faire part d'une grosse affaire qui se mitonne entre Sainte-Pélagie et l'Élysée. Il ne s'agit de rien moins que de faire commanditer la *Banque du Peuple* par Louis Bonaparte. Je vais remettre les publications, statuts, etc.; on fera examiner l'affaire; et peut-être que le gouvernement ou le Président, je ne sais lequel, fera pour nous ce qu'il a fait pour les *cités ouvrières;* il prendra, par une souscription forte, l'initiative d'une compagnie d'actionnaires. Qu'en dites-vous? Je crois que vous ne feriez pas mal de dire à votre M. d'Ar*** que ses capitaux seraient mieux et plus lucrativement placés dans notre affaire que dans celle qu'il a conçue; et que le salut des capitalistes consiste aujourd'hui à *produire* et surtout à faire du *bon marché*.

J'ai déjà fait réponse que l'*on* n'avait qu'à faire à la *Voix du Peuple*, par l'entremise des journaux, une proposition à brûle-pourpoint, nous prendre au mot, enfin; et que nous répondrions.

Au cas où une offre ferme et sonnante serait faite, mon plan est de convoquer les associations ouvrières et les anciens adhérents de la Banque du Peuple, de leur exposer l'affaire, et de leur demander s'ils acceptent?

Si cette affaire venait à se conclure, la Montagne, les communistes, les icariens, les phalanstériens, tout serait écrasé; Louis-Bonaparte aurait, de façon ou d'autre, une place dans la République, ce qui me touche, au fond assez peu : autant lui que Louis Blanc.

Revenez donc, et vous serez mon garçon d'honneur.

Ma future, occupée d'organiser son ménage, a déjà gagné 10 p. 100 du plaisir que lui donne la conclusion de son malheur et du mien. Rien n'embellit une femme comme le bonheur. Faut-il que je commence à préférer la bouteille à l'amour? Une dame, Mme J***, que vous prétendiez amoureuse de moi, me disait hier, d'un œil languissant, que, si ma femme était *bonne*, elle n'avait pas besoin d'autre chose. Ces pauvres créatures, en effet, sont tout *bonté* pour nous, et nous n'en tenons compte.

Adieu, mon vieux, je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Sainte-Pélagie, 4 décembre 1849.

A M. LANGLOIS

Mon cher Langlois, j'ai reçu le procès-verbal de la dernière décision prise, à l'unanimité, à Doullens, sur les prochaines élections. C'est une nouvelle sottise dont je ne vous fais pas mon compliment, ni à vous, ni à vos compagnons de captivité. Pourquoi donc la Montagne, à qui vous adressez vos communications, ne donne-t-elle pas sa démission? Pourquoi vote-t-elle? Pourquoi, parmi vos avocats, la plupart songent-ils en ce moment à leurs candidatures?

Vous voyez bien, mon cher ami, que la spontanéité vient toujours redresser la raison, quand la raison se trompe; je suis surpris que vous en soyez à vous apercevoir de cela. La *raison* vous commande, à vous les Brutus de la Montagne, de vous taire, de vous abstenir, de bouder contre la victoire, de consommer votre suicide; la spontanéité arrive ensuite, qui dit : je ne veux pas de suicide! Aussi tout se prépare pour les élections; on y courra comme à celle du 10 décembre. Et nous, gens de la *Voix du Peuple*, nous poserons aux Montagnards ce dilemme : ou vous ne voterez pas, pour rester conséquents à votre système de défense, et le

Peuple vous condamnera; ou vous voterez avec le Peuple, et alors vous vous déjugez. Comprenez-vous maintenant toute la misère de votre tactique jacobine et puritaine? Concevez-vous quel tort vous avez eu tous quand il s'agissait de poser, de proclamer, de défendre la légalité républicaine, en l'ébranlant par votre théorie absurde du droit à l'insurrection? La Révolution triomphe, et vous, traînards, qui ne pouvez même la suivre, vous la compromettez en la disant en danger! Croyez-vous que ce soit la même chose pour la République de la présenter comme forte et inviolable, de la défendre en conservateur, ou de la chercher par l'insurrection, comme si elle n'existait pas?..... Allez, insensés! la *Voix du Peuple* a sauvé encore une fois la légalité, la moralité, la dignité de la République, en protestant contre votre abstention; la réaction a tremblé de notre protestation; elle s'est aperçue que dans nos esprits la République était, non une expectative, mais un fait accompli, qui courbait la tête, même aux républicains.

J'espère que la lecture de la *Voix du Peuple* vous ramènera peu à peu aux vrais principes. J'ai donné des ordres pour que vous la receviez, et surtout qu'on vous envoie la collection depuis le 13 octobre. Vous verrez nos articles sur Girardin; ceux en réponse à Bastiat; celui d'hier en réponse à Louis Blanc et Pierre Leroux sur l'État. Étudiez, travaillez et comprenez, si vous le pouvez, tout ce qu'il y a de profondeur dans notre politique. Nous sommes en ce moment le seul parti de Révolution par notre théorie de l'État, et le seul parti de Conservation par la guerre que nous faisons aux réacteurs, à Louis Bonaparte et aux Montagnards. Nous avançons toujours, nous fondons, nous dévelop-

pons, nous protégeons, nous conservons. Et ces démocrates imbéciles, ingrats, disent que nous sommes vendus tout se coalise contre nous encore une fois, tout rugit contre la *Voix du Peuple*. Et c'est vous qui seul, parmi tous les nôtres, donnez le signal de la défection! La prison vous a tourné la tête; vous ne savez plus où en est la société, et du fond de vos cellules, sans connaître la situation, sans avoir de doctrine, vous prétendez, comme Considerant, L. Blanc et L.-Rollin, du fond de leur exil, gouverner la République! Pauvres gens! Pauvres aveugles! Elle marche sans vous, et quand vous reviendrez vous ne la reconnaîtrez pas.

Mon cher Langlois, dans les sentiments où je vous vois aujourd'hui, je suis forcé, et c'est l'avis de tous nos amis, de vous dire que vous ne représentez plus la *Voix du Peuple*. Déjà, avant le 13 juin, vous avez faibli dans notre polémique avec les autres journaux, à propos de la résistance légale et de la constitutionnalité du parti; vous venez de faiblir encore, d'une façon déplorable, en vous unissant aux insurrecteurs de Versailles. Vous avez abjuré votre foi; vous n'êtes plus des nôtres; nous vous attendons à résipiscence.

A quand la conversion? A quand, enfant prodigue, votre retour à la maison paternelle?

Votre frère vous dira ce qui se passe à Paris; il le sait mieux que moi. Je ne puis que vous souhaiter le repos de l'esprit, le calme de la réflexion et le retour au travail. C'est là que sont les bonnes pensées, les vraies inspirations républicaines.

Envoyez-nous quelque chose de neuf, d'original, de frappé.

Nous préparons la résurrection de la *Banque du Peuple*.

Serrez la main à Pilhes; on parle de l'élection de son frère; j'en serais ravi. J'écrirai à Pilhes une autre fois. Je suis touché jusqu'au fond du cœur des témoignages de son affection, mais je suis écrasé. J'ai l'univers sur les bras, mais plus je rencontre d'adversaires, plus je me raidis. La position est pire en ce moment qu'elle ne l'a jamais été. Nous vaincrons, car nous, j'ose le dire, c'est la République.

Adieu, ami; adieu, Pilhes; adieu, Guinard; adieu, tous. Je vous aime, comme disait Henri IV, à tort et à travers.

Votre

P.-J. PROUDHON.

Sainte-Pélagie, 14 décembre 1849.

A M. LANGLOIS

Mon cher Langlois, la fin de votre dernière épître est très-belle, et j'y adhère de tout mon cœur; voilà ma réponse.

Ne craignez pas que je m'engage à la légère dans une nouvelle affaire de Banque : j'ai, comme vous dites, toutes les raisons de me méfier; aussi, je suis sur mes gardes. En ce moment, bien plus qu'en 1848, il s'agit de *principes* et non point d'application; la tranchée est ouverte contre le capital et contre le Gouvernement (Bastiat et L. Blanc); je ferai plus en discutant qu'en pratiquant. Tranquillisez-vous donc, mon cher ami, et quand je vous donne quelque nouvelle, prenez-la un peu comme nouvelle et non point comme réalité. Avec votre imagination inflammable, j'ose à peine vous dire qu'on me sonde (de la part de l'Élysée) sur les moyens de mettre en mouvement la Banque du peuple, et qu'on vient de mettre toute notre théorie à l'étude. On est désespéré en haut lieu ; et chaque matin vous pouvez recevoir la nouvelle du craquement gouvernemental. Mais laissons les billevisées et, raisonneurs que nous sommes, raisonnons de choses plus sérieuses.

Vous tenez donc à votre fameuse décision de Versailles et à votre procès-verbal de Doullens, et vous me défiez de rien répondre à cela ? Certes, je m'accuse moi-même, et j'ai presque envie de faire pénitence de vos erreurs quand je songe que je n'ai pu venir à bout, en quatre mois, de vous faire comprendre le vrai principe, sur la *manifestation* du 13 juin. Votre mauvaise conscience d'insurgé vous poursuit toujours; elle fausse votre jugement et ne vous permet plus de discerner le droit.

Est-il donc si difficile, je ne dis pas d'admettre de plein-saut, et sans contestation, mais de *comprendre* cette proposition : *La Montagne n'avait pas le droit, au 13 juin, d'appeler le peuple aux armes et de le pousser à l'insurrection; elle n'avait droit que de provoquer une manifestation de l'opinion publique?*

Pour moi, toute la question est là, et tout votre système de défense, de même que la protestation de la *Voix du Peuple*, en dépendaient. Prouver cette proposition, voilà la première chose que j'ai à faire contre vous; en déduire les conséquences, c'est la seconde. Or, pour fournir cette démonstration et cette déduction, je n'ai besoin que d'analyser votre procès-verbal. Ce sera, de plus, justifier ma dernière lettre et répondre à vos arguments.

« Les votes de la majorité législative, dans les journées des 11 et 12 juin, ont consommé la destruction de la République romaine. » Voilà le fait brut.

« Un attentat contre la souveraineté du peuple. » Qui dit cela? une minorité. Mais la majorité est tout aussi croyable que la minorité; et cette majorité répond qu'en attaquant la République romaine elle n'est pas plus coupable d'attentat que Napoléon l'était en atta-

quant la Russie et l'Autriche à Austerlitz; qu'elle a agi dans le cas de légitime défense contre une démagogie qui menace d'engloutir la religion et la société elle-même; que, tutrice de la société, elle a dû faire ce que commandait le salut de la société; qu'en épargnant cette prétendue république, de même qu'en s'inclinant devant l'insurrection en juin 1848 ou en abdiquant devant l'émeute au 15 mai, elle eût livré le peuple en proie aux barbares, que c'est alors qu'elle eût réellement attenté à la Constitution et violé la souveraineté du peuple.

Voilà ce que répond la majorité, et, bien qu'elle se trompe, bien qu'elle mente en le disant, elle est dans la légalité, dans la Constitution, dans le droit républicain, lorsqu'elle agit en conséquence ; nul n'a droit de l'empêcher, nul, si ce n'est le peuple régulièrement consulté et manifestant son opinion. Et cette présomption de justice en faveur de la majorité est d'autant plus rationnelle que, dans l'espèce, l'erreur de cette même majorité, à l'endroit du socialisme, était éminemment excusable. Qu'est-ce que le socialisme ? Qu'est-ce que la démocratie, en effet ? Demandez à Pierre Leroux, demandez à L. Blanc, demandez à Considerant ! Chacun de ces chefs d'école vous fera une réponse dont l'effet sera tout d'abord de vous faire dire que vous prendrez contre eux le fusil, s'il le faut, c'est-à-dire que vous ferez ce qu'a fait contre vous la majorité.

Suivons maintenant le procès-verbal :

« Tout pouvoir violateur de la Constitution est déchu de plein droit. » — Maxime générale que la majorité peut tout aussi bien invoquer contre la minorité, que la minorité peut l'invoquer contre elle. *Salus populi suprema lex esto !* Le premier devoir est de protéger le pays, la société; le deuxième, de ne pas attaquer ses

voisins. Mais si le voisin brûle, j'ai droit de le démolir pour n'être pas brûlé.

« La protestation du 13 juin a été légitime. » — Oui, comme protestation ; non, comme insurrection. Entre une minorité et une majorité, la probabilité, la présomption, et par conséquent le droit est pour cette dernière.

« Le vote convoquant la Haute-Cour est nul. » — Qui dit cela ? — Une minorité.

« Les arrêts de la Haute-Cour sont nuls. » — Qui parle ainsi ? — Une minorité.

« La condamnation des accusés de Versailles est nulle; les représentants frappés ne sont pas déchus, ils sont toujours représentants. » — Nul ne peut être juge dans sa propre cause. Les représentants frappés appartenaient à la minorité; comme minorité, ils n'avaient pas le droit de condamner la majorité, ils ne pouvaient qu'appeler au peuple, solliciter l'opinion du peuple. Ne l'ayant pas fait, ayant au contraire et avant toute interrogation préalable, provoqué une prise d'armes, ils se sont rendus factieux, ils ont encouru l'animadversion de la loi.

« La question soulevée en juin et portée devant le peuple n'est pas encore vidée. » — Cela est vrai; mais jusqu'à ce que le peuple ait rendu son verdict, le décret de l'Assemblée est exécutoire, par provision, et nonobstant opposition de la minorité.

« Devant la Haute-Cour de Versailles, conséquents avec leurs premiers actes, les accusés ont protesté avant tout débat contre l'existence inconstitutionnelle de cette Cour convoquée par des pouvoirs déchus. » — Les premiers actes des accusés, sortant des limites d'une simple protestation, et impliquant une résistance armée sans

consultation préalable du peuple, ont été des actes factieux; et leur protestation devant la Haute-Cour est factieuse.

« Par l'organe de Michel (de Bourges), ils se sont « abrités derrière le triple droit d'insurrection, de « résistance, de protestation. » — Le droit d'insurrection n'existe pas sous le régime du suffrage universel;— le droit de résistance ne pouvait recevoir d'exercice qu'après le jugement du peuple; — et quant à la protestation, admissible dans l'espèce, elle n'était pas même suspensive de l'exécution des décrets de la majorité.

« Qui laisse sciemment périr le droit n'a plus à invo- « quer le droit. » — Ce n'est pas à des mandataires du peuple de faire la leçon au souverain. Ceux qui ont laissé périr le droit, ce n'est pas le peuple qui n'a rien compris à cette manière de requérir son intervention, ce sont les factieux de la minorité.

« Jusqu'à ce jour, les élus du peuple ont fait leur « devoir : c'est maintenant au peuple à faire le sien. »— Vous blasphémez contre le peuple. Le peuple a fait son devoir en ne vous suivant pas; vous avez manqué au vôtre, d'abord en l'appelant aux armes, puis en refusant de vous défendre.

« Deux voies lui sont ouvertes dans les élections qui « vont avoir lieu, deux voies également logiques: la pro- « testation et la résistance. »— Le peuple n'a point à protester, pas plus qu'à résister; le peuple n'a plus qu'à condamner tout à la fois la conduite du gouvernement et la vôtre. C'est ce qu'il fera en envoyant à l'Assemblée des représentants démocrates et en vous donnant des successeurs.

« La protestation, en s'abstenant de prendre part au

« vote. » — Le peuple ne commettra point ce suicide pour sauver l'amour-propre de ses intelligents mandataires !

« La résistance, en renvoyant à l'Assemblée ceux-là « même qui en ont été chassés. » — Il n'appartient pas à des représentants de dire au peuple : tant que nous ne serons pas rétablis, l'insurrection sera à l'ordre du jour et la guerre civile en permanence. Et qui êtes-vous donc pour vous croire nécessaires à la dignité, à la moralité du peuple ?

« La protestation est logique ; car, en refusant de se « rendre dans les comices à la voix du gouvernement, « le peuple en affirme la déchéance. » — Logique de factieux ! Conseil d'ambitieux ! Rêve de vaniteux ! Le peuple est patient et éternel ; il saura bien affirmer sans vous la déchéance du gouvernement.

« La résistance est logique et de plus révolutionnaire « au premier chef ; car, en brisant par son vote tous les « actes accomplis contre les défenseurs du droit, le « peuple pose sa souveraineté en face de la prétendue « infaillibilité de ses commis ; — il juge, il commande, « il agit. » — C'est-à-dire, ô les moins révolutionnaires des hommes ! que vous prétendez faire affirmer par le peuple l'infaillibilité de la minorité, à la place de l'infaillibilité de la majorité. Hypocrisie ! Le peuple vous jugera et condamnera les uns et les autres, vous, pour avoir fait un appel aux armes quand il fallait en appeler seulement à la conscience du peuple, et vos adversaires, pour avoir abusé du nombre et violé la Constitution.

« En principe, présenter d'autres candidatures, c'est « accepter les faits accomplis, consacrer le triomphe de « la force sur le droit, frapper au cœur la souveraineté

« populaire, c'est condamner tous les actes de la Mon-
« tagne, depuis les interpellations de Ledru-Rollin
« jusqu'à la protestation du 13 juin; pour le parti
« démocratique-socialiste, c'est abdiquer. » — *Hors de l'Église, point de salut* : c'est le refrain de tous les fanatiques. — Hors de la Montagne, hors de la manifestation du 13 juin, plus de Constitution, plus de République, plus de socialisme, plus de révolution. Allez, fous! il est heureux pour vous, je vous jure, que votre procès-verbal ne soit pas tombé dans d'autres mains que les miennes; mais je vous jure que si vous vous avisez de le publier, j'y ferai un commentaire qui clouera, cette fois, pour toujours la Montagne dans son cercueil.

Non, encore une fois, vous n'aviez pas le droit, vous *minorité*, de mettre hors la constitution une *majorité*, parce qu'aux termes de la constitution c'est le nombre qui fait loi. Vous ne pouviez qu'en appeler au Peuple.

Non, vous n'aviez pas le droit de vous insurger, parce que si la majorité du Peuple, convoqué par vous, s'était prononcée dans le sens de la majorité des représentants, la minorité du Peuple n'aurait pas eu elle-même le droit de s'insurger. Or, ce que n'aurait pu faire la minorité du Peuple, comment la minorité du Parlement en aurait-elle eu le droit?

Certes, ce n'est pas moi qui crois à l'infaillibilité des majorités; mais tant qu'il n'existe pas d'autre critérium de certitude que le scrutin et la loi du nombre, il faut s'y soumettre. Votre ardeur, votre intempérance révolutionnaire vous a fait manquer à toutes les considérations du droit et de la politique; quand vous deviez interroger le Peuple, vous l'avez appelé aux armes; quand il fallait vous défendre et remporter une victoire,

vous vous êtes tués; vous avez couvert, par votre violation du droit républicain, la violation de la constitution par la majorité.

J'ignore, mon cher Langlois, si votre raison pourra jamais revenir à ces notions simples de conduite politique ou parlementaire, notions qui sont la règle de tous les contrats. Mais ce que vous ne nierez pas, c'est que la politique de la *Voix du Peuple*, puisque politique il y a, n'a été, depuis deux mois, autre chose que la déduction rigoureuse de ce principe, que : *sous le régime du suffrage universel, il ne peut jamais y avoir lieu à insurrection*, et, de ce fait, qu'au 13 juin il n'a ni pu ni dû y avoir une insurrection. Au fond, c'est contre cette théorie bien plus que contre la violation de la constitution que vous avez protesté à Versailles, et après avoir défendu le droit en juin, vous avez attenté en novembre à la souveraineté du Peuple. Vous avez manqué à la morale publique; votre erreur a couvert le crime du gouvernement. Vous étiez des martyrs, vous n'êtes plus que des condamnés.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

7 janvier 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, le feuilleton littéraire est une excellente chose; je désire seulement qu'on lui donne le plus *d'étendue possible.* La brochure de M. Raudot, par exemple, mérite trois articles de trois colonnes, dont deux de citations. Si les feuilletons-romans font vendre le journal, prenez-en; je n'ai rien à objecter. Choisissez-les bien, courts, positifs et substantiels. Je ne pardonnerai jamais au *prologue* de M. F. G***; et je vous prie, par égard pour ma faiblesse ou pour mes préjugés, de ne pas me parler de la suite. J'aime autant perdre 500 abonnés que de me voir en face de ce gaillard-là. Je n'ai pas lu le *Mirabeau* de Douhet; renvoyez-moi le manuscrit. Si le *Mont Saint-Michel* a été tiré à 10,000, je ne vois pas pourquoi les *Pontons* ne le seraient pas à 20,000; du reste, je n'ai pas plus d'horreur de Colfavru que de Blanqui. Colfavru rédigera sa relation dans l'esprit que je lui indique; nous devons cette justice, après tout, aux condamnés des pontons.

Si le théâtre n'existe plus, comme vous dites, je ne comprends pas l'utilité du feuilleton, à moins que ce ne soit pour constater la mort du théâtre, et les probabilités de sa renaissance. Est-ce là ce que fait votre feuilletoniste? Quant aux *Italiens*, je n'en dis point de mal, si ce n'est que le peuple n'y va pas plus que moi, et n'y connaît rien. Encore si les comptes rendus étaient une révélation faite aux ouvriers de choses qu'il doit savoir et voir; mais point, nous singeons la fashion, et nous ne sommes que *des meurt de faim*.

La République vous a dit que vous étiez VENDUS. Vous avez cité le propos, et vous n'y avez pas répondu.

Dit-on *dénigration* ou *dénigrement?* Le reste de votre épître fait injure à mes sentiments pour vous, et ne mérite pas que je m'y arrête.

Vous avez de bonnes inspirations, de belles idées, vous faites d'excellents articles; mais, de même que les cancans m'assiégent, la camaraderie vous environne, et je ne suis pas plus ridicule en vous disant de vous en méfier, que vous n'êtes en tort quand vous me dites d'être sur mes gardes. Voyons les choses et jugeons.

A quoi bon, aussi, les deux réclames de B*** en tête du journal? Cela sent la boutique de cent lieues.

Pour ne pas revenir sur le passé :

Laissez-là *la République;*

Laissez le Luxembourg;

Prenez quelqu'un qui lise vos feuilletons et marchez.

Suivez de l'œil la *Réforme;* son prospectus d'hier est un pas en arrière; ces gens-là, pour se faire une originalité, prendront un jour, comme Louis Blanc, le contrepied de nos idées. Ne discutons pas avec eux. Cela dégénère toujours en invectives, et ils sont plus forts en gueule que nous. Vivez enfin comme si les démagogues

n'existaient pas ; il y a assez de Duchêne et moi pour entretenir la querelle.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Je joins à la présente la lettre de Douhet ; vous y verrez que le travail qu'il a fourni lui a été presque commandé.

14 janvier 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, j'ai reçu hier la visite de nos amis Chevé, Faure et B***, qui m'ont entretenu de l'affaire A***; Vasbenter et Laugrand, qui sont arrivés ensuite, ne m'en ont rien dit, attendu qu'ils l'ignoraient absolument.

Ma conclusion est que si A*** a réellement tort, au fond, sur tous les points, et méritait une verte semonce, vous n'en avez pas moins eu tort aussi, vous, et la rédaction, et l'administration, dans la forme. Malgré tout ce qu'on m'a dit, je ne puis voir dans les faits reprochés à A*** que des marques de légèreté, des défaut de caractères, non des crimes du cœur et de la conscience. Un enfant jouant avec un fusil couche en joue sa mère et la tue : le guillotinerez-vous? A coup sûr, non. A*** est dans un cas analogue; vous pouviez lui dire que sa collaboration était parfois compromettante, qu'il avait manqué, en envoyant un tiers prendre son mois, de convenance et de procédé; vous pouviez même lui faire entendre qu'il ne pouvait continuer sur ce pied-là, c'était naturel. Au lieu de cela vous l'expulsez comme un grand coupable, avec colère et brutalité. J'ai

cru un moment qu'il y avait là-dessous une grosse félonie; j'ai été honteux pour vous tous de voir qu'il s'agissait de 200 francs intempestivement réclamés, d'un dîner chez ou avec Girardin, de deux phrases incongrues sur le 13 juin et Cavaignac. Tout cela, quoique vous en disiez et quelque déplaisir que nous en ayons éprouvé, s'explique et s'excuse ; il y avait de quoi admonester sévèrement; il n'y avait pas motif suffisant de frapper. Je l'ai dit à vos collègues : tout ce qui touche aux personnes m'est sensible, et, bien loin que vous dussiez voir dans cette susceptibilité de ma part une marque de méfiance envers vous, vous auriez dû y trouver une marque de la fidélité de mes attachements. Ce n'est qu'à la dernière extrémité que je romps avec ceux qui ont été mes amis; vous aurez tôt ou tard l'occasion de vous en apercevoir. Soyez donc pour les autres ce que je suis pour vous, et tâchez de commander à cette irascibilité nerveuse qui vous tourmente et vous fait le plus grand tort. Depuis que nous formons école, nous avons éloigné successivement de chez nous V***, A. F***, T. D***, M***; voilà A*** que vous mettez à la porte; où cela finira-t-il? On dit, cela se répète, que c'est vous qui êtes cause de toutes ces séparations; je sais qu'on se trompe, mais enfin on vous l'impute, à tort ou à raison. Ce que je me borne à remarquer à cette occasion, c'est que tous ces messieurs, avec lesquels vous avez éprouvé plus ou moins de difficultés à vivre, sont tous de l'espèce artiste ou littéraire, en sorte qu'à l'heure qu'il est, il n'y a plus à la *Voix du Peuple* que des économistes, des pamphlétaires et pas un littérateur.

Mon désir a toujours été, sera toujours, que vous conserviez la rédaction en chef du journal; je vous

trouve pour cette besogne une aptitude d'esprit et de caractère rare. Mais vous ne savez pas encore conduire des hommes; vous oubliez trop que c'est surtout avec de la complaisance, de la facilité, de l'obligeance, qu'on les mène; on n'est jamais plus leur maître que quand on se fait leur serviteur.

Je voudrais donc que vous et la rédaction, vous entendant pour faire à A*** une bonne grosse querelle dans laquelle vous laisseriez éclater toute votre indignation, vous finissiez par lui remettre sa faute; au point où en sont les choses, un rapprochement n'est possible qu'à l'aide d'une vigoureuse apostrophe. A*** confesse ses torts, convient de tout; il n'y a en lui ni trahison, ni préméditation, ni mauvais vouloir; n'élevez pas une étourderie à la hauteur d'une défaillance. Le moins que vous puissiez faire serait de donner à A*** une déclaration par laquelle vous reconnaîtriez que vous n'avez à lui reprocher rien contre l'honneur et la conscience, et que son renvoi a pour cause une incompatibilité d'humeur entre vous et lui; or, je vous le demande, quel pauvre sujet de rupture que celui-là?

Direz-vous que le journal est pauvre, que l'administration et la rédaction sont surchargées? Je le pense comme vous; la *Voix du Peuple* occupe vingt-cinq personnes, c'est un quart de trop, et nous pourrions faire pour 600 francs d'économie par mois. Alors, prenez une mesure générale; renvoyez avec A***, G*** et Bouteville, Mathey en fera autant pour son administration; il n'y aura rien à dire. Croyez, mon cher, que mes sentiments pour vous sont inaltérables; que je n'ai jamais cru pouvoir placer mieux ma confiance; mais encore une fois la question n'est pas là. Vous ne vous

croyez point infaillible, n'est-il pas vrai? Eh bien! je trouve que vous ne traitez point convenablement les questions de personnes, et que vous avez encore sur ce point à faire un apprentissage.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

15 Janvier 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, je n'ai pas lu la proposition Pradié; je la crois excellente; mais il me semble qu'un bon article, dans lequel vous auriez fait ressortir énergiquement que cette proposition était une organisation de la résistance légale, voire au besoin de l'insurrection, eût mieux valu que l'insertion.

Ce que je vous dis de la proposition Pradié, je le dis de l'ensemble de la rédaction. Nous avons assez discuté; la réaction se moque de nous et se prépare à enfoncer la République; il est temps que nous refassions un peu d'agitation et de menace. Si la *Voix du Peuple*, si la République ne peuvent rester dans des conditions pareilles, il faut sortir de là au plus vite, ou périr. Désormais, la *Voix du Peuple* doit réduire sa discussion doctrinale et reprendre la polémique révolutionnaire du *Peuple*. Les faits abondent; les persécutions, les abus de pouvoir, les avanies pleuvent de tous côtés sur nous, et nous ne disons rien. Nous tendons le dos. Vos premiers-Paris ne doivent plus être que le récit des actes quotidiens du pouvoir, écrit à l'huile de vitriol. On en veut à la République et à la liberté; il est temps que la

révolution, de socialiste que nous l'avons faite exclusivement depuis quatre mois, se refasse *jacobiniste*. C'est par exception que nous ferons de temps en temps encore de la doctrine; ce qu'il faut aujourd'hui, c'est de souffler la guerre. Assez d'économie politique et de métaphysique; tous les huit jours un bon article sur l'État, un autre sur le crédit, et c'est assez. Le reste, à la guerre. Je me propose, dès demain au plus tard, de vous remettre dans cette ligne. Nous y serons sabrés, c'est ce que je demande. Avant de mourir, nous aurons, je l'espère, inoculé le venin de la révolte à tout le pays. Puisque nous devons passer encore par l'orgie jacobine, que la réaction nous y force, que les représailles deviennent chaque jour un droit et un devoir, je n'entends pas rester en retard; je veux être encore le roi de ce carnaval. Au reste, chaque jour m'irrite davantage, et je ne puis plus tenir à cette situation miton mitaine. Je préfère Doullens ou un cachot.

Donc, de l'*économie politique* et de l'*anarchie* comme assaisonnement; mais avant tout de l'ardeur révolutionnaire, de l'élan montagnard et insurrecteur. Nous sommes morts sans cela.

La liberté de la presse supprimée, le peuple désarmé, le personnel de l'État épuré, tous les droits, toutes les lois foulées aux pieds, ce n'est plus le cas de discuter froidement sur l'autorité ou l'*auto-démocratie*. Il faut briser la société si nous voulons la sauver; notre dernier argument, la sanction de notre critique, c'est la révolte. Je ne veux pas avoir la honte de rester journaliste quand la liberté de la presse est supprimée; il faut parler ou briser mes plumes.

Je vous envoie par Vasbenter une lettre de F. G*** sur son roman. Veuillez y faire réponse. Cet ami,

après nous avoir assassiné de son prologue, veut nous imposer son roman. C'est trop des trois quarts.

A-t-on rendu compte dans la *Voix du Peuple* de la pièce de G. Sand, le *Champi?* Sauf quelques études archéologiques de langage, qui ne suffisent pas du reste à constituer une œuvre littéraire, c'est absurde. La presse amie loue cela; si nous étions dignes de notre titre, si nous étions des critiques sérieux, judicieux, *amis du peuple et de la famille*, nous aurions fait sentir les étrivières à G. Sand. Mais nous sommes, nous, les rédacteurs de la *Voix du Peuple*, aussi moutons, aussi complaisants, aussi flagorneurs, aussi valets, aussi relâchés que les autres. Nous ne valons que pour la pêche aux écrevisses.

✠ *Amen, amen, dico vobis*; que nous serons un de ces matins étranglés entre deux portes; que la réaction va souffler sur la République comme sur une chandelle, et qu'on nous enverra tous à Madagascar ou en Afrique; et ce sera bien fait.

Sur ce je prie le diable qu'il vous inspire.

P.-J. PROUDHON.

16 janvier 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, j'ai oublié de vous dire hier deux choses :

1° Votre premier-Paris d'hier est bien; seulement, au lieu de paraître redouter le coup d'Etat, il faut le provoquer. Le provoquer, non parce que nous nous proposons d'y répondre par les barricades, mais parce qu'*il faut en finir* avec le gouvernement. Or, la fantaisie de L. Bonaparte est le coup qui anéantira les espérances de Joinville et de Chambord. Bref, et pour toutes sortes de raisons, nous voudrions voir un peu cet empereur. On veut du gâchis, soit : la société se transformera régulièrement ou par le chaos, cela vous est égal. Le prolétariat n'a rien à perdre et tout à gagner; la bourgeoisie ne se trouve pas assez ruinée : marchons donc; faites le coup d'Etat.

2° Vous avez mal suivi, à mon avis, la portée de la formation de cette réunion *Chambolle*. Elle ne peut avoir d'autre effet que d'arrêter L. Bonaparte et de faire obstacle au coup d'Etat.

Ceux-là font faction autour du pouvoir dans l'intérêt de Joinville et du comte de Paris : jusqu'en 1852 ils nous appuieront, par conséquent. Marchez!

Le premier-Paris du *Constitutionnel* de ce matin est très-significatif ; je comptais vous faire quelque chose pour ce soir ; la multitude des visites m'a empêché de travailler. Suivant ce que vous aurez fait demain matin, j'empoignerai M. *Véron*. Je viens de voir A***, que vous avez traité bien durement. D'après son rapport, il n'y aurait pas de quoi fouetter un chat : c'était une affaire entre lui et Mathey plutôt qu'entre lui et vous. Obligez-moi donc de raccommoder cela ; A*** ne sait pas encore, assure-t-il, ce que vous lui reprochez. Il est prêt à donner toute satisfaction.

Il sera d'une excellente conduite à l'avenir. Que vos collègues sachent qu'ils n'ont point à redouter de vous un *exeat*, et qu'ils ont leur part acquise dans la *Voix du Peuple*, comme leur part d'initiative.

Mon cher, je ne voudrais pas que vous fussiez président de la République : vous seriez plus terrible que le petit caporal.

Allons, je compte sur votre esprit de conciliation et de fraternité.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

22 janvier 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, bravo! le 21 janvier est admirable. L'idée antigouvernementale se déroule avec une lucidité, une puissance irrésistible. Il est très-remarquable que la rédaction de la *Voix du Peuple* marche beaucoup mieux, et le public avec elle, dans cette idée, que nous n'avons jamais fait dans la question du *Crédit gratuit*. La raison en est que la négation de l'État est une idée simple, une idée de liberté; tandis que la question du Crédit gratuit est une chose, pour ainsi dire, *en partie double*, dont il faut considérer simultanément les deux faces : l'un de l'œil droit, l'autre de l'œil gauche. Encore six semaines, et l'État est *démoli!* Jamais pareille polémique ne s'est vue plus mordante, plus vive, plus claire. Le numéro de lundi était parfait d'un bout à l'autre, hormis mon article, que je trouve un peu mollasse. Mais est-ce que par hasard on ne comprendrait pas ma comptabilité?...

Frappez, frappez sur l'État! Quand la question de l'Enseignement reviendra, que Chevé la reprenne; elle est à lui. Enfin, je suis émerveillé de vous tous. Il n'y a pas jusqu'à notre ami de Janzé dont le deuxième

article vaille beaucoup mieux que le premier. Prêchez au peuple l'enthousiasme du martyre; faites ce que nous avons fait en novembre 1848; prêchez avec ardeur la force d'inertie, la patience. Ils sont morts!...

Encore quelques articles où je ferai de la doctrine, de l'idée pure, de la conciliation bourgeoise, et puis, quand nous aurons résumé l'œuvre de la *Voix du Peuple*, nous sonnerons la charge contre la réaction. Dans six semaines, notre thèse sera faite; il n'y aura plus qu'à la venger par l'éloquence, par la poésie, l'ironie, par toutes les armes de l'esprit et de la conscience.

J'ai beaucoup ri aux *violons* de Lachambeaudie.

L'opinion démoc et soc nous revient décidément. Delente me fait tenir un avis à cet égard. Ne pourrait-on favoriser ce patriote excellent, en lui remettant deux ou trois cents des *Confessions* à 20 ou 25 centimes? Il tient sa boutique de bouquiniste sur les margelles du pont du Châtelet, si je ne me trompe. Tout le monde le connaît.

Je vous serre la main. Je vous embrasse tous. Vous êtes mes maîtres, maintenant; vous savez mieux ma pensée que moi.

Adieu.

P.-J. PROUDHON.

26 janvier 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je compte vous envoyer demain soir, samedi, un article huitième sur l'État. Faites passer à quatre heures et demie.

L'*Ordre* de ce matin est encore plus curieux que hier. Décidément, M. Chambolle, en injuriant le *National* et nous, prépare sa transition. Dites-lui donc que nous n'aurions garde de le compromettre, s'il voulait nous laisser tranquilles. Nous ne sommes pas jaloux de ceux qui nous suivent; nous ne demandons même pas mieux que d'être devancés. Qu'il marche et qu'il se taise.

Il ne sera pas le dernier; tous y passeront. Hier il y a eu promenade de troupes dans Paris. On provoque les républicains. On coupe, par ordonnance de police, les arbres de liberté. *Il est trop tard* de s'attaquer aux SYMBOLES, l'IDÉE a pris racine dans les cœurs. C'est fini. Moquez-vous de ce matérialisme et dites aux ouvriers de se tenir coi. Après avoir tant accusé les socialistes d'exciter à la guerre civile, le gouvernement et l'Assemblée nationale ne s'occupent plus, depuis six

semaines, que de les exciter eux-mêmes ; l'histoire flétrira leur machiavélisme, et en attendant la reconnaissance des républicains les attend !...

Marquez-moi cela au fer rouge.

P.-J. PROUDHON.

5 février 1850.

AUX RÉDACTEURS DE LA *VOIX DU PEUPLE*

Proclamation aux Habitants de Paris.

Aux termes d'une circulaire du Préfet de police, un certain nombre d'arbres de la liberté ont été abattus dans l'intérêt de la circulation publique. Les autres arbres de la liberté ont été respectés et doivent rester debout; mais s'ils devenaient une occasion de désordre, ils seraient immédiatement enlevés.

Le gouvernement a confiance dans le bon sens et le patriotisme de la population parisienne.

Paris, le 5 février 1850.

Le Ministre de l'intérieur,
Ferdinand Barrot.

En insérant cette proclamation, d'opposer, pour toute réponse, aux insinuations de la *Patrie* et du *Constitutionnel :*

Il résulte de cette proclamation, en effet, que les arbres de liberté, qui ne gênent pas la circulation et qui ne sont pas morts, doivent être réputés *monuments;* qu'ainsi, la police a eu tort de les faire couper, etc.

Ajouter que les arbres encore debout ne deviendront un prétexte de désordre que si on y touche sans cause légitime.

Et, pour correspondre à la confiance que le gouvernement témoigne à la population parisienne, dire que notre population a confiance dans le bon sens et le patriotisme de ses représentants pour s'opposer à toute atteinte à la Constitution, et mettre hors la loi tout audacieux qui porterait atteinte, de quelque manière que ce soit, à la Constitution.

P.-J. PROUDHON.

8 février 1850.

A M. DUCHÊNE

Mon cher Duchêne, je fais ma réponse à Bastiat. Avertissez-en la *Voix du Peuple.*

Priez Mathey de remettre à ma femme quelque argent s'il en a, sinon d'aller avec elle chez les Garnier, qui lui remettront ce dont elle aura besoin.

Le directeur m'a fait savoir, de la part du préfet de police, que ma séquestration n'était qu'un moyen de prévenir un coup plus terrible. Il ne s'agissait de rien moins que de m'envoyer en *Centrale.*

On me dit en outre, en me communiquant une note de la préfecture, qu'il y avait un mouvement organisé par Louis Blanc et ses amis; que Jouanne, le marchand de tripes de la rue Montorgueil, y est compromis; bref, qu'on ne m'accuse pas de complot, mais que j'ai eu tort d'accuser moi-même le gouvernement.

Accusations réciproques. Toujours même système. J'ai parlé avec énergie au directeur, non sur le traitement qu'on me fait subir, mais sur la conduite imprudente, déloyale, du gouvernement. On ne me paraît point mal disposé; on a peur de la République, des socialistes, de moi surtout.

Mais on me garde aussi comme *paratonnerre*. C'est cette situation qui fait ma sécurité.

Dites à la *Voix du Peuple* d'aller *piano;* de ne point accuser Carlier, qui n'est qu'un instrument, mais la réaction, toujours la réaction et l'Élysée.

Il faut les faire revenir.

Obs. imp. J'enverrai, avec ma réponse à Bastiat, les corrections à faire dans mes réponses précédentes, pour l'édition de Garnier.

A vous de cœur.

Serrez la main à Nicolle et à Léoutre, et dites-leur de faire comme moi, d'unir la peau du lion à celle du renard.

P.-J. PROUDHON.

14 février 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, votre lettre est d'un désespéré et d'un fiévreux. Nous allons nous trouver en face de grandes difficultés sans doute, mais il est possible d'y tenir tête avec de la prudence et de la discipline. Je viens de causer avec le rédacteur en chef du *Siècle*, Jourdan, qui est loin de partager vos craintes et avec qui je vous engage à entretenir de bonnes relations. Faites-en autant à l'avenir avec la Montagne. Louez son *attitude*, son silence, sa *réserve*. C'est une manière de l'empêcher de faire des sottises.

Notre idée de l'anarchie est lancée ; le non-*gouvernement* grandit comme jadis la non-propriété. Il faut donc manœuvrer à présent d'une façon analogue. Après avoir nié la propriété, l'usure, nous nous sommes retranché dans l'institution d'une Banque de crédit gratuit. Semblablement, après avoir nié l'État, nous devons faire sentir qu'il s'agit d'accomplir un mouvement progressif de simplification *usque ad nihilum*, non de réaliser une anarchie subite et immédiate. Vous entendez !... Le tout basé constamment sur la liberté, la libre discussion.

Votre numéro de ce matin contient un petit entrefilet qu'il serait bon d'étendre et de développer. *Carnaval pour carnaval!...* Quelle leçon pour le peuple! Combien nous avons eu raison de protester contre la dictature, etc., etc. Nous avons sauvé l'honneur de la démocratie et des principes. Le rappeler, mais doucement, sans trop d'orgueil.

Travaillez les élections de manière à ce qu'elles se fassent sous l'influence du principe de fusion. Rappelez l'exemple des départements. Dites avec le *Siècle : Monarchie ou République;* c'est le cri de ralliement. Or, République, c'est le socialisme. Combattre comme usurpatrices et perfides les tendances à l'exclusion. Il faut anéantir le parti néo-jacobin, à chapeau pointu, mais sans le dire. Intéresser la Montagne à cette tactique, en lui disant de vive voix que puisqu'elle n'ose encore jurer ni par Fourier, ni par Cabet, ni par L. Blanc, elle n'a pas le droit de se montrer plus difficile que nous; que certes un Girardin, par exemple, rend de bien plus grands services qu'un *M****. Il faut de la dextérité, faire triompher la République, et en même temps éliminer les goujats de l'armée *démoc soc.*

Pour moi, je vais commencer une évolution nouvelle. Les hommes ne se mènent pas, comme les philosophes spéculatifs, par le seul et pur amour du beau et du juste, mais par les intérêts. Le moment est venu de montrer à la bourgeoisie ce qu'il y a pour elle d'avantageux dans les idées socialistes. *Le socialisme, au point de vue des intérêts bourgeois;* voilà ce qu'il faut faire en ce moment. Nous coupons ainsi la bourgeoisie en deux; nous ne laisserons au gouvernement, pour soutien, que les rentiers de l'État, les usuriers et quelques gros propriétaires. La moitié des banquiers seront pour nous.

Ne craignez pas que le gouvernement remue avant les élections. Tout cet appareil d'état de guerre est pour intimider les électeurs. Ne soyez pas trop dupes.

Pas d'excitations à la défense; parlez même à peine de la résistance légale. Il faut, au lieu d'irriter les imaginations populaires, toujours trop tendues (en cela vous leur ressemblez), les accoutumer à l'idée de souffrir quelque temps le spectacle d'un empereur de fantaisie. Qui sait? ce spectacle peut être intéressant à voir. Voyons-en donc? Et quand nous serions en empire, serions-nous donc perdus? Ne faut-il pas cette exhibition ridicule pour faire apercevoir, toucher du doigt, l'inanité de l'État et du Pouvoir!!!! Je voudrais traiter cette matière, mais je n'oserais signer. Aujourd'hui que le culte des symboles est aboli, que la liberté ne périt pas avec les peuples, il n'y a pas à craindre qu'une proclamation d'empire abolisse la loi et le droit. Mettez un uniforme sur une perche, cela ne fera ni plus ni moins que de nommer Louis Bonaparte. Encore une fois, prenez-moi la question sous cette face et avec cette ironie, et vous échinez l'Empire avant qu'il existe.

L'étoile de la France n'a pas permis que la République fût souillée à son berceau des saturnales du despotisme. C'est au nom de l'absolutisme que se fait tout ce qui se fait, non pas au nom de la République. Somme toute, nous sommes heureux qu'il en soit ainsi.

Les hommes de 48, dans leur naïve ignorance, nous ont donné la répétition de 93; L. Bonaparte, dans son incapacité crapuleuse, veut à son tour nous donner une répétition de l'Empire. Va pour la répétition, et qu'elle passe vite. Du moins les innocents de 48 n'ont fait de mal à personne; L. B. a déjà bien des crimes sur la conscience.

Dites-moi comment va le journal. A combien tirez-vous? Je vais incessamment reprendre la plume; mais il faut que je tâte le terrain.

Où en est notre procès? de quoi nous accuse-ton?

Pour le surplus, suspendre la polémique avec les chefs d'écoles, mais rappeler indirectement au peuple qu'il était urgent de lancer le socialisme dans les voies rationnelles et de le purger des fausses théories, et que nous avons eu raison de commencer ce travail d'élaboration intérieure. Que tantôt l'un, tantôt l'autre, m'écrivent car vous ne pouvez seul suffire à tout.

Qu'est devenue l'affaire A*** ?

Je vous serre la main à tous.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Je présume que la mesure dont je suis l'objet a pour cause, outre la colère que j'ai dû exciter et le plaisir de la vengeance : 1° l'espoir qu'en m'isolant, dans un lieu où je serai loin de voir une affluence pareille à celle de la Conciergerie, ma tête ne se montera pas aussi vite; 2° la crainte, en cas d'émeute, de me voir enlever d'un coup de main, et conséquemment le désir de me garder en otage. Ils se regardent comme mystifiés; ils savent à quel point nous pouvons remuer les masses, et au besoin la possession de ma personne les rassure.

Point d'exaltation! jouez serré.

14 février 1850.

A M. A. DARIMON

Mon cher Darimon, la seconde saisie de la *Voix du Peuple*, jointe aux renseignements que j'ai puisés dans les divers journaux, a formé mon opinion sur la situation générale et sur la nôtre en particulier.

Pour commencer par nous, on veut nous tuer et c'est justice. On y réussira ; car nous n'avons pas les moyens de soutenir, contre la persécution et l'indifférence des patriotes, une guerre d'amendes et d'argent. Résignons-nous donc et récitons notre *in manus*. Notre caisse, déjà en déficit, n'est pas en mesure de payer notre première amende ; vous le verrez. Que sera-ce après la seconde ?

Tâchez de vous traîner jusqu'aux élections ; rendez à la *Démoc. soc.* le dernier service de la mettre dans la bonne voie, qui est celle de la fusion. Pas d'autre polémique que celle-là ; sur tout le reste, *pat.* et *mat.* Des faits et pas de commentaires. Nous avons jeté au monde notre idée suprême, l'idée de la liberté. La démocratie n'a pas entendu. On nourrit toujours l'espoir secret de ressaisir le pouvoir ; la réaction a beau, par sa politique, identifier l'idée de la République avec celle de non-

gouvernement, les républicains n'en veulent pas. Pas une âme à la Montagne pour planter le drapeau du crédit gratuit et de l'impôt unique ! Quinze ans d'empire, quinze ans de restauration et dix-huit de corruption ont éteint le sentiment de la liberté jusqu'au cœur des démocrates.

Pour moi, la conclusion finale de tout ceci, c'est que si la révolution est ajournée, les révolutionnaires, ou soi-disant tels, l'auront voulu; je donne l'absolution aux *réacs*. Quant à la situation générale, je doute plus que jamais qu'on veuille réellement appuyer un coup d'État impérial. L. B. n'est à mes yeux que l'instrument aveugle et forcé de la majorité blanche qui a de bien autres vues. Comparez un article de l'*Assemblée nationale*, cité ce matin par le *Crédit*, et un article du *Siècle* citant les journaux anglais. Vous y verrez que L. B. est dédaigné de partout.

Ce que je crois; c'est que la majorité est complice de l'affaire des quatre commandements; qu'on se prépare à intimider les électeurs du 10 mars; qu'en tout cas, on se met en mesure de tenir en respect les populations; que l'on commencera par refaire la loi électorale et *organiser* le suffrage universel; qu'avec cela, on pourra réviser la Constitution à son gré, et qu'alors on se refera un pouvoir exécutif, non pas absolu, ne le croyez pas, mais plus esclave que jamais de l'aristocratie bourgeoise, un pouvoir présidentiel ou royal, peu importe, à l'anglaise. C'est tout ce qu'il faut aux puissances absolutistes, beaucoup moins superstitieuses, en fait de monarchie, qu'on ne croit, mais très-chatouilleuses sur la question des castes. Le cauchemar qui me tourmentait déjà en 1846, la coalition des bourgeoisies européennes, en un mot, voilà ce que nous allons avoir; les rois,

croyez-le bien, pour les réacs, les aristos et pour eux-mêmes, ne viennent qu'en seconde ligne.

Nous sommes vaincus et vaincus par les républicains du jacobinisme. Résignez-vous, mes chers amis, la société malthusienne porte au flanc le javelot du socialisme, si mieux vous n'aimez dire son embryon. Que ce soit à la fois votre consolation et votre vengeance!

Le peuple ne remuera pas; Changarnier est en mesure de le recevoir.

Les paysans ne diront rien; avec un escadron, on aura toujours raison d'un département.

L'armée ne vous tendra pas les bras; elle ne vaut jamais moins qu'à l'heure où se lèvent les despotes.

Les généraux qui la commandent ne se diviseront point; ils sont comme les soldats, toujours bêtes féroces; si quelqu'un clabaude on l'apaisera!

Au premier mouvement de la République, la bourgeoisie criera : Voici les Tatares! voici les Cosaques! car la trahison est consommée dès longtemps contre le peuple et contre le pays.

Rendez donc au peuple le dernier service de ne le point pousser à une révolte. Plaisantez avec lui de l'Empire; accoutumez-le à l'idée de le voir, faites ce que je vous disais hier; c'est acte d'humanité et de prudence.

Quant à moi, je compte joindre quelques années de détention aux trois dont j'ai déjà été gratifié.

A demain la fin, le gardien chasse ma femme et ne me permet pas de signer.

15 février 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je crains fort qu'en me tenant au secret, ou ce qui revient au même, en prenant des mesures pour que je n'écrive plus dans la *Voix du Peuple*, on ne veuille tout à la fois frapper le journal et me séquestrer de la communion des vivants.

Il faut aviser.

Or, je ne connais qu'un moyen, c'est de faire des articles que je ne signerai pas, que je désavouerai même au besoin. Le public ne s'y tromperait probablement pas, et quand il s'y tromperait, ce serait encore tant mieux.

Il est temps que je cesse de passer pour pape d'une petite église; moi, le moins papelin de tous les hommes.

Au reste, je me propose d'attaquer directement Carlier, et peut-être y aura-t-il encore moyen d'obtenir de lui un relâchement de rigueur. Ménagez-le toujours, et tombez sur le machiavélisme de l'Elysée : c'est du reste justice.

Vous devez comprendre que la rage contre moi doit être grande.

Ces gens-là doivent se dire : « Nous le trouverons donc toujours en travers de notre chemin ! » La guerre

à P. Leroux, L. Blanc, la Montagne, est désormais inutile, d'autant plus qu'aux yeux du pouvoir elle ne peut plus couvrir notre tactique. Faisons de la discussion, élucidons les principes : laissez-moi les questions personnelles.

Pour les élections, vous ne devez appuyer Girardin qu'autant qu'il sortira du scrutin préparatoire. Dans les réunions électorales, lui faire dire nettement qu'il soutiendra son système d'impôt, et comme corollaire qu'il appuiera une réforme radicale du crédit.

Sur la question de *crédit*, pas d'autre marche à suivre, pour le moment, que celle indiquée dans ma dernière à Bastiat : ou reformer la Banque de France, ou bien fonder une Banque nationale, à 0 d'intérêt, avec les 380 millions d'encaisse appartenant au public.

Liberté illimitée en tout et partout.

Appuyer sur la réconciliation des classes : faire bien remarquer au peuple que la réaction, la monarchie, l'empire, les coups d'État, n'ont de chance que par l'antagonisme de la bourgeoisie et du prolétariat; que c'est à cet antagonisme qu'on s'efforce de provoquer depuis un an; que toute la politique contre-révolutionnaire en est là. Avis donc aux républicains! Avis aux électeurs! La candidature de Goudchaux ou tout autre bourgeois rouge serait d'un très-bon effet.

Évitez de parler trop de moi; ce qui m'arrive n'est qu'un fait particulier dans ce vaste système de provocations et d'arbitraire qui pèse sur nous. Prudence et force!

Adieu!

P.-J. Proudhon.

P.-S. Demain, mercredi, je compte vous envoyer quelque chose.

Conciergerie, 15 février 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, je ne reçois la *Voix du Peuple* que par l'entremise de M. Suchet et des personnes qui le visitent. Envoyez-là en même temps à ma femme et à moi-même, à la Conciergerie.

Dans le cas où l'on ne me permettrait pas de recevoir votre feuille, ma femme me la remettra et vous n'aurez plus qu'à la lui envoyer à elle seule; dans le cas contraire, vous cesserez de l'envoyer rue de la Fontaine.

Inclus un entrefilet pour la *Voix du Peuple*, sur lequel j'appelle vos méditations.

Vous verrez ce qu'il en peut coûter pour faire son devoir en ce monde.

Poursuivez donc votre ligne; la *Voix du Peuple* marche admirablement, et répondez-moi sur mes dernières lettres. Je crois qu'il est parfaitement inutile que je fasse aucun article désormais pour le journal; je reprends ma *solution*, que j'aurai soin de rendre toujours aussi actuelle que possible.

Mais que pourrai-je quand j'aurai dix ou quinze ans de *réclusion;* quand, à la faveur de cette condamnation abominable, je serai transporté en Centrale et séquestré

de toutes relations avec les vivants ? N'ira-t-on pas jusqu'à me mettre en prison cellulaire ?

Conservez-vous tous, conservez le journal le plus longtemps possible pour le pauvre prolétariat abusé, et pour moi.

Désormais, je n'ai plus d'espoir que dans une amnistie générale ; quand viendra-t-elle ?

Ce n'est pas Bonaparte, empereur, qui me l'accordera ; il me faut Cavaignac, Changarnier ou Henri V.

Je vous serre la main à tous.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. J'ai déjà demandé plusieurs fois quels étaient nos défenseurs ? Je dis *deux ;* il n'y aurait rien de trop ; le deuxième article est une affaire à part qu'il ne faut pas emmêler avec la mienne. Qui prenons-nous ? Y pense-t-on ?

Réponse de suite.

Supprimez l'entrefilet et gardez la note pour vous. Comme je suis au *secret*, il ne faut pas que rien vous arrive de moi.

Ne parlez pas à ma femme de mon acte d'accusation.

Notre ami Proudhon a comparu aujourd'hui devant M. le juge d'instruction, au sujet de son article du 5 courant, intitulé : *Vive l'Empereur !*

Il est accusé :

1° D'excitation au mépris et à la haine du gouvernement de la République ;

2° D'attaque contre les droits et l'autorité de l'Assemblée nationale;

3° De provocations à plusieurs crimes et délits;

4° D'excitation au mépris et à la haine des citoyens les uns contre les autres.

5° De provocations à un attentat ayant pour but de porter la dévastation et le pillage dans une ou plusieurs communes.

Les peines accumulées de ces cinq espèces de délits, crimes et attentats, vu surtout l'état de récidive de l'inculpé, peuvent aller à plus de cinquante années de réclusion avec privation des droits civils et politiques.

Je réfléchis que je suis toujours *au secret*, et que par conséquent l'insertion de cette note pourrait me faire resserrer, à moins qu'elle ne soit faite par Laugrand. Mais Laugrand ne sait rien de ce qui me regarde. Ainsi supprimez l'insertion.

16 février 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, MM. Garnier frères vous remettront cette lettre et recevront vos ordres au sujet de la réimpression de la *Discussion* entre M. Bastiat et moi.

Voilà ce que je viens solliciter de votre bonne amitié.

Vous avez cru devoir mettre en tête du volume la lettre de M. Chevé : vous avez bien fait; mais comme il y a entre M. Chevé et moi une différence d'idées assez notable touchant l'usure, j'aurais besoin que cette différence fût expliquée, dans un *prologue* ou *épilogue*, par quelqu'un d'intelligent.

Ma discussion avec Bastiat complète, selon moi, mes idées sur l'intérêt et la rente. Tandis que l'Eglise condamnait absolument et très-inutilement l'intérêt, et, par une contradiction absurde, protégeait la rente, — je refusais l'un et l'autre en principe et en doctrine; mais je les absolvais au point de vue du *progrès* et en considération de la nécessité économique, qui n'a pas permis de prêter, selon moi, sans intérêt jusqu'à présent.

M. Chevé complète la doctrine de l'Eglise en ce qui

regarde l'usure, qu'il généralise comme moi-même ; mais il ne tient pas compte du progrès et des conditions sociales; il n'admet pas l'excusabilité au for intérieur de l'intérêt, pendant un laps d'au moins trois mille ans. En un mot, il condamne sans restriction ni réserve la pratique humaine : l'humanité.

Tout ce qu'il dit contre l'intérêt est vrai. Je l'avais dit avant lui dans mon premier Mémoire.

Tout ce qu'il propose pour le remplacer et rassurer les capitalistes ou entrepreneurs gros gagnants est encore fondé; je crois avoir moi-même indiqué une partie de ces idées dans les diverses déductions du principe mutuelliste et de la banque d'échange.

Mais tout cela ne répond point à la question : l'intérêt du prêt, dans les conditions telles que les a faites l'anarchie du défaut de constitution, des transactions, l'usage du numéraire est-il licite? Or, c'est une chose qu'on ne saurait nier qu'en rendant le crédit mutuel obligatoire par décret d'Etat, ce qui est impossible.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, il y a donc là un mouvement historique dont il faut absolument tenir compte, d'autant plus qu'il y a dans l'intérêt une portée, une signification ultérieure qu'il faut conserver.

Bastiat a sottemeut abusé de la concession que je lui ai faite dans l'intérêt de l'humanité et de la vraie science : c'est un âne. J'ai laissé, contrairement à l'intérêt de ma thèse, planer le doute sur la certitude de mes idées ; j'ai voulu être loyal et intégralement vrai : je n'ai été compris ni de mon contradicteur, ni de la plupart de mes lecteurs.

Au diable l'espèce humaine !

Ne pourriez-vous donc faire ressortir tout cela dans

une préface, introduction ou tout ce qu'il vous plaira, court et substantiel, de manière à faire comprendre au public ce qu'il ne devinerait pas autrement? La divergence d'opinion entre Chevé et moi prouve combien peu j'étais apôtre ou prêtre d'une église!...

Je reçois par le greffe la *Presse* et le *Crédit*. J'ai lu ce matin le détail des interpellations faites par MM. Boysset et Laval, en ce qui me concerne. Il est clair qu'on ne me permettra d'écrire que ce qui ne déplaira point au gouvernement. D'un autre côté, ma sortie des 1er et 4 février ayant édifié le public sur mes vrais sentiments, je ne puis plus amuser le tapis à l'aide de ces deux marionnettes de P. Leroux et L. Blanc. Désormais c'est une réfutation sérieuse et en règle que je leur dois. Par ces motifs et par ceux que je vous indiquais hier, l'existence de la *Voix du Peuple* me semble décidément compromise. Il faut mourir et nous transfigurer! Quand j'aurai pu conférer avec vous et nos amis, je préparerai une *déclaration* pour mettre fin à notre publication.

La République, selon moi, existe, car nous l'avons fondée dans le cœur du peuple.

Officiellement elle est à bas. Une proclamation d'Empire n'y fera ni plus ni moins, n'ajoutera rien à l'état de choses.

Moins que jamais il faut que le peuple songe à résister; il faut qu'il glisse comme anguille entre les mains de la réaction. Rien que cette idée qu'il y a en France 4 millions de socialistes insaisissables, inattaquables, mais prêts à se lever au premier signal, à la moindre défaillance de la réaction, suffit pour tuer à bref délai le gouvernement quel qu'il soit. Que L. B*** s'entende avec les puissances, qu'il leur accorde tout

ce qu'elles demanderont (et que peuvent-elles solliciter de plus, si ce n'est le démembrement du pays?) la République n'est point atteinte, et le pouvoir se consume toujours! En six mois, ce n'est pas 4 millions de socialistes que vous auriez, ce serait *huit*. Somme toute, une éclipse est inévitable pour la République; nous sommes déjà entrés dans la *pénombre;* mais la situation est plus belle que jamais : à moins que le peuple ne prenne les armes et ne présente un corps à la répression, la répression est impossible. La simple tentative de répression, telle qu'elle a lieu en ce moment, coûte trop cher pour pouvoir durer deux ans.

Est-il possible de faire plus? Je ne dis pas tout à fait non; mais il en coûterait au pays, de ce seul chef, 500 millions par an.

Cette situation est commune à la Prusse et à l'Autriche, et déjà même à la Russie : jugez.

C'est d'après ces réflexions qu'il faut prendre une résolution concernant la *Voix du Peuple*. Réunissez les amis, consultez-vous, voyez si cette nouvelle évolution est praticable et comptez sur moi. Comme je vous le disais naguère, je m'attaquerai à la bourgeoisie et, empire ou royauté, aristocratie ou monarchie constitutionnelle, sous quelque forme de gouvernement que nous vivions, nous aurons raison de nos ennemis.

A vous de cœur,

P.-J. PROUDHON.

17 février 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, j'avais écrit les trois lettres que je vous ai adressées par le frère de M. Suchet : une pour vous, la deuxième pour Vasbenter, la troisième pour Duchêne, quand j'ai reçu la visite du directeur de la Conciergerie et de l'inspecteur. Ces Messieurs m'ont dit nettement que j'étais toujours *consigné*, que si ma femme venait me voir, c'était par *tolérance;* que cette faveur me serait retirée si je continuais à écrire; quant à mes amis, qu'aucun ordre n'était donné pour leur permettre de me voir, et qu'il fallait le solliciter pour chacun.

En sorte que si, après avoir été privé de toute communication avec ma femme, j'écrivais encore, on me consignerait de nouveau dans ma chambre; car je ne suis admis dans la cour des assassins que *par faveur*. Obligez-moi de ne rien révéler au public de tout ceci; gardez seulement ma lettre.

Je vais donc me remettre aux grandes questions économiques et traiter le point de vue nouveau des intérêts bourgeois. S'il le faut, je présenterai mes articles à la censure de M. Carlier.

Je n'ai pas compris votre discussion avec le *Siècle*, à moins que ce ne soit un semblant pour amener une fusion. *Monarchie* ou *République*, cela n'est pas équivoque.

Pas de faiblesse, je vous prie, pour ces furieux qui exigent que les candidats aient combattu en Juin; cela n'est pas tolérable.

Il y a vingt-sept mille et des cents électeurs rayés du parti extrême; nous sommes battus si nous ne nous complétons avec le *Siècle*, le *National* et la *Presse*.

C'est beaucoup que ces républicains votent avec nous; nul n'a le droit, en ce moment, de rechercher les antécédents de personne.

Bref, vous devez trouver des arguments tout seul sur cette question. Entendez-vous, s'il est possible, avec la Montagne et Bareste, et signalez comme provocation de police les idées d'exclusion.

Quant à moi, je vous déclare que je suis comme en Juillet; j'aime mieux perdre une bataille électorale que de la voir profiter à de pareilles brutes. S'ils prétendent faire violence aux autres, que personne ne cède; il faut les retrancher du socialisme même.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

19 février 1849.

A MM. DARIMON, CHARLES EDMOND, ETC.

Mes chers amis, j'ai reçu ce matin par le greffe la *Voix du Peuple*. Ne serait-il pas possible de me faire tenir encore le *National*?

Votre marche électorale est excellente, et je ne doute pas que le succès ne couronne vos efforts. La lettre de Geniller m'a fait du bien; l'idée est lancée; la fusion est inévitable. Pourquoi votre lettre de ce matin n'a-t-elle pas paru dans la première page de la *Presse* au lieu d'être renvoyée aux faits divers? C'était une pièce capitale. Il faut que MM. les grands journaux se montrent dix fois plus empressés que nous à la fusion; agir autrement, c'est ne pas comprendre son devoir. Le Peuple, se voyant cherché, courra à ceux qui l'appellent; tandis que si l'on nous montre du dédain, rien ne sera fait. Pas de fusion avec qui nous prend pour son instrument.

Il faut tenir Girardin en haleine, lui faire payer cher sa candidature, sans pourtant lui montrer de mauvais vouloir. Il y a encore beaucoup de méfiances contre lui, et il est sujet à caution; il importe donc d'exiger de lui des déclarations nombreuses et motivées. Je voudrais,

à ce propos, qu'il fut dressé par vous un petit programme de questions sur lesquelles on interrogerait les candidats :

Amnistie générale;
Abolition des lois sur la presse;
Réforme des lois sur l'impôt;
Le recrutement de l'armée;
L'instruction publique;
Les tarifs de douane et de navigation;
Abolition du transit;
Simplification administrative;
Abolition des Compagnies de monopole pour l'exploitation des canaux, chemin de fer et mines, etc., etc., etc.

Peu de questions purement politiques, beaucoup d'économiques, surtout pas de transaction sur les questions de liberté. Avec ce système, vous êtes sûr d'écarter les candidats fainéants, les hommes ineptes, les avocats et charlatans. Vous pourriez même, lorsqu'une candidature serait jugée indispensable, vous entendre à l'avance avec le candidat, qui préparerait ses réponses; les concurrents à la Malarmet seraient du coup écrasés, impossibles.

Notez encore qu'il ne suffit pas que le candidat *exprime une opinion* sur les questions qui lui seront soumises, il faut qu'il *promette* d'en faire l'*objet de propositions à l'Assemblée.*

Cela aura l'avantage immense d'attirer au plus haut point l'attention publique sur l'élu; de jeter immédiatement la réaction sur la défensive, et de faire marcher la Montagne, à qui les nouveaux élus, munis de leurs *cahiers*, arriveront comme des ordres émanés directement du Peuple.

Enfin, les débats qui auront lieu pour le choix des

candidats porteront coup dans l'opinion comme ceux de la tribune. A ce régime, il n'est pas possible que le gouvernement puisse tenir. Écrire dans ce sens aux départements!!!

L'article de ce matin sur le chemin de fer d'Avignon est excellent, un peu trop gai peut-être; mais il ne m'appartient pas de recommander à personne l'indignation. Il en coûte trop cher pour se fâcher contre les gens. Je crois avoir reconnu notre ami *d'Alton-Shée;* présentez-lui mes compliments.

Dites à Charles Edmond de prendre un peu exemple sur les articles *d'Alton-Shée*, c'est-à-dire de mettre un peu plus de faits et un peu moins de *métaphysique* dans sa revue. Il se casse la tête à faire de longues ratiocinations, tandis qu'il a les exemples sous la main!

Changez-moi cette habitude.

Ne pensez-vous pas que la réaction et le pouvoir se décomposent? Si j'en juge par ce qui m'arrive depuis quinze jours, par le mélange de sévérité absurde et de bienveillance hypocrite dont je suis l'objet, il semble que nous aurions, plus que personne, empêché le pouvoir, par nos articles, de faire son coup. Sur toute chose, que le peuple ne bouge pas! qu'il laisse couper le cou aux écrivains, aux montagnards, etc., plutôt que de donner signe de vie. Ils sont *à quia*.

Votre article *Séance* de ce matin est sévère pour la Montagne, mais logique, et partant juste. D'un côté, il ne tient qu'à M. Thiers et à ses acolytes d'ouvrir les yeux; de l'autre, la Montagne est avertie pour comprendre. Dans la *Presse*, le *Siècle*, le *Crédit*, le plaisir de voir Thiers et Montalembert battus est si grand qu'il leur fait oublier le principe. Il en a été ainsi sans doute au moment du vote pour la Montagne. Le public

juge de même. Tout ce qui se fait au Parlement n'est point pris au sérieux; c'est une stratégie où l'on gagne et perd des ministères. Voilà tout.

Je viens de lire toutes vos lettres; j'y répondrai demain. Dès ce soir, je puis vous dire que je suis d'accord avec vous tous, sauf Duchêne, qui, éloigné des bureaux comme je le suis du milieu social, prend aussi facilement de l'inquiétude sur la régularité de notre situation que j'en prends moi-même sur les dispositions du pays et de la réaction, que je n'aperçois qu'à travers les colonnes des journaux.

Ainsi donc, il est convenu que je vais me mettre sérieusement au travail; que la *Voix du Peuple* aura la primeur de mes spéculations, et que vous mènerez la barque suivant la prudence et la fidélité. Je ne vous donne plus de conseils. Quand je ne vois pas les faits, il me faut trop de documents, trop de comparaisons pour formuler un jugement, et cela vient trop tard.

Du reste, vous devez me connaître; j'ai quelque chose d'un peu hyperbolique dans la forme, et quand je suis à exprimer mes sentiments dans l'intimité, les choses sont grossies démesurément.

Marchez! marchez! votre journal me réjouit, me fait vivre, et moins j'y mets la main, mieux je le trouve.

Salut et fraternité pour ce soir.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Bonjour à Langlois. Je vais écrire à M. Carlier!...

Dufaure rentre-t-il au ministère? Tâchez de me faire savoir cela demain pour votre chronique.

Paris, 20 février 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, je suis bien d'accord avec vous de la nécessité de faire vivre la *Voix du Peuple;* à cet effet, je conviens que la réaction et le Bonaparte sont perdus, perdus tous deux, perdus l'un par l'autre, et que la Révolution est invincible.

Tout cela ne rend point la situation brillante. L'avenir est à nous sans doute, mais le présent est au despotisme et ce présent peut s'allonger encore de plusieurs années. Or, d'ici à ce qu'il tombe ou que le peuple une bonne fois l'écrase, nous serons vilipendés; et moi, j'ai le temps de pourrir dans mon tombeau de la Conciergerie. Malgré tout, il faut agir énergiquement, et contre la réaction, et contre les démagogues; je ne céderai jamais ni à l'une ni aux autres.

Voici ce que me suggère la lecture des journaux pour la première :

La question électorale pourrait-être formulée ainsi et posée, par exemple, à l'*Ordre* et à la *Gazette :*

Êtes-vous pour les *coups d'État* ou contre les coups d'État ? Réponse, s'il vous plaît.

Il ne suffit pas de dire qu'on se ligue pour le salut de la société, pour préserver des barbares du dedans et cent autres banalités. Il faut aussi se liguer contre

l'usurpation et le despotisme; sans quoi, tandis qu'on s'imagine travailler pour l'ordre, on travaille en réalité pour le despotisme.

L'histoire et la pratique prouvent en effet qu'en toute coalition dont le but n'est pas défini, il y a des mystificateurs et des dupes; que tout Raton politique a son Bertrand; que ce qu'on a cru faire dans l'intérêt général, on l'a accompli pour un égoïsme de parti et, qui pis est, d'individu.

C'est ainsi que la politique de réaction, imposée à l'Élysée ou acceptée par lui, a fini par profiter exclusivement à l'Élysée, tandis que les vieux partis ont cru, chacun de leur côté, faire leurs propres affaires, par l'expédition de Rome, l'état de siége, etc., etc.; ils ont fait les affaires de L. B. et se sont suicidés.

Il faut donc savoir nettement si la majorité est le marche-pied de L. B. ou si L. B. est l'instrument de la majorité. Les élections du 10 mars sont une occasion de le faire connaître.

Voter contre la démocratie, voter avec la réaction, c'est par le fait voter pour l'Élysée, voter pour le coup d'Etat. Les orléanistes, les légitimistes veulent-ils un coup d'État? M. Thiers veut-il un coup d'État? Qu'ils le disent.

Veulent-ils, au contraire, diriger la Révolution et sauver le pays des aventures de l'Empire comme de la confusion de l'anarchie? Alors qu'ils réfléchissent sur les faits accomplis depuis quatorze mois. En obéissant à leur passion terroriste, ils ont tous agi directement contre leur propre principe et perdu leur cause, en se faisant les Ratons du Bertrand présidentiel. La prudence leur conseille de s'arrêter et de faire volte-face. Or, en dehors de la démocratie et de l'Élysée, quel ca-

ractère donner à un vote, quelle signification à une candidature ? Je défie l'en trouver aucune.

Aux néo-jacobins incorrigibles, je déclarerais avec non moins de netteté et d'énergie :

Que la France n'entend point se livrer à une secte ;

Que le socialisme est comme l'Église et qu'il admet toutes les conversions ;

Que toute tentative ayant pour but de localiser la Révolution dans une nuance ou fraction quelconque de l'opinion, se traduira infailliblement par un ajournement de la Révolution ;

Que les républicains sincères, amis de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, préféreront attendre vingt ans la République, plutôt que se la voir imposer sous une forme arbitraire, par une coterie quelconque ;

En un mot, que ceux qui veulent dominer exclusivement dans les élections n'ont qu'à faire les élections tout seuls. Sur ce, j'inviterais les membres fusionnistes du comité à se réunir à la presse républicaine et à former une liste qui serait seule publiée par les journaux et opposée à la leur.

Pas de dictature et pas d'Empire ;

Pas plus de réaction rouge que de réaction blanche ;

La liberté, le suffrage universel, la République.

Dites à Laugrand que j'écris demain à Carlier pour réclamer la liberté de communiquer avec mes amis, et qu'en attendant il ne fera pas mal d'envoyer sa lettre à M. *Filhon*.

Mais pas de publications dans la *Voix du Peuple*.

J'ai reçu une lettre de M. Berryer, à laquelle je répondrai par un remercîment.

Salut cordial.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 21 février 1850.

A M. LE PRÉFET DE POLICE

Monsieur le Préfet, la bienveillance dont vous n'avez cessé de me donner des preuves m'encourage à vous adresser cette lettre, qu'il ne tient qu'à vous de considérer comme toute personnelle. Je viens vous demander deux grâces : l'une, purement administrative, regarde le magistrat et ne coûtera rien à votre justice ; l'autre, affaire d'honneur et de loyauté, dépend de votre conscience.

Je suis toujours consigné, ou du moins censé l'être. Ma femme seule a la faculté de communiquer avec moi. Mais qu'un article, qu'un mot malheureux de la *Voix du Peuple* me soit attribué, et me voilà de nouveau renfermé dans ma cellule, au secret.

Une telle situation est trop pénible ; je ne puis vivre sous cette menace permanente de séquestration ; j'ai besoin, d'ailleurs, de voir diverses personnes, telles que mon coaccusé Laugrand, mon défenseur, mon libraire et quelques autres avec qui j'ai à régler des affaires d'intérêt.

Je vous supplie donc, Monsieur le Préfet, de vouloir bien lever la consigne établie à mon égard ; et, quoique

ce sacrifice coûte à mon amour-propre, de recevoir ma déclaration qu'à l'avenir et tant que je serai en puissance de guichetier, je renonce à publier dans aucun journal aucun article concernant la politique et les actes du gouvernement, quels qu'ils soient.

Je regarde, puisqu'ainsi vous paraissez le désirer, mon rôle de journaliste comme fini. Mon seul désir est de m'occuper désormais de questions scientifiques, au point de vue des intérêts les plus généraux, et en dehors de toute considération bourgeoise ou plébéienne. Cette déclaration, très-explicite, rendra superflues, je l'espère, les mesures de sûreté prises à mon égard.

L'autre objet de ma lettre, beaucoup moins positif, mais incomparablement plus grave à mes yeux que le premier, a trait aux motifs que l'administration prétend avoir eus de sévir contre moi, et qui se sont exprimés jusqu'à la tribune. Il semble, à en juger par certains discours, que j'ai été coupable, ingrat envers l'autorité de qui je dépends ; que j'ai manqué aux devoirs que m'imposait ma condition de détenu ; pour tout dire enfin, Monsieur le Préfet, que j'ai abusé de votre confiance.

Je ne puis, en aucune façon, accepter de pareils reproches. Et puisque l'animadversion de la police se traduit en ce moment, pour moi, en une accusation monstrueuse, qui menace d'enchaîner ma liberté pour ce qui me reste de vie, permettez-moi, Monsieur le Préfet, de vous rappeler quelle a été ma conduite depuis que le malheur des temps m'a placé sous votre bienveillance. Peut-être trouverez-vous que je suis trop puni et le gouvernement trop bien servi, par la déclaration que je vous ai faite tout à l'heure de ne plus m'occuper de politique.

Après le 13 juin, j'ai cru, sur la foi des paroles de M. Dufaure, ministre de l'intérieur, et de M. le Président de la République lui-même, que la ferme volonté du gouvernement était, sur toutes choses, de maintenir et faire respecter la Constitution. Cette espérance, si hautement encouragée, m'a suffi. Désormais, me suis-je dit, il n'y a de différence entre l'opinion du gouvernement et la mienne que par la manière de déduire les conséquences de la Constitution.

Devant cette perspective de stabilité et d'ordre, je considérais donc l'échauffourée du 13 juin presque comme une victoire pour mon malheureux parti, puisqu'en fin de compte, c'en devait être une pour la République. Heureux de me rencontrer avec mes adversaires officiels sur un terrain commun, je n'ai plus eu d'autre pensée que de l'élargir ; et comme, avant le 13 juin, j'avais protesté contre la dictature, je protestai, après le 13 juin, contre l'insurrection. *Le droit à l'insurrection s'éteint par l'établissement du suffrage universel.* Ce fut ma devise.

Partant de là, je n'ai cessé de travailler à la réconciliation des classes, tantôt en montrant l'identité de leurs vœux et de leurs intérêts, tantôt en attaquant leurs erreurs respectives. C'est dans ce but que j'ai publié, sous le titre de *Confessions*, un compte rendu de nos journées révolutionnaires, et fondé ensuite, pour éclairer l'opinion, un journal dont le succès a été croissant dans la bourgeoisie, tandis que, par l'effet d'injustes méfiances, il parut d'abord diviser le peuple.

Plus tard, au 31 octobre, j'ai tendu les mains au Président de la République, que j'ai cru un instant disposé à prendre les rênes de la révolution. Je l'ai fait, comme le font aujourd'hui certains journaux d'opposi-

tion, au risque de passer pour dupe ou d'appeler sur le Président une popularité dangereuse ; car, hélas ! qui peut dire ce qu'une politique plus conforme aux idées de Février aurait fait du Président ?... Mais je ne considérais alors que l'intérêt immédiat de la révolution et la nécessité de mettre un terme aux misères du peuple.

Enfin, j'ai commencé, à l'applaudissement universel, la critique des utopies socialistes ; j'ai pensé que le moment était venu pour le pouvoir et pour le pays d'élucider à fond ce que nous entendons par République démocratique et sociale, et de préparer la formule des principes par le dégagement des erreurs. Si j'en devais croire certains propos de Bourse, j'aurais, par ces critiques et par le libéralisme de mes tendances, servi l'ordre et contribué au retour de la confiance plus efficacement que la police avec ses gendarmes.

Certes, je n'ai rien fait, rien écrit qui ne m'ait paru éminemment bon, juste, utile à la manifestation de la vérité et au triomphe de la République. L'influence profonde qu'a exercé ma polémique sur le peuple et jusque sur mes adversaires me prouve que je n'ai pas abandonné le vrai chemin. J'ai parlé en homme toujours libre ; je n'ai pas cru qu'une condamnation pour délit de presse me privât de mon inviolabilité de penseur et de publiciste. Mais, je le répète, je me suis félicité de me trouver d'accord avec le gouvernement au moins en un point, le respect de la Constitution. Fort de cette communauté de sentiments, j'ai fait à ma manière, sans renier ma foi, du progrès et de l'ordre.

Pourquoi faut-il que cette confiance que le Président de la République, que le ministre, que vous-même, Monsieur le Préfet, m'aviez inspirée se soit tout à coup,

à tort ou à raison, évanouie? J'ai craint, je l'avoue, pour les institutions de Février; je me suis cru trompé moi-même, et, à des projets que je regardais comme aussi coupables qu'insensés, j'ai répondu par une ironie amère. Pour cela, je suis accusé d'une demi-douzaine de crimes ou délits, dont le moindre, en ma qualité de récidiviste, peut entraîner cinq à six années de prison.

En quoi donc, Monsieur le Préfet, ai-je abusé de la mansuétude de l'administration et trompé votre confiance? En quoi ai-je été imposteur ou ingrat? Comment suis-je un provocateur au vol et à l'incendie, parce que j'ai montré sous une forme vive la conséquence possible et présumable de ce droit, tout le monde parlait et parle encore aujourd'hui d'un coup d'État?...

Mais laissons ces mystères de la politique et de l'État. Je reconnaîtrai, si vous le voulez, qu'il y aurait à moi de l'audace, de la témérité même, à protester du fond de ma prison contre les projets, vrais ou supposés, du pouvoir qui me tient; j'avoue que je suis un maladroit; à ce point de vue, je vous offre la plus grande satisfaction que vous puissiez désirer : la promesse de ne plus écrire dans les journaux. Tout ce que je souhaite pendant ma captivité, c'est de faire de la science et de la philosophie, sous quelque régime que ce soit; quel prétexte peut-il rester après cela à l'autorité de m'intenter ce machiavélique procès?...

Ce procès, Monsieur le Préfet, je ne crains pas de le dire, est immoral et impossible; quelle qu'en soit l'issue, il ne peut être qu'une honte pour le gouvernement qui l'aura permis. L'article incriminé, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ne légitimera jamais l'accusa-

tion *ab irato* qui m'est intentée, tandis que le public ne verra dans cette accusation que le dépit d'un pouvoir mal intentionné. Non, Monsieur le préfet, vous ne pouvez laisser entamer de pareils débats, et alors que je me résigne aux dures exigences de la prison, souffrir qu'on accomplisse en ma personne cet acte de haute iniquité.

Permettez-moi donc d'espérer, Monsieur le Préfet, qu'après m'avoir ôté le soleil et l'air dont je jouissais à Sainte-Pélagie, vous ne m'ôterez pas plus longtemps la vue de mes amis, et qu'un mot à M. Filhon lui fera rendre, en ce qui me concerne, une ordonnance de non-lieu.

Je suis avec respect et reconnaissance, Monsieur le Préfet, votre très-humble et obéissant serviteur,

P.-J. PROUDHON.

Paris, 21 février 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, j'ai trouvé tout naturellement votre article *Situation* fort bien; je vous ai su gré d'avoir corrigé ce qu'il y avait de trop désespéré dans l'inspiration originelle. Suchet et Jourdan m'en ont parlé avec la même estime. Souvenez-vous, à l'occasion, de la fin de cet article, trop concise pour être bien comprise. C'est quand on saura que les coups d'État placent le gouvernement dans une situation insoutenable qu'on renoncera aux coups d'État; c'est alors aussi que le Peuple les attendra, les endurera même sans les craindre.

Décidément L. B. affecte les allures d'un empereur. Il est allé à la revue d'aujourd'hui jeudi au Champ-de-Mars, et il est reparti, escorté de lanciers et dragons, le pistolet au poing, et d'un nombreux et brillant état-major. A présent qu'il a envoyé paître les jésuites, les légitimistes et les orléanistes, tiendra-t-il bon?..... Peut-il se faire empereur malgré tous les partis réunis? Voilà bien le *quod est demonstrandum*.

M. Thiers a dit : *Plutôt l'anarchie que l'Empire!* Donc, plutôt voter avec les rouges qu'avec le coup

d'État; c'est logique, c'est forcé. Revenez en arrière, Messieurs de la réaction; revenez à la liberté, au Peuple!

Tout se prépare pour un dénoûment. Quel sera-t-il? Je l'ignore. Il est dans la fatalité de la situation de L.-B., et dans la logique de son point de vue, de s'exagérer les probabilités du succès et de se faire illusion sur les dispositions du pays; il tentera le coup. Tablez là-dessus.

Je viens d'adresser à Carlier une longue lettre. Je lui demande en substance : 1° de lever la consigne qui pèse sur moi et de me rendre la communication avec mes amis, moyennant la déclaration que je fais de ne plus écrire dans les journaux; 2° de faire rendre par M. *Filhon* une ordonnance de non-lieu en ce qui me regarde, attendu que le procès qui m'est fait est aussi immoral qu'absurde et déshonorant pour le pouvoir. Je fais valoir ce que j'ai fait pour la paix publique depuis six mois, et j'ajoute qu'un tel procès ne peut être attribué qu'au dépit du pouvoir d'avoir manqué son coup; tout cela entortillé de phrases et de blagues. J'ai du reste pris mon parti d'une condamnation, quelle qu'elle soit.

Je sais qu'on me traitera avec la dernière rigueur, et cela peut aller, je vous le répète, jusqu'à dix ou douze ans de réclusion. Mais la conscience de mes bourreaux leur parlera pour moi. Ce qu'on veut avant tout, c'est de s'assurer de moi et de m'empêcher d'écrire. Quant à faire de la science et de la philosophie, on ne m'en empêchera pas, j'imagine, et cela me suffit. D'ailleurs, l'avenir ne sera jamais sûr; le coup d'État accompli et l'Empire acclamé et proclamé, les difficultés apparaîtront et le dénoûment arrivera vite.

Ferez-vous vos élections? J'en doute toujours.

Envoyez-moi l'*Annuaire d'Économie politique pour* 1850.

J'avais demandé la collection de mes œuvres; on n m'en a envoyé qu'une partie. Il y manque les deux livraisons de la solution du *Problème social*, *Idées révolutionnaires*, *Organisation du crédit et de la circulation*, *Droit au travail et droit de propriété* (rapport du citoyen Thiers, 31 juillet), *Résumé de la question sociale*, *Banque du Peuple*, *Célébration du dimanche*, *Concurrence entre les chemins de fer et les voies navigables*. Priez D. de passer chez moi et de m'envoyer ces opuscules, dont j'ai besoin, comme de signes mnémoniques, pour la continuation de mon travail.

Adieu; soyez sages, prudents et fermes.

Tout à vous,

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Hier l'article *Séance* avait bien de la peine d'accorder le bon Dieu avec les prunes, le respect pour Greppo et Nadaud avec la sévérité du principe. Quand donc est-ce que cette Montagne comprendra que toute sa force vient de ses défaites, et que la Révolution eût été perdue si, grâce au 26 juin, au 10 décembre et au 13 juin, la démocratie ne s'était pas trouvée dans la nécessité de défendre *malgré elle* la liberté industrielle, philosophique, individuelle, communale, pédagogique, etc., etc.?

22 février 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, votre premier Paris de ce matin n'est pas aussi bien, à beaucoup près, que celui d'il y a quatre jours, et la raison, à mon avis, est que vous n'y avez pas assez mis du vôtre. Il fallait *amener*, *développer* et *généraliser* cela. Vous l'avez laissé comme vous l'avez pris, à l'état de formule.

Les conservateurs nous accusaient de poser la question électorale sur la barricade; c'était une calomnie à laquelle nous avons répondu. Les travaux du Comité démoc-soc y répondent aussi tous les jours.

A notre tour, nous les accusons de poser, *sans qu'ils s'en doutent*, la question électorale sur le coup d'État. Or, protester en ce moment contre le coup d'État, c'est protester contre l'État; c'est protester à la fois en faveur du *suffrage universel* et de la LIBERTÉ.

Voilà ce que vous auriez dû saisir d'ensemble et que vous n'avez point aperçu. Tâchez d'y revenir un autre jour. Votre mot lancé, il faut le développer, sans quoi il ne signifie rien.

Les occasions ne vous manqueront pas, d'ailleurs.

Ne voilà-t-il pas la Montagne qui se met à voter de plus belle, tantôt avec l'Élysée pour l'État, tantôt sans

l'Élysée, mais toujours pour l'État, c'est-à-dire toujours et invariablement contre la liberté?

Par son vote de l'autre jour, la Montagne a accru de 90 p. 100 la force et l'audace de L. B. Par son vote d'hier, elle a justifié de nouveau ses empiétements. S'imagine-t-elle donc saisir demain les rênes de l'État, qu'elle ménage si fort ses prérogatives? Ne comprend-elle rien aux jalousies du Peuple, qui veut aujourd'hui examiner lui-même ses candidats, surveiller ses délégués et ses mandataires, et qui, à la prochaine révolution, règnera seul et sans serviteurs?

Dites donc ces vérités, et d'autres encore, à la Montagne; le moment est favorable; la *fusion* qui s'accomplit en ce moment, en effet, ne signifie pas autre chose, je vous le répète, que ceci :

Protestation contre la réaction, l'État de siége, etc.;

Protestation par conséquent contre les coups d'État;

Protestation *à fortiori* contre l'État;

Protestation pour le suffrage universel, violé par la loi sur l'enseignement et les amendements de la gauche;

Protestation pour LA LIBERTÉ, dont il semble que les républicains ne se souviennent plus;

Protestation contre la bancocratie, l'aristocratie et la monarchie.

Ne manquez pas surtout de faire souvenir E. de Girardin, que je présume devoir être un des candidats, que, se prononcer en tout et partout, comme il le fait, pour la liberté, c'est se prononcer en général contre l'État, et que ce que nous attendons de lui, si jamais il est ministre, c'est un système de gouvernement, soit une politique qui mette sans cesse en relief l'opinion du Peuple et ne laisse nulle part apercevoir l'État.

Mon Dieu! combien notre éducation doit-elle encore durer, qu'il me faille souhaiter encore aujourd'hui, au risque des coups d'État, de voir la Montagne éloignée pour trois ans encore des affaires!... Je suis si dégoûté par moments, que je regrette d'avoir appris à lire et à écrire. Soyez donc explicites; n'ayez pas de respect humain. Sabrez-moi les Greppo, les Nadaud, les Benoist, les meilleurs gens que je connaisse, mais qui nous f..... en servitude, par charité, fraternité et dévouement.

La police, bête et méchante, répandra peut-être le bruit que je fais mes soumissions et que j'ai mis les pouces. Laissez dire. Je vous enverrai copie de ma lettre à Carlier, s'il est besoin. Cela répond à tout. En attendant, je vous préviens que, quoi qu'il arrive, mon intention arrêtée est de ne plus écrire rien pour les journaux tant que je serai en prison, attendu que ce que j'écrirais, je ne l'écrirais que sous le bon plaisir et la tolérance de la police, ce que je ne veux pas. D'un autre côté, il est temps que je me remette à explorer les profondeurs sociales sur la donnée du *crédit gratuit, de l'abolition de l'impôt* et de *son gouvernement*. Nous péririons si nous devions en rester là.

Cette étude doit être faite par moi en dehors de toute considération bourgeoise ou plébéienne; le principe de fusion et de réconciliation posé par nous le suppose; d'ailleurs, prisonnier que je suis, je ne connais ni prolétaires, ni bourgeois, ni monarchie, ni république. Le seul régime, la seule économie qu'il me soit permis de connaître, à peine de secret, c'est le règlement de l'administration et les convenances de la police.

C'est dans cet esprit qu'a été écrit ma lettre, très-respectueuse dans la forme, à M. Carlier.

Je reçois à l'instant le *Siècle*, qui, dans son premier Paris, développe exactement la même pensée que vous. J'avais fait, je dois vous le dire, mais il convient que vous paraissiez l'ignorer, j'avais fait confidence de ma pensée à M. Jourdan. Il a très-bien exploité la chose à son point de vue; avis à vous. Citez le *Siècle*, il vous citera, et vogue la galère!.....

Ma femme m'apporte à l'instant la lettre de Ch. Edmond, avec le procès-verbal de votre séance concernant la *Voix du Peuple*. Je suis heureux de vous voir tous d'accord et de suivre une marche droite et ferme. Ne comptez sur moi que pour explorer le terrain socialiste en dehors de la politique quotidienne. Jusqu'à ce que je sois rendu à la liberté, ou qu'un règlement administratif règle les droits et devoirs du détenu politique, il ne m'est pas permis de rien faire paraître dans la polémique quotidienne. Après ce qui m'arrive, ce serait ou lâcheté de ma part, ou complaisance servile, ou témérité inutile.

Faites en sorte aussi que la *Voix du Peuple*, par sa modération, son intelligence, son esprit de conciliation, vienne sans cesse à ma décharge.

Ne serait-il pas bon que les *démoc soc* s'entendissent avec l'extrême droite pour tenir en respect le Président?

Songez que si nous pouvons atteindre l'an 1851 comme cela, L. B. sera immédiatement et universellement abandonné. Est-il décidé que M. Langlais est mon défenseur? Il en faut un autre pour Laugrand. Les deux articles incriminés forment deux délits différents, imputables chacun à un sujet différent. Quel sera l'autre avocat?.....

Prenez quelques dispositions dès à présent pour nos

amendes éventuelles. *Dix mille francs* peut-être ne vous en tireront pas; il faut y pourvoir de loin.

Adieu. Vous ne me dites pas que je deviens bavard; ce n'est pas franc.

P.-J. PROUDHON.

Ste-Pélagie, 22 février 1850.

A M. NICOLLE

Mon cher Nicolle, je vous suis sincèrement obligé des nouvelles intéressantes que vous me faites parvenir. Je remercie surtout Mme Nicolle de la peine qu'elle prend de passer de temps en temps auprès de ma femme. J'ai bien peur que ma malheureuse enfant ne dépérisse. Je l'aperçois quelquefois pâle à travers sa vitre, c'est la seule chose qui me contrarie. Quant à moi, je suis plus dur que l'âme du Diable.

Ne serait-il pas possible, au besoin, de me faire tenir les lettres et journaux par une ficelle descendant de la fenêtre de Bonnard, le soir à neuf ou dix heures ? Cette fenêtre est placée juste au-dessus de la fenêtre de gauche de ma chambre; le paquet arriverait droit devant une vitre cassée; en sorte que je pourrai le prendre sans lumière et sans ouvrir. Voyez cela.

De tout ce que j'apprends, il résulte pour moi qu'on se propose de me tenir longtemps, sinon au secret, au moins très-serré, et peut-être de me transférer à la Conciergerie ou ailleurs. S'il en était ainsi, j'aimerais autant me résigner à ne plus rien envoyer au journal ; j'y engagerais au besoin ma parole. Je résisterai jusqu'à

l'extrémité sans doute; mais si le résultat de la lutte doit être de me voir réduit à l'impuissance, j'aime autant céder et conserver un peu de latitude. Qu'en pensez-vous?

Je pense que le coup d'État est bien manqué et qu'on n'y reviendra plus. C'est autant de gagné. Il faut manœuvrer à présent de manière à leur lancer la bourgeoisie dans les mollets.

Adieu, je vous serre la main et aux amis du pavillon.

P.-J. PROUDHON.

23 février 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je vous confirme ma lettre de tantôt, qui a dû vous être remise par M. Suchet, le frère de mon co-détenu.

Je vous envoie un bout d'entrefilet sur le *Napoléon*, dont vous ferez ce que vous voudrez.

M. Jourdan, du *Siècle*, qui est ici en ce moment, vous prie de prendre en bonne part les réserves qu'il est *obligé* de faire sur la candidature de *De Flotte*. Il a reçu ce matin plus de 150 *lettres* de bourgeois qui ont peur que De Flotte n'entretienne une arrière-pensée de représailles : il importe que De Flotte, la *Voix du Peuple*, etc., rassuriez à cet égard ces pauvres petits et honnêtes bourgeois.

Enfin, nous sommes vainqueurs. Nous avons *déjacobinisé* la révolution de février, il s'agit de la *décabétiser* maintenant.

J'attends avec impatience de vos nouvelles.

P.-J. PROUDHON.

26 février 1850.

A MM. DARIMON ET CH. EDMOND

Mes chers amis, Considerant a raison. Tandis que vous vous absorbez dans les détails, vous négligez l'essentiel. Il ne s'agit bientôt plus de savoir à qui des instituteurs laïques ou des jésuites, sera confiée l'éducation de nos enfants, mais bien si l'inviolabilité du nom français sera respectée ; si dans six mois il existera une France ou non. C'est de ce côté, croyez-moi, qu'il faut désormais diriger l'esprit des électeurs, surtout des électeurs de l'armée.

Le *Siècle* a posé en ces termes la question électorale : République ou Monarchie. La *Voix du Peuple*, actualisant la formule, a dit : Respect à la Constitution ou coup d'État.

Les candidats de la démocratie, brodant sur ce thème, nous ont donné, chacun suivant la signification attachée à sa candidature, leur variante :

Carnot, l'Université ou les Jésuites ;

De Flotte, le jury ou les conseils de guerre ;

Vidal, la discussion du socialisme ou son extermination.

Déjà vous avez vu les organes de la réaction, effrayés

de ce dilemme électoral, protester, qui de son dévouement à la République, qui de son horreur pour le coup d'État.

Mais l'armée reste indifférente à toutes ces disputes; l'armée n'entend rien aux distinctions de droit civil et de droit canon; de suprématie du suffrage universel ou de la République; de pédants en robe ou en habit.

L'armée ne connaît que ces mots : *Honneur* et *Patrie*.

Posez donc au nom de Dieu la question électorale sur cette alternative intelligible : le *Pays* ou l'*Étranger*.

Eh quoi! la Russie a 900,000 hommes sous les armes; l'Autriche 600,000; la Prusse et la Confédération germanique 800,000; total 2,300,000 hommes; nous, au contraire, qui payons pour une armée régulière et permanente de 400,000 hommes, nous n'en avons peut-être pas 60,000 disponibles. La meilleure part est en Algérie et à Rome. Toutes nos gardes nationales désarmées. Nos arsenaux sont-ils pleins? notre cavalerie est-elle montée? nos citadelles sont-elles en état? Et nous bataillons pour savoir si nous ferons fesser nos mioches par des ignorantins ou des élèves de l'École normale?

Il faut sonner le tocsin et donner l'alarme au pays. Il faut que le gouvernement, à peine de suspicion, se hâte de reformer, d'armer et d'exercer les gardes nationales; d'organiser les corps francs; de mettre le pays tout entier sur le pied de guerre.

Donnez-lui dès demain cet énergique et dernier avertissement; à force de rétrograder devant la démocratie, de vous livrer aux égoïstes, aux doctrinaires, aux juifs, aux jésuites, aux absolutistes, d'enchaîner toutes les libertés, d'imiter tous les instincts populaires, vous en êtes venus à vous mettre dans la nécessité, pour vous

maintenir au pouvoir, de trahir votre patrie et de pactiser avec l'étranger.

Oui nous sommes exactement dans la même situation qu'en août 1792. Tandis que la coalition s'avance, le gouvernement conspire, intrigue avec les gouvernements étrangers, néglige l'équipement de nos flottes, l'armement de nos forteresses, l'éducation militaire du pays. Le président passe des revues, exclusivement préoccupé de sa fringale impériale ; les ministres, ses commis, travaillent, qui pour Henri V, qui pour le comte de Paris; on se prépare pour une restauration monarchique, accomplie avec le secours des baïonnettes étrangères, on ne fait rien pour la défense du pays et l'honneur du drapeau national. La France est vendue par ses gouvernants; que du moins si cette bande de scélérats ne peut être ramenée à la pudeur et au devoir, le peuple soit averti; que le cri de guerre poussé par la presse retentisse jusque dans les dernières baraques de paysan. Et les *Jacques* se levant en masse contre les Autrichiens et les Cosaques, sauveront, comme en 92, le pays et la nationalité.

Je vous en conjure donc, mes chers amis, ne perdez pas un instant. Ne fût-ce que comme machine électorale, hâtez-vous de mettre en branle la grosse cloche d'alarme ; que tous les jours reviennent sur un mode nouveau la formule de 92 : *La patrie est en danger!* Nous avons le temps de faire de l'Économie politique et du socialisme, faisons un peu de nationalité.

Je prie instamment Charles Edmond de copier en entier le discours de *Vergniaud*, prononcé quelque temps avant le 10 août, et d'y joindre le commentaire de M. Thiers, *Histoire de la Révolution* : « *O roi, qui avez cru avec le tyran Lysandre*, etc. » Faites un article

sur ces notes ; que la *Voix du Peuple* se signale entre tous les journaux par ses accents belliqueux et patriotiques. Le moment est venu ; ce n'est pas de philosophie que nous avons besoin, c'est de patriotisme.

Que ne suis-je avec vous pour trois mois seulement ! Je voudrais, en une douzaine d'articles, faire prendre feu aux quatre-vingt-six départements. 93 est revenu, mes amis ; il est inutile de nous le dissimuler. Sauvons d'abord la nationalité, émancipons le peuple, créons la liberté partout ; laissons s'il faut les plus pressés prendre le gouvernement.

Nous avons marqué l'horizon révolutionnaire pour le XIXe siècle. La démagogie dansera, polkera, fera ses saturnales de ce côté de la ligne ; elle n'ira pas au delà. Le peuple veut tâter du communisme, c'est son droit. Laissons faire, lâchons bride. Bornons-nous à rassurer la bourgeoisie, afin de rendre plus général et plus formidable l'élan révolutionnaire.

Je voudrais travailler, je n'en ai pas la force. Je n'aurai de repos que quand je verrai toutes les bouches démocratiques crier au pouvoir : *Aux armes ! et à bas les traîtres !*

Entendez-vous avec vos confrères, et que la démocratie tout entière s'ébranle comme un seul homme.

Salut fraternel.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Il y a ici un nommé Duhamel, de son pseudonyme Junius, poursuivi pour les affaires de juin 1848 et qui se plaint que la *Voix du Peuple* est le seul journal

républicain qui n'ait pas voulu annoncer sa brochure, la *Ménippée nouvelle*, satire sociale, et son arrestation. Junius ou Duhamel est très-connu d'*Arsène Meunier*.

Depuis cinq ou six jours je n'ai pas d'épreuves.

Ch. Edmond viendra-t-il me voir bientôt?

Paris, 27 février 1850.

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, j'écris des lettres, parce que je suis incapable de faire autre chose. Tout me dégoûte et m'ennuie, philosophie, littérature, économie politique et histoire. Je hais surtout les questions d'actualité; et, quant à celles auxquelles j'ai moi-même touché, je ne puis plus en entendre parler ; je me fais horreur. *Parler* toujours, *écrire* toujours; quelle pitié, quand il y a tant A FAIRE !

Posez donc la question électorale en ces termes :

Le pays ou l'étranger !

La nation ou la coalition.

L'inviolabilité du territoire ou l'invasion, car c'est là que nous en sommes.

Le gouvernement a tout fait pour attirer l'étranger chez nous ; il lui a prodigué les encouragements, les invitations, les gages de bon accueil. Le général Baraguey-d'Hilliers, c'est l'escorte d'honneur des Russes prenant la route de Paris.

Les cris de la Réaction contre le Socialisme rappellent les *vivat* des 1814 et 1815 aux *alliés!*

Sonnez donc le tocsin ; mettez habilement le pouvoir

en suspicion, rappelez les souvenirs de 92, la trahison de Louis XVI, les intrigues de l'émigration. Relisez le *Moniteur*, les mémoires du temps, l'histoire parlementaire de Buchez; citez les discours; faites avec l'histoire ancienne la leçon au peuple de 1850.

Point de relâche que la démocratie, unie comme un seul homme, ne soit sur pied.

Ne songez plus à faire prévaloir pour le moment nos principes. Nous n'avons avec nous qu'une minorité infime. Il faut que le peuple français se donne le plaisir d'un essai de communisme dictatorial; il n'arrivera à la synthèse que par l'antithèse. Si nous avons obtenu un grand avantage, en faisant accepter l'idée fusionniste, le Luxembourg et le jacobinisme en recueillent les fruits en faisant accepter pour candidat *Vidal* et *De Flotte;* Carnot lui-même n'est qu'une excitation nouvelle donnée au jacobinisme. Acceptons tout cela sans nous en préoccuper; portons la polémique sur la question étrangère; éveillons le peuple endormi; appelons les Jacques; ressuscitons les milices citoyennes et les corps francs.

Nous reviendrons à la charge avec nos idées mutuellistes, quand le peuple sera soûl de communauté et de fraternité; une fois tranquille du côté de l'étranger, il n'y en aura pas pour longtemps.

Quand viendrez-vous me voir? Venez demain, jeudi; je ne fais rien, je bois, je mange, je dors ou je flâne. J'aurais besoin d'avoir une armée à conduire pour occuper mon activité; mais je voudrais n'avoir rien à écrire du tout, à l'exception de mes bulletins.

Oh! quelle faute j'ai commise de me faire mettre en prison pour cet animal de l'Élysée!...

Nous ne pouvons pas tabler sur l'hypothèse d'un

statu quo de deux ans; de quelque façon que la chose arrive, il y aura un craquement général avant 1852. Coup d'État de l'Élysée, invasion des Austro-Russes ou toute autre cause; vous verrez la France sur pied avant cette époque. Or, dans l'état des esprits et avec la mollesse bourgeoise, c'est le jacobinisme, c'est le communisme.

Ne cherchons pas les idées organiques; de la négation seulement; nous ne pouvons sauver la liberté que par la négation.

Négation, c'est-à-dire abolition de tous les impôts; abolition de l'autorité centrale; souveraineté de la commune et du département; application du suffrage universel à tout; vous n'échapperez aux jacobins et aux communistes que par là.

La France, quand elle n'est pas juste-milieu, est montagnarde; quand elle ne baise pas au derrière d'un despote, elle se cache sous les jupes d'une Convention. Sauvons-la d'elle-même par la plus large application des principes : le peuple, le peuple, sans cesse et partout.

Mais surtout guerre à la réaction; à bas les Russes de la rue de Poitiers, les Autrichiens de l'Élysée, les Cosaques du *Constitutionnel*, les Pitt et les Cobourg de la rue Richelieu.

Il est temps de donner le branle-bas à la vieille civilisation : *Sonnez, cors et musettes.*

Venez me voir.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 28 février 1839.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, si votre article de ce matin : *Trahison*, n'est pas saisi, on ne vous aura pas fait justice. A mon avis, vous êtes dans le vrai; mais vous dites du premier coup le gros mot, sans préparation, sans pièces, sans preuves, quand tout le monde se tait et ne songe à mal. Vous avez là une belle occasion d'entamer une question qu'il faut suivre huit jours durant avec un *crescendo* formidable; au lieu de cela, vous faites un engueulement. Et vous tous qui, le 5 février au soir, me disiez tant que la rédaction était résolue de rester calme, mais franche et ferme!...

Hier soir la *Patrie* donne, par avance, le démenti à vos soupçons; ni le *National*, ni la *Presse*, ni le *Siècle* n'insèrent la lettre de Considerant; ce matin, tout le monde rapporte, presque sans y attacher d'importance, l'incident Mauguin; la *Voix du Peuple* seule jette le cri de TRAHISON. Encore une fois si vous n'êtes pas saisi, condamné, ruiné de l'aventure, il faut que M. Baroche vous veuille du bien!... Votre article est absurde de forme.

E. de Girardin s'embrouille de plus en plus sur la

question du suffrage universel. Il avoue que si on lui ôtait le *suffrage universel*, il aurait recours à l'insurrection ; mais il soutient que l'existence de la monarchie constitutionnelle n'est point incompatible avec l'exercice du suffrage. Quelle pauvreté ! Le suffrage universel peut, à chaque instant, réviser la Constitution ; il peut à chaque instant, et à plus forte raison, changer de dynastie; remplacer un roi par un président, etc. Or, la monarchie constitutionnelle, c'est l'hérédité du pouvoir exécutif, sans responsabilité, avec toutes sortes de prérogatives; c'est, en un mot, l'*aliénation du suffrage universel*. Dites-lui donc cela. Que cet homme est bête !

Je lis ce matin dans la *Presse* une lettre de Pyat et autres réfugiés en réponse aux calomnies du *Constitutionnel?* Pourquoi la *Voix du Peuple* ne donne-t-elle pas cette lettre? Cela eût beaucoup mieux valu qu'une citation du *Siècle* ou autre journal.

A propos des citations, il me semble que vous devriez prendre pour règle de n'en faire qu'autant qu'elles contiennent la révélation d'un fait important, ou qu'elles expriment une conformité d'idées remarquables avec les nôtres. Et toujours les citations doivent être autant que possible fort courtes. Mais faire des citations comme on coupe des faits divers, ou comme on rapporte les discours de l'Assemblée nationale, c'est contraire à l'intérêt bien entendu d'un journal. Nous n'existons pas pour faire de la publicité à nos confrères, mais pour en faire à nos idées.

Pendant un temps, cela a été très-bien, tant qu'il a fallu amener à nous le *Siècle*, la *Presse* et le *National;* dorénavant il convient d'être sobre.

Charles Edmond nous a raconté, à Jourdan et à moi, quelques particularités touchant les accointances de

L. B. avec la Russie qu'il serait curieux de faire passer avec adresse dans le journal; voyez un peu cela. Le *Siècle* reproduira et chauffera le scandale.

Tâchez, s'il vous plaît, de me faire savoir ce soir si vous êtes saisi ou non.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

29 février 1850.

A MM. DARIMON ET CHARLES EDMOND

Mes chers amis, vous êtes des enfants, pour ne pas dire des automates. Quand je vous indique une idée à suivre, vous la jetez dans votre journal comme un paquet d'orties. Si je dis que le Pouvoir est engagé dans une politique de trahison, vous vous mettez à crier, seuls dans la presse : *Trahison!* je vous recommande de réchauffer le patriotisme du peuple et d'éveiller la méfiance des masses, et vous faites une paraphrase à la crême fouettée sur une demande d'interpellation de Mauguin et une interruption de Jules Favre. Vous vous attirez des procès sans but, sans résultat, sans motif, sans cause. Et vous me dites que vous ne faites que suivre mes inspirations! Un tuyau d'orgue ne ferait ni moins ni plus.

Il faut racheter cette étourderie avec un peu d'habileté.

Insistez demain, mais froidement, sur l'imminence d'une guerre générale; résumez les motifs de crainte; que Charles Edmond y ajoute, en entrefilet, l'histoire du *Capitole* et des 50 millions de la Russie; rappelez les outrages de la réaction, l'aveu fait par un de ses or-

guerre sociale, et quand nous protestons hautement, solennellement, de notre esprit de paix, de notre désir de réconciliation, nous sommes dénoncés de nouveau comme des pestes sociales! C'est le pouvoir, c'est l'Assemblée qui repoussent la conciliation, qui entretiennent la guerre, qui soufflent la discorde! Le gouvernement en est venu a ne pouvoir vivre si les classes de citoyens se réconcilient; il appelle à grands cris la haine, la haine! On dit aux électeurs : Ces hommes qui parlent de réconciliation, vous leur avez refusé le travail; vous les avez emprisonnés, transportés, fusillés. Plus de repentir, plus de miséricorde! *Haine éternelle* au prolétariat! Après avoir laissé prêcher la Saint-Barthélemy des socialistes, on prêche soi-même la proscription! N'est-ce pas là, en vérité, ce que signifient ces cris contre le nom de De Flotte? Point de juges pour les prolétaires; point de droits, point de lois pour les hommes de peine, les nourriciers de la société!

Voilà ce que nous voyons, lisons, entendons depuis huit jours, et la presse ne fait pas feu des quatre membres! elle ne tonne pas contre cet exécrable machiavélisme! Nous sommes dévoués tous à l'extermination, à l'esclavage. Vit-on jamais rien de plus monstrueux?

Jadis, c'étaient les factions qui divisaient la société; c'étaient les sectes qui soufflaient la haine, l'intolérance, la guerre civile et sociale. Maintenant, c'est le pouvoir, c'est la justice même. M. Baroche et M. Rouher sont pour prêcher le fratricide, les auxiliaires de d'Hautpoul et Carlier! Pour couronner l'œuvre, la religion et l'impiété réunis, Thiers et Montalembert soufflent le feu, attisent l'incendie, crient de toutes leurs forces : Guerre! guerre! pendant que nous crions : *Charité et réconciliation!*

Voilà où nous en sommes! Et cela ne vous indigne pas! ne vous échauffe pas! Ah! chers amis, que vous me faites regretter l'éloquence de Lamartine et L. Blanc! Quelle homélie à faire sur ce monstrueux renversement des rôles!.....

Tout à vous. A demain.

P.-J. PROUDHON.

2 mars 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, revoyez, allongez mes notes sur Girardin; vous ne pouvez rien faire qui me soit plus agréable. (Corrigez une phrase équivoque : N'allez pas vous perdre POUR *la République*, comme..... etc.) POUR est là à double sens. J'ai voulu dire : Ne vous rendez point inutile à la République; ne soyez pas un homme en pure perte, et non pas : *mourez pour la République.*

De l'énergie, de la clarté, de la précision. Il faut que Girardin s'amende ou qu'il succombe. Au reste, l'article de ce matin de la *Presse* est en pleine contradiction avec l'article d'hier. Servez-vous de cela pour ramener l'homme. Mais soyez ferme.

Je serais heureux et très-flatté de voir M. Duras. J'aurais à lui communiquer, ainsi qu'à M. Jourdan, un projet de pétition relativement à l'Assemblée législative. Il s'agirait, aussitôt après les élections, de faire la contre-partie de la fameuse proposition Rateau, et de faire demander par toute la démocratie des départements la *démission* des représentants réactionnaires.

Il faudrait aussi s'occuper immédiatement de s'assurer quelques régiments à *Strasbourg*, à *Metz*, et dans les villes les plus républicaines. Cent républicains

bourgeois peuvent en huit jours embaucher un régiment. Or, le jour où un régiment chassera son colonel réactionnaire aux cris de : *Vive la République!* ce jour-là L. B. peut prendre ses passeports et les rois de l'Europe déguerpir. Entendez-vous.....?

Pour Dieu! si vous me voulez quelque bien, supprimez donc ces insultes à Carlier.

Le *sieur Carlier* par ci, le *sieur Carlier* par là, etc. Cela me fait tort, et d'ailleurs c'est absurde. Carlier est un fanatique d'ordre, complétement subalternisé, au demeurant assez bon diable. Marchez donc droit aux principes, aux idées, et laissez les instruments.

Votre thème est fait pour six mois. Récapitulez de temps en temps vos idées; rappelez la série des faits accomplis, et enfoncez le coin *démoc soc* dans la bourgeoisie timide et honnête, mais, quoiqu'on dise, patriote.

Agissons, en un mot, afin de ne rien laisser à réclamer aux jacobins.

Nous avons relevé le socialisme, noyé dans les barricades de juin 1848;

Nous avons fait les élections de septembre même année; nous avons forcé la Montagne à se prononcer;

Nous avons révélé à la révolution sa signification profonde;

Nous avons protesté contre toutes les fautes du parti;

Nous venons de faire l'*Union républicaine*, et par là de constituer et fonder la République;

Nous pouvons nous attribuer la meilleure part du progrès révolutionnaire.

Qu'auront à revendiquer les L. Blanc, les P. Leroux, les Delescluze?.....

Souvenez-vous de ce point : qu'on tue bien mieux ses adversaires en faisant le bien à leur place qu'en les proscrivant ou les réfutant.

Donc, en avant! en avant!

Brûlez toujours mes lettres, sauf à prendre bonne note. Donnez communication à Vasbenter pour sa correspondance.

J'ai besoin d'air; il me tarde de sortir d'ici.

Adieu.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 2 mars 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, je vous envoie sous ce pli un entrefilet à l'adresse d'E. de Girardin. Je crois utile de donner un coup de frein à ce néo-républicain indiscipliné et pas sûr. Tâchez, si vous n'avez vous-même déjà fait cette besogne, de réserver une place à cette note.

Votre journal de ce matin est parfait. La lettre de Ch. Rolland est merveilleuse d'à-propos.

A quand le discours de Vergniaud ?

Votre article est aussi bien conçu, bien posé et fermement écrit. Courage !

Il paraît, puisque vous n'en dites rien, que vous ne serez pas cités à bref délai. Dans le cas contraire, il faudrait prier J. Favre, qui a crié *trahison !* de venir adresser au jury les interpellations que la droite a refusé d'entendre. Au reste, vos arguments n'en auront que plus de force dans six semaines ; dans six semaines la question s'éclaircira.

Je joins à ma lettre un deuxième entrefilet en réponse au *Crédit*.

Adieu, envoyez-moi quelqu'un demain.

P.-J. PROUDHON.

4 mars 1850.

A M. A. DARIMON

Mon cher Darimon, ci-joint la note à l'adresse de Girardin. Vous jugerez s'il convient de la placer en premier-Paris ou en entrefilet. Cela dépend de la question électorale.

Ne serait-il pas à propos de mettre le peuple en garde contre une répression violente, à propos des pélerinages à la Bastille ? Il faut éviter toute bagarre pendant les élections; il vaut mieux que les citoyens portent des bulletins dans l'urne que des couronnes sur la tombe des morts.

Le *Siècle* fait une citation intéressante d'une brochure nouvelle sortie de l'Elysée, et dans laquelle on réclame avec impertinence la révision immédiate de la Constitution. Il sera bien, en faisant votre citation de la brochure de L. Rollin, des faire un rapprochement entre lui et L. Bonaparte. Le premier, protestant contre la dictature; le deuxième, demandant le pouvoir absolu. Faites en sorte que Girardin ne se fâche pas de ma dernière réplique, et revoyez-là avec soin.

Je ne vois rien d'intéressant à vous dire. Votre article de ce matin est très-bien; si on n'ouvre pas les

yeux, c'est qu'on ne veut pas. Voilà le gouvernement dans la plus mauvaise des positions. Il s'en tirera comme il pourra.

Pour dimanche matin, un dernier coup de fouet aux électeurs.

Le scrutin du 10 *mars est une manifestation du peuple français contre les intrigues de la réaction, les projets d'usurpation et les menaces de l'absolutisme.*

Adieu.

P.-J. PROUDHON.

A propos de la brochure élyséenne, j'oubliais de vous dire de faire à L. B. la proposition que voici ; puisque vous n'êtes satisfaits ni de la Constitution ni de l'Assemblée, appelez au peuple. Donnez votre démission, faites un programme politique, publiez votre plan de gouvernement, et le peuple votera. Dire cela avec adresse, insinuation, bonhomie, sans ironie, comme la seule solution possible.

7 mars 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je viens de lire la *Réforme* de ce matin 9. Faites-moi le plaisir de n'en rien citer, ni rien relever; je me charge moi-même de ce soin. Les hostilités sont dénoncées; je ne pense pas du reste que Malardier ni Léoutre disent que je suis vendu. Cette circonstance m'est donc on ne peut plus agréable. Ne gâtez point l'affaire. Cela, j'espère, se passera entre prisonniers.

Je n'ai relu que ce matin mon article d'hier; comment a-t-on pu me faire dire deux fois de suite *Bonnet* au lieu de *Bossuet*. Voilà de ces fautes qui vous cassent la dévotion. Je sais bien que mes lettres sont mal formées; mais enfin qu'est-ce que *Bonnet?* Faites-moi part, de temps en temps, des *desiderata* de ma polémique; priez Vasbenter, ou tout autre, de répondre à toutes les lettres, peu ou beaucoup; il ne faut rien laisser sans réponse.

A nous de ne pas nous susciter trop de réclamations.

A vous de cœur et aux amis.

P.-J. PROUDHON.

Ste-Pélagie, 8 mars 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je résume mes idées sur le sujet de notre conversation d'hier.

Vainqueurs dans la lutte électorale, nous devons nous proclamer bien haut le seul parti constitutionnel et légal, parti de la majorité, parti de l'ordre comme du progrès.

Nos adversaires ne sont que des usurpateurs, des hommes parvenus, à force d'intrigues, à tromper le Peuple et à s'emparer, pour le trahir, du gouvernement de la République.

Plus que jamais aussi nous devons nous unir, et contre nos ennemis, toujours coalisés contre nous et pactisant avec l'étranger; et surtout afin de ne pas diviser la République et s'éparpiller en mille sectes. Loin de là, le principe d'union républicaine, démocratique et socialiste, doit aller grandissant tous les jours par la discussion même des idées qui appartiennent aux diverses nuances. Liberté de discussion, c'est l'âme du progrès; mais union indissoluble sur le terrain de la République; c'est le seul moyen de vaincre nos ennemis et de nous préserver du despotisme des coteries.

Avertissez le Peuple à cet égard.

Si, contre tout espoir, nous étions battus, attribuer notre défaite à l'hostilité inqualifiable d'un gouvernement occupé uniquement de lutter contre son principe, le suffrage universel; rappeler les éliminations en masse; vingt-sept mille et plus de citoyens privés arbitrairement de leur droit; les gardes mobiles exclues, les émigrations, transportations en Algérie, les morts de misère et de choléra, etc.; déplorer l'aveuglement de cette partie de la bourgeoisie sur qui la calomnie a plus de prise que la raison; dire aussi la masse de fonctionnaires, de domestiques, de créatures vénales, masse flottante qui est toujours de l'avis du plus fort; montrer enfin que ce qui vote avec nous, c'est la partie indépendante, énergique de la population sur qui la persécution et la menace sont impuissants.

Ces choses sont bonnes aussi à dire en cas de succès; il ne faut pas craindre d'exagérer nos forces.

Quant aux résultats du vote, vous retrancher immédiatement (toujours dans l'hypothèse d'une défaite) sur l'impuissance, le néant philosophique, économique, gouvernemental et social du parti soi-disant conservateur. Les défier de rien produire, de rien faire, de rien fonder, de rien attaquer; prendre en un mot la position d'après le 13 juin. Vous êtes, à tort ou à raison, et en admettant que le suffrage universel, tronqué, falsifié par vous, n'ait pas menti, les plus forts, les maîtres. Agissez donc?

Appréciant alors les trois partis coalisés, montrer que le bonapartisme ou impérialisme n'est pas plus un parti qu'une tradition ou un système. L'Empereur n'eut jamais de système, ni politique, ni économique, ni en quoi que ce fût. Il n'avait que son ambition, son nbuiétude, qui le poussaient toujours en avant. Son

gouvernement, c'était l'école de peloton et de bataillon. Sa politique était celle du Lion : Néant.

Quant à l'orléanisme, la quasi-légitimité, de même que l'impérialisme était l'usurpation et la tyrannie, de même celle-là est la corruption et le vol. Ni tradition, ni doctrine, ni principe, ni système, un compromis équivoque entre la royauté et la démocratie, laissant la plus grande marge aux chevaliers d'industries politiques, et à l'exploitation de l'homme par l'homme, au privilége et au monopole.

La légitimité seule est le vrai parti contre-révolutionnaire. De même que nous avons nos principes, nos traditions et nos tendances révolutionnaires, de même elle a ses principes, ses traditions, ses tendances de contre-révolution. La légitimité repose sur un dogme, une foi; elle a un passé, une symbolique, une exégèse; elle tient à un système entier de philosophie et de religion. Tout ce qui est en dehors d'elle et qui n'est pas antagonique à elle, est hasard, fortune, usurpation, fraude, force brutale, dénué de raison d'être, de subsister et de vivre.

Je n'ai pas besoin de vous dire que toutes ces choses doivent être également dites, si le scrutin nous est favorable, mais avec de légères modifications. Arrangez tout cela et remettons-nous en train.

Si le progrès n'est pas une chimère, l'humanité vient à nous; si la société doit rester immuable et stationnaire comme l'Église, son symbole, il faut retourner à la légitimité. La légitimité seule est vraie et respectable.

Je vois par les journaux de ce matin que les élections s'annoncent pour nous favorables. Si nous sommes vainqueurs, et si la Montagne a du cœur, je lui fourni-

rai un moyen, sans coup férir, sans manifestation, sans pétitions, sans discours, d'arrêter net les réactionnaires et d'immobiliser le gouvernement. Il ne me faut pour cela qu'un homme hardi et intelligent. Je tiens *le moyen prêt*.

Sur toutes choses, faites donc cesser cet enfantillage de la Bastille. Il est donc écrit que rien ne se peut faire avec mesure et discrétion en France. N'énervez donc pas le peuple avec ces sensibleries démagogiques.

Dieu! cela m'ennuie et m'impatiente.

Salut.

P.-J. PROUDHON.

13 mars 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je vous envoie un premier-Paris que j'aurais autant aimé ajourner à demain ou après-demain. Le public est tout entier à la victoire électorale. Après le scrutin de Paris vient celui des départements; au milieu de toute cette joie, on n'a pas la tête à soi pour réfléchir sur mon projet de coercition parlementaire. Peut-être eût-il mieux valu renvoyer cela à dimanche; d'autant plus que mes idées ne sont pas assez mûries, pas assez éclatantes, pour saisir fortement l'esprit de nos représentants.

Quant à vous faire un *speech* sur les élections, ce n'est pas mon affaire. Je n'ai jamais réussi dans le lieu commun. Épargnez-moi cette corvée.

Salut à tous.

P.-J. PROUDHON.

17 mars 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, l'agitation des esprits doit suffire pendant huit jours encore à l'intérêt de votre journal.

Allez donc sur le *lieu commun*, et ne vous empressez pas trop de relancer les esprits, assez fatigués pour le quart d'heure. Pour le moment, il convient très-fort, ce me semble, que vous laissiez les journaux bourgeois, le *Siècle* surtout, prendre l'initiative. Ne vous empressez pas de vous manifester; cela ferait hurler la réaction et reculer nos timides alliés. Mettez-vous en serre-file, à l'arrière-garde; fermez la retraite, et poussez en avant. Laissez entendre que vous attendez, cette fois, une heureuse initiative de la presse républicaine-bourgeoise, et de la Montagne restaurée.

Mathey me raconte une petite trahison de J*** et M*** à votre endroit, au sujet des élections de Saône-et-Loire. Il faut faire travailler ces gaillards-là par la correspondance de Vasbenter et les autographies de Crétin. J*** est perdu de réputation dans la Haute-Garonne; M*** paraîtra incessamment à la tribune, et nous l'attendons là. Il paraît que vous lui avez communiqué ma proposition; à l'avenir tenez-vous sur la

réserve avec ce blagueur. Comme vous dites, il est urgent que je fasse ma rentrée; mais je la ferai sur le terrain des affaires et des hautes questions où nos bêtes de somme montagnardes ne nous suivront pas, tandis que le peuple comprendra, lui, je vous en réponds.

Nous traiterons de même communistes, phalanstériens, et tous autres petits sectaires qui se tiennent derrière nous comme un troupeau de chacals. Mais, pour y revenir, il faut un peu de calme, aussi bien chez nos adversaires que chez nos soldats.

Quant à la presse réactionnaire, réfutez, dénoncez, invectivez, avec toute l'âpreté et l'indignation dont vous êtes capables. Vous ne risquez rien du procureur de la République. Dans huit jours, il est probable que rien n'aura été fait, rien proposé, rien exprimé; alors, nous reprendrons l'initiative du mouvement.

Salut et fraternité.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. A la première occasion, vous ferez ressortir qu'aucun de nous n'est à l'Assemblée; que personne n'y représente ni l'impôt unique, ni le crédit gratuit, ni la liberté absolue, ni même l'identification définitive de la bourgeoisie et du prolétariat, au nom desquels se sont faites les élections du 10 mars; que tandis que la révolution se développe depuis deux ans par nos soins, elle n'a cessé de rencontrer chez les hommes de Louis Blanc, Cabet, P. Leroux, Fourier, Saint-Simon, comme chez les Montagnards, de perpétuels et d'ardents ennemis.

La Révolution est conduite par nous;

Les révolutionnaires nous rejettent.

Souvenez-vous, cependant, de ne pas trop attirer l'attention sur nous. Nous menons la révolution, c'est vrai; mais personne ne s'en doute; nous sommes toujours dans l'opinion les plus inconséquents des révolutionnaires et les plus conservateurs.

Mars 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, B*** vous porte ma réponse sur l'affaire de la *Réforme*. Il faut prendre garde de se montrer trop officieux et commencer par traiter d'administration à administration. Être très-loyal sur la fusion du service des abonnés, très-réservé sur la fusion des rédactions.

Mon délabrement d'estomac continue et me donne le dégoût du travail. J'ai lu différentes choses; la lecture ne me fatigue pas, j'ai la tête déjà pleine : je tiens mon P. Leroux et mon Louis Blanc; nous aurons raison partout. C'est partie gagnée; je ne crains rien, je suis sûr. Soutenez la retraite pendant que je suis au repos forcé. Peut-être demain vous donnerai-je un premier article. Marchons. C'est quand je n'ai rien qu'il faut venir causer politique avec moi.

Adieu.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, mars 1850.

A M. LE PRÉFET DE POLICE

Monsieur le préfet, j'arrive à la Conciergerie où, sur votre invitation, je me suis empressé de me rendre. Aussitôt arrivé, j'ai été installé dans la chambre que vous avez pris soin de me faire préparer, et dans laquelle il ne m'a pas été difficile de reconnaître les marques de votre bienveillance. Je commence par vous en remercier sincèrement, Monsieur le préfet. Certes, mon nouvel appartement me paraît infiniment préférable au n° 6, troisième étage, troisième cour, de Sainte-Pélagie; cependant, vous le dirai-je? il me semble que j'y serais beaucoup plus mal...

Permettez-moi, Monsieur le préfet, de vous en dire en quelques mots les raisons. Je ne voudrais pas vous faire penser de moi que ma tête tourne à tout vent; et je serais désespéré que vous crussiez que je dédaigne d'user de votre bonne volonté.

Depuis que j'ai eu le plaisir de vous voir, j'ai fait, pour ainsi dire, une reconnaissance de Sainte-Pélagie; j'ai pu apprécier ma situation au milieu de cette foule de braves gens, dont il me semble que je suis jusqu'à certain point responsable; et j'ai cru que comme j'ai

pu contribuer, par mes publications, à les conduire là où ils sont aujourd'hui, je leur devais, en partageant leur captivité, de leur donner tous les secours *spirituels* (pardonnez-moi l'expression), qui sont en mon pouvoir.

D'un autre côté, il s'est trouvé dans Sainte-Pélagie un digne citoyen, un homme de bonne compagnie, M. Pinel, le maire du douzième arrondissement, qui m'a fait offrir l'hospitalité dans la chambre qu'il occupe et dont une moitié satisferait pour le moment tous mes désirs.

Telle est donc ma situation, Monsieur le préfet. A Sainte-Pélagie, entouré d'amis, ayant pour ainsi dire à soigner, moraliser, instruire un petit troupeau, et pour ce qui regarde le matériel de la vie, logé bientôt dans cette partie de la prison qui a vue sur tout Paris, qui reçoit le meilleur air de tout le pays, que puis-je souhaiter de plus? Il me semble que mon bien-être et mon devoir se trouveraient ici d'accord, et que l'administration aurait également ses sûretés.

C'est dans ces sentiments, Monsieur le préfet, que je me suis rendu à la Conciergerie; n'apportant rien de mon petit bagage, et comptant seulement vous présenter ma profonde reconnaissance.

Je rentrerai donc, quand il vous plaira, Monsieur le préfet, à Sainte-Pélagie.

Je suis en attendant votre réponse.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 18 mars 1850.

A M. B*** FILS, DE LA FERTÉ-BERNARD

Monsieur, si j'avais l'honneur de vous connaître, si je pouvais prendre vos paroles au sérieux et ajouter foi à la sincérité de votre demande, voici ce que je me permettrais de vous répondre :

Vous n'avez pas dix-sept ans, dites-vous; vous voulez adopter une opinion et suivre un parti politique, et, à cette fin, vous me demandez des conseils.

Eh bien ! Monsieur, je veux bien vous avertir que vous ne devez point attendre de ma part une pareille complaisance; je ferai plus, je vous ferai connaître mes motifs.

Il ne vous appartient pas, jeune homme, de vous lancer dans la politique et d'embrasser une opinion, surtout si elle est contraire à celle de vos parents; vous n'avez point l'âge auquel il soit permis à un fils de famille de suivre ses inclinations, et, bien loin que vous puissiez invoquer en votre faveur la précocité de votre jeune expérience, votre lettre me prouve précisément que vous ne savez point ce que sont nos hommes d'État, et que les meilleurs écrivains sont ceux qui se sont plongés le plus longtemps dans les choses sérieuses avant de saisir la plume.

Que ces réalités soient de la physique, de l'histoire, des mathématiques, de l'industrie, du commerce ou de la pratique, peu m'importe; la politique n'est que le vêtement plus ou moins agréable et juste dont on revêt les idées positives, fournies par le travail intellectuel et moral; et vous, qui êtes jeune, vous qui entrez dans la vie, vous qui n'avez encore rien fait, vous voulez, en débutant, vous lancer dans un parti? Et c'est à moi que vous vous adressez pour vous servir de conseil? Mais sachez donc, Monsieur, qu'avant d'être journaliste, j'ai été quinze ans imprimeur et seize ans commis, et que je me trouve encore, par l'insuffisance de ma carrière industrielle, fort au-dessous de ma tâche.

Quant à mes opinions politiques, que vous prétendez être celles de Robespierre et de Ledru-Rollin, je n'ai là-dessus qu'une chose à vous dire, c'est que je suis l'antipode de Robespierre, et que j'ai maintes fois combattu les tendances de Ledru-Rollin, ou plutôt des hommes de son parti; vous voyez donc bien qu'il vous faut encore réfléchir bien longtemps, avant de pouvoir exprimer, sur ces matières délicates, un jugement consciencieux et motivé.

Je ne veux donc point vous donner de conseils, parce que, outre que vous n'avez point l'âge ni l'expérience nécessaires à la politique, dans le cas où mes conseils ne seraient pas d'accord avec les vues et les sentiments de Monsieur votre père sur votre personne, je pourrais, sans le vouloir, me rendre coupable d'une séduction de mineur et d'un véritable attentat contre les lois de la famille et de l'autorité paternelle.

Je termine en pensant que votre lettre n'est qu'une mystification à mon adresse; dans ce cas, Monsieur, la moindre réparation que vous me devez est de prendre

constances si douloureuses, ne deviennent pas deux types de vertu féminine, il ne faut se fier à rien; tout est mensonge sur la terre, et la famille comme l'amour n'est qu'un mot.

Duchêne vient de m'écrire une lettre pleine de chagrins et de découragement. Lui, si gai, si insouciant, semble s'affaisser, s'abandonner, et pourquoi ? pour quelques grossièretés de votre geôlier ! Soutenez-le, je vous prie, si vous n'êtes point vous-même trop exaspéré, si vous avez su conserver votre sang-froid. Certes, nous étions trop heureux tous avec M. Lalou; pour l'honneur de la République, cela ne pouvait durer ! Le gouvernement prend la prison au sérieux autant que nous prenons nous-mêmes la Révolution. C'est être judicieux et conséquent. Rira bien qui rira le dernier. Mais pensez-vous que nous trouvions des geôliers démocrates dignes de succéder à M. Merand ?...

Que fait Bonnard ? a-t-il reçu ma réponse à sa consultation ?

Que fait Léoutre ? se fait-il assurer contre l'apoplexie et les coups de sang ?

Pourquoi vous a-t-on enlevé si brutalement Malardier ? Je ne puis m'expliquer que la police ait traité ce pauvre maître d'école en conspirateur.

Tout à vous, mon cher Nicolle, donnez-moi de vos nouvelles et ménagez votre santé.

P.-J. Proudhon.

P.-S. Obligez-moi de remettre la lettre ci-jointe à M. Duchêne.

Conciergerie, 25 mars 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, d'après ce que je vous disais l'autre jour, il sera bien que tout en dirigeant la rédaction dans le sens des principes généraux de mon article, vous teniez toujours la polémique vive et ferme, l'épée aux reins du pouvoir; et que vous vous absteniez vous-même de toute attaque aux Montagnards et autres. S'il convient que l'un de nous dise de temps en temps de bonnes vérités, il faut que la compagnie conserve l'union.

Je compte vous remettre mon second article mercredi soir, pour jeudi matin. Faites-moi savoir demain dans quel sens je devrai modifier ou réparer l'effet du premier.

Jourdan, que j'ai vu aujourd'hui même, m'a dit qu'il parlerait à Crémieux pour mon procès. Faites part de cela à Laugrand, afin qu'il en prévienne Madier-Montjau. Nous réunirions de la sorte, dans notre défense, un membre de la Montagne et un de la gauche, conformément à l'esprit du 10 mars.

Le même ami demande, de la part de M. Parée, la liste de nos jurés, pour les voir et solliciter au nom des intérêts bourgeois. Obligez-moi de faire chercher

cette liste, avec les adresses, et de l'envoyer de suite au bureau du *Siècle*. Ces Messieurs comprennent que ce procès gagné serait pour tout le parti d'une haute importance.

Vous avez omis, dans votre critique de la loi du timbre, de faire ressortir qu'une conséquence de cette loi devrait être de relever les départements du Rhône, de la Loire, etc., des effets de l'état de siége, au moins en ce qui concerne les journaux; il serait par trop criant qu'après nous avoir *cautionnés* et timbrés, on nous empêchât encore de paraître.

Le succès de votre tactique avec les journaux de la légitimité me fait grand plaisir. Faites-leur bien sentir qu'en entrant dans une coalition avec des hommes révolutionnaires, ils se sont deshonorés et perdus. On parle d'alliance monstrueuse entre le *Siècle* et la *Voix du Peuple*. Mais le *Siècle* et la *Voix du Peuple* sont tous deux de famille révolutionnaire; ce qui n'est pas vrai de MM. Thiers, Molé, Berryer et La Rochejaquelein. Le parti légitimiste pourrait peut-être revenir un instant sur la scène; s'il se fût tenu à l'écart et eût dit à la Bourgeoisie voltairienne, au Prolétariat socialiste : Débrouillez-vous ensemble! vous, libéraux, comédiens de quinze ans, vous n'êtes que des socialistes déguisés; vous, bonapartistes, vous êtes de la race des usurpateurs; vous, orléanistes, vous êtes des matérialistes de l'*Encyclopédie*. Les socialistes sont vos enfants légitimes. Il n'y a rien de commun entre vous et nous...

Adieu! bonjour aux amis et à Duchêne si, comme me l'assurait hier M. Jennesson, il a obtenu sa permission de sortie. M. Carlier a été émerveillé de son épître.

Tout à vous,

P.-J. PROUDHON.

Paris, 29 mars 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, inclus un petit mot de M. Suchet, pour l'échange de votre journal avec le *Démocrate du Var*. M. Suchet écrit au *Démocrate du Var* de temps en temps pour lui expliquer notre politique.

Sur la loi de la presse, voici, en résumant vos dernières considérations, ce qu'il faudrait faire ressortir encore.

1. Puisqu'on fait une loi contre la presse, on a donc l'intention de lever l'interdit qui pèse sur les départements du Rhône, de la Loire, etc. Il est absurde, révoltant, de cumuler les bénéfices du timbre et du cautionnement avec ceux de l'état de siége.

2. La réserve faite des départements du Rhône, de la Seine, de *Seine-et-Oise*, *Seine-et-Marne*, qui paieront 4 centimes au lieu de 2, a pour but, en ce qui concerne le département de la *Seine*, d'empêcher le rayonnement de la pensée centrale ; en ce qui concerne le département du *Rhône*, d'empêcher que le foyer démocratique ne se transporte de Paris à Lyon et ne change la capitale révolutionnaire ; en ce qui concerne les départements de *Seine-et-Oise* et *Seine-et-Marne*, d'empêcher que les journaux parisiens ne s'impriment aux portes de Paris.

Ainsi l'idée mourra sur place dans son germe, comme le grain sur la pierre ou dans les épines, faute de foyer et de circulation. Le socialisme ne sera plus, comme autrefois les œuvres de Voltaire, que du libertinage à l'usage des villes; le peuple sera soigneusement entretenu dans les doctrines des ignorantins et des jésuites. Rigoureusement, on n'empêche personne de publier ses opinions, on les taxe.

3. Vous savez l'iniquité qui regarde les journaux : 4 centimes, quelle que soit la dimension. On allègue pour cause cette considération dérisoire, qu'on ne veut point empêcher les petits journaux de grandir leur format! On devrait bien leur donner aussi la faculté de multiplier leurs annonces!...

Mais pourquoi, tandis que le timbre est uniforme pour les journaux, est-il proportionnel pour les brochures?

Une brochure ne paie pas 4 centimes par feuille quel que soit le format, elle paie 4 centimes par feuille de 30 décimètres carrés; au delà de cette dimension, elle paie 1 centime de plus par chaque 7 décimètres 1/2 carrés. Ainsi, quand le format de la feuille sera de 60 décimètres carrés, ce qui est juste la dimension du *Constitutionnel*, elle paiera 8 centimes; ainsi, la faculté d'agrandir le format n'existe pas pour elle, et cependant elle n'a point d'annonces.

4. Voici maintenant les conséquences de cette taxe, pour ce qui regarde seulement les intérêts commerciaux.

La feuille de 30 décimètres carrés, plus 7 décimètres 1/2 carrés, soit environ 38 décimètres, est exactement celle du format in-18 dit *Charpentier*, dans lequel se publient toutes les éditions à bon marché, notamment

les œuvres du citoyen Proudhon. Chaque feuille coûtera donc un sou de timbre.

10 feuilles de ce format forment 360 pages qui, imprimées en 9, contiennent la matière d'un fort volume in-8°. Il n'y a presque pas de brochure ou d'écrit populaire de cette dimension. Elles sont toutes de 200 à 250 pages, 300 au plus, d'où il suit qu'une brochure moyenne de 250 pages coûtera 35 centimes de timbre, plus qu'elle ne coûte à l'éditeur d'impression, papier, brochage, en un mot tous frais compris! Vous savez par vous-même que la *Voix du Peuple*, qui n'a pas 38 décimètres carrés, il est vrai, mais qui compense bien cette différence par ses frais de rédaction, administration, etc., revient à moins de 3 centimes.

Sur une édition à 3,000 exemplaires coûtant 750 francs rendue en magasin, le libraire aura donc à payer au fisc, avant de pouvoir étaler l'ouvrage dans son magasin, une somme de 1,050 francs qu'il lui faudra trouver comptant, car l'imprimeur, le papetier accordent crédit à six mois et un an, le fisc ne fait grâce de 24 heures.

Pour peu qu'un libraire ait en magasin pour 10,000 francs de marchandise, il aura à payer 15,000 francs à l'État.

Les brochures qui se vendaient 15 sous se vendront alors 1 fr. 50, car il y a d'abord le timbre à recouvrer, puis les risques de l'avance, puis, par une conséquence nécessaire, la diminution du débit.

C'est un coup funeste porté à la librairie, à l'imprimerie, à la papeterie et à toutes les petites industries qui en dépendent!

Concurrence encouragée chez nos voisins les Belges, qui profiteront de ces lois pour imprimer tout ce que

la librairie française repoussera : contrebande organisée à l'intérieur, répression, procès, saisies, préventions, condamnations, etc.

5. Autre machiavélisme.

Sont sujettes au timbre toutes les publications traitant de *politique* et d'*économie sociale*. Or, qu'est-ce qui n'est pas politique, depuis l'Évangile jusqu'au barême? Qu'est-ce qui n'est pas économie sociale? Ces déterminations offrent aujourd'hui une telle latitude, qu'on est sûr d'y faire passer tout ce qu'on voudra, et qu'aucun éditeur n'osera prendre sur lui d'éditer un livre avant d'avoir consulté le procureur de la République. C'est donc la *censure* qu'on rétablit sous forme de timbre!...

Or, comme le censeur est maître de qualifier de *politique* et d'*économique* tout livre qui lui déplaît, il l'est aussi de qualifier de simplement *moral* ou *religieux* ce qui lui plaît; en conséquence, les petits livres de la rue de Poitiers sont sûrs de passer *franco*, tandis que les livres socialistes seront taxés. Que dites-vous de cela? On s'est soulevé en juillet 1830 pour moins, à coup sûr.

En présentant ces réflexions, gardez-vous de laisser éclater votre colère, votre dépit. Pas de désespoir. Le peuple achète plus cher que cela le *Tableau de l'amour conjugal* et toutes les infamies que lui a fabriquées l'ancien libéralisme. Le socialisme passera, mais plus raffiné, plus concentré, plus fort, plus énergique; il gagnera en précision et évidence ce qu'il aura perdu en bavardage. Moquez-vous hardiment des faiseurs de loin, dites-leur bien qu'ils n'en sont qu'à *l'a, b, c*, de notre propagande, et que puisqu'il leur faut pour les convertir des miracles, nous leur en ferons voir.

Nous allons nous occuper d'éditions à plus bas prix

encore, malgré le timbre, d'ouvrages démonstratifs et catégoriques qui ne laisseront que cendre et solitude dans tous les esprits qu'ils auront atteints.

Nous imprimerons en tête de la *Voix du Peuple* et sur le frontispice de toutes nos brochures, l'invitation au lecteur de lire et faire lire jusqu'à extinction de la brochure. Nous enflammerons les esprits pour la propagande, comme autrefois chez les premiers chrétiens.

Occupons-nous surtout de résumer les points désormais acquis à la cause, et de faire paraître une brochure *timbrée* portant cet avis sacramentel : *Lisez et communiquez, malgré le timbre.*

J'attends avec impatience de savoir au juste si M. Crémieux consent à se charger de ma défense et si je puis lui écrire pour cet objet. Avez-vous vu Jourdan, du *Siècle?* Se remue-t-on? Il s'agit bien moins de moi, dont la situation ne changera guère par la perte d'un procès, que de la *Voix du Peuple* qui peut être tuée ou suspendue.

Quid?

A vous de cœur,

P.-J. PROUDHON.

P.-S. — Je viens de lire l'article du *Constitutionnel* sur l'affaire *La Rochejaquelein.* C'est un entortillage, un amphigouri incompréhensible. Cela outrage le bon sens, la bonne foi, la vérité. C'est pourtant avec cela qu'on gouverne la France! C'est là ce qui fait le génie des Thiers, des Molé, des Berryer, de toute cette séquelle pourrie de royalisme. A ces turpitudes, il n'y a pas de réponse sérieuse à faire. Je voudrais pouvoir condamner ces gens-là à 24 heures de pilori, le bâillon à la bouche.

Conciergerie, 2 avril 1850.

A M. LANGLOIS

Mon cher Langlois, j'ai reçu ce matin seulement votre dernière datée du 19 mars. Sans cela, j'y aurais répondu avant-hier, en même temps que j'écrivais à Pilhes...

La réaction redouble de fureur; ce qui nous tue et nous perd, c'est que, tout aveugle qu'elle est, elle connaît nos amis les montagnards et les communistes aussi bien que nous. Et comme elle ne voit le socialisme que là, elle songe à nous exterminer tous, avant que les rouges ne l'exterminent.

Du reste, je n'ai rien à vous apprendre sur les fautes du pouvoir et sur notre manœuvre; la *Voix du Peuple*, notamment mes deux articles signés, vous en ont plus révélé que je n'en ai pu dire. C'est l'anatomie de la Providence que nous faisons tous les jours. Mais rien n'y sert; les communistes, de peur de rien apprendre, ne lisent plus; la réaction se bouche les oreilles; les montagnards sont comme les idoles du psalmiste : *Aures habent, et non audient; os habent, et non loquentur.* Que devenir, que faire. Je me désespère.

Je ne sais plus ce que j'ai dit dans la *Voix du Peuple*

du 9 janvier, et je ne comprends pas ce qui vous embarrasse dans le projet de faire servir la Banque nationale aussi bien au crédit foncier qu'au crédit agricole et à l'escompte. Comment! vous savez qu'avec moins d'un milliard d'espèces, les deux tiers environ de ce qu'il en existe en France, on a, par le seul fait du roulement, élevé la dette financière à 12 milliards, soit 8 milliards, en déduisant les hypothèques légales; et vous vous étonnez qu'une Banque nationale ayant un lest d'un milliard, espèces et lingots, en caisse; une circulation, en billets, de 1,500 millions, on puisse, en quelques années, substituer aux usuriers ruraux et faire, par conséquent, à la propriété foncière un crédit de 12 milliards! En vérité, je ne vous comprends plus.

Est-la rentrée ou le remboursement qui vous embarrasse? — Mais vous savez bien qu'avec un système d'annuités, par dixième ou vingtième, on établit un mouvement d'entrée et de sortie parfaitement uniforme, en sorte que la Banque marche, avec la propriété foncière, du même pas qu'aujourd'hui avec le commerce. L'échéance est plus longue, voilà tout. Puis, au lieu de renouvellements, ce sont des annuités. Allons, mon cher, vous n'y êtes plus. En cherchant la définition de la justice, vous avez perdu pied et la tête vous manque.

Je ferai part de votre idée touchant Crocé-Spinelli.

Mais j'en reviens à mes moutons, nous travaillons pour des morts; *nos comimus surdis*. La Montagne, les rouges, les communistes n'y entendent goutte. Tout cela passe sur eux sans les toucher. Ils n'en savent pas plus aujourd'hui qu'au 24 février. La brutalité de ces gens-là est telle qu'elle me console presque des fureurs de la réaction.

Adieu, mon cher ami; espérez et prenez patience. Nous ne pouvons mourir, car nous avons l'intelligence; mais nous souffrirons encore. Conservons-nous pour nos frères, et appliquons-nous le mot de J.-C. aux apôtres : *Nos sumus sal terræ; quod si sal evanuerit, in quo salietur*. Nous sommes le sel de l'humanité. Or, si le sel s'évapore, avec quoi salera-t-on ?

Je vous embrasse de tout mon cœur. Je présume que vous êtes assez bien ensemble vous deux Pilhes, pour que ce que j'écris à l'un soit mis en participation avec l'autre; s'il en était autrement, c'est que vous ne m'aimeriez point.

Adieu.

P.-J. Proudhon.

Paris, 2 avril 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, demain, 3 courant, je vous enverrai pour paraître en premier-Paris, dans la *Voix du Peuple*, une proposition à l'Assemblée nationale, relativement au chemin de fer de Chalon à Avignon,

Cette proposition devra être en outre imprimée à part, sur papier in-4°, blanc et collé, au nombre de 750 exemplaires, pour les représentants du peuple.

La proposition aura au plus 3 pages in-4° d'étendue; c'est donc une demi-feuille in-4°.

Prévenez Vasbenter et Mathey, afin que le tirage soit fait, les imprimés rognés et déposés au bureau de distribution de l'Assemblée avant 10 heures du matin, jeudi 4.

Je compte vous envoyer demain mon manuscrit vers deux ou trois heures après midi, peut-être plus tôt.

Il faut soigner cette affaire. Je vais mettre l'Assemblée et le gouvernement dans un pétrin inextricable, en leur offrant d'économiser 200 millions capital; et au pays, 20 millions par an; et, comme ma proposition sera rejetée, en leur prouvant que ce qu'ils cherchent, c'est le gaspillage et la dilapidation des deniers publics.

Vous aurez beau faire alors de crier *au voleur*!

Je compte que le *Siècle* reproduira ma proposition.

Tenez-vous donc prêts.

Langlois me suggère un nom pour notre nouveau candidat : C'est *Crocé-Spinelli*. Pourquoi pas? Crocé-Spinelli, gros boutiquier, bourgeois, républicain, socialiste. Ce serait encore du nouveau.

J'ai trouvé que Duras s'effrayait beaucoup trop de la candidature Goudchaux, qui, à coup sûr, serait mieux accueillie de la bourgeoisie que Girardin, et probablement aussi du peuple.

Goudchaux dira, quand on le voudra, qu'il est pour le crédit (escompte) gratuit, l'impôt unique (ou réformé), et qu'il montera sur les barricades si la République est attaquée.

Assurez-vous, par tous les moyens, si les ouvriers sont disposés à voter pour Girardin ; car, s'ils préfèrent s'abstenir, pas de rémission, éliminez Girardin.

La lettre d'Anselme Pétetin, qui a paru ce matin dans la *Presse*, n'est pas faite pour rassurer les esprits. C'est une guerre sourde qui se déclare contre le parti républicain. A. Pétetin est un des plus mauvais coucheurs qu'il y ait au monde. J'en ai pour garant son ami le plus intime.

Alerte donc; et délivrez-nous, une bonne fois, des tartines Robin et Collavru. Bons garçons, excellents cœurs, mais phrasiers à vomir.

Gardez cela pour votre supplément, mais jamais en premier Paris.

Je vous souhaite le bonsoir, et je compte positivement sur votre diligence.

Tout à vous.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 9 avril 1850.

A M. PIÉGARD

Mon cher beau-père, je vous prie de faire savoir immédiatement à M. Berryer que votre demande a été toute spontanée et officieuse, mais que la rédaction de la *Voix du Peuple*, intéressée au procès, a jugé que l'assistance d'un pareil défenseur, si elle pouvait sauver l'accusé, ferait périr le journal; qu'en conséquence, on vous prie de présenter à M. Berryer vos remercîments et, au besoin, vos excuses.

Tout à vous.

P.-J. PROUDHON.

10 avril 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, quelques réflexions encore sur la discussion du chemin de fer de Paris à Avignon.

Après l'exemple que fournît ma proposition, il vous est facile de concevoir comment vous pouvez résoudre la plus grande partie des questions de commerce et de débouché, sans créer de monopole ni détruire la concurrence.

L'État est le représentant de la collectivité abstraite des consommateurs.

Il traite en leur nom et à leur compte.

Comme il ne doit point aller jusqu'à l'absorption totale d'aucune industrie dans une compagnie privilégiée, il limite l'intérêt, la prime ou la subvention, comme il vous plaira, de manière à laisser de la marge aux concurrents ; ou bien, ce qui revient au même, il limiterait le matériel employé par cette compagnie.

Ainsi, l'État pourrait, avec une prime modique ou un intérêt garanti, faire boire aux ouvriers à Paris le vin de Bourgogne et de l'Hérault, à 40 ou 45 cen-

times le litre, *vendu au détail*. Il lui suffirait pour cela de commanditer, encourager, indemniser, etc., une compagnie œnophile, qui, sûre d'un petit intérêt, ferait le reste. Les marchands de vin libres n'en feraient pas moins d'affaires; seulement le commerce de détail des vins aurait un régulateur.

C'est ainsi qu'à Besançon, les habitants ont établi une boucherie en commandite. Cette boucherie n'ôte point la clientèle aux bouchers intelligents et probes; elle régularise le prix et garantit la population du monopole.

Après le vin et la viande, après les transports, il y aurait les houilles, les bois de chauffage et construction, les ateliers de métallurgie, et généralement toutes les grandes industries.

Vous voyez comme tout cela est cousin germain de la *Banque du Peuple*.

Dites-bien à Charles Edmond que l'entreprise du chemin de fer de Châlons à Avignon est le premier et le principal fort détaché de la féodalité mercantile nouvelle; que cette entreprise est le pendant de celle des fortifications de Paris, et sera pour le peuple tout aussi désastreuse, pour la liberté tout aussi funeste; que de même que l'abondance des subsistances est l'agent le plus énergique de la population, de même l'agiotage, les spéculations aléatoires, les entreprises au moyen desquelles on organise la cherté des produits sont la guillotine du peuple; qu'avec le transport à 14 et 18 cent. par tonne et kilomètre, on aura bientôt le pain à 30 centimes le demi-kilogramme, et le vin à 1 franc la bouteille; que c'est là le secret des pratiques malthusiennes, et qu'il y a au fond de la concession du chemin de fer d'Avignon la pensée secrète de ramener la popu-

lation de la France à ce qu'elle était avant 89, à vingt-cinq millions d'habitants.

Je joins à ma lettre quelques brochures qui me sont parvenues ce matin, et dont je n'ai pas besoin. Il y trouvera des renseignements en abondance et qui tous confirment les données sur lesquelles j'ai fait la proposition.

Il faut nous plonger un peu dans les questions d'affaire; apprendre à traduire en questions pratiques nos idées générales, comme je vous l'indique ici pour la navigation, les vins, les houilles, etc., et comme je l'avais entrepris pour la Banque. Je prie Chevé de s'y mettre avec ardeur; sans cela nous restons des songe-creux, nos idées n'ont ni corps ni âme.

En tirant parti de l'affaire du chemin d'Avignon, nous pouvons convaincre le pouvoir, les ministres, l'Assemblée de n'avoir pas plus de capacité que de bonne volonté; tripot d'agioteurs et de mangeurs de chair humaine!

Que Chevé étudie le projet de réforme hypothécaire qui, du reste, n'est rien en lui-même, car la procédure hypothécaire ce n'est pas encore le *crédit*. Nous aurons là-dessus à dire.

Plus je pense à Girardin, moins je trouve que sa candidature soit acceptable.

Dans des élections générales, comme je vous l'ai dit, rien de mieux; aujourd'hui, où il s'agit de personnifier une opinion opposée au gouvernement, ce n'est pas possible.

Girardin, qui tend visiblement à rester en dehors des partis, ne peut pas représenter la République, ou si vous aimez mieux, le parti républicain. C'est fort beau de s'affranchir de l'oppression des partis; mais le

fait est que tout est parti, que tout marche et procède par parti. Élire Girardin, ce serait absorber le parti républicain dans un homme, chose absurde.

A quel titre d'ailleurs Girardin représenterait-il la République? Il est jeune parmi nous; sa foi date d'hier; ses principes, il n'en a pas. Il ne tient à la République que comme il tenait à la Monarchie, par mesure d'ordre, par crainte de révolution. Cela ne peut nous suffire.

Qu'on se moque de la foi et des Constitutions politiques tant qu'on voudra, cela peut être philosophique et plaisant; mais le fait est que tout est gouverné par la politique et que l'histoire ne se meut que d'après les principes.

Enfin Girardin, calomnié je n'en doute pas, inspire des doutes sérieux, des répugnances invincibles. Ces doutes erronés dans leur cause, sont respectables dans leurs motifs; c'est à lui de les faire disparaître.

Ajoutons que dans une circonstance aussi grave, où il s'agit moins de l'homme que du sens de l'élection, moins de l'intelligence du candidat que de son caractère, Girardin ne peut aucunement nous aller. Ses illusions sur son influence à l'Assemblée sont par trop naïves; elles frisent le charlatanisme. On l'a vu à l'œuvre; il n'a rien fait, rien pu...

Personnalité exagérée, absence de principes, caractère inconsistant, toutes ces raisons doivent exclure irrémissiblement Girardin. Préparez-vous à lui faire entendre tout doucement ces choses-là. Car il faut les lui dire et les dire au public.

Faites-en part à Vasbenter, afin qu'il éclaire le comité.

Girardin persisterait-il à maintenir sa candidature

malgré le vœu du comité? Impossible. Qu'il le fasse, il est perdu.

Nous avons assez comme cela du gouvernement personnel. — Allèguera-t-il ses services? Et n'avons-nous rien fait? Cependant nous n'avons personne à l'Assemblée.

Adieu.

P.-J. PROUDHON.

13 avril 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, inclus la réplique à Girardin. Je vous laisse le soin de riposter à la *Démoc. pacif.* et à la *République*, qui prétendent que toute discussion de candidature hors du comité est inconvenante et inopportune.

Je vous charge du soin de rappeler que le vote sur la *transportation* en 1848 était un acte d'humanité, comme aussi d'atténuer les griefs à l'encontre de Dupont (de l'Eure). Les avis officieux ne vous manqueront pas pour cela. Hier Girardin pouvait inspirer des regrets; son article de ce matin lui nuit fort. Cet homme est un NIAIS; je vous l'ai dit il y a longtemps, et je le maintiens.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 14 avril 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, Mathey vient de m'apprendre le choix du Comité. J'étais bien sûr que Girardin ne passerait pas. Je m'attendais également que les *dém.-soc* ne manqueraient pas de faire une sottise. Il n'y avait qu'Eugène Sue à qui je ne pensasse point.

La faute est énorme ; la réaction ne manquera pas de l'exploiter. Il est impossible, d'autre part, que le *Siècle* s'y rallie ; quant au *National*, engagé comme nous, il sentira que l'élection est dirigée autant contre les *amis de la Constitution* que contre l'influence de la *Voix du Peuple*.

E. Sue, c'est le communisme et le fouriérisme, ni plus ni moins. Voilà le suffrage à deux degrés, voilà la vérité du suffrage par délégation. Deux sectes imperceptibles dominent une population de 1,360,000 âmes. Nous avons trop préjugé de la sagesse du Comité ; nous n'accepterons à l'avenir ni comités ni clubs.

Vous porterez le nom d'E. Sue en tête de la *Voix du Peuple*, sans commentaires, sans réclames.

Vous bannirez toutes annonces relatives à cette can-

didature, ainsi qu'aux élections. Puisque c'est contre nous que s'est produite tout à coup cette élection dépourvue de sens, je ne veux pas pousser la duperie jusqu'à l'appuyer ostensiblement ou la mauvaise foi jusqu'à la prôner. Notre devoir ainsi rempli, nous allons commencer une guerre sans pitié contre les sectes. Ah! nous avons bien le droit d'être un parti, nous autres, puisque les icariens sont un parti, les phalanstériens un parti, et M. Louis Blanc un autre parti.

Je ne serais point étonné que demain le *Siècle*, le *Crédit* et autres journaux, profitant de la faute du Comité, ne reprissent la candidature de Dupont (de l'Eure), qui, dans mon opinion, est à peu près assurée du succès. Je le souhaite pour sauver la situation, affermir la République et donner une leçon à nos sectaires.

S'ils osent le faire, ce n'est pas la *Voix du Peuple* qui les combattra ; seulement, nous ne parlerons pas pour eux ; nous resterons muets.

Apprêtez-vous à enregistrer le jugement des journaux *réacs* sur le travail du Comité; ils ne peuvent manquer de tirer à boulets rouges sur un parti d'incorrigibles qui repousse un DUPONT (de l'Eure)! Le rejet de ce candidat, après ce qui a été dit entre la *Presse* et nous à ce sujet, est trop significatif pour n'être pas exploité perfidement. Et vous, mon cher ami, comprenez-vous à présent combien j'avais raison de dire que l'homme n'était rien, que l'*idée* était tout? On ne veut pas de l'idée qu'exprimait Dupont ; on condamne toute cette politique ; on désavoue nos tendances et nos efforts. Est-ce clair ?

Attendons patiemment le scrutin : quel que soit le ré-

sultat, nous nous expliquerons après sur cette candidature. Reprenons vite notre liberté ; quittons la tête du *parti;* restons dehors ; ceux qui seront avec nous serons avec nous.

A l'heure qu'il est nous sommes libres ; nous n'avons plus charge de révolution. Le mouvement, que nous voulions pousser en avant et rendre général, se particularise et va de côté. Au diable l'espèce humaine ! A nous le fouet de l'ironie, à nous l'ironie sanglante sur les hommes et sur les choses ! Moquez-vous du tiers comme du quart; dites la vérité à tort et à travers; frappez, schlaguez, vous n'avez plus d'autre rôle. Que la Montagne agisse à sa guise ; que les communistes fassent leurs évolutions de clubs; que les fouriéristes annoncent leurs formules : c'est la comédie humaine. Nous rirons à mort jusque sous la guillotine. Point de quartier ! On n'est fort, on n'est amusant, que quand on est libre : le Conclave du 13 avril nous a débarrassés de nos liens. Nous ne serons rien ou nous serons tout, et en avant !

C'est ainsi que nous allons nous poser, à partir du 28 mars ; dès demain commençons le feu tout doucement; bravez tous les cris ; moquez-vous des meneurs et allez de l'avant. Girardin dit *qu'il ne doit rien à la République*, et nous donc ! il me semble que nous sommes bien un peu ses créanciers. Plus d'initiative en rien, m'entendez-vous ; plus de conseils, si ce n'est des conseils de philanthropie ou des avis de pure science. De la critique partout; de la critique toujours, et à mort !

Hier d'Alton-Shée est venu me solliciter, m'influencer de la part de Girardin. C'est lui qui est cause du peu de verdeur de ma réplique. J'étais monté sur un tout autre diapason. D'Alton-Shée n'est plus à mes yeux

qu'un embrouilleur en qui un seul instant a suffi pour me faire perdre toute confiance. Il est venu me conter des blagues pitoyables ; il a dû voir à ma physionomie que j'étais visiblement contrarié ; je vous autorise, à l'occasion, à lui dire de se dispenser à l'avenir de prendre avec moi de pareils soucis.

Dans un moment aussi décisif, aller rejeter Dupont (de l'Eure), l'embauchement en masse de la bourgeoisie, et prendre E. Sue, le romancier phalanstérien, cela passe la permission d'être bête.

Pour moi, je vous le déclare, cette candidature, dont la malveillance secrète ne m'échappe pas, dont le machiavélisme de coupe-tête me crève les yeux, cette candidature me dégage. Ou je me voue au silence ou je me jette dans la critique universelle impitoyable.

Adieu. Bonjour aux amis. La période des aventures est commencée, nous irons loin. Je commence à ne pas croire une Restauration impossible.

Tout à vous,

P.-J. Proudhon.

Conciergerie, 15 avril 1850.

AUX RÉDACTEURS DE LA *VOIX DU PEUPLE*

Chers amis, bravo! voilà ce qui s'appelle travailler avec intelligence. Les antifusionnistes doivent vous comprendre, et rendre enfin justice à la *Voix du Peuple*. Quand on fait de la *fusion*, de l'*union*, de la *participation*, de l'*association*, il est toujours sous-entendu qu'on le fait à son profit et qu'on se réserve la plus grosse part. Cela est de règle en politique aussi bien que dans le commerce. Tout contrat de fusion, coalition ou union, est un traité d'exploitation, souvenez-vous-en; demandez d'ailleurs aux travailleurs des associations ouvrières!... Que ne peuvent tous les *démoc soc* entendre ceci : car je ne puis ni le publier ni l'avouer! De Flotte, *ex-transporté;* Vidal, secrétaire du *Luxembourg;* Carnot, l'homme qui voulait *décatholiciser* l'instruction primaire : à la bonne heure. La démoc. soc. en se fusionnant s'est fait la part du lion, et, ce qu'il y a de mieux, c'est que la *Presse*, le *National* et le *Siècle* sont forcés de consentir et même d'applaudir. Ne manquez pas de faire remarquer cela sous-main à tous les *Sablonnier* et les *Castille* du comité.

Mais ce pauvre Girardin! quelle déconvenue! quelle

piteuse mine! Il en était donc encore à croire aux *fusions* et aux *unions!* Il s'est imaginé que son socialisme (avoué) de quinze jours, son *droit au travail*, le feraient accepter d'emblée! Décidément il est naïf, Girardin!

Au reste j'ai à me reprocher moi-même d'avoir cru un instant à la possibilité de sa candidature. Je sentais quelque chose qui me disait qu'il n'en devait pas être; et c'est pourquoi je vous ai recommandé de le tenir serré; il me paraît, d'après le procès-verbal, que le conseil a été suivi. C'est sa faute, en vérité, s'il n'a pas réussi. On ne pouvait plus mal répondre sur le suffrage universel, la souscription de la rue de Poitiers, la candidature de Joinville, le crédit gratuit, l'appui donné à l'élection du 10 décembre. Tout cela a été misérable. Il s'est perdu faute d'audace. Il fallait, ce jour-là, avoir le courage de perdre encore 10,000 abonnés ou ne s'en pas mêler.

Toutefois, je regrette qu'en l'éliminant, ce qu'on ne pouvait manquer de faire, on l'ait amoindri. Girardin élu était une personnalité puissante; maintenant c'est un homme écrasé. Tâchez de le réconforter avec de bonnes paroles; dites-lui que c'est énorme pour lui d'avoir su faire prendre en considération sa candidature par 95 voix du comité, etc.; surtout surveillez-le...

J'ai reçu enfin la visite de mon beau-père; vous viendrez un peu plus tard; pour le moment, votre visite me serait inutile.

Ma lettre à Carlier a porté coup; je tiens mon homme. Je suis on ne peut mieux dans son estime; il est très-vrai qu'en me mettant au secret il m'a protégé contre F. Barrot. J'ai lieu d'espérer qu'on laissera tomber mon procès dans l'eau, et que même je retournerai à Sainte-

Pélagie. Voici le fond et la fin de tout cela. Carlier est en secret *légitimiste*. On l'a cru orléaniste, parce qu'après 1830 il avait repris des fonctions sous Gisquet; erreur. Il n'était que *rallié*. Or, le parti légitimiste tout entier ne me voit pas mal; je fais, pense-t-il, ses affaires, et contre L. B. et contre L. P. En un mot, je raisonne contre l'Empire, la démagogie, la quasi-légitimité, à peu près comme le vieux parti légitimiste, seulement ma conclusion est absurde. La bienveillance du parti pour moi se fait donc ressentir par l'influence de Carlier; ajoutez que, dans le fond du cœur, on se gaudit de mes attaques au Président. Loin de m'en vouloir, on s'en félicite; mais cela arrive si brusquement, si terriblement, qu'on en est plus gêné encore que réjouis; et puis il faut bien se donner une contenance en me poursuivant.

De tout ceci, il faut tirer la conséquence qu'il est infiniment peu probable qu'un coup d'État ait lieu dans le sens de l'Élysée. Le personnel du gouvernement est composé aux quatre-vingt-dix-neuf centièmes de légitimistes et d'orléanistes. Tous conspirent ensemble contre la République, mais en même temps les uns contre les autres, et contre L. B. Ainsi le général d'Hautpoul est pour Henri V; et F. Barrot pour L. P.; Fould, le juif, est pour les écus, sauf à accepter telle dynastie qu'il appartiendra, L. B. lui-même au besoin, On se querelle, on se donne des crocs-en-jambe tant qu'on le peut; on ne se réunit que quand la révolution fait un mouvement. Personne ne prend au sérieux ni les coups de tête de L. B., ni les travaux de l'Assemblée, ni les poursuites et persécutions faites aux socialistes et à la presse.

On les regarde comme une manière de tâtillonner le

pays. L. B., qu'il le veuille ou non, a pour pis-aller de quitter la Présidence avec une connétablie, principauté ou indemnité quelconque; tout ce qu'il fait, tantôt contre la majorité et les vieux partis, tantôt et plus souvent contre la République, n'est que marchandage, maquignonnage.

Il faut, mes chers amis, que nous manœuvrions tous d'après cela. Jusqu'à nouvel ordre je ne vois rien de mieux que de continuer comme nous avons commencé; que la *Voix du Peuple* se rende précieuse aux réactionnaires, en soulevant sans cesse la controverse entre les démocrates; tandis qu'elle semble accroître le gâchis, elle servira en réalité la révolution. Je prépare ma *troisième livraison* de la *Solution du problème social*, à ce point de vue; je vais mordre de plus belle P. Leroux, L. Blanc, et *tutti quanti*, en y mettant cependant un peu plus de dignité; car je suis censé faire un livre.

De votre côté, il faut, en harcelant la Montagne et les *statolâtres*, et présentant toujours l'amorce de la liberté aux bourgeois, donner le change à la réaction, en ne paraissant pas trop clairvoyant.

Criez toujours au *coup d'État;* démolissez poliment et constitutionnellement le Président; vous ne serez pas poursuivis. Prêchez le calme au peuple; d'abord, c'est nous assurer la victoire; en second lieu, c'est faire à la réaction légitimiste et orléaniste moins de peine peut-être qu'il ne semble. Voici pourquoi : La réaction est convaincue que le temps usera la République comme il a usé la quasi-légitimité et la république classique de Marrast et Cavaignac. C'est cette conviction qui leur fait croire, chaque fin de mois, que le moment est venu et qu'il ne faut plus qu'une occasion, un prétexte, pour déclarer officiellement ce qui leur paraît à eux cons-

taté en fait. Et les mécomptes qu'ils éprouvent, ils se les expliquent, par cette raison : *c'est trop tôt!* Ainsi le 29 janvier 1849 était trop tôt; le 13 juin était un moment mal choisi puisqu'on avait l'air de défendre la Constitution; le 4 février dernier, encore trop tôt. Ils laissent mûrir la poire, ils ne se doutent pas que ce sont les dents de la République qui s'allongent.

Entre temps, on s'occupe de la réconciliation des familles royales, et on pare du mieux qu'on peut aux difficultés de chaque jour, en attendant, comme le séducteur, l'heure du berger. Soyez donc renards avec les renards. Rendez Carlier de plus en plus précieux à la réaction et à l'Élysée, en le présentant comme l'âme damnée de L. B. et son pourvoyeur de coup d'État; à la réaction, dis-je, qui sera ravie de voir son jeu manqué; à l'Élysée, qui prendra la balle au bond. Quant au peuple, il n'y a pas de mal qu'il se dégoûte de plus en plus du Président. Que toute réconciliation soit impossible. Endormez la réaction en ne lui paraissant occupé que de l'Élysée; il lui importe que l'Élysée soit usé en même temps que la République; c'est faire ses affaires que de démolir le Président. Amenez-les cahin-caha jusqu'à 1852.

Attirez la bourgeoisie par une vive guerre aux ennemis de la liberté, aux sectaires et aux ambitieux gouvernementalistes. Enfin, éclairons le Peuple et ôtons-lui la pensée de toute tentative, à force de questions sociales; c'est le sauver dans le présent et l'avenir.

Vidal est le dernier mot de L. Blanc; je le connais de vieille date, c'est un compilateur sans invention et qui va jusqu'au plagiat.

Suivez ces indications générales, soignez le numéro du lundi, et résumez de temps en temps vos idées;

avec le temps nous *userons* tous les partis, la victoire sera à nous. Ne vous fiez à personne; ne faites connaître de vos plans que ce qu'il vous convient qu'on en sache; et quand vous voyez la démagogie ou la réaction trop avisée et trop ardente, retenez-les l'une et l'autre par un bon coup de frein, comme nous avons fait au 29 janvier et au 24 février, d'une part; et de l'autre en protestant avant le 13 juin contre la dictature; après le 13 juin, contre l'arrêt de Versailles; et enfin en attaquant sans pitié les utopistes. L'œuvre de fusion maintenant consommée doit vous donner du crédit pour plusieurs mois; il faut le faire valoir.

Je vais ouvrir la tranchée d'ici à quinze jours par ma troisième livraison.

Salut cordial.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 15 avril 1850.

A M. PAUL ROBERT

Monsieur, votre première lettre a eu le malheur de se perdre dans la confusion de mes paperasses, confusion augmentée encore par la fréquence de mes déménagements : c'est la seule cause qui m'ait empêché de vous répondre.

Il m'est bien douloureux de penser que je suis pour quelque chose dans le malheur qui vous frappe, moi qui jamais n'ambitionnai l'honneur de faire des disciples, et encore moins des martyrs.

Je suis certes profondément convaincu de ce que j'écris; je le dis peut-être de façon à entraîner bien des convictions à la suite de la mienne; mais le monde des idées est infini, et tout en rendant justice à la vérité d'une théorie, il est toujours possible à un homme d'esprit de l'étendre, de la transformer, et, par conséquent, de la faire sienne; c'est ainsi, du reste, que toutes les idées fortes acquièrent l'empire : les formules immuables sont les formules infécondes; elles seules produisent les sectes, mais elles passent avec les sectes.

Si l'ouvrage que vous m'annoncez, *la Vérité sur M. Proudhon*, est conçu dans cet esprit, je ne puis qu'y

applaudir et m'en féliciter; dans tout autre cas, je vous prierais de le garder en portefeuille.

J'ai la plus souveraine répugnance pour les panégyriques comme pour les diatribes que l'on fait de ou contre ma personne. Il me semble toujours, en les lisant, que j'assiste à l'autopsie de mon cadavre.

Je suis excédé d'affaires, d'ennuis, de travaux, de communications, de lectures; forcé, pour satisfaire à tout, de passer, outre la nuit, la plus grande partie de mes journées dans ma cellule ou au parloir. Je vais, pour me donner le plaisir de la respiration et du soleil, congédier la plupart de mes visiteurs. Obligez-moi donc, je vous en supplie, de parler de votre publication à M. Chevé, qui vous connaît déjà, et, si vous êtes dans l'intention de publier quelque chose, de vous recommander de ma part à MM. Garnier frères, au Palais-Royal. Je lirai avec plaisir votre brochure, pour peu qu'elle remplisse les conditions que je vous ai indiquées ci-dessus : la lecture d'un livre me coûte moins qu'une conversation d'une heure.

Agréez mes salutations amicales.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 16 avril 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, la polémique de M. de Girardin porte ses fruits. La société est à la merci des enragés de tous les partis.

Le raisonnement que vous prêtez à l'*Union* est juste et vrai; il sera bien que vous le fissiez ressortir, afin de montrer l'odieux de toute cette conduite d'intrigants rouges et d'intrigants blancs et de mettre en garde le public contre un conflit.

Protestez contre l'interprétation donnée à la candidature d'E. Sue; affirmez, ce qui est vrai, que le parti exalté du comité est celui qui, a donné à la suggestion de L. Blanc, quatre-vingts voix à J. Daniel, le soldat *pas fort;* et que la majorité modérée, partagée seulement par des considérations étrangères aux querelles de parti entre E. Sue et Dupont (de l'Eure), a fait prévaloir la pensée de conciliation en portant E. Sue à la candidature.

Terminez en invitant E. Sue à s'expliquer au plus vite, et au besoin envoyez chez lui.

Faites-lui savoir que nous désirons fort nous entendre avec lui; mais que, pour ne rien gâter, il ne

convient pas que nous paraissions trop bien ensemble.

Inclus un article sur Cabet; ce sont des réflexions sur une protestation de quelques icariens séparés de lui. En autre terme, c'est notre déclaration de guerre à tout le socialisme utopique.

Vous pouvez, si vos réflexions ne sont pas trop longues, et elles ne doivent pas l'être, donner place à mon article, qui expliquera suffisamment le sens donné par nous à la candidature d'E. Sue.

Soyez énergique contre l'*Union;* flétrissez ce machiavélisme infernal, digne pendant de celui de Girardin. Girardin et L. Blanc, voilà les auteurs du mal, qu'il faut sacrifier à la paix, si nous voulons ramener la bourgeoisie.

Chauffez ! chauffez ! D'après ce qui se passe, vous devez d'autant plus énergiquement défendre la candidature d'E. Sue, que j'attaque sans pitié Cabet.

Il faut que la bourgeoisie comprenne que la République n'est pas l'Icarie.

Entendez-vous, frappez fort !

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 10 avril 1849.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, vous avez eu tort de ne pas mêler le nom de L. Blanc à celui de Girardin dans vos réflexions de ce matin. Je vous répète qu'il faut faire une guerre à mort à tous ces flagorneurs de popularité. Que chacun s'y mette! Soyez tous calmes, convenables, mais sévères, explicites surtout, et laissez-moi les charger à fond de train.

Le *Siècle*, que je viens de lire, contient une proclamation qui est un vrai appel à la guerre civile. Protestez, protestez encore et toujours. Les uns offrent le combat, les autres voudraient l'accepter, mais n'osent encore ; que la *Voix du Peuple* les maudisse tous.

Citez les réflexions honnêtes du *Siècle*.

Tout le monde en ce moment, sauf les promoteurs de la candidature Leclerc et nous, manque de cœur et de loyauté.

Le comité *démoc soc* a fait, sans le vouloir, une déclaration de guerre : on y répond en croisant la baïonnette. C'est logique. Nous sommes fidèles à notre politique et à nos paroles : il sera bien difficile, cette fois, de nier que nous ne sommes pas d'honnêtes gens.

Nous y gagnons, nous; mais la République va en dérive. Alerte.

E. Sue ne s'explique pas : que ne restait-il pas à ses romans! Voilà bien les littérateurs, bavards, enfileurs de phrases, et bons à rien quand il faut agir et se montrer. C'est pitoyable.

Si dans quatre jours nous n'avons satisfaction sur tous les points, que E. Sue n'ait pas fait une, et même deux déclarations énergiques et catégoriques, et que la candidature de Leclerc soit maintenue, nous poserons l'*abstention générale*. Pas d'élection alors, ou bien Dupont (de l'Eure). Voyez le *Siècle* et préparez-le à ce revirement.

Ce soir, je vous envoie un article de huit pages, intitulé : République ou *communisme*, où la question sera posée carrément. L'insertion à tout prix.

Demain, une interpellation à Ledru-Rollin, que je veux absolument forcer de s'expliquer, sinon la guerre à lui comme aux autres.

Dans quatre jours, vous dis-je, nous aurons écrasé toutes les vipères et ramené tout le monde; faites ce que je vous dis et veillez au grain. Ne faites rien de grave sans m'avertir.

Si les communistes icariens protestent, envoyez-moi leur protestation.

Je me moque à l'heure qu'il est de l'élection. Dans le brouillamini qui se fait, elle ne signifie plus rien. C'est un instrument, une occasion, un prétexte pour nous d'enfoncer la coalition fouriériste, icarienne ou luxembourgeoise, comme je l'appelle.

Ne faiblissez pas un instant ou tout est perdu.

Faites dire à Duchêne de se mettre au travail et de serrer les côtes aux luxembourgeois, aux fouriéristes

et aux icariens. Ni pitié, ni merci, ni trève, jusqu'à ce que ces races-là soient exterminées, entendez-vous? Ce n'est pas seulement le tempérament qui vous parle en moi, c'est la réflexion.

Hurrah!

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, avril 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, l'*Ordre* de ce matin contient un premier-Paris invitant à la paix et à la concorde les hommes honnêtes et convaincus de tous les partis.

Ne pourriez-vous, en citant cet appel, demander à M. Chamballe si, et à quel titre, il nous exclut du nombre des hommes honnêtes et convaincus ; sur quoi il se fonde pour nous accuser de vouloir la perturbation du pays, quand nous ne demandons autre chose que le règne de la légalité et le respect de la Constitution ; s'il suppose, par hasard, que la trève ou l'armistice qu'il sollicite peut être conclue en dehors du parti démocratique et social, en un mot, pourquoi il nous refuse le droit et les prérogatives qui appartiennent à toute opinion consciencieuse, à toute opposition constitutionnelle.

Ce à quoi je voudrais en venir avec M. Chamballe, en qui je crois découvrir des dispositions au *statu quo* républicain, c'est de lui rendre tolérable au moins la manifestation de nos idées, sous toutes les conditions de respect de l'ordre et de maintien de la paix que l'on puisse exiger. En un mot, je voudrais faire avec lui ce

que nous avons fait avec le *Siècle*, lui laissant, du reste, la responsabilité de ses théories constitutionnelles.

Nous avons assez donné de preuves pour que nous ayons le droit de faire cet appel à sa conscience, et puisqu'il invoque le concours des bons citoyens contre les prétendances qui s'imposent, pourquoi repousserait-il celui des opinions qui ne s'imposent pas ?

Je m'en rapporte de cela à votre sagesse.

Vasbenter vous dira que Chevé sera remplacé par Marc, qui n'ira point à la *Réforme*. Ainsi un clou chasse l'autre.

Adieu.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 19 avril 1850.

A. M. ROBERT

Monsieur, je vous le répète, je suis épuisé, malade. Devant la rage inouïe des sectes qui dans ce moment conspirent contre la liberté républicaine, le seul socialisme possible, je me sens défaillir en même temps le cœur et l'esprit. J'ai besoin d'être laissé à moi-même; je ne reçois que de rares amis.

Voyez donc M. Chevé; parlez-lui de votre désir; il est plus à même que moi de vous répondre. Je vous préviens seulement que la *Voix du Peuple* faisant peu ou point de bénéfices, ne donnant que de maigres appointements à ses rédacteurs, ayant autant de monde qu'elle en peut payer, ne peut être pour vous qu'une faible ressource. Si pourtant vous désirez, comme vous dites, faire un noviciat et vous façonner à la vie de journaliste, je n'y vois aucune difficulté et serai même heureux de contribuer à vous être agréable. Mais pour cela il ne vous sert à rien de me voir; j'abandonne ces sortes de choses entièrement à la rédaction.

Je vous salue fraternellement.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 20 avril 1850.

AUX RÉDACTEURS DE LA *VOIX DU PEUPLE*

Chers amis, je pars pour Doullens, victime de la rage de nos ultra *démoc soc* encore plus que du ressentiment des réacteurs.

Toutefois, que rien dans votre feuille ne trahisse ce sentiment malheureusement trop fondé. La candidature de Dupont (de l'Eure) ne m'eût pas inspiré l'article d'hier; nos grands démocrates de Paris et de Londres ont mis le feu aux poudres, et je me sacrifie pour étouffer la mine. Puissé-je encore avoir réussi !

Ma femme vous communiquera les instructions que je lui donne.

Obligez-moi de lui rendre les petits services dont elle a besoin.

Quant à la *Voix du Peuple*, vous ne vous faites pas sans doute illusion sur son sort. C'est elle qu'on frappe en ma personne; c'est à son existence encore plus qu'à mon bien-être qu'on en veut.

Vous irez jusqu'au bout de vos ressources.

Tâchez de vivre à la façon de la *République*, en conservant notre esprit de liberté et nos traditions origi-

nales, et ne vous hâtant jamais de prendre aucune initiative.

L'initiative, c'est le martyre.

La vérité est un poignard qui tue celui qui la met au jour.

Ne vous engagez point dans le *déficit;* ce serait vous mettre tous à la misère inutilement. Je prévois qu'après mon départ, vous tomberez rapidement au-dessous de vos frais. Si cela arrive (ce que vous trouverez peut-être moyen d'empêcher), liquidez sur-le-champ. Plus tard la République nous indemnisera.

Au reste, vous recevrez incessamment à cet égard mes instructions.

Le socialisme communautaire nous pousse à la confusion.

La réaction égoïste et ignare étouffe de son mieux la lumière.

Nous restions pour éclairer ce chemin de l'enfer; on nous éteint.

J'ose dire que j'ai fait mon devoir; maintenant advienne que pourra.

Ne cessez de prêcher le calme au Peuple; pas d'autre politique. Plus il attendra, plus il gagnera. Quant à moi, il me paraît impossible qu'il se passe trois mois avant que la bourgeoisie parisienne me réclame, avant que nous ayons un ministère plus modéré; par conséquent avant que je sois rendu à ma prison de Sainte-Pélagie et peut-être à la liberté.

Ecrivez-moi tous les deux jours au moins; questions précises, renseignements exacts. Je répondrai comme je serai interrogé.

Suchet, ma femme ou mon frère, vous remettront une protestation contre le traitement dont je suis l'objet, si

je ne peux vous la glisser moi-même avant de partir. Faites-là paraître dans la *Voix du Peuple*.

Je vous écrirai incessamment; nous aviserons plus tard.

Adieu, courage, prudence, pas d'impatience.

La victoire est à nous.

Vive la République!

P.-J. PROUDHON.

Citadelle de Doullens, 24 avril 1850.

A M. CARLIER

Monsieur le Préfet, vous ne devez attribuer qu'à l'impossibilité où je me trouve d'écrire directement à qui que ce soit, excepté aux *autorités supérieures*, la liberté que je prends de vous adresser cette seconde lettre. Daignez prendre en bonne part l'ennui que je vous donne; c'est un des désagréments inséparables de la condition de prisonnier comme de celle de préfet de police.

Je suis toujours au séquestre. Pas de nouvelles de mes affaires et de ma famille; pas un mot, un regard, avec mes compagnons de captivité, dont plusieurs sont mes amis intimes et partagent de tous points ma façon de voir et mes sentiments. Ce régime cellulaire, qui viole en ma personne l'art. 12 du règlement, est-il tolérable? Ces oubliettes peuvent-elles durer?

Le directeur me dit à cela qu'il n'a pas d'ordres. En attendant, après m'avoir dûment fouillé, après m'avoir retenu tous les objets dont il a jugé l'introduction interdite, il me sépare; est-ce raisonner juste? Il me prive de la promenade; il préjuge donc ma culpabilité; il va au-devant des instructions du ministre! Est-ce régulier? Est-ce légal.

J'avais pris la liberté d'inclure dans ma première lettre, et d'adresser sous votre couvert, Monsieur le

Préfet, quelques instructions aux rédacteurs de la *Voix du Peuple*. Me permettrez-vous de vous demander encore, Monsieur le Préfet, si cette missive est parvenue à son adresse? Ces instructions m'ont paru telles que l'autorité pouvait les laisser passer ; du reste, et je le répète, elles ne sont que la confirmation d'une résolution antérieurement exprimée, et qui n'a plus à se dissimuler aujourd'hui, même devant la police. Croyez bien, Monsieur le Préfet, que je n'ai point voulu, par cette communication, capter immédiatement votre bienveillance; et que si j'eusse pensé que vous le prendriez pour une flagornerie de ma part, je l'aurais supprimée.

Je ne veux pas que mes collègues continuent une opposition et une polémique dont ils n'ont d'autre fruit à recueillir que d'être battus et dupes ; voilà tout.

Si, contre mon attente, vous jugiez nécessaire de supprimer l'envoi de ma lettre, il ne me resterait alors qu'à vous prier, Monsieur le Préfet, de me la retourner sous votre couvert ; cette correspondance n'ayant rien de clandestin, la loyauté de l'administration ne lui permet pas de la retenir.

Permettez-moi, en finissant, de vous rappeler encore, Monsieur le Préfet, que le but que vous vous proposiez en m'envoyant à Doullens, savoir de me rendre impossible toute polémique dans les journaux, est pleinement atteint, et que dès lors les rigueurs employées à mon égard sont de pur arbitraire et parfaitement inutiles. Ce ne serait que huit jours après l'événement, et par contrebande encore, qu'il me serait possible d'envoyer à la *Voix du Peuple* un article de circonstance; dans ces conditions, de tous les articles qui m'ont attiré l'animadversion du parquet, aucun n'eût été poursuivi (l'opportunité fait la criminalité). Trouve-t-on que je

suis encore trop près de la capitale? Qu'on m'envoie à Besançon, dans la citadelle, ou au fort de Joux, là où je ne serai plus l'objet de cette surveillance minutieuse et intolérable.

Je vous supplie donc, Monsieur le Préfet, de faire donner au plus tôt les ordres nécessaires pour que je puisse voir mes compagnons, jouir de la promenade, recevoir mes livres et mes papiers, et m'arranger pour l'étude. Ma bibliothèque, très-pauvre, se compose d'ouvrages de philosophie, théologie, économie politique, jurisprudence et quelques liasses de vieux journaux qui me servent de *pièces justificatives* suivant le besoin. En quittant Paris, j'avais empli mes poches des publications du jour; le directeur a cru devoir les saisir. A présent, tout cela est vieillerie; me permettrez-vous d'y prendre mes notes et d'examiner les caricatures?...

La vie que nous menons, Monsieur le Préfet, est bien ridicule, surtout quand on pense qu'avec un peu moins de partialité pour ceux que nous appelons les *réacs*, un peu plus de tolérance pour les *démoc-soc*, il serait possible, en moins de trois semaines, d'arranger un peu les choses et de faire ce qui vous plaît tant, de la stabilité et de l'ordre. Mais il en est de vous comme des sectes, vous ne voulez ni transaction, ni conciliation, ni fusion; vous voulez tout ou rien. *Être soi!* comme dit mon ami L. Blanc, c'est-à-dire soumettre ses adversaires ou les exterminer, voilà votre devise et votre politique.

Je me recommande encore une fois à votre bienveillance, Monsieur le Préfet, et vous prie d'agréer l'hommage de mon respect.

P.-J. PROUDHON.

Doullens, 26 avril 1850.

A MM. PILHES ET LANGLOIS

Chers amis, je suis ici depuis samedi soir 20 courant. Dès mon arrivée j'ai été mis au séquestre, un gardien de planton à ma porte. Les fenêtres de ma chambre sont juste en face de la maison du major (gardien en chef), que vous apercevez sur le rempart. Hier, 24, j'ai été interrogé, sur une commission rogatoire, par le juge d'instruction de Doullens. Je serai donc enlevé d'ici pour aller comparaître devant la Cour d'assises, sauf à être réintégré après. Je suis sans nouvelles de ma femme, de mon frère, qui a fait cent lieues pour me voir et que j'ai à peine entrevu. Je juge, à leur silence, qu'on leur refuse l'autorisation de me voir. Pouvez-vous me faire passer un billet, quelques renseignements sur ma situation? Je tâche de m'étourdir, mais je suis dans une angoisse atroce. Ah! si les hommes ne faisaient que se manger les uns les autres, comme on le dit de certains animaux, je les estimerais encore; mais ils ont inventé le supplice, l'art de se faire souffrir sans se manger; c'est un mérite à ajouter à la liste de leurs vertus.

Il me semble que j'entends quelquefois Pilhes. Donnez-moi signe de vie, si c'est possible.

Le *Moniteur* m'a appris que vous ne seriez pas déportés, et que c'est à O. Barrot que vous devez cela. Serait-ce un signe que les conservateurs bourgeois, mais ni jésuites, ni légitimistes, reviennent à de meilleurs sentiments? Dieu le veuille!

Pour moi, je ne sais si après tout je ne préférerai pas Noukahiva ou Waïtou même à six ans de prison. Qu'en dites-vous? Avez-vous donc si peur des tropiques et des sauvages?

Adieu, je vous serre la main, votre bien triste, bien désolé,

P.-J. PROUDHON.

Doullens, 27 avril 1850.

A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Monsieur le Ministre, c'est aujourd'hui le huitième jour que j'ai été, par votre ordre, transféré de la Conciergerie à Doullens et mis au séquestre.

Ce séquestre, je ne sais pourquoi, continue; j'ignore quand il finira.

Hier, pour la première fois, j'ai pu voir ma femme et mon frère, un père de famille, ouvrier, campagnard, étranger à toute question politique et sociale, et qui, après trente mois d'absence de ma part, a fait cent quarante lieues pour me venir voir. Ces deux personnes, qui composent toute ma famille, n'ont pu m'embrasser et causer avec moi que sous l'œil d'un gardien, plus affligé que nous de la contrainte que nous imposait sa présence.

Je viens donc vous prier, Monsieur le Ministre, de faire cesser cette situation exceptionnelle, pénible pour les miens et pour moi, affligeante pour ma dignité d'homme, et sans utilité aucune pour l'ordre et la morale publique; à quarante lieues de Paris, je ne puis faire d'articles quotidiens; et vous savez, comme tout le monde, qu'une polémique arrivant huit jours après

l'événement est sans danger pour le gouvernement et n'intéresse personne.

Permettez-moi d'espérer, Monsieur le Ministre, que vous donnerez immédiatement des ordres pour que j'aie la faculté de me promener, comme les autres détenus; de serrer la main à mes compagnons de captivité et amis Pilhes, Langlois, Guinard; de recevoir mes visites dans ma chambre sans surveillance, et de faire venir les livres et papiers dont j'ai besoin pour reprendre mes études, trop longtemps interrompues, de philosophie et d'économie politique. La suite vous prouvera d'ailleurs qu'en me traitant avec toute la rigueur administrative, vous avez agi peut-être, permettez-moi de le dire, Monsieur le Ministre, avec moins de justice que d'irritation. Vous ne me connaissez point, et quelque abîme qui suivant vous nous sépare, vous vous méprenez sur mes idées autant que sur mes sentiments.

Je suis avec respect et confiance, etc.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Avant de cacheter ma lettre, j'apprends qu'une lettre adressée par moi aux rédacteurs de la *Voix du Peuple* a été saisie sur mon frère, et que pour cette raison la faculté de me voir lui est retirée.

Cette lettre, Monsieur le Ministre, n'est que la répétition de celle que j'ai adressée précédemment à mes collaborateurs par l'entremise de M. Carlier lui-même. Vous pouvez les comparer, et puisqu'enfin vous avez surpris le secret de mes sentiments, vous y verrez que l'ordre, que vous avez mission de défendre, n'est pas moins bien compris de moi que de vous.

J'ose donc espérer que ces deux lettres seront remises par votre ordre à leur adresse, ou qu'elles me seront retournées, puisqu'elles ne contiennent rien, absolument rien, qui puisse inquiéter le moins du monde le gouvernement. Loin de là, il faut bien l'avouer aujourd'hui, que, n'entendant pas le socialisme et la révolution de la même manière que les autres écoles socialistes, je me proposais, tout en défendant les principes républicains et en poussant aux réformes économiques, de combattre énergiquement ce que j'appelle l'UTOPIE, c'est-à-dire d'une part la coalition communiste qui m'exècre, de l'autre le parti démagogique dont je n'ai pas moins à me plaindre que des calomnies réactionnaires.

Maintenant, Monsieur le Ministre, vous pouvez ordonner de moi ce qu'il vous plaira. Vous êtes renseigné sur ma pensée et mes sentiments. Je n'ai rien à craindre du jugement de l'opinion. Si j'ai mis quelque prudence dans ma conduite, les circonstances l'exigeaient; vous n'avez pas de raison de vous en plaindre. J'ai souffert la prison quand je pouvais, en me montrant tel que je suis, l'abréger. J'ai supporté les plus affreuses avanies dans l'espérance qu'elles seraient compensées par de bons résultats. J'ai soutenu la démocratie, pensant toujours qu'avec cette force immense, je pourrais dégager de la conscience du prolétaire la véritable foi républicaine, le pur amour de la liberté, les vrais principes de la morale humaine. J'ai peut-être eu tort de m'embarrasser de toute cette tactique; l'intention du moins me justifie et me sauve.

Je n'ai plus aujourd'hui qu'à faire de la pure science, puisque ni avec votre tolérance avouée, ni malgré vous, je ne puis faire du journalisme. Après l'éclat qui va

s'en suivre, je perds toute action sur l'opinion ; je ne puis plus avoir de prise que sur les entendements. Je le regrette ; car j'ai la conviction que moi seul, en ce moment, par une faveur singulière de mon éducation, des circonstances où j'ai vécu, de mes goûts personnels, je suis en état de bien comprendre la situation politique et sociale de l'Europe, et peut-être de conjurer bien des calamités. Ma prudence a été trompée ; la force morale dont je disposais est brisée par votre police ; en revanche, ma valeur comme homme d'études, ma dignité comme républicain et comme citoyen sont sauvées ; je n'ai à regretter qu'une influence qui pouvait grandir encore, mais qui va être par vous détruite. Cette influence, je ne comptais l'exercer que pour le progrès régulier, pacifique, profond de nos institutions ; c'est uniquement pour cela que je la regrette.

Doullens, 28 avril 1850.

A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Monsieur le ministre, je viens, en vous confirmant les déclarations contenues dans ma lettre d'hier, solliciter de votre bonté la faveur d'une audience. Puisque vous me traitez en ennemi du gouvernement, et que, malheureusement pour moi, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de me croire tel, il est utile, il est juste que du moins vous me connaissiez. C'est là ce qui me fait souhaiter de compléter de vive voix, avec vous, mes précédentes explications.

Du reste, dans quinze jours, la Cour d'assises me réclame ; il n'en coûtera pas plus de me faire partir sur-le-champ. Et j'ose croire, Monsieur le ministre, que vous ne regretterez point de m'avoir accordé cette marque de bienveillance.

Oserais-je, en attendant, vous prier encore, Monsieur le ministre, de donner instamment l'ordre de faire cesser le séquestre insupportable, mortel, auquel je suis assujetti depuis huit jours ? Je ne sors pas de ma chambre ; je suis sans communication avec les hommes, sans nouvelles du dehors. Je ne vois, deux ou trois fois le jour, que mon gardien de planton à ma porte. J'ai

renvoyé ma femme, aimant mieux me priver de sa vue que d'avoir un surveillant en tiers dans nos entretiens. Dans cette solitude accablante, le corps se consume, l'esprit perd les notions de l'espace et du temps, l'âme, ne saisissant plus que des souvenirs, des fantômes, est dans un état de rêve perpétuel. L'agitation nerveuse me rend les nuits intolérables. Sans maladie, je me sens mourir.

M. le directeur s'est plaint bien fort que je lui eusse manqué de parole, en essayant de faire passer une lettre pour mon frère. Ce reproche manque autant de raison que d'humanité. M. le directeur devait savoir que, gardé à vue et séquestré comme je suis, entouré de toutes les mesures de méfiance, je ne puis pas plus engager que fausser ma parole. Je suis prisonnier de guerre ; je n'ai pas d'autre droit ni d'autre devoir.

Je suis, etc.

P.-J. Proudhon.

Doullens, 1er mai 1850.

AUX RÉDACTEURS DE LA *VOIX DU PEUPLE*

Mes chers amis, j'apprends à l'instant même, par le *Moniteur* de dimanche dernier, 28 avril, que vous avez eu un procès avec M. le Préfet de police, à propos de la lettre que je lui ai adressée quelques jours après mon transfèrement de Sainte-Pélagie à la Conciergerie, et dans laquelle je prenais l'engagement de ne *publier à l'avenir, dans aucun journal, aucun article de polémique* sur les actes du gouvernement, quels qu'ils fussent.

Je n'examine point la question de savoir si les frais de l'insertion devaient être, ou non, déposés d'avance ; le tribunal s'est prononcé pour la négative, je me soumets à son jugement.

Ce que je regrette, c'est que vous ayez paru hésiter à publier cette lettre, comme si vous aviez à rougir d'un acte qui a été de ma part longuement médité et librement accompli.

J'ai renoncé, non pas d'une manière absolue, à écrire quoi que ce fût dans les journaux ; les termes de ma lettre ne comportent point cette signification. Et la preuve, c'est qu'au vu et au su de M. le Préfet de

police, j'ai écrit dans la *Voix du Peuple* divers articles de philosophie et d'Économie politique signés de moi, et postérieurs à ma déclaration. J'ai renoncé, dis-je, à faire de la polémique contre les actes du pouvoir, parce que j'ai cru inutile, pour le progrès des idées et pour moi-même, d'en faire davantage, parce que j'ai cru que le moment était venu de traiter scientifiquement les questions de principes, et, suivant une expression de mon contradicteur L. Blanc, de déclarer toute polémique interrompue, ce que j'avais dans la tête et dans le cœur.

C'était, vous le savez, le sujet quotidien de nos conversations ; c'est ce que j'avais dit à M. Pompery, qui, pour hâter cette grande controverse, voulut bien m'adresser, dans la *Voix du Peuple*, une série de questions capitales.

Je considérais de plus, alors, et telle est encore aujourd'hui, dans la séquestration absolue où je me trouve, ma pensée, que la démocratie, toute innocente et désorganisée qu'elle soit, est cependant assez forte pour tendre la main au pouvoir — (daignez, je vous prie, prendre ceci en bonne part) — et traiter avec lui de puissance à puissance. C'est pour cela que j'avais hâte d'en finir avec la polémique et d'arriver, comme on dit, *aux affaires*. En cela encore j'étais fidèle à ma vieille maxime : *Inflexibilité dans les principes, transaction perpétuelle avec les circonstances et les hommes.*

Qu'y a-t-il donc dans tout cela qui vous choque ? Nous ne serions donc plus d'accord sur la politique que la situation réclame ? Ou bien les partis seraient-ils à la veille d'une bataille ? Et dans cette hypothèse désolante, devrais-je croire qu'en cherchant, comme toujours, le triomphe de la révolution par les voies

régulières, pacifiques, par l'évolution naturelle des institutions et des principes, j'ai agi contre le vœu et l'intérêt du peuple ?...

Si les choses en étaient à ce point, j'aurais tort peut-être ; je ne serais plus à la hauteur des circonstances. La prison, le séquestre m'auraient troublé la vue et faussé le jugement. Mais il y a toujours une chose qui reste et qui m'excuse, si elle ne me justifie : c'est qu'après comme avant la bataille, il faudra en revenir aux principes ; or, que me proposais-je donc, en renonçant à la polémique, si ce n'est de commencer, et sur-le-champ, par les principes ?...

Que M. le Préfet de police soutienne après cela qu'en écrivant l'article du 19 avril j'ai manqué à mon engagement, c'est une appréciation qui lui est toute personnelle et que je dois respecter. Quant à moi, j'ai cru sincèrement, en parlant élection, en philosophant sur l'élection du 28 avril, comme je l'avais fait à propos de celle du 10 mars, ne rien faire qui concernât, de près ou de loin, les actes authentiques du ministère. Je puis m'être trompé, puisque M. le Préfet de police le veut ; y a-t-il de quoi rougir ?...

En tout cas, et pour couper court à toute discussion, il est évident que l'engagement que j'ai pris avec M. le Préfet n'avait de valeur, comme tout engagement illimité, que jusqu'à révocation de ma part. Le jour où il ne me convenait plus de le tenir, je le rompais, j'écrivais, on m'envoyait à Doullens, on me fourrait au séquestre, et tout était dit.

Mais je nie, en mon âme et conscience, que tel soit le cas où je me trouve ; et c'est pourquoi je regrette que vous ayez fait tant de difficultés de publier ma lettre.

Je vous écris, chers amis, comme je le ferais au

moment de mourir, car rien n'est plus semblable à la mort que le séquestre, séparé du reste des hommes par un simple rempart, il me semble que je vous écris de l'autre monde ; je n'ai pour raisonner que les souvenirs du passé et le dictamen de ma conscience.

A vous de cœur,

P.-J. PROUDHON.

Doullens, 4 mai 1850 (15e jour de séquestre).

A M. LE DIRECTEUR DE LA CITADELLE DE DOULLENS

Monsieur le Directeur, d'après un mot que m'a dit hier le major, et autant que je puis présumer, de votre part, il dépendrait de vous de faire cesser mon isolement. Si j'avais cru que cette affaire était livrée à votre discrétion, il y a longtemps, Monsieur le directeur, qu'au lieu de solliciter le ministre, qui ne me répond pas, je me serais adressé directement à vous. Je n'aurais pas crû plus indigne de moi, je vous jure, de frapper à la porte du subordonné qu'à celle du supérieur.

Je viens donc vous prier, Monsieur le directeur, de mettre fin à un état de choses qui est pour moi un véritable supplice physique et moral, et dont je suis encore à comprendre l'utilité et la justice.

Depuis quinze jours que je suis séquestré, les agitations nerveuses, les transports au cerveau, auxquels je suis d'ailleurs sujet, se sont multipliés chez moi d'une manière inquiétante. D'autres infirmités m'arrivent encore à la suite de ce régime débilitant, à tel point que s'il se prolongeait je serais forcé de croire que l'admi-

nistration n'en veut pas seulement à ma plume, mais à ma vie.

Jusqu'ici je me suis efforcé de tromper les heures par la lecture et le travail ; mais la lecture et le travail, chez un homme séquestré, deviennent vite des causes de malaise et d'impossibilité de lecture et de travail ; aujourd'hui, je suis hors d'état de m'occuper et de rien faire.

Daignez donc, Monsieur le directeur, porter remède à mon état, me permettre de me promener et de voir mes amis. Songez aussi, je vous en supplie, que j'ai une malheureuse femme qui pleure pour moi, quand je ne fais que souffrir, et qu'elle serait heureuse d'apprendre que j'ai été enfin rendu à la liberté... de la prison.

Je vous salue, Monsieur le directeur, avec respect.

P.-J. PROUDHON.

Doullens, 5 mai 1850.

AUX RÉDACTEURS DE LA *VOIX DU PEUPLE*

Mes chers amis, le directeur vient à l'instant de m'avertir que j'allais être transféré dans le quartier des détenus de Bourges.

Il n'y a pas de place dans celui qu'habitent nos amis Langlois et Pilhes; je ne pourrai les voir, après avoir obtenu l'autorisation du ministre, qu'au *parloir*.

Je suis du reste prévenu qu'à la première publication de ma part, je serai immédiatement resserré et mis au séquestre.

Je vous ai écrit plusieurs fois depuis mon transfèrement, d'abord sous le couvert de M. le préfet de police Carlier, puis par mon frère, cette malencontreuse lettre qui a été saisie; puis, tout récemment, par le greffe de Doullens.

Je ne puis que vous confirmer ce que je vous ai dit dans toutes ces lettres. Préparez-vous pour distinguer nettement notre école, l'*école de la liberté progressive, indéfinie*, d'avec les sectes socialistes qui, sous des noms divers, n'aspirent, au nom de la société, qu'à tuer l'individu. Nos projets à cet égard sont connus du ministère; vous pouvez regretter sans doute que

cette révélation ait été faite, d'autant mieux que nos ennemis, s'ils venaient à en être informés, ne manqueraient pas de la présenter comme une connivence avec la police. Mais enfin, puisque vos principes ont d'ailleurs suffisamment éclaté déjà, je crois qu'il serait mal, imprudent à vous de les abjurer par peur de paraître trop bien avec le pouvoir. Vous n'aurez que trop d'occasion (vos procès m'en sont un sûr témoignage) de faire éclater votre opposition.

Pour moi, à qui il est désormais interdit de faire de la polémique, je vais terminer mon livre des *Contradictions*, c'est-à-dire présenter sous forme positive, élémentaire, et tout à fait scientifique, les solutions qui s'y trouvent. J'ai considérablement avancé cette besogne depuis quinze jours que je suis au séquestre, et avant trois mois vous m'en direz des nouvelles.

Dans la situation d'esprit où je me trouve, avec les espérances que me fait concevoir la simplicité, la netteté, la haute portée de mon travail; je crois qu'il nous convient à tous de faire les plus grands efforts pour entretenir notre journal.

Quittez un peu la politique; le peuple a soif de science, et depuis dix-huit mois nous ne lui faisons faire que des manœuvres.

Si cela durait, nous perdrions la République et tout le fruit de la révolution. Nous serions coupables devant Dieu et devant les hommes. Sortons de ce coupe-gorge de la politique, où il n'y a plus qu'à glaner d'ici à 1852 et tout en *veillant au dépôt*, comme dit saint Paul, tout en mêlant les inspirations trop fougueuses, faisons un peu de philosophie. Pour cela, je ne vous ferai pas défaut; j'ai des idées, des idées *nouvelles* surtout, à revendre, et de quoi vous défrayer pour dix ans.

Je conclus donc à ce qu'une assemblée générale avise au plus tôt au besoin les plus imminents de la situation, et qu'on assure, au moins pour trois ou six mois, l'existence de la *Voix du Peuple*.

D'ici à six mois, j'aurai publié mon livre; je serai probablement retourné à Paris, ne fût-ce que pour mon procès; le pouvoir sera revenu lui-même de ses terreurs, et partant de ses rigueurs; nous recommencerons alors la polémique vigoureusement, avec nos bons amis les communistes et les économistes.

Je vous écrirai désormais par le greffe.

Nos affaires sont *à jour;* je n'ai rien à déguiser; j'aime mieux ne pas me gêner avec la police que de la mettre à ma piste. Quand quelque chose lui déplaira dans notre correspondance, elle la supprimera. Au moins, par ce système, nous connaîtrons la mesure de sa tolérance.

Je vous serre la main à tous, et vous souhaite bon appétit et bon courage.

Ecrivez-moi sur le même ton, parlez-moi de nos affaires et de vos espérances; il n'y a pas de mal.

Votre tout dévoué.

P.-J. PROUDHON.

Doullens, 5 mai 1858.

A M. CHARLES BESLAY

Mon cher et ancien collègue, je réponds à votre amicale du 4 courant.

Je suis, depuis ce matin, sorti de séquestre et transféré dans le quartier des condamnés de Bourges, Raspail, Blanqui, Barbès, etc.

Aux termes du règlement, les visites ont lieu tous les jours, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, à l'exception des heures de repas; et, *sauf le cas d'autorisation écrite, émanée du ministre, au parloir, sous la surveillance extérieure d'un gardien, qui veille à ce qu'il ne se passe rien de contraire aux mœurs ni à l'ordre ni à la sûreté de la maison.*

Comme l'autorisation du ministre est nécessaire déjà pour qu'une personne non parente puisse communiquer avec un détenu, il est possible que pour communiquer avec moi dans *ma chambre*, une seconde ou plus spéciale autorisation vous soit nécessaire.

Le texte des art. 17 et 19 peut s'interpréter dans les deux sens. Vous voyez que les auteurs de règlements ne sont pas plus forts que nos grands législateurs bur-

graves, quand il s'agit d'être clair et de ne dire ni peu ni trop.

Je vous engage donc, avant de partir, à bien prendre vos renseignements à cet égard et à ne pas oublier votre passeport, de peur de vous heurter contre un visage de bois ou de ne communiquer avec moi qu'au parloir, ce qui, je le crains, pourrait vous être désagréable et vous dégoûter des visites.

Ici, comme vous voyez, on marche au pas. Nous sommes au régime militaire.

Il y a moins de grilles et de moins gros verrous qu'à la Conciergerie, mais trois ou quatre fois plus de murailles et de sentinelles. Je ne vous dirai pas lequel de ces systèmes est le meilleur, attendu que je suis d'une égale impuissance pour me débarrasser de l'un comme de l'autre.

Je suis bien fatigué du séquestre, et si je puis pardonner à nos hommes d'Etat de se donner ce divertissement vis-à-vis de leurs détenus, je ne pardonnerai jamais à la douce philanthropie de l'avoir inventé.

Je vais pousser le travail aussitôt que je serai remis. Apportez-moi de bons matériaux, des faits curieux, et ce que vous trouverez de plus intéressant en brochures sur la matière.

Je vous souhaite le bonjour du fond de ma citadelle. *De profundis.*

P.-J. PROUDHON.

Doullens, 6 mai 1850.

A M. MATHEY

Mon cher Mathey, hier je vous écrivais le cœur plein d'espérance et j'exhortais nos amis à soutenir notre entreprise. Mes dispositions aujourd'hui sont changées.

D'un côté, j'apprends par mes compagnons de captivité qu'un de nos amis, Charles Edmond, est forcé d'abandonner le journal; de l'autre, je lis dans le *Moniteur* le projet de réviser la loi électorale. Ces deux événements me donnent à peu près l'état de la situation.

On ne pardonne pas à la *Voix du Peuple*, peut-être moins encore pour son opposition que pour la considération qu'elle pouvait donner par sa philosophie, son intelligence, sa probité au parti démocratique. On nous juge d'autant plus dangereux que nous sommes plus désintéressés et moins fanatiques, moins ambitieux. La République pourvoira à tout; il faut que la *Voix du Peuple*...; résignons-nous.

J'ajoute que le moment est venu de plier bagage, et que le projet de révision de la loi électorale nous doit être un signal de nous retirer. Voici, très-franchement, quels sont mes motifs.

Ce projet sera considéré, quel qu'il soit, comme une

atteinte au suffrage universel. Mêmes cris de la part de la Montagne et de la presse *démoc soc*, que l'on a entendus, il y a un an, à propos de l'affaire de Rome; mêmes dénégations et protestations de constitutionnalisme de la part de la majorité. Jusqu'où ira le tapage, les défis, les provocations de part et d'autre, je ne le puis prévoir; toujours est-il que nous aurons dans le Parlement une seconde représentation des séances du 16 avril, du 7 mai 1849, etc. Or, ce qu'il faut éviter, ce à quoi la *Voix du Peuple* ne doit pas donner les mains, c'est d'arriver, comme au 13 juin, à une tragi-comédie aussi pitoyable et aussi funeste.

La *Voix du Peuple*, je le comprends, a trop répété, avec le *National*, le *Siècle*, etc., que le maintien de la Constitution et du suffrage universel était l'ultimatum posé par le parti républicain aux entreprises de la réaction, pour qu'elle puisse, dans cette circonstance, recommander au peuple de *laisser faire* et *laisser passer*. Il faut laisser ce soin à la *Presse* et à d'autres. Consciencieusement, honorablement, la *Voix du Peuple* ne peut plus reculer.

Mais je dis en même temps qu'elle ne doit, ne peut non plus, en ce moment, prendre aucune espèce d'initiative.

D'abord, je n'ai pas la moindre confiance en une prise d'armes.

En second lieu, je n'en voudrais pas, même avec la certitude du succès, et la raison, raison unique mais invincible, c'est que nous ne ferions que tomber de fièvre en chaud mal.

J'ai la certitude complète qu'une victoire dans la rue nous ramènerait le personnel incapable de Février, avec l'ardeur de la vengeance en plus; ce n'est pas pour ce

résultat que nous devons risquer l'honneur, l'énergie, le sang le plus généreux du pays. Certes, on ne doit jamais dire à un peuple dont les institutions sont violées : *laissez faire*; mais dans des temps pareils il y aurait un crime, une indignité presque égale, à mon avis, de lui crier : *Aux armes !...*

Je vous le répète, quelque mal que j'endure moi-même de la réaction, elle ne m'aveugle ni ne m'aigrit au point de méconnaître le péril encore plus grand auquel nous livrerions notre malheureux pays ; or, le pays avant tout.

Enfin, je vous avoue que je n'ai pas la moindre foi aux moyens de résistance de nos patriotes, si emportés dans leurs comités, et que, dans l'hypothèse d'une manifestation quelconque, je m'attendrais très-sûrement à quelque chose de plus déplorable encore que le 13 juin. Les chefs du parti les plus audacieux sont en prison ou en exil ; le peuple est fatigué, épuisé ; il a rendu, depuis deux ans, jusqu'à la dernière goutte de son énergie : il est à bout. Et puis, est-ce qu'une émeute signalée d'avance, annoncée à jour fixe, comme celle du 13 juin, ou comme serait celle qu'amènerait le projet de révision de la loi électorale, réussit jamais ? Il fallait être Ledru-Rollin ou Pompée pour s'imaginer qu'en frappant du pied le pavé de Paris, il en sortirait des soldats ! Ne cesserons-nous de rêver ? Ne comprendrons-nous pas que la conscience d'un peuple ne se gouverne pas comme celle d'une pudique vierge, qui se gendarme à la première atteinte faite à sa vertu ? Les peuples souffrent bien des violations à leurs droits, bien des avanies en silence, et même dans l'indifférence, avant de faire un acte de rébellion. Laissons donc ces utopies d'insurrection, aussi ridicules en soi, malgré

les quelques exemples heureux qu'on en cite, que les utopies de Morus et de Campanella.

Mes chers amis, vous voilà décimés, ruinés, en butte à la haine sourde, violente, envenimée des vieux rouges. Nous avons assez fait pour le devoir. Restons-en là pour aujourd'hui, nous nous réveillerons plus tard.

Le gouvernement finira par en venir où nous en sommes, comme y sont venus peu à peu la *Réforme*, le *National*, le *Siècle* même ; je ne parle pas de la *Presse*. Ce moment n'est peut-être pas éloigné ; sachons attendre et laissons la résistance, exaltée par un danger dont elle est la principale cause, user ses derniers emportements dans le vide. Nous avons déjà ramené bien du monde à nous ; nous ferons bien d'autres conversions encore. Laissez passer, non sans discussion, mais sans protestation, sans appel à la résistance, la loi électorale. Arrangez-vous d'après cela.

Je présume que mes lettres vous sont régulièrement parvenues, puisque je n'en entends point parler, qu'on ne fait à leur égard aucune observation, et qu'on ne me les retourne pas. L'ensemble de ces lettres vous donnera ma pensée. Elle est toujours la même. En combattant vigoureusement les sectes, nous étions à la veille de constituer un parti vigoureux, irrésistible, parti d'ordre, de liberté, de progrès. On ne l'a pas voulu, on nous croit encore dangereux ; c'est pour cela qu'on ne veut pas nous laisser devenir forts.

Encore une fois, attendons ; n'allons pas faire, par une impatience prématurée, la besogne des factieux et des démagogues. Pour rien au monde, je ne leur voudrais désormais sacrifier quoi que ce fût, et quant à leurs soupçons et leurs calomnies, je les brave. Blanqui y a succombé, malgré tant de gages ; c'est que Blanqui

n'a jamais eu pour lui, précisément, que ses gages, que ses actes.

J'ose croire que j'ai mieux que Blanqui, mieux que Louis Blanc et Ledru-Rollin. J'ai un fonds d'idées et de science économique qui peut défier dans tous les temps le soupçon et la calomnie ; c'est avec cela que j'espère un jour mettre en pleine déroute l'utopie et la démagogie. Elles nous ont assez fait de mal ; je ne leur céderai plus rien.

Faites part de tout ceci, mon cher Mathey, à Darimon et à Chevé. Voyez vous-même où vous en êtes et envoyez-moi votre état de caisse, avec un aperçu de situation. Comme vous êtes plus commerçant que politique, vous pouvez me parler de tout au point de vue commercial. Votre lettre sera lue au greffe, comme la mienne ; que cela ne vous gêne point. Nous n'avons plus rien à dissimuler ; nos opinions ne nous font pas honte ; nos moyens n'ont pas besoin de ténèbres. Faisons tout à ciel découvert, c'est le seul moyen de nous survivre honorablement et, quand le moment sera venu, de donner à notre entreprise un essor plus magnifique.

La publication, trop différée par vous, de ma lettre au préfet de police, a dû, pendant votre contestation avec M. Carlier, faire faire bien des conjectures ; pourquoi donc avez-vous tant tardé à la publier ? Je conçois que votre position avait quelque chose de scabreux ; moi seul, peut-être, j'eusse pu avec succès tirer parti de cette lettre qu'il fallait bien comprendre, et opérer le mouvement que je vous indiquais dans le camp de la démocratie. Ma translation a tout dérangé ; c'est partie remise.

Je suis ici avec Raspail, qui vit retiré comme un

ermite, et qui prend tout à fait au sérieux sa vieille candidature à la présidence; Barbès, républicain de l'autre monde; Blanqui, doué d'une rare pénétration, un peu pessimiste, et dont le caractère froid fera toujours défaut à ses grandes combinaisons; Sobrier, malade de tête et de cœur; enfin, deux jeunes Rouennais que je ne connais point. J'oubliais Albert, le Pylade de Louis Blanc.

Je ne sais vraiment pourquoi je me trouve avec ces citoyens, que j'estime infiniment, mais avec aucun desquels, si ce n'est Huber, je ne me trouve le moindre rapport, moi, homme nouveau, homme de polémique, non de barricades; homme qui aurait pu arriver à son but en dînant tous les jours avec le préfet de police, et prenant tous les de la Hodde du monde pour confidents. C'est drôle!...

Mon cher Mathey, vous savez ma confiance en vous. N'embarquez point la *Voix du Peuple*, dont je suis toujours le chef et l'entrepreneur, dans la voie scabreuse et déshonorante des déficits et de la politique d'estaminet. Arrêtez-vous à temps; nous sommes trop raisonnables, trop honnêtes gens pour nous jeter à la suite des amis que vous savez. Laissons grouiller, patauger, s'user et se discréditer les vieilles coteries; notre temps n'est pas venu.

Mandez-moi, je vous prie, où vous en êtes; j'ai besoin de le savoir, pour ma sécurité et mon repos. Je ne puis aujourd'hui vous dire rien de plus. J'attends avec impatience de vos nouvelles.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

Doullens, 8 mai 1850.

AUX RÉDACTEURS DE LA *VOIX DU PEUPLE*

Chers amis, je vous envoie le bonjour. Plaidons-nous demain, ou faisons-nous défaut? Je ne suis prévenu de rien, et ne suis pas en règle.

Je compte me prononcer dans ma défense contre *l'insurrection*, qui du reste n'est plus du tout de mise, et placer le terrain de l'opposition fort au delà de cette rapsodie (*sic*) de Constitution et de suffrage universel? (*sic*).

Je suis forcé, par ma correspondance saisie, de suivre cette ligne, qui me plaît d'ailleurs, me satisfait, et nous ouvre, par delà toutes les réactions possibles, un champ immense.

Deux mots de réponse, et venez me voir tout de suite.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. J'ai pu enfin voir Langlois, Pilhes et Guinard.

Doullens, 10 mai 1850.

A MM. MATHEY, DARIMON, CHARLES EDMOND, LANGLOIS

Chers amis, j'ai reçu toutes vos lettres ; mais vous êtes loin d'avoir reçu toutes les miennes. Parmi celles-ci, les unes ont été saisies sur mon frère et envoyées au ministre, les autres, adressées à vous sous le couvert du préfet de police, ont été retenues ; plusieurs, remises ici au greffe, n'ont pas obtenu plus de grâce. J'ai voulu faire de la franchise avec le pouvoir ; il a répondu à ma confiance par de la lâcheté.

Ma lettre à Carlier était catégorique : je m'engageais à n'écrire *aucun article de polémique sur les actes du gouvernement*. Je n'ai point promis de ne pas écrire du tout. J'ai fait la philosophie du 10 mars, j'ai publié une proposition sur la navigation de la Saône ; on ne l'a point trouvé mauvais ; loin de là, M. Jeannisson m'a complimenté à l'occasion du premier article, M. Reyre m'a fourni des documents pour la seconde.

Quand je combats une proposition de guerre civile, émanée de l'*Union électorale*, je ne combats pas le gouvernement.

Au demeurant, mon engagement était révocable à volonté; le jour où il me convenait de le rompre, j'écrivais : on m'envoyait à Doullens, et tout était dit.

Pour le surplus de ma lettre, ce sont généralités et politesses que je ne regrette point, et dont je ne m'abstiendrai jamais. Je voudrais qu'il fût admis que je puis dîner tous les jours avec la police, écrire et parler sous ses regards, sans que j'aie le moins du monde à m'inquiéter de sa présence. J'ai voulu, obéissant à mon caractère, faire de la franchise politique; j'ai voulu, de plus, être le négociateur du parti démocratique et socialiste; toutes mes intentions ont été travesties et dénaturées. Nous sommes un peuple de ces barbares qui ne savent que manger leurs ennemis ou les narguer; nous ne sommes pas des civilisés, encore moins des politiques.

La lettre saisie sur mon frère était une suite d'instructions et de réflexions qui ne pouvaient avoir de sens et de vérité que pour vous, comme toute communication intime d'ami à ami. Il s'y trouvait quelques boutades virulentes contre nos amis les Montagnards, les Luxembourgeois et autres rouges, qu'expliquait naturellement ma position. Sur vous, rien. Le surplus n'était pas de nature à flatter beaucoup le pouvoir, bien qu'il n'y eût rien non plus qui dût le mécontenter. Somme toute, cette lettre, écrite tout à la fois pour l'intimité et dans la prévision d'une surprise, exprimant mes vrais sentiments, quant au fond, et un peu vagabonde et hyperbolique dans la forme, ne contient rien qui puisse vous donner de l'inquiétude, pas plus que la lettre que j'ai écrite à M. Carlier. Toutefois, et en tout cas, comme la publication d'une lettre intime et familière est un mensonge, puisqu'elle pose comme

absolue une opinion essentiellement relative, vous ferez bien à l'avenir, si pareille chose arrivait encore, de désavouer en mon nom, et malgré la signature, tout ce qui paraîtrait de moi par l'indiscrétion ou les révélations de la police, et de le regarder comme non avenu. Les licences d'une lettre familière ne sont, je le répète, qu'un mensonge vis-à-vis du public; il se pourrait même qu'elles ne fussent qu'une mystification.

Dans une autre lettre, remise par moi au greffe, et que j'ai su depuis avoir été envoyée au ministre, je vous recommandais, par des considérations puissantes, de ne pas pousser à l'insurrection à propos de la révision de la loi électorale, et de ne pas recommencer le fiasco de juin. Je suis heureux de l'attitude que, seuls dans la presse, vous avez prise; cela a dû vous faire un grand bien. Toutefois, réclamez ma lettre, prenez note de mes reflexions, faites la part de ce qui est écrit pour le ministre, et le reste vous servira. Je ne crois point, comme le dit Mathey, que le peuple songe sérieusement à remuer; je crois que s'il l'essayait, il succomberait; je crains enfin que même en réussissant il ne se perde. Mais il est utile de défendre énergiquement le droit; c'est pour cela que je vous approuve et que j'ai lu avec un extrême plaisir vos numéros des 6, 7, 8 et 9 mai. Je vous sais gré, entre autres, d'avoir relevé Bareste et Girardin, d'autant mieux qu'en agissant ainsi, vous les mettez en demeure d'organiser, à tout le moins, cette résistance légale, ce refus de l'impôt qu'ils invoquent aujourd'hui.

A ce propos, je vous dirai que le *refus de l'impôt* me paraît encore le vrai moyen, l'unique, le décisif à employer dans la circonstance. Si la Montagne veut, si la presse le veut, on peut organiser le refus de l'impôt

sur différents points des départements : ce sera le commencement de la grande désorganisation. Qu'on fasse cela, qu'on soutienne cette agitation pendant six semaines, qu'on la proclame à la tribune, et la révolution est faite. Une insurrection serait une loterie ; le refus de l'impôt est chose immanquable, irrésistible. Qu'on le fasse ou qu'on se taise ! Ce doit être notre conclusion de tous les jours. Pas d'échauffourée surtout : ce serait la mort.

Ecrivez-moi quelquefois par le greffe. Vous le pouvez ; vous pouvez même me parler politique et me dire les choses les plus graves, en vous servant du petit vocabulaire suivant :

La scène se passe à *Lyon*.

La *Voix du Peuple* sera la *Maison*.

L'écrivain sera un de mes anciens collègues, employé de la *Maison*.

La rédaction, *ces Messieurs*.

Le parti *démoc-soc*, l'*Union batelière*.

Le gouvernement ou la réaction, *la Compagnie des Gondoles*.

L'Assemblée nationale, *l'Assemblée des actionnaires*.

Le ministère ou Louis Bonaparte, *le directeur de la Compagnie*.

Vous me manderez donc si la maison fait ses affaires, si ces messieurs conservent de bonnes relations avec les *bateliers*, si les actions de la Compagnie sont en hausse, si l'Assemblée des actionnaires marche d'accord avec le directeur, si la minorité opposante gagne du terrain, etc. Vous pouvez encadrer dans ce logogryphe toutes les nouvelles politiques et socialistes imaginables. Donnez-moi aussi une adresse autre que la rue Coq-Héron.

Depuis mon arrivée à Doullens, j'ai bâti le plan définitif de mon dernier et prochain ouvrage, les *Principes économiques* ou la solution des antinomies. C'est fait, c'est clair, c'est décisif; que les démoc-soc déclament contre moi, j'ai de quoi leur fermer la bouche, j'ai la science positive, progressive, mathématique et vraie.

Quand la *Voix du Peuple* aura succombé, ce que je vous engage à voir venir sans crainte, quand le chaos étendra ses voiles sur la démocratie socialiste, alors encore nous renaîtrons, alors nous reparaîtrons pour la dernière fois. Je serai fort de doctrine, de démonstrations, d'applications, et puisqu'on réclame à grands cris mon système, je dirai ce que c'est, en matière sociale, qu'un système. A cet égard, comptez sur moi. Notre nouvel organe n'est pas encore nommé, pas même conçu, et déjà son existence est assurée. Pour qu'il vienne au monde, il faut que la *Voix du Peuple* meure d'abord; pour une nouvelle évolution, il faut un nouvel organe, un nouveau point de départ. Allez donc jusqu'où vous pourrez; profitez de l'admirable position que nous nous étions faite, envers et contre tous. Pour tirer, dans les circonstances actuelles, les conséquences de cette position, réfuter tour à tour la réaction, l'exagération, la dictature, etc., etc., vous n'avez pas besoin de ma présence, vous n'avez qu'à suivre votre tradition.

En résumé, niez, en ce qui me concerne, toute publication de mes lettres. Par cela seul qu'on les publie, la teneur en est fausse et le pouvoir pris pour dupe.

Persévérez dans les traditions du *Peuple* et de la *Voix du Peuple*. Empêchez une échauffourée qui serait funeste et poussez au refus de l'impôt, à la résistance

légale dans les départements, sans pour cela changer d'attitude.

Accusez-moi réception tout de suite par le greffe.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Je vous donnerai plus tard une adresse à Doullens. Ma femme est à l'hôtel des *Quatre Fils Aymon.*

On est très-sévère à mon égard ; on n'a en moi qu'une demi-confiance. Soyez réservés et sur vos gardes.

J'oubliais de vous parler de votre polémique avec la *Presse.* Vous avez mille fois raison contre Girardin. Ne perdez pas de vue qu'en ce moment vous êtes à peu près isolés ; que Girardin, tenant la *Presse*, l'*Événement*, la *Démocratie pacifique*, peut-être encore la *République*, manœuvre de manière à se rendre maître du parti républicain. Ne soyez pas trop aigres avec lui ; contentez-vous de ne pas vous livrer ; et, si votre ambition venait à être satisfaite, faites-lui payer cher sa dignité de tribun révolutionnaire !

Doullens, 12 mai 1850.

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, vous voilà donc sur le pavé. La police, ayant pied sur vous par votre qualité de quasi-français, quasi-étranger, vous oblige à renoncer à toute participation aux journaux. Ce n'est un malheur que pour vos collègues, qui perdent en vous un collaborateur zélé, original, et d'une intelligence d'autant plus précieuse, qu'il y a en elle plus de naïveté, plus de candeur. Oui, mon cher Edmond, c'est ainsi que je vous juge, et c'est pour cela que je vous aime et vous estime; il y a en vous, avec la dignité et le courage de l'homme, la limpidité d'âme de l'enfant, l'intuition de la femme.

La philosophie et la dialectique ne vous ont point déformé, dépravé l'entendement, comme il arrive à leurs glorieux adeptes; vous avez conservé la fraîcheur de l'esprit, toutes les qualités prime-sautières d'une raison innocente et virginale. Ce que vous appelez votre *barbarie* est ce qu'il y a en vous de plus curieux, de plus sympathique, et dont le défaut rend si lâche, si impuissante, notre génération trop civilisée. Restez donc, s'il se peut, ce que vous êtes, en apprenant tou-

jours; tout ce que je vous recommande, c'est de chasser bien loin les noires pensées et le désespoir. A cet égard, je vous voudrais, je vous veux un peu moins jeune homme, un peu moins barbare.

Puisque vous avez commencé de faire connaissance avec M. Carlier, et qu'il n'a point été pour vous trop sévère, tâchez d'obtenir encore sa recommandation pour vous faire autoriser par le ministre à venir me voir à Doullens. Comme mon associé commercial pour l'exploitation de la *Voix du Peuple*, vous avez un motif plus que suffisant. Vous m'apporterez un état de situation, que vous remettra Mathey; bref, vous viendrez, comme actionnaire principal et fondé de pouvoirs, pour causer avec moi d'intérêts. Voilà longtemps que je demande à cor et à cri que l'un de ces messieurs me vienne voir; profitons de votre disponibilité.

Quel malheur que le gouvernement, sévissant sans distinction contre tout ce qui porte le nom de socialiste, nous arrête dans notre carrière! Avant six mois, nous eussions tout pacifié, tout débrouillé, tout aplani. L'*utopie* vaincue par nous, il ne restait plus qu'à négocier sur le terrain des transitions; nous aurions fondé, de concert avec les intelligences désintéressées de tous les partis, le grand parti de la République conservatrice, démocratique et progressive. Nous pouvions devenir les pionniers, non-seulement de la révolution et du prolétariat, mais de la bourgeoisie et du gouvernement même. Faut-il donc renoncer à ces grandes, à ces magnifiques espérances? Je ne puis me résoudre à le croire; et c'est pour cela que je ne désespère pas plus aujourd'hui qu'avant ma translation, et que je défends à ceux qui m'aiment de désespérer. Fiez-vous en à ma parole; il faut que nous revenions sur l'eau; car il n'y

a que nous, en France et en Europe, qui puissions concilier les intérêts, donner du pain aux corps et réconforter les âmes.

J'irai même jusqu'à vous dire que, tout bien considéré, je ne suis point fâché d'avoir fait un tour à Doullens. Me voilà jeté dans la fosse aux ours, avec Blanqui, Barbès, Raspail, les trois chimères démocratiques et sociales. A l'heure qu'il est, j'ai vu, apprécié, toisé tout l'état-major révolutionnaire. Je connais le fort et le faible, Considerant et Allyre Bureau, Cabet et Robillard, Louis Blanc et Albert, Blanqui et Pignère, Barbès et Martin Bernard, Ledru-Rollin et Delescluze, Thoré et Pierre Leroux. J'ai vu, à l'Assemblée et dans la presse, Lamartine, Crémieux, Buchez, Marrast, Cavaignac et Girardin. Je pourrais faire un *Rapport* sur tout ce monde; ce ne serait pas la pièce la moins curieuse de mes confessions. Je vous montrerais donc tous ces hommes : l'un fanatique de bonne foi; l'autre rhéteur démagogue et ambitieux vulgaire; celui-ci à l'intelligence maladive, au cerveau un peu toqué (c'est encore la catégorie la plus nombreuse); celui-là jouant le bon homme, et au-dedans ayant une conscience de renard; puis, à côté du chef plus ou moins généreux et sournois, le subalterne avide et féroce, à côté du lion, le chacal. Une pareille galerie anéantirait le parti démagogique en vingt-quatre heures; seulement, dans l'état actuel des choses, ce serait faire trop beau jeu à la réaction. Nous réserverons cela pour plus tard. Il faut avant tout sauver, honorer la République.

Donnez-moi, soit par le greffe, soit par les occasions, des nouvelles de la philosophie, de la littérature, de la politique, de l'économie politique, etc. Les études historiques et scientifiques ne sont pas interdites. Fions-

nous un peu à l'administration; cela est de bonne politique, et sert du moins à l'éclairer sur nos vrais sentiments. A ce propos, la lettre saisie sur mon frère a été un coup de fortune pour moi; je ne souhaite point, il s'en faut, que le gouvernement publie ce que je disais de nos Montagnards, Luxembourgeois et Icariens, mais enfin je ne suis pas fâché qu'il ait surpris le secret de mes sentiments, d'autant qu'il a pu voir que si je suis décidé contre les utopistes, je ne le suis pas moins en faveur de la révolution et de la république.

Adieu, cher ami, occupez-vous, instruisez-vous, venez me voir, montrez-vous franc et loyal; allez voir au besoin M. Carlier, et préparez-le à vous relever de l'engagement qu'il vous a forcé de prendre de ne collaborer avec aucun journal. La génération actuelle me semble décidément répugner aux coups de main; on ne remuera pas après le vote de la loi; on n'osera pas même organiser le refus de l'impôt. La chance est belle pourtant!... Dans des temps pareils, il n'y a plus qu'à négocier, à transiger avec les circonstances et les hommes, en gardant l'inflexibilité sur les principes.

A ce propos, je crains que Girardin ne reprenne sa revanche contre nous de l'échec qu'il a subi dans le comité démoc-soc. Il est évident que la *Voix du Peuple* est seule, suivie de loin seulement par le *National* et le *Siècle*. Girardin, avec la *Presse*, l'*Événement*, la *Démocratie pacifique*, la *République* aussi sans doute, est en train de devenir le chef du parti républicain.

Un pareil événement vous montre ce que sont les esprits dans notre siècle; les caractères, les partis s'effacent; le mouvement s'opère tantôt par l'un, tantôt par l'autre, tout est désormais pêle-mêle, toutes les nuances confondues. C'est le Dalmate Dioclétien, le

Thrace Maximin, le Gaulois Constance, devenant tour à tour, à la place des Césars, maîtres de l'empire. Gardez-vous de vous trop raidir contre cette tendance, oubliez de plus en plus les hommes pour ne songer qu'aux choses. Qu'importe que le pape soit grec, latin, ou barbare, si l'Église est intacte, si les portes de l'enfer ne prévalent pas? Faites seulement payer cher aux élus leur bienvenue.

Courage, cher ami! Ne désespérez jamais. Réchauffez le zèle des tièdes, préparez la résurrection du *Peuple* pour le jour où la *Voix du Peuple* aura disparu; songez à la grande et décisive évolution que nous allons faire. Mes matériaux se préparent : la *Voix du Peuple* a fait sa tâche; le vieux parti démocratique est aussi bouleversé, révolutionné que la bourgeoisie et le pouvoir; laissons le public faire quelque temps la digestion des idées que nous lui avons jetées. Tout sera nouveau et imprévu dans notre révolution, tablez là-dessus.

Je vous embrasse.

P.-J. PROUDHON.

18 mai 1830.

A M. LANGLOIS

Bravo, Langlois ! Vous me rendez heureux en me montrant tant de confiance et de courage. Vous ne me dites rien que je ne me sois dit à moi-même plus de cent fois ; vos arguments sont les mêmes sur lesquels, depuis six mois, surtout depuis six semaines, j'appuie ma conduite et ma politique. Oui, si la France, si l'humanité est logique, les choses s'accompliront comme vous le dites, comme nous l'avons ensemble tant de fois prévu ! C'est cette logique de l'humanité qui fait tout mon espoir ; c'est sur elle que je fonde mon calcul de probabilités pour l'avenir de la République.

Mais, mon cher philosophe, tout en raisonnant sur les lois les plus authentiques de l'humanité et du progrès, vous me paraissez oublier totalement une chose essentielle, une chose qui produit tout le bien et tout le mal du monde, à savoir la *liberté*.

Oui, dis-je, vous auriez raison, si l'humanité était fatalement et invinciblement enchaînée à ses propres lois ; mais il n'en est point ainsi. Comme l'individu est maître de sa vie et de sa santé ; comme les générations ont le pouvoir, par un faux régime, de se corrompre et

de s'abâtardir; comme enfin il est des races dans l'humanité qui végètent dans un éternel crétinisme, soit que, dès l'origine, elles aient été vaincues par les obstacles qu'a rencontrés leur spontanéité; soit que, par un faux usage de leur libre arbitre, elles se soient fourvoyées dans leur développement; de même je conçois la possibilité, pour l'espèce entière, d'une aberration définitive et irrémédiable. Ainsi, la beauté, la santé, le travail, la science, la vie sont notre loi; et cependant l'ignorance, la maladie, la laideur existent; et plus d'un homme, né pour une longue et heureuse existence, a terminé volontairement ses jours par le suicide. Et quand je vous parle du suicide, je n'entends pas seulement ce coup d'un brusque désespoir qui tranche instantanément une vie plus ou moins heureuse, je parle surtout de ce suicide lent, qui est le fruit des passions et de la débauche. Nous sommes aujourd'hui en pleine débauche; le moment est venu où l'humanité, comme l'ancien Hercule, placé entre la Volupté et la Vertu, doit choisir, POUR JAMAIS, entre l'égalité ou l'exploitation de l'homme par l'homme, entre Jésus ou Malthus. Qui me garantira qu'elle donnera la préférence à Jésus ?...

Vous pourriez peut-être me rappeler que l'humanité ne peut absolument errer; qu'elle est de toute nécessité infaillible; que tout au plus nous sommes exposés à un ajournement, mais qu'en dernière analyse, l'avenir nous justifiera! Et vous ne seriez pas en peine, à ce propos, de me rappeler mes propres paroles.

Mais, cher ami, vous oubliez donc que c'est dans ses pensées, bien plus que dans ses actes, que l'humanité est infaillible; que, dans tous les cas, l'idée d'humanité n'est point absorbée par cette pauvre humanité

terraquée dont nous faisons partie, que l'*homme*, c'est-à-dire l'intelligence libre et progressive, est éternel et infini comme Dieu, sa contre-image; en un mot, que nous autres, habitants de ce globe, pouvons très-bien nous égarer et périr, comme l'idée, d'autres diraient la race égyptienne, assyrienne, etc., a péri, sans que pour cela l'infaillibilité humaine fût atteinte.

Or, si rien ne me garantit l'infaillibilité de l'humanité terrestre; si, au moment où j'écris, toutes les puissances de l'enfer sont conjurées contre la liberté et l'égalité des humains; si l'ignorance, l'apathie, la faiblesse du prolétariat conspirent avec elles contre la dignité et la fraternité, n'ai-je donc pas raison de m'inquiéter de l'avenir de la République ?...

Songez, mon cher dialecticien, qu'en ce moment s'ourdit la trame jésuitico-malthusienne qui doit, à moins d'un effort gigantesque, enchaîner pour jamais la démocratie sur la face du globe; songez que déjà le prolétariat est subjugué complétement, irrévocablement subjugué en Belgique, en Irlande; qu'il le sera bientôt en Angleterre et en France si nous ne venons à bout de vaincre cette exécrable réaction; que déjà il est endormi ou réduit à l'impuissance, en Allemagne, en Italie, en Espagne; qu'en Russie il ne s'est pas encore éveillé de sa longue enfance; et qu'en Amérique, son asservissement est déjà commencé. Qui vous dit que comme la pensée du déicide contre l'humanité a été conçue de nos jours, elle ne s'exécutera pas ? Est-ce que le suicide, la mort de l'humanité, dans un des globes qui peuplent l'immensité des cieux, vous paraît plus extraordinaire que le meurtre de l'humanité, commis sur la personne d'un Louis XVI ou d'un Marat ?...

Certes, si nous avons de grandes raisons d'espérer, nous en avons de non moins puissantes de craindre; et quant à moi, je ne vois pas que la démocratie soit sur la défensive comme la réaction et organisée pour la défense? Ah! si nous étions libres! si nous étions là!... Mais quoi? Pierre Leroux, Girardin, L. Blanc! voilà sur quels apôtres vous placez aujourd'hui votre confiance!... J'ai peur, vous dis-je; et tout en convenant avec vous des chances qui nous restent, je suis loin d'être rassuré sur l'issue de la bataille engagée depuis deux ans, dans les régions invisibles de l'esprit, entre l'égalité et le privilége.

Telles sont les réflexions que je fais sur l'état général de l'Europe, et qui attristent par moments ma pensée, au point de me faire désespérer à la fois et de la République et de l'Humanité. Quand vous me croyez uniquement occupé de M. Thiers ou de L. Blanc, je vois les choses bien au delà de ces petits personnages : vous qui, par moments, m'élevez si haut dans vos discours, me croirez-vous une fois au-dessus de ces mesquines passions qui tourmentent mes contradicteurs.

Maintenant, il est un point sur lequel je regrette de revenir, parce que je vois que vous ne me rendez pas justice et que vous ne me comprenez point.

Je n'ai pas plus de honte d'écrire, à l'occasion, à M. Carlier ou à M. Baroche, que de causer avec Barbès, Blanqui ou Raspail. Les personnes privées mises de côté, je ne vois pas, je vous l'avoue, en quoi ceux-ci me doivent être plus respectables que ceux-là, à moins que la vaine étiquette de *démoc soc* ne soit tout pour vous. Je dirai même, — et je ne conçois point que vous, qui me rappelez à la loi de contradiction, vous ne le compreniez pas, — je dirai que ce qui me rend si indul-

gent pour les uns est précisément la connaissance parfaite que j'ai des préjugés et de la mauvaise conscience des autres ; or, à moins que vous ne m'obligiez de condamner sans exception tous mes semblables, pourquoi serais-je esclave du respect humain à l'égard des uns, quand je le foule aux pieds à l'égard des autres ?... Est-ce que tous les jours je n'entends pas, dans ma fosse aux ours, proférer de la meilleure foi du monde les plus effrayants anathèmes contre la liberté ?... Est-ce que les Montagnards n'ont pas encore plus peur du refus de l'impôt que les légitimistes ? Est-ce que l'opposition que je vois faire à Barbès, par exemple, contre la résistance légale, ne vient pas uniquement de la peur qu'ils ont tous de voir détraquer la machine gouvernementale, leur unique espérance ? Est-ce que, pendant que les malthusiens détruisent la famille par le libertinage, la domesticité, etc., les *démoc-soc* ne la détruisent pas également par l'absorption de la liberté, du travail, du commerce dans l'État, par la séparation de l'enfance et la pédagogique du gouvernement ?...

Je l'ai dit à Pilhes et je vous le redis, je l'ai dit au ministre, après la saisie de ma correspondance faite sur mon frère, et je le redirai au jury : j'ai voulu être le négociateur du parti républicain, démocrate et socialiste, comme je crois avoir été son plus ardent publiciste ; j'ai prêché la conciliation des classes, symbole de la synthèse des doctrines ; j'ai montré de la déférence, j'ai fait des concessions au parti régnant, comme j'ai été l'auxiliaire, l'allié des écoles socialistes et de la Montagne. J'ai voulu fonder, sur le terrain révolutionnaire, un parti puissant par l'intelligence, la probité, les principes, qui absorbât tous les autres et opérât régulièrement, pacifiquement, à bref délai,

toutes les réformes prévues et préparées. C'est pour cela que j'ai été arrêté dans mon œuvre : le parti régnant, croyant pouvoir mieux faire, n'a garde de me laisser poursuivre. Mais comme il me connaît à fond, aujourd'hui, il me rend justice, tout en me resserrant ; il serait étrange que les ultras de gauche me fissent un crime d'avoir ainsi forcé son estime.

Défiez-vous, mon cher Langlois, de vos préventions anti-ministérielles comme de vos habitudes montagnardes, et ne faites point consister le *decorum* républicain dans une horreur ridicule de tout ce qui tient à la police et aux opinions adverses. C'est de la politique à la Robespierre, et vous savez que je hais Robespierre. Loin que je cède sur ce point à la fantaisie populaire, il me tarde de me trouver en mesure de dire tout haut ce que j'ai sur le cœur et de définir nettement ma situation.

J'aurais bien encore à vous reprocher votre engouement girardinique ; ce sera pour une autre fois.

Hier, j'ai écrit aux amis pour les encourager, leur donner quelques instructions, et, s'il se peut, les faire agir.

Voici à quoi se borne, dans la circonstance, toute ma politique :

Tandis que le gouvernement ne se préoccupe que d'une insurrection à Paris, l'entretenir dans cette idée, organiser le refus de l'impôt, la résistance légale avec toutes ses conséquences, positives et négatives, dans les départements. A cet égard, après avoir écrit, par le greffe, que je désapprouvais complétement toute idée d'insurrection ; que je ne croyais pas au succès ; que je redoutais même une victoire à l'égal d'une défaite, j'ai envoyé un plan complet d'organisation de la résis-

tance légale. Le refus d'impôt devenant irrévocable, nous triomphons à la fois des rouges et des blancs; nous sommes maîtres partout. Si la *Voix du Peuple* n'avait pas été supprimée, le ministère ayant pris le change, et le peuple étant au plus haut point d'animation, nous ne pouvions manquer de réussir. Actuellement, notre feuille étant morte, je crains fort de m'être ingénié en pure perte. Peut-être le ministère s'avisera-t-il de publier cette lettre qu'il a retenue; alors vous répéterez avec les niais que je suis un maladroit. Laissez dire et avancez toujours.

Je vous embrasse.

P.-J. PROUDHON.

Doullens, 22 mai 1850.

AUX RÉDACTEURS DE LA *VOIX DU PEUPLE*

Chers amis. . . . . .

. . . . . .

Pour plusieurs et fortes raisons, votre suppression momentanée vous est tout bénéfice :

1° Vous ne trouveriez pas d'imprimeur, et si vous en trouviez un, ce serait à la condition de tremper votre vin, ce qui, vous le savez, est toujours d'un fâcheux effet. Restons dans la gloire du coup d'État qui vous frappe.

2° Tandis que votre politique est à la résistance légale, celle de vos confrères est à la concorde. La Montagne, la *Presse*, Lagrange, De Flotte, V. Hugo, prêchent bravement l'inertie et la résignation ; Girardin lui-même, depuis qu'il ne vous sent plus à ses trousses, a prudemment retiré sa menace de refus de l'impôt. Il faut à tous ces intrigants le sang et l'argent du peuple. Comment pourriez-vous vous entendre avec eux, vous pour qui la révolution consiste précisément à supprimer la conscription et l'impôt? Laissez passer cette tartuferie modérantiste ; votre opposition ne pourrait aboutir qu'à une agitation sans résultat. C'est après le vote de

la loi qu'on sentira combien votre énergie était de saison. Combien funeste était la prudence de ces amis.

3° L'attitude de la *Voix du Peuple*, si elle eût été imitée, eût amené infailliblement le rejet de la loi. La réaction commençait à s'épouvanter : la politique du calme, partout et toujours, a rasséréné le ministère et vous garantit l'extinction du suffrage universel. Je lisais ce matin dans le *Moniteur* les rires ironiques de la majorité aux clameurs de Lagrange et de V. Hugo, et je me disais que la Montagne, qui s'avise d'être modérée précisément quand il faudrait se montrer violent, fait admirablement, comme toujours, les affaires de la contre-révolution. La loi passera donc ; c'est inévitable et c'est bien fait. Or, cette loi votée, le suffrage universel réduit de moitié, nous sommes, non pas en pleine monarchie, mais en pleine féodalité. Deux castes officielles sont créées : le patriciat et le prolétariat. La démocratie est à bas ; tout ce que fera le gouvernement contre la liberté et l'égalité devient une nécessité de la loi, une conséquence légitime. La situation sera cent fois pire qu'après le 13 juin ; c'est ce que personne ne me semble apercevoir. De politique qu'elle était jusque-là, la question révolutionnaire devient donc exclusivement économique ; ce n'est plus en face d'une institution que se trouvent les réacteurs, c'est en face du Code civil et du Code de commerce. C'est aussi sur ce terrain que nous allons, nous les socialistes de la liberté et du progrès, reporter l'attention publique. C'est par là que nous allons commencer une dernière et décisive évolution... Peu de politique, une immense ironie sur les blancs et les rouges ; en revanche, la science sociale, positive, profonde, pratique, universelle, inexorable.

Mais avant de commencer ce mouvement, il faut laisser engager la situation, voir patauger nos intrigants et nos chefs d'école, attendre qu'ils se soient convenablement enferrés et que le gouvernement nous permette d'entrevoir ses dispositions. Vous sentez comme moi que ce n'est plus le temps de nous fâcher pour des niaiseries comme les velléités de royalisme, les coups d'État impériaux, la restauration d'un Henri V, etc. Tout cela est moins que la loi actuelle. Le grand, le véritable acte contre-révolutionnaire, c'est celui qui supprime d'un coup, avec le suffrage universel, le principe même de la souveraineté du peuple. Que nous sachions une bonne fois ce que les L. Blanc, les Girardin, les P. Leroux et consorts ont dans le ventre et dans la tête. A l'heure qu'il est, tout le monde est en train de se couler, depuis le Président de la République jusqu'au teneur de copie de la *Presse*. Il n'y a pas de quoi vous causer la moindre impatience. Dans un mois, il n'y aura pas d'autres socialistes que vous.

Nous sommes au plus profond du gâchis... Non-seulement la vieille démocratie, mais toute la vieille politique s'enfonce, et avec la vieille politique, la vieille littérature, le vieux culte. Vous verrez cela quand, dans cinq ou six semaines, dans six mois si vous voulez, la réaction, maîtresse partout, se trouvera mise en demeure par ses propres principes de tirer la conséquence de ses actes. Vous verrez dans quel impossibilisme, passez-moi le mot, la fureur réactionnaire aura précipité ces apostats. Ce ne sera pas la période la moins brillante de notre carrière d'élucider, jour par jour, ce chaos systématique...

..... Notre devoir, comme notre intérêt, est donc d'attendre et de voir venir. Laissons sans clameur, sans

mot dire, prononcer la déchéance de la République de Février. Aussi bien, elle ne mérite pas plus que la Montagne la peine que nous nous sommes donnée pour la soutenir. Attendons, vous dis-je, et fussions-nous réduits à n'imprimer que des Mémoires d'avocat sur des questions de commerce, nous trouverons bientôt moyen de passionner de nouveau notre public.

..... C'est à grand renfort d'ironie, d'éclats de rire et de sarcasmes que je compte faire retrouver à la bourgeoisie et au peuple, ahuris par ces saturnales de deux années, le sens moral qu'ils ont perdu ; cela réjouira d'abord, ouvrira les yeux du peuple et éclairera l'opinion et le pouvoir. Nous ferons du droit, de la philosophie, de la théologie, de l'économie politique ; quant aux politiques, aux idéologues, nous les sifflerons. Nous n'avons que trop tardé.

Prenez votre parti dès à présent de la prochaine restauration. Après le calme avec lequel nous recevons la loi Baroche, nous aurions mauvaise grâce à repousser une déclaration d'empire ou de royauté. Vous vous êtes levés à temps ; l'attaque au suffrage universel était le seul *casus belli* qui pût motiver le refus de l'impôt, prélude d'une légitime insurrection. Le vieux parti démagogique s'est opposé : il n'a plus le droit de se plaindre, quoi qu'il arrive. Qu'il conspire, c'est son rôle. Quant à nous, philosophes, théologiens, économistes, notre rôle ne fait que commencer. Nous avons fait de la tactique ; cette fois nous ferons de la science. Si la dissolution sociale commence, le gouvernement se met au régime de l'arbitraire et de la force brutale ; à ce terme, le talent des Blanqui et des Barbès ; le nôtre se manifesteront...

Il faut à la société française une légalité ; depuis que

par la suppression du suffrage universel, la Constitution n'existe plus, il n'y a plus de légalité. Vienne donc une Constitution quelconque. Pour nous, toute Constitution est bonne. Nous ne pouvons plus espérer y trouver le suffrage universel et le progrès ; mais à coup sûr, nous y trouverons l'égalité devant la loi. Eh bien ! cela nous suffit. De l'égalité devant la loi nous déduirons toutes les conséquences en faveur du travail que renfermerait la Constitution la plus radicale.....

P.-J. PROUDHON.

Doullens, 25 mai 1850.

A M. LANGLOIS

Mon cher Langlois, j'ai reçu votre excellente lettre, touchant l'avenir et les progrès de la Révolution. Je ne puis assez admirer et louer en vous ce ton calme, ce style serein, que la détention vous a fait acquérir, et auquel vos amis, bientôt, ne vous reconnaîtront plus. J'ai aussi à louer plusieurs vues métaphysiques, aussi profondes qu'originales, que vous opposez aux quelques idées que contenait ma dernière. Continuez, mon cher ami, et, de clubiste que vous étiez autrefois, vous pouvez devenir un philosophe, un écrivain. Travaillez, et soyez convaincu que votre plume, votre intelligence, beaucoup plus que la réalisation prochaine de nos espérances, vous délivrera.

En fait et au fond, vous n'avez point détruit les raisons sur lesquelles j'ai appuyé mes craintes : seulement vous m'en opposez d'autres. Je puis accepter tout ce que vous me dites, sans rien rabattre de ce que je vous ai écrit : la liberté, plus tard, en décidera. Certes, je ne nie pas que la besogne de la contre-révolution soit énormément difficile : à force de creuser le problème révolutionnaire, nous avons dé-

couvert jusqu'aux fondements de l'Humanité ; pour nous vaincre, il ne faut pas moins qu'un système qui engloutisse le nôtre ou une force qui étouffe notre idée. Je pourrais, à votre exemple, si j'entrais dans le détail, démontrer la quasi-impossibilité d'une telle entreprise : je vous fais grâce de toutes les raisons que je pourrais ajouter aux vôtres, et qui n'augmenteraient en rien votre confiance, qui plutôt, si on les approfondissait trop, seraient de nature à la diminuer. Laissons donc pour aujourd'hui ces questions ardues, et revenons à la pratique, à l'actualité, aux faits.

La *Voix du Peuple*, en mourant, avait commencé un mouvement formidable : plus d'un million de pétitionnaires se sont déjà prononcés contre la réforme électorale. Quelle force, s'il y avait là quelqu'un pour la diriger ! Tout n'est pas mort dans notre pays : cette insurrection des esprits, si promptement, si spontanément organisée à l'appel d'une pauvre feuille, le prouve de reste. Voyons maintenant quel parti savent tirer de tout cela nos bons amis de la Montagne ?

D'abord, ils en détruisent totalement l'effet, en prêchant le calme partout, le calme toujours, le calme quand même ; en répudiant le refus de l'impôt, au moment même où ils laissent voir leur préférence pour la barricade et le désespoir du succès.

Le pétitionnement, si formidable à l'origine, va tomber dans le ridicule. La Montagne fait bravement, chaque jour, la procession à la tribune, et tout finit là.

Trouve-t-elle du moins des compensations dans la parole ?

Girardin, l'intrigant Girardin, escorté de V. Hugo et de Lamartine, crie chaque matin : *Victoire !* et chaque matin nous apporte un vote de plus en plus

énergique de l'Assemblée. Cela n'a rien d'étonnant en effet. Voici, d'un côté, le brave Lagrange, qui, après avoir fort maltraité, *épicé* le projet de loi, termine en s'écriant de sa voix sonnante : *Le peuple vous dit ici de sa voix forte et virile : Vous voulez une émeute ! Vous ne l'aurez pas.* — C'est tout ce que nous demandons, répond froidement la droite.

Voici ensuite De Flotte, avec un discours alambiqué sur l'autorité, où il vous prouve que si la population diminue à Noukahiva, c'est qu'il n'y a pas *d'autorité constituée! Risum teneatis!* — Très-bien ! réplique le *Constitutionnel*, c'est pour cela que nous réformons le suffrage universel. Vous êtes des nôtres, monsieur De Flotte.

Après arrive Cavaignac, à qui sa dignité commande de venir jeter la couronne d'immortelles à la Constitution. N'est-ce pas sous son gouvernement, sous ses auspices, qu'elle a été bâclée, en effet. — Faites ce que vous voudrez, dit l'homme *antique;* nous avons la foi, l'avenir est pour nous. — *Amen!* répond la majorité.

Ah ! du moins V. Hugo va venger le prolétariat, dépouillé de son droit par M. Baroche; le grand poëte va pulvériser les blasphémateurs de la Révolution ? — Non ! V. Hugo chante un dithyrambe sur le calme, la discipline, la longanimité du peuple; il se flatte que, quoi qu'il arrive, il ne remuera pas : c'est ce que viennent lui certifier les ouvriers et les chefs d'atelier du faubourg Saint-Antoine. Tout cela assaisonné d'antithèses sur le *vol* fait au prolétariat, et de désaveux perpétuels de tous les actes et manifestations de la Révolution : 15 mai, 23 juin, 13 juin, etc. — Eh bien ! lui dit Montalembert, puisque vous désavouez le socialisme et la révolution, pourquoi les défendez-vous ? Le

suffrage universel, voyez-vous, c'est le socialisme, c'est la révolution. Demandez à la *Voix du Peuple* qui a fait les élections du 10 mars et du 28 avril.

Aujourd'hui, c'est bien pis encore. Lamartine monte à la tribune. Il évoque d'abord le souvenir du désarmement des troupes du 24 février et appelle les révélations du général Bedeau. Qui donc, dans la gauche, a répondu à cela? Qui détruira l'effet terrible de ces révélations essuyées par la Montagne comme une honte ?

Bedeau retourne à son banc. Lamartine continue, pour dire quoi? Pour faire la satire du jacobinisme, du socialisme, et finir par cette étrange prosopopée : O peuple, tu as failli le 15 mai en attaquant l'Assemblée nationale; tu as failli le 24 juin en attaquant la bourgeoisie; tu as failli le 13 juin en défendant la Constitution outragée par les jésuites. Ce qui t'arrive en ce moment est la juste peine de tes fautes : accepte en silence et avec résignation ce juste châtiment de la justice divine !

Fort bien, répond alors l'impitoyable Baroche. Nous pensons comme vous, M. de Lamartine; c'est vous qui nous avez fourni les motifs de notre loi. Et Baroche de citer les extraits du *Conseiller du Peuple*, où C***, K***, V***, etc., ont dû se reconnaître. Eh bien! lequel de ces braves communistes est venu professer sa foi insultée? Quand la gauche applaudit successivement aux paroles de Cavaignac, de V. Hugo, de Lamartine, accablant de leur réprobation le socialisme, s'est-il trouvé un homme pour relever cette cause perdue? La Montagne, socialisée malgré elle en 1848, est en train de se *désocialiser*. Elle fait sa transition; elle renie sa foi postiche; c'est pour cela qu'elle répudie le *refus de l'impôt*, comme anarchique et antisocial.

Et les crânes du comité *démoc soc*, qui n'ont pas voulu de Dupont (de l'Eure), où sont-ils? Et tout ce détritus de sectes imbéciles, qui nous a toujours accueilli avec méfiance, qu'est-il devenu? Toute cette canaille luxembourgeoise, icarienne, phalanstérienne, jacobine, ces mangeurs d'hommes, qui voulaient *être eux* avant tout, que font-ils? Et les intrigants qui parlaient du refus de l'impôt quand la *Voix du Peuple* était à leurs trousses, que disent-ils, que proposent-ils?.....

Voyez-vous la réaction marcher, avancer toujours, nous mettre le pied sur la gorge, sans daigner seulement nous cracher au visage? Vous sentez-vous assez humiliés, écrasés, confondus? Concevez-vous maintenant que le vote, *sans opposition*, de cette loi, sera pour la démocratie, pire cent fois qu'un 13 juin?..... Vous en verrez bientôt les conséquences : souvenez-vous de ma prédiction.

Je ne pousserai pas plus loin cette revue : je vous laisse le soin de continuer tout seul. Assez raisonné comme cela. Pensons un peu à nous-mêmes et à nos amis.

Duchêne vient d'être enlevé brusquement de Sainte-Pélagie, avec dix ou douze autres, et transféré à Clairvaux. Je ne m'attends pas à moins de deux ou trois années de prison pour mon article du 19 avril, et, quand le pouvoir me tiendra à discrétion, que voulez-vous que je fasse? Oubliez-vous que je suis au secret perpétuel, et qu'au premier mot, à la première lettre que je fais passer clandestinement, toute visite m'est refusée? Certes, si j'étais libre, je trouverais dans mon sac encore plus d'une rubrique pour désoler mes persécuteurs; mais je suis mort, je suis enterré. La démocratie, convaincue de lâcheté, d'hypocrisie, d'imbécil-

lité, ne bat plus que d'une aile : en qui voulez-vous que je mette mon espérance ?

Avant-hier j'ai renvoyé ma femme, dont la mère est malade ; après-demain je compte partir pour Paris, où je comparaîtrai devant la Cour d'assises le 29. — Je compte solliciter une audience de M. Baroche, afin d'en obtenir d'être laissé à Paris, où il n'a plus rien désormais à craindre de moi.

Dites à Pilhes, en lui serrant la main, que la brioche qu'il a reçue venait effectivement de ma femme, qui l'aime, ainsi que vous, comme un frère. Elle sait aimer, elle ne sait rien que cela. C'est assez.

Adieu, cher ami, écrivez-moi toujours.

Votre fidèle

P.-J. Proudhon.

Conciergerie, 2 juin 1850.

A M. MARC DUFRAISSE

Mon cher Marc, quand on veut montrer qu'une idée est absurde, il n'est pas de meilleur moyen que de la décomposer dans tous ses termes. C'est un art que vous possédez parfaitement, et sous ce rapport votre série de questions, depuis le n° I jusqu'au n° VII inclusivement, est un petit chef-d'œuvre.

Toutes ces questions, en effet, reviennent directement ou indirectement à celle-ci :

Le journal dont s'agit suivra-t-il ou non une politique insurrectionnelle, et dans quelle mesure ?

Or, comme il n'y a, comme il n'y aura jamais de limites aux griefs qu'on peut soulever entre un gouvernement quel qu'il soit, contre la légitimité de son origine et la justice de ses actes; comme, par conséquent, il est impossible de s'arrêter *logiquement* dans la voie de l'insurrection, et qu'il n'y a de terme que lorsque l'organe insurrecteur est maître du pouvoir, il s'ensuit que la question que vous posez implique cette proposition sur la moralité de laquelle tout le monde peut mettre un jugement :

Le journal ne cessera de pousser à l'insurrection que

lorsque ses rédacteurs seront ministres et son chef président de la République.

C'est à ce point de vue que je vais formuler mes réponses à chacune de vos interrogations.

Page 2. — D. 1° Le journal attendra-t-il une décision des représentants républicains ?

R. Pourquoi l'attendrait-il ? N'est-ce pas à la presse de préparer l'opinion du pays et celle des représentants ?... D'ailleurs, cette expectative serait à la fois hypocrite et lâche, en ce qu'elle tiendrait à rejeter sur d'autres la responsabilité d'une décision impopulaire, et qu'au fond on n'oserait combattre.

2°, 3° (Je passe le texte des demandes).

R. D'après les considérations qui précèdent, et attendu que si la décision des représentants de la Montagne devait être considérée comme une autorité, il n'y aurait plus de raison pour ruiner celle de l'Assemblée elle-même, le journal doit aller de l'avant sans attendre l'initiative des députés, sans s'inquiéter de leur résolution ni de leur unanimité.

Le droit est le droit; il ne souffre ni plus ni moins, ni transaction, ni modification.

4° R. La première hypothèse, celle de l'acceptation pure et simple de la loi, est inadmissible, puisque si elle était résolue par l'affirmative, il n'y aurait plus lieu à s'interroger sur aucune des suivantes, et que le journal est fondé en partie pour la combattre.

Ceci posé, je dis que la deuxième hypothèse est une couardise, la seconde un suicide, la troisième une comédie; que la quatrième seule est honnête, honorable et rationnelle. Mais je reprends aussitôt et je demande à mon tout : si l'insurrection est vaincue, comme il n'est que trop à craindre, que deviendra le journal ?

que deviendra la République ? et que fera le peuple ? Que lui conseilleront ses chefs ? Persisteront-ils dans la vie insurrectionnelle ? C'est reproduire une question résolue, *résolue par la défaite !...* Conseilleront-ils alors la résignation ; attendront-ils des temps meilleurs ? Bref, useront-ils des moyens qui leur seront laissés pour entretenir l'esprit démocratique ? Pourquoi alors ne pas commencer par là ?...

IIe Question. — R. Le droit est le droit imprescriptible, irréductible, inaliénable. Admettre une modification quelconque au suffrage universel, c'est s'engager dans la voie de réaction et donner raison aux dix-sept. *Qui peccat in uno, factus est omnium reus.* Suivons Adam le cambreur.

Même question, deuxième hypothèse. — R. A coup sûr, la situation, déjà améliorée dans le cas précédent, le serait beaucoup plus encore dans celui-ci. Mais n'est-il pas manifeste que toutes ces transactions impliquent cette double conséquence : d'un côté, que le parti républicain peut transiger sur son principe comme une matrone avec sa vertu ; d'autre part, que tous les citoyens ne sont pas également aptes et dignes à exercer leurs droits politiques ? Donc, point de concession ?

IIIe Question. — R. Repousser la révision de la Constitution, c'est de la part d'un organe démocratique et insurrectionnel désavouer tout ce qui a été dit et fait en 48 et 49 par le parti contre cette Constitution ; c'est admettre implicitement la Présidence ; c'est ajourner le droit au travail ; c'est méconnaître l'autorité du peuple, à qui l'acceptation de la Constitution n'a pas été demandée ; c'est mettre en suspicion le souve-

rain; faire passer la prudence des chefs avant le jugement du peuple.

Bien loin donc que le journal puisse mettre des conditions à son consentement à ce sujet, ce qui reviendrait à trafiquer de la Constitution, comme le fait en ce moment E. de Girardin; il doit être le premier à la solliciter, à la proposer, à l'appuyer, *in omni genere, numero et casu*, d'autant plus que cette révision embrasse, avec la question de la présidence et celle du travail, les questions relatives à la presse et aux clubs.

*IV*e *Question.* — Même réponse que devant. L'Assemblée de révision devant être nommée par le peuple, et le peuple étant souverain, le peuple qui n'a point accepté la Constitution ! il ne peut y avoir de révision inconstitutionnelle, illégale.

Il est vrai qu'alors le journal, fondé par l'insurrection, se prive d'un prétexte insurrectionnel, celui de l'illégalité de la révision. Ici donc surgit une question à ajouter à la précédente.

Le journal doit-il placer la raison insurrectionnelle au-dessus de la raison de principe ? *Quid quid dixeris, argumentabor.*

Quant à savoir si, dans le cas où la révision serait faite en sens contraire des droits conquis par la révolution, il y aurait lieu de prêcher la résistance, la difficulté se trouve la même; s'insurger, c'est nier l'autorité es mandataires du peuple; ne pas s'insurger, c'est rahir la révolution. Ici, plus moyen de dire quel parti le journal devra prendre.

*V*e *Question.* — R. En cas d'usurpation de la tyrannie, même avec l'appui de la majorité des citoyens, la conduite du journal ne peut être douteuse. Elle serait plus que jamais insurrectionnelle.

Cullisthène prêchait le tyrannicide à Babylone même; au milieu de l'armée macédonienne, il protestait contre Alexandre.

Il est vrai qu'en attaquant le président réélu, on est exposé à attaquer la majorité du peuple et à faire dépendre d'un homme la cause de la République; il est vrai encore que si, par la réélection, le principe démocratique est compromis, par la non-rééligibilité le suffrage universel est restreint; ce sont là de ces contradictions inévitables dans la ligne adoptée par le journal. Mais qu'y faire? Le sens commun dit : *Dans le doute, abstiens-toi!* Ici nous devons dire, dans le doute insurgez-vous!

*VI*e *Question.* — R. Même réponse que ci-dessus, III*e* et V*e* q. Le journal ne peut, d'après ces principes, s'opposer à un appel au peuple; seulement, s'il arrivait que le peuple répondit à cet appel comme il a fait en 1789, en 1804 et en 1848, le journal aurait son recours dans l'insurrection.

*VII*e *Question.* — R. 1° Le journal doit chercher, avant toute réunion de congrès, le candidat qui lui semble représenter le mieux ses principes et sa politique. S'il ne le faisait pas; si d'avance et sans proposition de sa part il attendait la désignation du conclave, il ne serait plus journal d'initiative : ce serait l'instrument d'une Assemblée.

Pourquoi, dès lors, ne pas se mettre tout de suite à la queue de la Montagne? Allons plus loin, pourquoi ne pas se résigner purement et simplement à l'Assemblée actuelle?...

2° Cela posé, et d'après toutes les raisons plus haut développées, l'inconstitutionnalité des candidatures

n'est qu'une toile d'araignée, qui ne peut arrêter personne, puisque, pour lever cette inconstitutionnalité, il suffit d'ajouter à chaque candidature une signification qui en fait une question soumise au jugement du peuple.

Ex. L'art. 45 sera-t-il abrogé; en autres termes, le président sera-t-il immédiatement rééligible? — Le peuple répond en nommant ou en ne nommant pas L. Bonaparte. La guerre de Rome viole-t-elle la Constitution? — Le peuple répond en nommant ou en ne nommant pas Ledru-Rollin.

Ledru-Rollin venant purger sa coutumace ne ferait toujours que poser la question en ces termes; il s'exposerait à un danger gratuit sans la moindre utilité pour sa candidature.

La loi de bannissement contre les princes sera-t-elle rapportée? — Le peuple répond en nommant ou ne nommant pas Joinville.

Je dis donc que la ligne du journal est nette; il ne peut s'opposer à rien de ce qui tend à consulter directement le peuple. Il est vrai que par cette politique nette et franche, il perd un motif d'insurrection; le motif tiré, en ce qui concerne L. Bonaparte, d'une irrégularité constitutionnelle. Mais ici, il faut opter ou admettre la candidature de L. B. ou réitérer celle de Ledru-Rollin.

3° La candidature de Ledru-Rollin écartée, il paraît difficile que le journal persiste à le soutenir contrairement à la décision du conclave. Mais alors, organe de Ledru-Rollin, il est condamné à appuyer un parti, une politique, des idées qui ne sont pas les siennes, ce qui est toujours fort piteux. Et s'il ne prête qu'un concours peu bienveillant, il déconsidère la candidature

républicaine, il favorise celle de la réaction, dans quelles extrémités nous sommes !...

VIIIe Question. — R. Le journal manquerait entièrement son but, renoncerait à son caractère, abdiquerait toutes ses positions, tous ses principes s'il ne se posait pas énergiquement comme l'organe du prolétariat et l'adversaire de la bourgeoisie.

Autrement, pourquoi ne pas se rallier tout de suite au *Siècle*, au *National*, au *Pays*, à la *Presse?* Pourquoi du moins ne pas imiter la tactique expectante de la *République?* Pourquoi se séparer de Cavaignac, de Goudchaux, de Duclerc, de Garnier-Pagès, de Dupont (de l'Eure)? On ne fait pas de l'insurrection pour l'insurrection; on la fait dans un but déterminé, dans l'intérêt d'un parti, d'une classe, etc.

Il est vrai qu'alors on rejette la bourgeoisie, c'est-à-dire la classe moyenne, formant quatre ou cinq millions d'électeurs, dans la réaction, ou tout au moins dans l'indifférence, et qu'on recule indéfiniment la République. C'est donc le cas encore de poser ici une question nouvelle :

Lequel est préférable, pour le Peuple, d'une abstention puritaine, équivalant pour lui à une renonciation de ses droits politiques, ou d'une transaction qui lui assure en tout cas une part d'action gouvernementale?

Voilà à peu près, mon cher Marc, ce que devront faire nos amis, s'ils veulent être fidèles à leur pensée première, à leurs traditions, à l'idée qu'ils ont donnée d'eux-mêmes et qu'ils tiennent sans doute à conserver s'ils veulent conserver leur popularité et leur dignité dans le gâchis politique où ils se décident à intervenir.

Cette conduite, à mon sentiment, est parfaitement absurde, et mène droit à une débâcle irrémédiable.

S'ensuit-il que je conseille de suivre une tactique diamétralement opposée? que je propose de déclarer qu'on acceptera ce que fera l'Assemblée actuelle, qu'on n'appuiera pas l'insurrection, qu'on se fondra avec le parti bourgeois, etc., etc.

Pas le moins du monde. Ces choses-là, on peut les penser; il ne nous est plus possible de les dire. Le système d'abstention, opiniâtrément suivi depuis deux ans à la Haute-Cour, dans les conseils de guerre, dans les élections, les conseils généraux, les conseils municipaux, les gardes nationales, etc., etc., nous a acculés à l'insurrection, en même temps qu'il a énervé le peuple.

C'était un pauvre moyen d'enflammer les esprits et de pousser les prolétaires à une prise d'armes, que de faire cesser partout, pendant deux ans, l'agitation révolutionnaire, dont chaque procès, chaque élection, chaque délibération, nous fournissait l'occasion. On a cru que ce mutisme systématique serait d'un effet puissant. Je n'y vois que la menace de l'impuissance.

Or, s'il est indubitable que l'abstention a ôté au Peuple ce qui lui restait d'énergie, il n'est pas moins vrai qu'il a pris cela pour une manifestation de sa force, tant nous avons perdu le sens pratique des révolutions! On serait mal venu en ce moment à lui prêcher une autre conduite; son siége est fait. Jusqu'à 1852, il n'en démordra pas. C'est ce qui m'a fait vous dire aussi, que jusqu'à cette époque je ne voyais ni honneur, ni profit à acquérir dans la publication d'un journal et vos questions, si bien enchaînées, si lucides, n'ont fait que confirmer en moi une résolution jusqu'à ce jour plus spontanée, plus instinctive que réfléchie.

Je viens à la seconde partie de votre interrogatoire.

Vous l'avez parfaitement senti; dans l'impasse où la démocratie s'est si malheureusement enfoncée, il n'y a plus, pour soutenir la *respectabilité* d'un journal républicain, que la hauteur des discussions philosophiques et sociales. C'est bien aussi là-dessus que je comptais lorsqu'avant tout examen je me laissais aller à l'idée, pour moi toujours souriante, de voir renaître le *Peuple*, et de me retrouver chargé, avec vous, de sa direction.

Mais, sur ce point encore, je n'ai pas tardé à être complétement désillusionné.

Le journal dont nous examinons ensemble les conditions me paraît, dans les termes où il se pose, avec l'attitude qu'il est forcé de prendre, les intérêts qu'il est destiné à servir, antipathique aux solutions, je ne dis pas théoriques, mais quotidiennes, qu'exige le service du pays et le salut de la révolution.

En effet, ce journal, essentiellement démocratique et prolétarien, organe du parti insurrectionnel, devra mettre d'accord ses principes avec sa politique. C'est-à-dire que comme ses tendances et ses aspirations seront exclusives, ses doctrines devront l'être également, et, comme vous le faites pressentir, il devra se prononcer par *oui* ou par *non* sur toutes les grandes questions actuellement à l'ordre du jour.

Or, la vérité, je dis la vérité pratique, progressive, quotidienne, qui est la seule vérité vraie pour les sociétés et les États, admet bien une *direction* exclusivement à toute autre; elle n'admet pas d'IDÉE exclusive.

Je m'explique en vous répondant.

IXe Question. — Le journal enseignera-t-il la doctrine du gouvernement direct, ou du gouvernement représentatif? — R. Assurément il enseignera celle du gouvernement direct, ou toute autre analogue. Il ne peut pas,

avec ses données, ne pas l'enseigner. Or, qui ne voit que cette doctrine indique un but à atteindre, plutôt qu'une application immédiate; qu'ainsi, après avoir fait sa profession de foi *théorique* le journal sera obligé de faire ses réserves pour la PRATIQUE; que dès lors, forcé de reconnaître la nécessité des transitions, il infirme lui-même toutes ses démonstrations insurrectionnelles, ses prétentions exclusives, et met à nu l'égoïsme, la personnalité, la mauvaise foi de son institution ?...

*X*e *Question*. — R. Même observation sur la liberté de la presse. Quoi qu'on ait dit, Cavaignac avait raison quand il ne voulait pas que le principe du gouvernement fût discuté ; et je suis bien sûr qu'avec un ministère rouge, il ne le serait pas. Dès lors, à quoi sert de professer, disons le mot, de feindre une *liberté absolue* dont personne ne voudra ?

La vérité, ici comme ailleurs, est dans le rapport de la sécurité du pays avec le besoin qu'il éprouve de l'examen et de la publicité.

*XI*e *Question*. — R. A coup sûr, je ne suis point pour l'enseignement obligatoire *donné par l'État*. Je ne veux pas plus des ignorantins de l'Université que de ceux de l'Église; j'opine donc pour la liberté de l'enseignement, c'est-à-dire pour la *liberté d'enseigner*, comme pour celle *d'être enseigné*.

Il n'est pas moins vrai que je voudrais ôter au clergé toute action sur ce point; voilà donc une restriction, restriction légitime, commandée par la nécessité des représailles et le salut de la République. Donc encore, la ligne du journal sera progressive, si elle veut être sage et même révolutionnaire.

Mais la bourgeoisie ne demande pas autre chose; elle aussi veut le progrès; le gouvernement veut le pro-

grès; nous ne différons les uns des autres que par la mesure de l'application. Est-ce le moment de confesser, la veille d'une bataille, cette conformité secrète de sentiments ?

*XII*e *Question.* — Je réponds par l'affirmative. Oui, le catholisme *doit être* en ce moment poursuivi jusqu'à extinction, ce qui ne m'empêche pas d'écrire sur mon drapeau : *Tolérance!* C'est une contradiction, sans nul doute; que répondrez-vous lorsqu'on vous priera de l'expliquer?

*XIII*e *Question.* — R. Du principe admis que le *gouvernement doit être direct* découle la conséquence que *toute fonction est élective.* Voilà le principe dans l'application; ce principe recevrait des exceptions nombreuses, motivées uniquement par la raison du *salut public.* C'est encore une contradiction; êtes-vous en mesure de l'expliquer ? l'oserez-vous ?

*XIV*e *Question municipale.* — Nul doute que du point de vue du gouvernement direct, du suffrage universel (exercé par tous et sur tout), de la révocabilité du mandat, etc., etc., la commune ne soit souveraine, qu'elle ait une vie et une autonomie propre, et que l'État, loin d'être supérieur aux communes, ne soit que l'expression de leur collectivité. Tel est pour moi le vrai principe, qui est ce qu'on a appelé, assez sottement, le *girondinisme.*

Or, je n'en pense pas moins, comme pour les cas précédents, que l'État, toute mystique que soit sa nature, l'État, le grand ressort de la société telle quelle, peut et doit être encore utilisé précisément contre lui-même; que, pour assurer, développer l'énergie communale, le pouvoir central devra peser sur la

commune ; en un mot, qu'il s'agit à la fois ici, comme ailleurs, d'une direction et d'une application.

Or, l'application est souvent exception, et l'exception n'a pas de loi ; comment, sans s'aventurer, un journal qui aspire à être pratique et positif rendra-t-il raison de ces différences ? Comment reprocher au gouvernement de faire aujourd'hui ce que nous ferons probablement demain ?

XVe Question. — Sur la question économique, je n'a pas besoin de vous dire quelles sont mes idées. Elles sont également éloignées de la concentration et de l'initiative de l'État, et du *laissez faire, laissez passer.*

Or, j'ai éprouvé la difficulté de faire comprendre cette formule synthétique, qui n'a jusqu'ici reçu d'expression dans aucune langue, et que tous les vocabulaires existants semblent démentir. Les langues, en effet, n'ont de termes que pour les idées élémentaires, soit antinomiques ; elles n'en ont pas pour les idées synthétiques, les seules vraies et fécondes.

Eh bien ! placez-vous à l'un quelconque des points de vue élémentaires, et vous tombez dans les plus inextricables contradictions, vous soulevez même les défiances du pays ; embrassez, au contraire, l'IDÉE synthétique comme je l'ai fait : dans ce cas encore, vous êtes forcé, *pour la pratique*, de faire des concessions et des réserves sur le *temps*, les circonstances, etc.

Je vous le demande de nouveau : est-il dans les convenances *actuelles* du journal de prendre cette position, tour à tour novatrice et mitoyenne ?

XVIe Question. — R. Pour moi, l'impôt doit être unique et frapper sur le capital. De la sorte, il est à la fois *progressif et proportionnel*, ce que ne comprenait pas d'abord Girardin.

Mais je n'en pense pas moins que l'impôt unique sur le capital ne doit être que *transitoire*, et, dans tous les cas, ne saurait annuler immédiatement tous les autres impôts.

Ajoutez cette réserve à toutes les autres, et dites-moi ce que peut être un journal *révolutionnaire*, obligé de faire partout des exceptions à ses principes, en un mot, du JUSTE-MILIEU ?

*XVII*e *Question. — Politique extérieure.* S'il est une chose démontrée, évidente pour moi, c'est que la politique d'*unitéisme* de Mazzini, de *nationalisme* de Kossuth, d'empire *teutonique* de A. Ruge et de ses amis, a tout perdu en Italie, en Hongrie et en Allemagne.

L'Italie ne fera jamais une seule et même nationalité. Vouloir lui imposer ce système, c'est la mettre sur le lit de Procuste et sacrifier son repos à une utopie. La Hongrie ne peut être une nation indépendante qu'à la condition que le globe entier soit révolutionné. Alors il n'y aura pas plus de Hongrie que de France ou d'Autriche ; il n'y aura plus d'États. Jusque-là, le principe politique de la Hongrie, c'est de reconnaître une suzeraineté quelconque ; car, à coup sûr, ni les Autrichiens, ni les Bohèmes, ni les Croates, ni les Transylvains ne reconnaîtraient la sienne. L'unité germanique est une théorie de métaphysicien allemand.

Soutiendrez-vous, maintenant, ces thèses devant l'Italie martyrisée, la Hongrie esclave, l'Allemagne trompée par ses souverains ? Déclarerez-vous la guerre aux patriotes qui ont suivi Mazzini et Kossuth ?

Impossible.

Cependant, vous ne pouvez servir leur politique, toute d'initiative, toute d'ambition, toute de mauvais

vouloir à notre égard. Quel parti prendre à la veille d'une élection générale, peut-être d'une bataille ?...

Vous avez, mon cher Marc, ma réponse à toutes vos questions. Je vous remercie de me les avoir adressées, ces questions : elles m'ont donné l'occasion de vous exposer les motifs, en dehors de ma position personnelle, qui, j'aime à le croire, m'auraient empêché, en tous cas, de participer à une rédaction laquelle, dans mon opinion, ne peut échapper, quoi qu'elle fasse, au péril de la banalité, si elle veut être prudente, ou à celui bien plus grand des contradictions, si elle prétend sortir du lieu commun et de la routine.

Mon plan eût été, si je fusse devenu votre collaborateur, après avoir affirmé de nouveau et maintenu toutes mes conclusions antérieures, de saisir l'opinion d'une théorie nouvelle, grandiose, qui eût prévenu et absorbé toutes les critiques, la *théorie du progrès en soi*, c'est-à-dire de la marche éternelle des idées révolutionnaires ; en un mot, la philosophie des réformes. Avec cela, je sauverais tout, l'absolutisme des principes et la lenteur des applications. On eût compris que si la vérité est ce qui *est*, elle est encore plus ce qui DEVIENT ; alors le journal, jusque dans ses exceptions, pouvait être justifié et mis à l'abri de tout reproche. Alors le parti révolutionnaire se présente à la fois comme inflexible dans ses principes, pratique et possible.

La tactique où nos amis de la presse et de la tribune ont jeté le peuple rend, pour le moment, cette exégèse impraticable. Il est certain que la faveur est aujourd'hui aux *recettes politiques*, aux allures tapageuses, à toutes les excitations incohérentes que suggère un gouvernement déloyal et persécuteur. Il n'y a pas de place, en ce moment, pour les idées et les résolutions sé-

rieuses. Je conçois que l'on cherche à tirer parti d'une telle situation ; à mon avis, c'est pêcher en eau trouble. J'attendrai que la liberté me soit rendue.

Je vous serre la main, mon cher Marc.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 5 juin 1850.

A M. DARIMON.

Mon cher Darimon, je réponds en quelques lignes à votre lettre d'hier, 4 courant.

Le plus court est que vous veniez avec Chevé, Faure, etc., causer avec moi du nouveau journal, attendu que je n'ai, et ne puis avoir rien d'arrêté en ce moment.

Il faut d'abord voir ce que sera la loi nouvelle : c'est là notre étoile polaire et notre boussole. C'est de là que dépend la question de savoir si le journal sera quotidien, hebdomadaire ou mensuel. Voilà pour la forme, ou pour mieux dire, la capacité.

Quant au contenu, nous avons également besoin, avant de rien décider, de voir l'attitude de l'Assemblée d'ici fin juillet et de connaître les lois nouvelles.

Peut-être, comme je vous l'écrivais, serons-nous obligés de nous retrancher derrière le Code et de discuter, à défaut de constitution politique, la constitution économique; peut-être aussi pourrons-nous reprendre une certaine audace. Dans tous les cas, nous devons

laisser de côté les vieux partis ou plutôt vieilles nuances démagogiques, considérer les sectes, écoles, coteries, etc., comme mortes et dûment enterrées, et faire, comme disent les matrones, pieds neufs.

Pas de programme.

Ma défense vous sera déjà de quelque secours : elle exprime exactement l'attitude qu'aurait eue la *Voix du Peuple* le 11 juin prochain si elle vivait encore. Vous vous servirez de ce jalon.

Les nouvelles que nous recevons ici des départements ne concordent en aucune façon avec ce que vous me dites des journaux de province : j'en conclus qu'en ce moment on réfléchit là-bas, comme à Paris, sur la nouvelle loi. Marchez toujours et comptez sur le succès. Encore deux quinzaines comme celle qui vient de s'écouler et le jésuitisme élyséen est à bas.

1° Jonglerie anglo-grecque;

2° Loi électorale;

3° Rejet de la loi sur les transferts;

4° Refus de diminuer les frais de port d'argent par la poste;

5° Augmentation de liste civile;

6° Scandales de Bourse, etc. etc.

Quelle plus belle réduction à l'absurde ! Le soulèvement sera universel, comme la cause qui l'aura provoqué est universelle.

Colfavru m'est venu voir pour se mettre en quelque sorte à notre disposition. Il réclame sa place dans notre rédaction et toutes nos entreprises. Instruisez-le, et, à la prochaine vacation de l'Assemblée, nous l'enverrons dans Saône-et-Loire et le Rhône. Je vous le recommande sérieusement. C'est jeune, hardi, ça a besoin

d'agir et d'avancer; j'aime mieux cela que *De Flotte*, *Vidal*, *Girardin*, *Hennequin*, *V. Hugo*, et toute la coterie fouriériste, communiste, sentimentaliste, littératuriste, etc.

A vous de cœur,

P.-J. PROUDHON.

Paris, 10 juin 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, je vous envoie l'article de mon codétenu Marc Dufraisse, que je vous ai annoncé. Cet article me paraît bien fait et dessiner nettement notre attitude. Il est intitulé : *Un droit public, s'il vous plaît!* et il pose, d'une manière générale, la question que vous avez dû diviser et multiplier d'après mes notes. Je pense donc que l'article de Dufraisse doit être placé immédiatement avant celui dont je vous ai tracé le plan, comme les idées générales avant les idées particulières.

Je ne doute pas que votre *Spécimen* ne produise un effet merveilleux. Le pouvoir, la majorité, les dix-sept, les vieux partis, le Président, ne savent quelle contenance tenir ; ils sentent le terrain leur manquer, le peuple se retirer d'eux et leur comédie prête à finir sous les sifflets. Dans une situation pareille, leur demander un *droit public* c'est leur porter le coup le plus sensible ; vous verrez que plus nous insisterons, plus ils se trouveront embarrassés.

Evitez également, je ne saurais trop vous le dire, et de ferrailler et de faire de l'ironie, comme de vous

engager trop avant. Voici, pour vous guider, quelques formules extraites de ma défense et de l'article de Dufraisse :

« Tout gouvernement fondé sur le principe de la souveraineté du peuple et de l'égalité devant la loi, — et il ne peut pas se fonder sur un autre, — renferme en lui-même le principe de son développement et de toutes ses modifications. Il est par cela même éminemment révolutionnaire. On ne fait pas de révolution *contre* lui ; on peut en faire *par* lui. »

« Le droit divin a pour corrélatif le régicide, c'est-à-dire le droit à l'insurrection, comme le droit de voter l'impôt (la souveraineté du peuple) a pour corrélatif le droit de le refuser. »

« Donc, nous ne pouvons vouloir l'insurrection : le conflit entre le peuple et l'armée ; il faut auparavant déclarer que la République est abrogée, que la monarchie est rétablie et que les soldats électeurs sont les satellites d'un roi. Alors le droit à l'insurrection et au régicide est ouvert, selon les jésuites. »

« Nous promettons d'être orthodoxes (dans l'hypothèse où l'on nous donnerait une nouvelle Constitution) ; nous tâcherons d'éviter l'inquisition et ses bûchers. »

« Hérétiques jusqu'au bûcher exclusivement, dit Rabelais. »

« Toute Constitution est bonne, en tant que toute Constitution mène à l'égalité devant le travail et devant le capital. Mais cela ne prouve pas que nous soyons sceptiques en fait de Constitutions, pas plus que nous sommes indifférents au progrès. A plus forte raison ne sommes-nous pas sceptiques en fait de république et de monarchie ; nous voulons seulement prouver com-

bien ridicules sont ceux qui ont la prétention de ramener la société en arrière, précisément afin de lui faire recommencer le même chemin ; ou bien de la laisser stationnaire, afin de la pousser en avant. »

Je ne vous en dis pas plus ; faites, et votre premier numéro une fois compris, la route est ouverte, vous n'avez plus qu'à suivre.

Je comptais voir quelqu'un de vous aujourd'hui. Votre publication rencontrerait-elle quelque empêchement ?...

Adieu.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 11 juin 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, il est très-important que vous insériez l'article de Dufraisse dans le numéro du *Peuple*. Cet article, avec le mien, le vôtre et tout le reste, concourt à faire ressortir une vérité importante : c'est que la révolution s'accomplit également par la réaction comme par la démocratie; que le souffle révolutionnaire pousse les uns et les autres, les premiers même encore plus que les seconds, et qu'il n'y a pas besoin aujourd'hui des hommes soi-disant démoc soc pour réaliser la République et le socialisme.

Les Ledru, les Madier, les Michel, toute la Montagne et la gauche peuvent faillir et faire défection que l'idée, par la force des choses, n'en marchera pas moins.

Revoyez donc cet article : corrigez, modifiez, supprimez, amendez; mais, pour Dieu, qu'il paraisse ! Je crois que je préférerais une saisie à la suppression. Au reste, cet article, comme le mien, exprimant un blâme sur la Montagne et faisant l'éloge de l'Assemblée; il est impossible que le parquet lui cherche querelle.

L'ordre vient d'être donné au directeur de la Conciergerie de me laisser sortir à peu près *ad libitum*.

Je compte profiter de la permission lundi, de sept heures du matin à dix heures du soir.

Surtout je vous recommande l'article de Dufraisse. Ne me faites pas la mortification de le rejeter.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 12 juin 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je vous envoie, d'autre part, la note que vous aurez à insérer dans le *Peuple* de demain, sur la non-publication de mon travail.

Vous pourriez y ajouter quelques mots de réflexion disant, en substance, que si la collaboration au *Peuple* m'est interdite, vous espérez que la voie de la librairie ne me sera pas fermée, et que si vous ne pouvez donner au lecteur un travail utile, il vous sera sans doute permis d'en rendre compte.

Voilà donc la guerre déclarée à la bourgeoisie par le *Constitutionnel*, l'*Univers*, l'*Ordre*, les *Débats*, l'*Opinion publique*, tout ce qui défendait sournoisement jadis l'absolutisme. La bourgeoisie est mise, comme le prolétariat, au ban de l'Europe ; on lui adresse tous les anathèmes lancés contre la Révolution. Après les socialistes ç'a été le tour des Montagnards ; après les Montagnards, les républicains modérés ; après la République, le peuple entier des travailleurs ; après les travailleurs, la bourgeoisie.

Comprendra-t-elle maintenant ? Et ceux qui nous accusaient, il y a un an, ceux qui nous reprochaient

en mars et avril de faire, les uns du modérantisme, les autres de l'hypocrisie, comprennent-ils que les intérêts des deux classes sont solidaires, que leur conciliation, leur fusion, était toute la révolution ?

Rappelez cela à mort; séparez chaque jour la conspiration jésuitique et bancocratique, la conspiration des robins et des états-majors, de la bourgeoisie et du peuple. Mettez d'un côté la nation, de l'autre l'infâme minorité des exploiteurs et parasites.

Je ne vous en dis pas davantage. Le génie de l'Empire, de la Restauration et de la corruption se dévoile : montrez-le à tous les yeux.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 13 juin 1850.

AUX RÉDACTEURS DU *PEUPLE*

Chers amis, je vous recommande instamment de marquer les passages que je n'ai pas lus, afin d'éviter une poursuite pour compte-rendu infidèle des débats.

Compliment obligé au président et au jury.

Prudence sur tout : nous sommes, jusqu'à certain point, *engagés par la reconnaissance*, ne l'oubliez pas.

Bonsoir, à demain.

P.-J. Proudhon.

Paris, 27 juin 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, voici, à mon avis, comment je pense qu'il convient de disposer votre deuxième numéro :

1. Confirmation du dernier numéro. Renouveler la demande d'un droit public, protester, non plus contre la violation de la Constitution, mais contre le *statu quo* de la tyrannie, du caprice, de l'arbitraire. Interpeller à ce sujet la presse républicaine : lui demander si elle consent à être de connivence avec la réaction oligarchique, exploitant, pressurant et opprimant le pays, sans Constitution, sans loi autre que son bon plaisir; que nous avons respecté, défendu, soutenu jusqu'à la fin la Constitution de l'Assemblée (29 janvier), le Président lui-même (31 octobre); — mais qu'aujourd'hui la Constitution étant systématiquement violée (loi électorale, etc.); l'Assemblée tour à tour chassée (proposition Rateau), menacée (...); enfin, le chef du pouvoir exécutif, avili (vote des 3 millions); — nous faisons comme l'*Assemblée nationale*, le *Constitutionnel*, le *Pouvoir*, etc., nous n'en voulons plus; nous en demandons une autre.

Garder le silence à cet égard, c'est se faire le complice du *statu quo*.

2. *République ou Communisme.* — Je vous fournirai les notes, très-détaillées, et vous ferez transcrire ou rédiger par Mathey ou autre.

3. Proposition relative aux *Conseils généraux.* (Voir l'*Opinion publique* de ce matin, contenant une analyse des délibérations de la commission. On y dit, en propres termes, qu'il faut *organiser tous les moyens de résistance à l'usurpation et à l'anarchie*).

Vous référant à votre premier article et au dernier numéro, dire qu'en conséquence de l'état actuel des choses, de l'absence d'un droit public et de toutes garanties sociales, vous abondez dans le sens de la commission, et que vous appuyez de toutes vos forces le projet.

Partant de là, vous exposez ce que, à votre avis et à votre point de vue, il convient de faire pour résister à l'oppression.

D'abord, la révolution, de même que le gouvernement, c'est l'impôt, l'administration, la justice, l'armée.

Donc, refuser les subsides, saisir les caisses, arrêter le télégraphe, destituer les fonctionnaires, les remplacer, s'il y a lieu, par voie élective; organiser les communes, les rallier entre elles, ainsi que les départements; arrêter les corps d'armée, suspendre l'action des tribunaux, etc., etc. (Ici toutes les mesures de conservation et de résistance.)

Exposer tout cela à l'unisson des légitimistes qui, eux aussi, ne veulent ni de la Constitution violée, ni du *statu quo*, ni de la perpétuité de la présidence, ni du communisme gouvernemental. Laissez seulement entrevoir, sans dire la chose, que la Constitution que

nous voulons n'est pas la même que celle que veulent les conservateurs, si tant est qu'ils en veuillent une, et que nous regardons comme usurpation tout ordre nouveau qui ne reconnaîtra pas le suffrage universel et la souveraineté du peuple.

Conclure que ces deux remarques : 1° Que la proposition de MM. Tinguy et consorts pèche en ce sens qu'elle fait de la *résistance à l'usurpation* une chose accidentelle, tandis qu'il faut en faire une *institution* fixe et permanente — que la centralisation n'est pas autre chose que le concours libre et volontaire des communes, usant de leur pleine et entière autorité pour l'organisation d'un gouvernement central — que le pouvoir naît ainsi de la convergence des forces, au lieu de découler d'*en haut*, c'est-à-dire on ne sait d'où, sur les communes et les citoyens; que l'ancien système féodal, aujourd'hui impossible, se trouverait pour ainsi dire *retourné*, les communes étant souveraines, les départements prépondérants, et l'État subalternisé.

2° Qu'il y aurait lieu à mettre en pratique la proposition de M. de Tinguy, non-seulement dans le cas d'une usurpation violente et subite, mais aussi dans celui où le *statu quo* paraîtrait devoir se prolonger indéfiniment : qu'ainsi, il convient que la presse mette le gouvernement en demeure de réviser et édicter au plus tôt la Constitution, que la proposition exprime cette idée, et que la loi à intervenir fixe le délai.

4° *Loi de dotation.* — Après avoir fait ressortir le gaspillage des finances, dégager le sens de l'allocation accordée par l'Assemblée.

Tant qu'on a pu croire que la demande de Louis-Bonaparte était le premier pas d'une usurpation impé-

riale, on a résisté. — On n'a pas voulu accorder le *soir*, pour se dispenser d'accorder l'*heure*.

Mais sur la parole de Changarnier qui a déclaré que le crédit *n'engageait pas l'avenir*, l'Assemblée a accordé.

Or, l'AVENIR, ce n'est pas l'empire, ce n'est pas Louis-Bonaparte.

L'AVENIR, c'est la *monarchie légitime*, c'est Henri V, avec le comte de Paris. — Cela est avoué presque officiellement.

Il suit de là qu'en violant la Constitution, en ce qui concerne le traitement du président devenu *triple* au dire de M. Bineau, l'Assemblée a donné pour signification l'abolition de la république même au profit de la légitimité.

D'où résulte que Louis Bonaparte, qui ne voulait être à ce qu'il me semble que Président décennal ou à vie de la République, se trouve avoir vendu la République avec ses propres espérances pour quatre millions.

Donc nouveau motif de hâter la formation d'une Assemblée constituante nouvelle, et de demander une Charte, afin de sortir des *transactions* et des *Monck*.

En passant, rappeler le discours d'hier de M. Passy; convenir de bonne foi que si les récriminations de M. Passy contre le gouvernement provisoire ne sont pas des raisons, du moins elles sont méritées; qu'il n'y a pas de petites économies ni de petites vertus ; que les républicains ont donné les premiers l'exemple du gaspillage, et que les 3,600,000 francs jetés à L. B. ont leur origine dans les fêtes ridicules de la Bastille et de l'Étoile, où les jolies femmes jouaient le premier rôle; dans les 150,000 francs jetés à Longepied et consorts, qui n'ont pas rendu de comptes; dans les 40 francs par jour des commissaires du gouvernement et dans le

maintien des traitements ministériels à 80,000 francs que s'adjugèrent monarchiquement les membres du gouvernement provisoire, tandis que le peuple leur offrait ses trois mois de misère.

Apprends donc, peuple, ce que c'est qu'un gouvernement et combien tes *serviteurs* te coûtent. Aux viveurs de 1848 ont succédé ceux de 1850; à ceux-ci succéderaient d'autres si le peuple, en organisant la résistance comme le propose M. de Tinguy, n'y mettait ordre.

5° *Faits divers*. Décomposition de la majorité. Un parti conservateur républicain semble vouloir se reformer : *Pays*, *Ordre*, *Courrier français*, *Crédit*. Nous croirons à son existence, à sa capacité, à sa bonne foi, à sa force, quand nous le verrons réclamer et imposer aux autres le respect de la Constitution. Jusque-là, nous ne voyons en lui qu'une intrigue.

Girardin et sa coterie. — Autre intrigue. Nous n'avons pas la moindre confiance en un homme que nous voyons tous les jours préparer sa palinodie, et qui a été le principal auteur de la politique de résignation qui a amené la loi électorale. — Faire ressortir les tours de ce *banquiste*, ses reculades, ses réticences.

Listes électorales. — Sans doute la Constitution est violée, et c'est en quelque sorte se rendre complice de la violation que d'en accepter le bénéfice ou d'en faire l'exclusion. — Mais ici la question de pratique doit passer avant la question de principe, et cela précisément parce que le principe est méconnu.

La Constitution et le suffrage universel n'existent plus. Combien durera cet état de choses ? On n'en sait rien.

Il faut donc connaître la grandeur du mal, apprécier la situation qui nous est faite, savoir jusqu'où va

l'immoralité de la loi, — compter les électeurs et les exclus; — en un mot, il faut *agir*, puisque par cette loi, par la formation des listes, nous pouvons avoir *trente jours*, et même *trois mois* d'action politique.

Ici, comme toujours, *s'abstenir* c'est *abdiquer*.

Après le 13 juin, la Constitution était violée; le remplacement des condamnés de Versailles était inconstitutionnel. Cependant le peuple ne s'est point *abstenu*. Il a agi : il a vaincu en mars et avril.

Il faut agir, agir encore, agir toujours; non parce que la loi est bonne et qu'on s'y soumet, la Constitution est détruite, la République n'existe plus, — mais parce que l'action politique est le signe de la souveraineté, et qu'un peuple qui s'en dépouille se rend esclave et mérite de l'être. Nos chaînes sont forgées, mais nous n'avons pas encore les menottes aux mains; allons-nous donc, en nous abstenant toujours, tendre les bras et nous laisser faire?

Méfiez-vous des faux politiques qui ont constamment perdu la Révolution par leur bêtise, comme s'ils eussent conspiré avec la monarchie. — Déjà, la masse des citoyens se rend aux mairies; il faut y aller tous, réclamer avec énergie.

On a fermé le club; la mairie est ouverte : allez à la mairie.

Je vous serre la main.

P.-J. Proudhon.

Post scriptum. — L'*Assemblée nationale* de ce matin contient un article qui prouve que notre premier numéro a commencé de porter ses fruits. L'ultra-réac. ne veut pas qu'on révise la Constitution. Il blâme l'idée

émise par l'Élysée, d'interroger à cet égard les conseils généraux et accuse ces empressés d'imprudence et d'égoïsme.

Au fond, vous savez comme moi qu'une autre Constitution est bonnet blanc pour blanc bonnet et qu'une révision quelconque est à peu près impossible.

Il n'est même pas mal de prévoir que nous aurons à faire une deuxième élection présidentielle et de tabler dès aujourd'hui là-dessus.

D'après une correspondance envoyée de Paris au *Pilote de la Somme*, que je reçois depuis mon voyage à Doullens, les candidats pour 1852, en outre des trois dynasties, *L. Bonaparte, comte de Chambord*, et *comte de Paris*, seraient :

Changarnier, Thiers, Joinville, Napoléon-Jérôme Bonaparte, Girardin, V. Hugo, Lamartine, Ledru-Rollin, Raspail et Blanqui.

On a oublié Cavaignac.

Dans tout cela, il y a des candidatures qui s'excluent, car s'il est permis de voter pour Ledru-Rollin ou Blanqui, par exemple, il ne le sera pas de voter pour Chambord ou Bonaparte.

Du reste, ceci prouve que déjà l'on s'occupe de la succession de L. B., et que celui-ci a reçu avec les trois millions, son *exeat*.

Le *peuple* fera donc bien, en ce qui concerne la *Constitution*, de poser sans cesse le dilemme, *ou un droit public*, et, par conséquent, une *autre Constitution*, ou l'abrogation de la loi électorale. Car ce n'est point d'une manière absolue que nous demandons une *Constitution nouvelle*, c'est parce que celle de 1848 n'existe plus.

En ce qui concerne l'élection présidentielle nous au-

rons à aviser. — Dans l'état actuel des choses et d'après nos précédents (1848 et 1850), Cavaignac est encore notre seul candidat possible. Mais la situation peut changer! Dans tous les cas, nous ferons nos conditions.

Conciergerie, 17 juillet 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, voilà la loi contre la Presse votée. On vous accorde deux mois pour vous mettre en règle; vous pouvez donc publier encore deux numéros, peut-être trois! *Profitons des instants*, comme dit la ronde.

Je compte vous donner un premier-Paris en réponse au *Proscrit*. Comme je ne suis pas vigoureux, il faudra m'attendre peut-être un jour ou deux; réglez-vous là-dessus.

Voici, en sus des notes que je vous ai antérieurement fournies, quelques observations qu'il sera bien de prendre en considération.

1° Tous les journaux reproduisent sottement l'article du *Moniteur* sur le produit des contributions indirectes et en tirent un argument en faveur de la prospérité croissante. Dites donc que ce rendement du fisc est un mensonge, en tant qu'on le présente comme une preuve de l'état satisfaisant du pays.

Il s'agit moins de savoir ce que l'on paie au *fisc* que de voir à quel prix se font les ventes de marchandises. Quel est le prix du blé, du vin, des eaux-de-vie, des articles de Paris, etc., etc.? Voilà la question. Car si

nous perdons 30 p. 100 sur les ventes nous sommes pauvres, bien que la caisse du budget se remplisse, parce que les droits ne diminuent pas avec le profit. C'est une infamie que de dire au pays qu'il est heureux, parce qu'il paie.

2° *Loi sur la Presse.* Demander ironiquement au gouvernement si nous pouvons espérer que ce sera la dernière? Flétrir *l'arbitraire avoué* de l'Assemblée, qui ne légifère que pour proscrire. (Cf. les amendements de Bac, et F. de Lasteyrie; disc. de Lamoricière.)

3° Constater la mort du parti légitimiste, qui n'avait de chance qu'en se posant en défenseur de toutes les libertés et qui a été toujours à l'avant-garde de la réaction : loi sur le suffrage universel; loi de dotation; loi sur la presse, etc. Parti déshonoré, inféodé, exploité, bafoué et perdu. Hypocrisie de Larochejaquelein, qui annonce une proposition de réforme de la loi électorale, parce qu'elle ôte des voix à son parti; mais qui s'est tu, tant qu'il a cru que la loi lui serait favorable.

4° En parlant de l'article de la *Constitution* de la Charente, sur la *résistance* à l'usurpation, éviter d'abord de prêcher l'insurrection; rien de plus maladroit que cela; une insurrection prêchée est une insurrection refusée. Mais inviter les citoyens à se tenir prêts; leur dire qu'ils auront à se manifester, à protester; puis compléter le projet soumis à l'Assemblée. En un mot, tirer des conséquences; mais ne pas vous poser en comité insurrecteur.

(Pour insurger une nation, il faut réunir les esprits dans une commune indignation, puis les exciter ensuite par le récit des faits et gestes de la tyrannie; les encourager en leur montrant les moyens et chances de succès. Jamais d'appel aux armes. Il y a quelque chose dans

la conscience publique qui ne lui permet pas de s'avouer à elle-même qu'elle s'insurge et qui fait que la révolte est d'autant plus certaine qu'elle est mieux déguisée. Nos prétendus révolutionnaires ne savent pas cela.)

5° Ainsi donc, tout en déplorant perpétuellement la politique extrême du gouvernement, qui nous mène *aux abîmes*, tout en rejetant la responsabilité des catastrophes, tout en protestant de vos desseins pacifiques, etc., etc., vous attacher à précipiter la révolution en la montrant comme inévitable, juste dans ses motifs, nécessaire, en faisant ressortir de plus en plus la tyrannie du système. Ne rien dire qui soit un désaveu de l'insurrection; mais pleurer qu'on y force le pays.

Dans mon article, je m'attacherai à bien dessiner la situation, à rétablir la vraie pensée de la révolution, à fortifier les Montagnards injuriés par L. Rollin, à les encourager et les pousser dans une bonne voie; enfin, sans qu'il y paraisse, je ferai de mon article tout à la fois un programme radical au plus haut degré et une réclame pour nous à la bourgeoisie, au peuple, aux paysans, à tous les partis, aux dépens de la coterie de Londres.

Guidez-vous d'après cela et faites ce que vous voudrez.

Vous savez à quoi vous en tenir sur l'affaire du *Pouvoir* et l'opinion intéressée émise par Girardin à ce sujet. Je n'ai rien de plus à vous dire.

Mon beau-père, qui a été voir Carlier pour une autorisation de société de secours mutuels, a appris de lui qu'il était question de me réinstaller à Sainte-Pélagie dans ma chambre. Cela me sera utile; je le souhaite.

Préparons-nous à faire un tour de force; savoir être

reconnus comme les révolutionnaires les plus radicaux, les plus énergiques et les plus habiles; et en même temps nous faire tolérer, accepter même de toute la réaction, de la même manière que Garnier-Pagès (l'ancien), était, quoique républicain, accepté de la majorité et de l'opposition dynastique.

Cela se peut, cela se doit.

Que Vasbenter me vienne voir, pour parler finance et spéculation; les grands journaux supprimant leurs feuilletons ne peuvent soutenir notre concurrence. Il faut agir.

Nous pouvons encore faire; mais il faut que Massol et vous, vous mettant bien d'accord, bannissiez résolûment du journal les formes agressives, véhémentes, et insurrectionnelles. Étonnons de plus en plus le monde par la portée de nos vues, par l'audace de nos plans, par la profondeur de nos critiques; laissons à la conscience publique le soin de faire le reste.

Si je suis bien compris de vous tous, je veux que dans trois mois, la réaction se félicite de nous avoir en face d'elle et d'être débarrassée de tous les braillards; et que dans six mois, nous tenions en respect le gouvernement, les prétendants et tous les partis.

Souvenez-vous que Montalembert a avoué qu'il *aimait à nous lire*. C'est la pensée secrète de tous nos adversaires. Ils nous détestent; mais ils nous veulent.

A vous de cœur.

P.-J. Proudhon.

Conciergerie, 20 juillet 1850.

A M. BOUTTEVILLE (1)

Monsieur, je vous remercie sincèrement du plaisir que m'a causé la lecture de votre traduction de la préface de Grün. Cela me paraît très-original, très-vigoureusement pensé, et, si j'en crois les habitués de la littérature et de la philosophie allemande, très-bien écrit. Je vous avoue cependant qu'une fois ma curiosité satisfaite, j'ai beaucoup moins désiré de voir cette traduction en tête de mon livre que je n'avais fait auparavant; sur ce point mon jugement s'est trouvé tout à fait d'accord avec le vôtre.

Qu'importe à un lecteur français de savoir si la *Phénoménologie de l'esprit* contient ou ne contient pas en puissance mes déductions économiques? Autant vaudrait chercher si la géométrie d'Euclide contient en puissance le système de Newton. Grün a fait une œuvre purement allemande, et qui, au point de vue de l'intérêt du traducteur et du libraire, comme de l'écrivain français, ne manque pas d'habileté. De par Hégel, les

(1) M. Boutteville, ancien professeur au collége Sainte-Barbe, mort à Paris en 1870.

Allemands sont contraints de se faire socialistes; voilà tout ce que démontre Grün. Faut-il casser la tête à nos lecteurs pour leur apprendre cette grande vérité? Je ne le pense pas; et si vous m'en croyez, nous nous en tiendrons là. Aussi bien, il faudrait, comme vous dites, mettre en langage français, abréger, expliquer, travestir l'œuvre de Grün, c'est-à-dire en faire un ouvrage tout nouveau, et nous n'en avons pas le temps.

Comme je serais désolé que vous eussiez perdu votre temps et votre peine et que je n'ai pas l'honneur de vous connaître, je vous propose un petit marché. Achevez votre mise au net, et adressez-moi ensuite votre travail, j'en ferai mon profit personnel, et je tâcherai de vous offrir un juste dédommagement.

Je suis, Monsieur, avec la plus parfaite estime, votre tout dévoué.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 10 août 1850.

A MONSIEUR X***

Monsieur, j'ai reçu votre petite esquisse sur les soixante dernières années de l'*Histoire de France*, je l'ai lue avec plaisir et vous en remercie.

Je pense avec vous que tous nos gouvernements sont tombés parce qu'ils ont été rétrogrades, mais j'ajoute de plus que vous qu'il en a été ainsi et qu'il en sera de même de tous les gouvernements, qu'il est impossible qu'il en soit autrement. Pour la première fois la Constitution de 1848, dans le but d'échapper à cette destruction fatale, a posé en principe sa propre révision. C'est un des plus grands pas qu'aient fait la politique et la philosophie.

Mais qu'est-ce au fond que la révision perpétuelle d'un gouvernement à moins que la liberté ne soit éliminée de la Constitution? C'est l'affaiblissement progressif de l'autorité. Tournez-vous comme il vous plaira, je vous défie d'aboutir à une autre conclusion.

Parmi vos appréciations historiques, il en est une que je trouve complétement fausse et sur laquelle j'appelle votre attention. C'est que vous regardez le socialisme et la démocratie comme des partis organisés, ayant une

direction, des chefs, une armée, une politique, etc. Rien de plus faux que tout cela.

La *démagogie*, comme vous l'appelez, étudiée dans ses actes, est en général plutôt un effet qu'une cause, une manifestation aveugle et passionnelle des aspirations indéterminées du peuple, bien plus qu'une volonté, une opinion, un parti. Le 24 février, le 17 mars, le 16 avril, le 15 mai, les journées de juin, le 29 janvier ne sont pas autre chose que des crises toutes spontanées, dans lesquelles l'influence de ce qu'on appelle ailleurs un *parti* a eu une part infiniment petite. C'est une chose risible pour les hommes mêlés aussi avant que je le suis dans les affaires de la démocratie socialiste, que l'idée qu'on se fait ailleurs de l'influence de certains individus, de leurs complots, de leurs trames. Rien de plus erroné, de plus calomnieux qu'un pareil jugement. Il est même à remarquer, au contraire, que plus un homme fait preuve de jugement, de perspicacité, d'esprit de suite, de facultés compréhensives, plus il perd de son ascendant sur les masses, à qui la réflexion répugne et qui ne marchent que d'instinct. C'est, pour ne vous en citer ici qu'un exemple, ce qui explique la grande popularité de Barbès et la sympathie plus que médiocre qu'inspire Blanqui. Aussi qu'arrive-t-il? C'est que Barbès l'idéal chevaleresque de la démocratie militante, loin d'en être le chef, n'en est que le premier soldat; et que Blanqui, l'homme du conseil, loin de donner l'impulsion, l'a toujours suivie.

Moquez-vous tant que vous voudrez des *paillasses* révolutionnaires, vous avez raison; mais gardez-vous de juger la démagogie d'après les mêmes règles de critique que vous employez pour la légitimité, l'empire ou

la dynastie d'Orléans. Ici la réflexion, la politique, les plans, les systèmes; là, l'instinct. Ici les hommes, là, la multitude, le Dieu.

J'ai eu depuis deux ans et demi l'occasion de voir à peu près tout le personnel révolutionnaire, j'ai observé d'assez près les ouvriers, l'esprit des masses. La prison a été pour moi un excellent observatoire. J'ai été confondu du peu de pouvoir réel de toutes ces mouches démagogiques que les réactions accablent de leurs colères, comme si en écrasant quelques individus on écrasait la tête de la démagogie. Marat, Robespierre, avaient fait de leur temps la même observation, quand ils se plaignaient du petit nombre de citoyens qui assistaient aux séances des sociétés populaires.

La démagogie, considérée de ce point de vue, acquiert un bien autre intérêt aux yeux de l'historien; elle devient presque respectable et sainte.

Si j'étais moins homme de réflexion, si tous mes travaux n'avaient pour but de refouler précisément les manifestations instinctives du peuple et de les convertir en actes réfléchis, si j'étais enfin idolâtre comme les fouriéristes et si je m'inclinais devant les *illuminations soudaines* comme Bossuet, je serais le partisan, le panégyriste de la démagogie.

Laissez donc les démagogues, et puisque de votre aveu la République est désormais une nécessité de fait et de droit, cessez de poursuivre de votre réprobation le parti républicain qui, en accomplissant tumultueusement une œuvre divine, n'a eu d'autre tort que de ne pas savoir ce qu'il faisait.

Je vous salue, monsieur, bien sincèrement.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 15 août 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, en annonçant l'arrestation de Vasbenter, rappelez celle de Favre, il y a un mois environ, et, en deux mots, faites toucher que la vieille tradition du *Peuple*, *Voix du Peuple*, *Représentant du Peuple*, a toujours le privilége des méfiances et avanies de l'*autorité*.

Rappelez, cependant, que depuis près d'un an, nous ne cessons de travailler à la conciliation, *primo* des nuances républicaines, *secundo* des classes ;— que nous avons eu le bonheur de faire prévaloir cette idée en mars et avril 1850, après l'avoir vu repoussée au 13 mai et au 9 juillet 1849 ; — que depuis l'apparition du *Peuple de* 1850, nous nous sommes bornés à demander un *Droit public* quelconque, promettant de nous y conformer, mais qu'on ne nous a pas répondu ; et qu'en ce moment même, nous nous trouvons d'accord avec le ministre et probablement la majorité du pays, pour que l'on respecte plus que jamais la Constitution, et qu'on ne procède à sa révision qu'avec les lenteurs et les formes prescrites.

La circulaire de M. Baroche n'est publiée par aucun

des journaux qui nous parviennent : *Siècle*, *Crédit*, *Opinion publique*, *Assemblée nationale*, *Presse*, *National*, *Ordre*. Ne serait-ce qu'un canard ? Vous ne devez pas le croire. Si le ministre n'a pas écrit cette circulaire, il *doit* l'avoir écrite. L'en louer d'abord, jusqu'à désaveu.

Voilà la Montagne bien et dûment coupée en deux. Remarquez bien ceci : les scissionnaires, les vingt-trois, sont en partie nos amis, et cependant on les croirait l'écho de ceux de Londres.

Ils parlent à peu près comme on parle à Londres; ils se disent hommes d'*action* (blague); ils veulent distancer leurs collègues plus parlementaires, toujours comme ceux de Londres; bref, on croirait que cette fraction imperceptible tient la queue de la poêle pour le compte de Ledru-Rollin, si en même temps on ne voyait figurer les noms les plus recommandables de cette liste parmi nos collaborateurs.

A qui donc appartient cette nouvelle coterie ? La police, si elle y réfléchit, pourrait voir là-dedans une combinaison machiavélique; il n'y a que du gâchis. Mais ce qui n'est que hasard et rencontre fortuite en ce moment finira par prendre un caractère; les vingt-trois seront à nous ou ne seront rien; voilà ce que j'ai l'honneur de vous dire. De plus, ils seront opposés à Ledru et aux siens autant qu'aux quatre-vingt-dix; c'est une seconde conséquence que j'ose vous prophétiser, sinon, ils tomberont plus bas que la semelle; fiez-vous à votre étoile pour cela.

Je prends mon temps pour vous faire une *Étude révolutionnaire* un peu soignée et irréfutable, qui me servira de réponse à tout ce que les niais vous écrivent au sujet de ma polémique avec le *Proscrit*. Je ne donnerais pas aujourd'hui cet article malencontreux qui vous a fait

perdre quelques mille francs pour cinq cents abonnés. Comptez sur ma parole.

Faites travailler nos nouveaux collègues; engagez-les, poussez-les, cherchez-les, causez avec eux et tenons ferme.

Pendant que le peuple dort et que la bourgeoisie rêve, les vieux partis, les démogogues y compris, commencent à lâcher pied de tous côtés; je n'aurai pas le temps de faire mon livre avant que vous n'entendiez rugir l'hydre révolutionnaire.

Après les articles de Marc, il serait bon, dans le numéro de dimanche prochain, d'avoir pour premier Paris, un article sur les dangers que fait courir à la bourgeoisie, c'est-à-dire à la classe moyenne, la réaction. Il faudrait que vous ou Chevé vous chargeassiez de cet article.

Séparer d'abord l'aristocratie financière et manufacturière, c'est-à-dire la banque, la bourse, les mines, les grandes manufactures, les chantiers comme le *Creuzot*, en un mot, toute la féodalité industrielle et mercantile de la bourgeoisie proprement dite, qui est la classe moyenne.

Montrer celle-ci perdue en peu d'années par l'agio, la concurrence des gros capitaux, l'agglomération ou accaparement des forces, et réduite à l'état de prolétariat; la petite propriété disparaissant des campagnes, d'abord par le morcellement, la pulvérisation du sol; puis par la recomposition en grandes propriétés à l'aide de la dette hypothécaire, etc., etc.

Prouver que le régime illibéral de la réaction, sa polémique de compression, d'étouffement, atteignent la classe moyenne encore plus que l'ouvrier; en effet, c'est sur elle que porte de tout son poids l'impôt; c'est

à elle que la vie devient dure; pour tout dire par une comparaison, la classe moyenne, l'amour de M. Guizot, est à l'état de ces pauvres honteux à qui l'aisance a été connue, qui ont conservé les apparences et les débris d'un certain luxe, et qui n'en sont pas moins profondément nécessiteux et misérables. Tel est le sort fait par le régime actuel de gouvernementalisme et d'Économie publique, à la classe moyenne. Dans vingt ans, il n'y aura plus que des exploiteurs opulents et des esclaves ; point d'hommes libres, de producteurs libres, de citoyens libres ; pas de citoyens.

Cet article ferait bien et préparerait mon *Étude révolutionnaire*, dont le premier article pourrait paraître *mercredi*. Veuillez vous en charger ou en charger Chevé. Vous êtes plus penseur, il est plus économiste ; voyez.

Je suis invité à dîner, pour demain vendredi, chez M. Beslay, qui se propose de nous communiquer un projet de loi touchant le fermage, qui sera pour nous une belle occasion de saper le vieux système de propriété rurale. Je lui ai promis, en conséquence, d'en faire rendre compte dans le *Peuple*. Il me prie d'amener avec moi un des collaborateurs du *Peuple;* je vous invite donc, si vous êtes libre; sinon, veuillez prévenir *Chevé*, qui vous remplacera.

Marc vous recommande de faire soigner le choix et l'arrangement des *faits divers* et d'avoir l'œil sur la presse des départements et de Belgique.

Décidément, voilà la *Presse* retombée dans son indifférentisme politique; les braves Alsaciens qui ont élu Girardin avec tant d'enthousiasme comprendront-ils à qui ils ont affaire? Autant leur en arrivera bientôt pour leur ami Ledru-Rollin; je vous en avertis. Je

m'arrange pour que le *Peuple*, dans cette campagne, puisse écraser du même coup tous les vieux partis monarchiques et parlementaires, toute la démocratie *blagueuse* et toutes les sectes.

Vaincre ou périr !

Tout ou rien !

Je vous serre la main; tâchez d'avoir des nouvelles de Vasbenter.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Faites part de mes lettres aux amis; soyez plus que jamais communicatif; devenez, s'il le faut, le serviteur de tous. Vous êtes maintenant assez fort pour n'avoir rien à craindre d'aucune rivalité. Poussez les représentants, sollicitez les timides, mettez tout le monde en relief; recevez (ou paraissez recevoir) avec reconnaissance tous les avis qu'on vous donne, et rendez participants de votre œuvre le plus d'hommes, petits et grands, connus ou inconnus, que vous pourrez. C'est là, croyez-moi, le véritable secret du commandement.

Répondre au procureur du roi (*sic*) ou commissaire de police, qui doit être porteur du mandat spécial :

1° Que s'il s'agit de l'affaire du *numéro illicite*, cela ne nous regarde point ;

2° Que s'il est question d'*abus de confiance*, vous demandez d'abord à connaître sur quoi roule un abus de confiance, comment, à propos de quoi on le motive ;

3° Que Vasbenter est gérant d'une *société de commerce* et d'un *journal;* qu'en la première qualité, il avait le droit de déposer, sous son nom et sous le nom de ses cogérants, le cautionnement dont les fonds lui étaient

fournis par les actionnaires, puisque la formation de la société en commandite et nom collectif, n'a pas d'autre objet ;

4° Que, depuis son arrestation, le conseil d'administration a repris la gérance de la société, et qu'il ne peut déférer à la réquisition du parquet sans compromettre les intérêts des actionnaires et abonnés ;

5° Que dans tous les cas, aux termes des articles 35, 36 et 38 du code d'instruction criminelle, aucune saisie de papiers et registres ne pourrait être faite qu'en l'absence de Vasbenter ;

6° Qu'enfin, le conseil d'administration proteste contre toute saisie et déclare ne vouloir s'y soumettre que contraint par la force.

Conciergerie, 19 août 1850.

AUX RÉDACTEURS DU *PEUPLE*

Chers amis, nous n'avons pas encore reçu le *Peuple* d'hier; c'est par hasard qu'un visiteur de Suchet a pu nous en donner communication. Avis aux bureaux.

Lisez l'*Opinion publique* et l'*Ordre* de ce matin. Vous y verrez la preuve que la politique élyséenne est changée. On ne songe plus qu'à opérer par les voies légales, c'est-à-dire : 1° révision de la Constitution, en temps et suivant les formes voulues; 2° réélection du Président.

Marc engagera la discussion sur ce terrain. Ainsi, vous pouvez ne pas vous inquiéter de cette affaire-là.

Je voudrais qu'une place dans le journal fût destinée à enregistrer jour par jour les actes d'arbitraire révoltant, de persécution à la fois insultante et atroce commis chaque jour par le pouvoir contre le peuple. Prisons, tribunaux, arrestations, préventions, amendes, saisies; suspensions, interdictions, confiscations, etc. Tout cela doit être dénoncé, exposé et coloré, jusqu'à ce que la rage saisisse le peuple. Le journalisme démocratique ne doit pas avoir d'autre objet que de crier vengeance au ciel; toutes nos tartines ne sont rien auprès

de cette dénonciation permanente de la férocité réactionnaire.

Et ce n'est pas tout de relater les faits, il faut les grouper de temps en temps, les rappeler, ressasser, interpeller les autorités, magistrats et fonctionnaires compétents, les nommer surtout, leur donner toute la célébrité et illustration possibles. Une page par numéro, trois colonnes au moins, ne seraient pas trop. Il faut faire de ces faits comme une montagne d'iniquités, sous laquelle la colère du peuple écrase un jour les tyrans et les exploiteurs.

Après cette spécialité, éminemment importante, en créer une autre qui aura pour objet, tout à la fois d'exposer les réformes à opérer dans l'ordre économique et industriel et de signaler les manœuvres de l'agiotage, les vexations des monopoleurs et propriétaires, les tours de gibecière des chevaliers d'industrie, de la commandite, de la haute banque, de la haute industrie, du haut commerce, etc. Pour cela, se mettre en relation avec tout ce qui s'occupe d'affaires de Bourse, fonds publics et marchandises, fournitures, adjudications et commandes de l'État; chemins de fer, canaux, navigation, mines, forges, manufactures, etc., etc., etc.

En deux mots, la *persécution* et l'*exploitation* du prolétariat, voilà ce qui doit constituer l'essence de votre journal; quant au reste, savoir : la politique, la science économique, la critique, etc., il y en aura toujours assez et cela se fera tout seul.

Que chacun de nous fasse un article de *fond* par mois seulement, il suffit. Nos lâches adversaires ne se donnent pas la peine de tant raisonner, eux; ils calomnient, ils assassinent. Voilà toute leur politique. A l'heure qu'il est, ils ne songent qu'à nous manger la

chair et le sang; et, s'ils semblent parfois se quereller entre eux, c'est pour le partage de nos dépouilles.

Dénoncez, dénoncez, dénoncez; que chaque jour vos lecteurs courent après votre feuille pour connaître les faits nouveaux de la proscription réactionnaire. Soulevez les colères; mais n'oubliez pas que pour cela il faut dire simplement les choses, mais avec détails, circonstances, en faisant ressortir l'odieux des actes, par de courtes réflexions mêlées au récit. Point d'invectives, ni de déclamation. La colère de l'écrivain refoule, éteint celle du lecteur. En suivant opiniâtrément, systématiquement cette marche, vous finirez par faire comprendre qu'il y a un pacte, une conjuration de dévorer et exterminer systématiquement les républicains et le peuple.

L'article signé *un Ouvrier* était beaucoup trop long, et le commencement était écrit en style de Nostradamus. Je n'y ai rien compris.

La *suite* d'E. Sue, n'étant plus soutenue par l'intérêt historique, était ennuyeuse et manquait de nerf. On voit que nos grands romanciers ont trop pris l'habitude d'écrire *à la ligne*.

L'article de Chevé sur la bourgeoisie est très-bon comme *préface;* il faut maintenant entrer dans le détail, dérouler par faits, pièces et articles, la triste réalité; en un mot, faire ce que je vous signale comme étant le devoir quotidien d'une feuille démoc. et soc. N'est-il pas ridicule, honteux, que nous prêchions la nécessité d'une réforme et que nous ne disions rien des *abus?* En vérité, si la postérité lisait nos journaux, elle chercherait le motif de nos plaintes. Quoi! c'est pour la *réforme électorale* qu'on a fait le 24 février! pour la *guerre de Rome* qu'a eu lieu le 13 juin; pour la *loi élec-*

torale qu'on a failli avoir un soulèvement! Quoi! le peuple français se serait ému pour des questions de pure politique ou de vaines utopies! En vérité, c'était une fièvre; il n'est pas surprenant que cette soi-disant révolution ait avorté.

Chers amis, votre tâche sera dix fois plus facile et votre succès dix fois plus grand si vous m'en croyez. Vous pouvez donner à chacune des deux *séries* que je vous indique l'intérêt quotidien d'un roman; il ne s'agit que de vous procurer les faits et de les grouper ou enchaîner à l'aide de quelques transitions, à la façon de l'Arioste, ou mieux encore de Machiavel. Ce sera alors de la politique, de la morale et de la philosophie en action, tout ce que l'esprit peut imaginer de plus vivant, de plus passionné.

Je vous disais l'autre jour : plus d'attaque aux ministres; il n'y a plus de Constitution, la force règne et gouverne; la légalité n'est qu'un mot. Dans une situation pareille, on se borne à enregistrer les faits.

Je vous dis maintenant : plus de plaintes, point d'appels à la justice, à l'humanité, à la pitié. L'égoïsme triomphe, l'hypocrisie sert de religion : il n'y a rien à faire qu'à arracher les masques et montrer la réaction dans sa laideur.

Donnez à vos récits cet intérêt qui réveille l'instinct collectif, la sensibilité populaire, et qui lui fasse sentir tous les jours que c'est lui qu'on exploite, qu'on saigne et qu'on jugule. Il y a des haines effroyables par leur nombre et leur intensité; groupez-les, centralisez-les, faites-en un faisceau, un corps, une âme, une volonté, qui à la fin éclate et broie tous les vils instruments de l'oppression.

Adieu. Quand vous verrai-je ?

J'ai une névralgie qui me me fait bien mal et m'empêche de travailler. C'est le même mal dont j'ai été atteint rue de Chabrol. Je ne vous donnerai rien pour mercredi.

Tout à vous.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 20 août 1850.

A M. DARIMON.

Mon cher Darimon, je vous confirme ma lettre d'hier, et j'en résume le contenu en quelques mots.

Tous les actes de persécution du pouvoir, tous les actes d'arbitraire, de favoritisme, etc., etc., devant être groupés systématiquement, et jour par jour dans le *Peuple*, sous la rubrique suivante *Chronique gouvernementale*.

C'est là que vous mettrez votre théorie en action et que vous montrerez jour par jour les effets du gouvernement de l'homme par l'homme. Vous ferez remarquer en même temps que tous ces actes de haute tyrannie résultent invinciblement de la notion de *Pouvoir*, *Autorité*, *Gouvernement*, *État*, sous quelque forme, monarchique ou démocratique qu'elle se traduise.

Tous les actes de spoliation, d'agiotage, d'accaparement ou accumulation usuraire, de vol déguisé et toléré, les faillites, banqueroutes, concordat, etc., etc., seront groupés sous la rubrique suivante : *Chronique capitaliste*.

Là vous mettez en action la théorie de l'usure et de l'agiotage spoliateurs ; vous montrerez jour par jour les

effets de l'exploitation de l'homme par l'homme; vous ferez observer soigneusement que ces effets sont les mêmes, soit que l'exploitation se produise sous la forme de prêt ou commandite à interêt, bail à rente ou à loyer, spéculation agioteuse sur les fonds publics et les produits, ou bien qu'elle se déguise sous la forme d'association civile ou commerciale, telle que compagnies de mines, d'assurances, de banques, etc., etc. Vous montrerez que toutes ces compagnies, comme celle de Nauvoo, ne sont pas autre chose qu'une manière d'assurer de gros profits et de gros traitements à de petites coteries qu'on appelle *Gérances*, *Conseils d'Administration Bureaux*, etc., au détriment soit du troupeau des actionnaires, soit de la masse travailleuse.

Il faut que cette double *Chronique* soit écrite dans le style de Lagarde (en ses *Mémoires* sur la Restauration, qui ont paru dans la *Voix du Peuple*); que l'explication des faits y soit vive, rapide, point traînante, souvent railleuse, quelquefois indignée, toujours amère.

Faites cela et ce sera le meilleur cours de politique et d'économie sociale que vous puissiez offrir au peuple.

Vous pourrez, ainsi que je vous l'ai dit, commencer la *Chronique capitaliste*, par l'histoire, rapidement exposée du *Pacte de famine*, — voir Buchez, tome III. Quant à la *Chronique gouvernementale*, après un coup d'œil rapide, vingt ou trente lignes, jeté sur les temps antérieurs, vous commencerez *de plano* au 10 décembre. Vous ferez le résumé des actes de L. Bonaparte, chargé par le peuple français de le gouverner, suivant une forme et dans des limites prescrites; vous arriverez au moment actuel; et puis vous continuerez, sans vous arrêter jamais, cette glorieuse histoire.

En tête de cette double chronique, il ne sera pas mal

que vous avertissiez vos lecteurs de votre méthode et de votre but. Vous leur exposerez, en quelques lignes, ce que je vous ai dit moi-même et ce que vos réflexions vous auront suggéré.

Vous direz que la loi étant violée, la Constitution détruite, la règle du pouvoir étant de n'en avoir aucune, vous ne pourrez plus faire de discussion avec lui, qu'il ne vous reste qu'à le suivre dans ses perturbations quotidiennes et à enregistrer et expliquer ses actes. Autrefois, vous pouviez protester, vous indigner, dénoncer, injurier, parce que la Constitution, au moins en apparence, était debout. Maintenant que vous êtes en pleine tyrannie, vous avez perdu, avec la règle de vos droits et de vos devoirs politiques, la faculté de juger, votre *critérium* en un mot.

Cela, je vous le répète, fera plus que toute l'éloquence de Cicéron et de Démosthènes, la science des Pasquier et des Troplong, et la malice de Voltaire et de Paul Louis.

Marc écrira tous ses articles à ce point de vue, suivant pied à pied le pouvoir dans toutes ses évolutions et l'étranglant de sa logique. De mon côté, je tâcherai de faire mon devoir.

Il est temps, je vous le dis depuis longtemps, que nous entrions dans les faits et que nous sortions des dissertations scientifiques. Nous n'avons pas besoin de refaire continuellement et le *Dernier mot du Socialisme*, et le premier Mémoire sur la *Propriété* : cela sentirait l'égoïsme, la pédanterie et la paresse. Et puis, raison déterminante, ce n'est pas du journalisme.

Voyez donc qui vous voulez charger de l'une et de l'autre *Chronique*, et mettez au plus vite la chose en train. L'exposition et la discussion des idées deviendront,

aux écrivains, incomparablement plus faciles, aux lecteurs plus intelligibles, quand elles auront pour bases des faits de pratique et d'expérience.

Vous verrez ensuite tout le monde accourir à vous, les poches pleines de faits et de renseignements, si bien que vous arriverez à embrasser la totalité du mouvement politique et industriel, et qu'ayant à vous expliquer sur chaque fait, vous résoudrez par là même tous les doutes que chaque fait soulève.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 21 août 1850.

A MONSIEUR DARIMON

Mon cher Darimon, le *Peuple* va bien, il ira de mieux en mieux.

Il faudra généraliser la protestation relative à Vasbenter et l'appliquer à tous les prévenus politiques enfermés à Mazas, inviter par conséquent lesdits prévenus, leurs familles ou ayants droit, de joindre leurs efforts aux nôtres pour combattre l'arbitraire du parquet et défendre la liberté individuelle.

Il faut rappeler tous les jours l'attention sur cet objet de la dernière importance et préparer le moment (possible) où le peuple des faubourgs fera contre cette nouvelle Bastille un nouveau 14 juillet.

Desmarets, à ce que me dit Mathey, ne refusera pas de se charger de cette affaire; le voir sur-le-champ et s'entendre avec lui. Dans le cas contraire, Gallot m'a désigné un jeune avocat qui a plaidé avec distinction et énergie pour la *Réforme* et qui se chargerait du procès.

Il ne serait pas mal, pendant les vacances de l'Assemblée, de déposer une plainte à la Commission de prorogation, tutrice naturelle, en l'absence de l'Assemblée, des droits garantis par la Constitution.

Cette plainte contiendrait en substance les motifs que devra renfermer la requête que vous aurez à déposer, soit devant la cour de cassation, soit devant le Conseil d'État, je ne puis dire au juste lequel, pour obtenir que les magistrats que nous accusons d'abus d'autorité et même de forfaiture en vertu des articles 114 à 122 du code pénal, 91, 94, 96, 112, etc., du Code d'instruction criminelle. Vous trouverez encore d'autres textes, par exemple, celui de la loi sur les *réunions illicites*. Le fait de réunion illicite, qualifié *délit*, ne peut imputer la mise au secret du prévenu.

C'est un procès que nous perdrons, mais qu'il FAUT PERDRE, parce qu'il est temps d'appeler l'attention publique sur l'arbitraire des parquets et de faire peser une responsabilité quelconque sur les juges d'instruction et autres agents de l'autorité publique.

Sommer les magistrats de fournir leurs preuves, défier la police, parler haut et ferme, et surtout ne pas manquer de publier les noms de toute cette jugerie. J'adresserais des sommations au directeur de Mazas, au préfet de police, au juge d'instruction, au procureur général et à son substitut. Il y a moyen de faire connaître tout ce monde, et, sinon de ravoir nos amis, au moins de porter la lumière dans ce métier de gendarme et de geôlier. Nous appelons la réforme, commençons par là.

Appliquez toute votre attention à cette affaire, répandez-y votre esprit, vos sarcasmes, faites haïr le despotisme et adorer la liberté.

Viendront ensuite d'autres faits en abondance et de plus en plus accusateurs. Les révélations ne vous manqueront pas. La Conciergerie, à elle seule, est une mine inépuisable. Une fois le service organisé, vous saurez

tout, vous pourrez tout dire. Au besoin, vous prendrez la liste des inculpés et vous vous adresserez à eux-mêmes.

Vous pouvez dire à Chevé, de notre part à tous, QU'IL EST TROP TARD pour prendre la défense du catholicisme, que la révolution, le socialisme, la conscience démocratique l'a irrévocablement condamné, et qu'à l'avenir nous n'avons plus pour lui qu'un sentiment, celui qu'exprimait Voltaire par ces deux mots : *Ecrasez l'infâme* !

En ce qui concerne l'article d'E. Sue, il est possible que ses données historiques ne soient pas de la plus parfaite exactitude; il y avait un tel gâchis dans les Gaules et dans tout l'empire, à l'époque de l'invasion franque, que les évêques ont pu être jusqu'à un certain point excusables en favorisant l'établissement de ces barbares. Ce qui est sûr, c'est que le fanatisme chrétien abolit l'esprit national et patriotique dans la Gaule et partout où il put s'établir, en même temps qu'il détruisait les temples, les statues, les tableaux, les manuscrits, les institutions, et jusqu'aux souvenirs les plus sacrés des peuples. Ce qui est sûr, c'est que l'esprit épiscopal a été pendant dix siècles exactement tel qu'E. Sue le peint résumé dans l'évêque de Reims, consécrateur de Clovis. En deux mots, l'article d'Eugène Sue peut être un roman, mais c'est un roman historique, à ce titre, irréfutable.

Quant au second article d'Eug. Sue, je reconnais encore que, de même que la brochure de Quinet, il n'est pas d'une exactitude parfaite sur le catholicisme et le protestantisme. Mais la seule critique que je voulusse y faire, serait que l'auteur a eu tort de ne pas généraliser davantage en appliquant à *toute religion* ce qu'il

ne dit que du catholicisme seul. Ainsi, choisissez : ou de laisser passer l'accusation lancée contre le catholicisme par E. Sue et Ed. Quinet, ou d'y englober toutes les sectes religieuses ; pas de milieu.

Entre temps, faites part à Chevé de la nouvelle suivante : l'aumônier de la Conciergerie me propose de collaborer avec lui à un journal hebdomadaire et de me charger de la partie philosophique et économique. Cela peut aller à Chevé et satisfaire à ses convictions religieuses et sociales. Qu'il dise un mot, et je le mettrai immédiatement en rapport avec notre aumônier.

L'*Opinion* d'hier contenait un long article sur la dernière session parlementaire. C'est l'aveu complet de la *trahison des deux pouvoirs* contre la République. Ce matin, le même journal avoue que la République est un gouvernement *aussi honorable* que la monarchie, il s'étonnerait que la France pût, entre ces deux termes, choisir la forme bâtarde inommée du bonapartisme. Si Marc ne vous envoie rien, prenez cet article d'hier de l'*Opinion publique*, faites-en de larges extraits que vous accompagnerez de vos commentaires ; ce sera un excellent premier-Paris.

La lumière se fait, le voile se déchire, la tyrannie s'avoue et rougit ; bientôt elle demandera grâce.

Je viens de voir dans leurs chambres Marc et Gallot.

Marc vous fera pour demain un article intitulé *Ça n'ira pas*.

Cela ne doit pas vous empêcher, s'il y a lieu, de reproduire avec glose quelque chose de l'*Opinion publique*, ainsi que je vous y engage plus haut.

Pour Gallot, il fait un deuxième article sur E. Quinet, destiné à la troisième édition de la brochure. Comme la matière est importante, on n'en peut jamais trop

dire, et Sue ne s'en formalisera pas. L'article de Gallot est tout à fait hostile au catholicisme, il parle formellement de la suppression du traitement ecclésiastique, et conclut comme moi. Je lui ai fait part des observations que je vous envoie ; nous sommes d'accord.

Ainsi, cher ami, voilà de la pâture : *chronique ecclésiastique*, *chronique gouvernementale*, *chronique capitaliste*, notre trinité révolutionnaire revient toujours.

En avant ! en avant !

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 22 août 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, je vous retourne et vous envoie :

1° Une lettre de Langlois au rédacteur de l'*Émancipation* à Toulouse;

2° Une lettre du même, à vous adressée;

3° Une lettre de notre ami Charles Edmond, actuellement au Caire;

4° Un article de mon compagnon Gallot, sur la troisième édition du livre d'E. Quinet.

Je ne vois nul inconvénient à ce que la lettre de Langlois soit envoyée à l'*Émancipation*. Si ce journal la publie, et que je le juge utile, j'en prendrai occasion de dire deux mots sur la ligne de conduite que devraient adopter tous les détenus politiques, de quelque parti qu'ils soient.

La lettre de notre ami Charles Edmond me semble assez intéressante pour que vous la publiiez en entier. C'est une manière d'intéresser nos lecteurs à la fortune de nos collaborateurs proscrits ou détenus; en même temps qu'un renseignement très-intéressant sur l'état de la civilisation égyptienne. Je crois qu'à la lecture, vous penserez comme moi. Lisez et jugez.

Quant à l'article de Gallot, vous le réserverez pour dimanche, ou mercredi, suivant la presse où vous vous trouverez. Cet article est une première ou deuxième escarmouche au clergé; il est important surtout par ses conclusions. Veuillez, s'il vous plaît, prendre note de le faire composer tout de suite et d'envoyer l'épreuve à l'auteur.

Vous devez avoir des nouvelles particulières de Besançon. En attendant je dois vous prévenir, comme parfaitement renseigné sur les faits de la localité que la petite colonie suisse, qu'on accuse exclusivement d'avoir crié *vive la République*, ne jouit pas du droit électoral, et que cependant, aux dernières élections, le parti républicain a été en grande majorité à Besançon; de plus que le *faubourg*, qu'on désignait comme livré à ce mauvais esprit de socialisme, est presque entièrement peuplé de vignerons, journaliers, petits industriels, petits bourgeois, petits propriétaires, en un mot de tout ce qui constitue par excellence la vraie race bisontine, dont vous avez en moi, chétif, un échantillon.

Adieu, surveillez votre journal et n'écrivez que quand vous n'avez rien de mieux à faire ou que le besoin le réclame. Vous verrez bientôt quelle chose importante qu'une pareille direction.

Écrivez à Michel qu'on attend avec impatience quelque chose de lui. Sollicitez son imagination, mettez-le en train; il n'en faut pas plus pour le faire aller. Dire à un homme, faites un article, faites un livre, c'est le jeter dans l'embarras.

Mais lui présenter quelques idées, des faits, des conjectures, etc., c'est donner le branle à son esprit, et le faire accoucher.

Adieu, je suis plein de confiance. Bien que je ne vous

annonce encore rien, ne croyez pas que je fasse le paresseux. D'ici à six mois, si Dieu me laisse la liberté de la Conciergerie, j'espère que j'aurai fait pour le public ce que je vous prie de faire pour Michel. Je n'ai pas néanmoins en vue l'ouvrage dont je vous ai entretenu; je pense encore à d'autres choses. Il faut moins qu'un livre au public : un pamphlet quelquefois suffit.

Salut fraternel.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 24 août 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, une lettre confidentielle, de Strasbourg, communiquée à Mme Suchet, nous informe qu'on a tiré sur le président de la République. Ce fait me semble totalement improblable; cependant je serais bien aise que vous alliez aux informations et que vous veilliez à la rédaction avec plus d'attention encore que d'habitude.

Revoyez l'article de Marc, vos comptes-rendus et tout ce qui peut avoir trait au voyage présidentiel.

J'ai fait une réponse assez dure au *Républicain du Nord;* cela est d'autant plus nécessaire que la *Patrie* d'hier a publié contre Boysset un article qui a profondément affecté notre ami. On lui dit qu'il est *inféodé* à nous, et autres choses désagréables. Tactique connue. Evitez, en attendant, tout ce qui pourrait sentir la domination, la possession; soyons modestes, car les amours-propres sont tendres.

A ce propos, je vous recommande ma réponse, et vous autorise à y faire toutes les corrections qui pourront être agréables à nos amis.

Vous jugerez si vous devez placer la chronique avant ou après la réponse au *Républicain du Nord*.

Cette chronique contient plusieurs allusions à la polémique du *Proscrit* et du *Peuple;* voyez.

Si vous ajoutez quelques faits à l'en-tête que je vous envoie, il sera bien de les condenser, car cet en-tête est assez long déjà. Vous êtes juge.

Marc est entièrement converti à l'idée antigouvernementale et anticapitaliste. Aussi dit-il qu'il est républicain démocratique et très-peu social.

Réponse s. v. p. Ce serait un grand mal qu'un attentat eût été commis sur L. B. Encore dix-huit mois de patience! Cet homme, d'ailleurs, est de ceux que l'on conspue, mais qu'on ne tue pas.

Adieu.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 28 août 1850.

A M. MATHEY.

Mon cher Mathey, obligez-moi de me faire parvenir, le plus tôt possible, l'épreuve du Mémoire Gauthier ; il me charge de faire tirer et distribuer, c'est vous dire qu'il faudra que vous me procuriez quelqu'un pour mes commissions.

Envoyez-moi en même temps trois ou quatre mains de papier coquille, non pliées ni roguées, comme d'habitude.

Ce qui suit est pour Darimon.

Nous trouvons ici le *Peuple* de ce matin très-bien fait. Persévérance donc.

Dufraisse va traiter la question des conseils généraux ; il enverra demain un article.

Après lui, il serait bien de résumer le voyage du Président depuis Sens, Tonnerre et Montbard, jusqu'à Metz et Châlons-sur-Marne. Insister sur le *crescendo* républicain et rappelez le trait principal qui a marqué chaque station. Strasbourg n'a pas eu l'énergie sur laquelle on comptait ; c'est un motif de convenance qui l'a empêché. Mais il ne faut pas oublier que le conseil municipal de Strasbourg est le seul qui ait résolu de ne

pas faire de frais. La décision, connue d'avance, n'a pas peu contribué à donner l'entrain à tout le reste. Les mulhousiens ont été impayables avec leurs torchons de paille. Mais rien n'égale les détails de ce matin, où l'on voit d'un côté le Président *coursé* par des gardes nationaux à cheval qui lui crient : *Vive la République !* De l'autre, un groupe de gardes nationaux qui, faisant à l'improviste retentir le cri vengeur, font partir le char présidentiel au galop; et enfin, le dialogue entre le Président et les officiers de je ne sais où :

O. Vive la République !

P. Est-ce une leçon que vous me donnez ?

O. Vive la République !

Si bien que le Président a la bouche close.

Marquez aussi le *decrescendo* élyséen, terminé par le *final* paradoxal du *Constitutionnel;* il n'y a de révolutionnaire que la classe bourgeoise.

A présent, une nouvelle phase d'agitation va recommencer, ce sont les conseils généraux. Qu'ils partent à leur tour, qu'ils mettent le grabuge, et ce sera beau.

Adieu ! adieu !

P.-J. PROUDHON.

P.-S. La *Chronique gouvernementale* est bien. Revenez à la charge tous les jours.

Conciergerie, 1850.

A Mme NICOLLE

Madame, ma femme m'a fait part de la peine extrême que vous cause l'inutilité de vos démarches pour la mise en liberté de M. Nicolle, et du désir que vous avez que je vous dise mon sentiment sur toutes ces choses.

Je pense, Madame, et sauf l'avis de notre pauvre prisonnier, que vous devez continuer vos sollicitations, mais sans cependant y mettre trop d'espérance; voici quels sont mes motifs.

1° Tout ce que, dans le temps actuel, les démocrates pourront conquérir de liberté, d'avantages, etc., doit être considéré par eux comme pain béni, autant de pris sur le diable, et pour lequel il ne faut se faire aucun scrupule. Obtenez ce que vous pourrez, et ce sera admirable, ne fût-ce que quinze jours ou trois mois; car trois mois ou quinze jours peuvent être précieux dans des temps pareils.

2° Maintenant ne vous livrez pas trop à vos espérances; parce que, dans le gouvernement, il n'y a plus ni tête, ni cœur, ni volonté, ni principe, ni plan. Tout

va au hasard; nous pouvons être demain en pleine démagogie ou en pleine restauration; c'est livré au caprice de la fortune. L'empereur des Français n'est plus considéré par ses ministres et salariés que comme Arlequin épousant Colombine; cela se regarde, cela fait hausser les épaules et soulever le cœur à Paris, à la France et à toute l'Europe. Un de mes amis a vu avant-hier une lettre du général Saint-Arnaud écrite au duc d'Aumale, et dans laquelle il lui jure fidélité et dévouement pour le jour et l'heure qu'il désignera. Le même ami, causant avec un ancien ministre de L. P. en a retenu ces mots : « Nous en finirions dès aujour-« d'hui, si nous voulions, mais ce qui nous embar-« rasse, c'est le parti républicain... »

Or, ce sont ces mêmes gens qui depuis quatorze mois font la terreur parmi la démocratie; ce sont ceux qui tiennent Bonaparte, qui arrêtent les effets des amnisties, etc., etc. Gouvernez-vous d'après cela.

Nos anciens adversaires, les orléanistes, les compétiteurs de Napoléon, nous tiennent depuis quatorze mois le pied sur la gorge; ils organisent leur retour en ayant l'air de servir un fou, mais ils n'osent faire un mouvement ni nous lâcher une minute, de peur que nous ne nous relevions.

Nicolle n'est pas seul, il le sait, dans cette position; une foule de citoyens, comptant sur la parole du pouvoir, s'y trouvent comme lui. Mais nous devons leur dire à tous de ne pas s'indigner trop de l'outrage qu'ils croient recevoir; au fond, en demandant leur liberté, ils ont porté coup à la conjuration royaliste, qui se venge en arrêtant tout.

C'est donc une raison, à mon avis, de persister jusqu'à la fin au point où en sont les choses, il

s'agit bien moins pour les patriotes détenus de recouvrer leur liberté, que de tenir en échec la réaction.

Voilà, Madame, ce que je pense, et ce que chaque jour m'apprend. L'ennemi n'est pas dans l'alcôve de Mlle Montijo ; il est maintenant aux ministères, dans les états-majors, la police, les préfectures, partout.

Tâchez donc, par quelque moyen, de faire sortir M. Nicolle; il ne serait pas bon, peut-être, pour la République que dans trois ou six mois il fût en prison.

Je vous salue, Madame, bien sincèrement. Mes amitiés à Nicolle.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 8 septembre 1850.

A M. LE DOCTEUR MAGUET

Mon cher Maguet, le lièvre, les perdrix sont arrivés à bon port et ont été mangés de même. Tous les commensaux les ont trouvés délicieux. Les perdrix, au nombre de trois étaient aux choux, deux ont été rôties ; le lièvre en civet, et le râble rôti. Brillat-Savarin, que je me suis mis à lire depuis quelque temps n'y eût trouvé rien à reprendre. Mais, de grâce, pourquoi nous envoyer tant de biens à la fois? Est-cè donc que vous avez voulu régaler toute la famille Piegard, ou tous mes compagnons de captivité? Sobriété, modération, tempérance, économie, s'il vous plaît; c'est ce qu'il faut au prisonnier. Mais qui dois-je remercier de toutes ces bonnes et excellentes victuailles? Car enfin, vous êtes si peu chasseur, que je ne puis supposer que vous ayez fait du même jour pareil abatis! Me permettrez-vous sans faire tort à notre vieille amitié de croire que M. Bestaux et le père Eustache ne sont point étrangers à l'expédition? Portez-leur donc mes compliments, mes sincères amitiés, et à Mme Bestaux tous mes respects. En pensant à tous ces amis, je ne puis m'empêcher de me rappeler encore le citoyen Dominique, et

ses demoiselles, et ses crêpes! Est-il content de sa campagne? Serrez-lui la main.

Je travaille, je suis accablé de besogne, et n'avance guère. Fin septembre je commencerai ma publication nouvelle. Ce sera ennuyeux et pédant; je sollicite d'avance votre indulgence.

Adieu, je vous aime cordialement.

Ma femme se joint à moi pour vous embrasser.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 9 septembre 1850.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je crois utile que vous envoyiez votre lettre au *Républicain du Nord*, en supprimant encore un paragraphe, celui que j'ai barré : *Peut-être*, etc. Ce paragraphe ne servirait qu'à engager une discussion inutile; il faut vous en tenir aux faits.

Pour le surplus, je vous engage, en insérant dans le *Peuple* votre lettre au *Républicain du Nord*, de la faire précéder de quelques réflexions dans lesquelles vous diriez en somme : que le *Peuple* de 1849 eut jadis ses calomniateurs et ses envieux dans la *Révolution démocratique et sociale;* que la *Voix du Peuple* eut aussi les siens dans le *Temps;* que cette bonne fortune ne pouvait manquer au *Peuple* de 1850, et que le *Républicain du Nord* paraît destiné à remplir vis-à-vis de nous ce triste rôle; que le public démocrate et soc. a pu juger, en juin 1849, en mars et avril 1850, l'excellente politique de ces sycophantes, et que vous n'attendez ni moins de haine, ni moins de sottise de ceux d'aujourd'hui.

Quelques mots sur les chevaliers d'industrie révolu-

tionnaires, avec une bonne invitation à la méfiance; voilà pour le moment tout ce qu'il vous faut.

Vous attendrez, pour tout ceci, que le *Républicain* ait reçu votre missive. Mais je vous engage à ne point perdre de vue cette conspiration d'hyènes; c'est une affaire à suivre et à déjouer. Faire le désespoir de ces misérables, c'est bien mériter de l'humanité.

J'ai remarqué comme vous la retraite de Girardin. A la seconde solution maintenant.

Nous ne recevons plus l'*Assemblée nationale*. Dites tout ce que vous savez, tout ce qui se colporte sur les projets du Président; n'affirmez rien, mais amplifiez, commentez et goguenardez fort et ferme. Ne déguisez point à l'*Assemblée* et à l'*Ordre* et *tutti quanti* que vous attendez avec impatience le signal de la société du 10 décembre, et que si la commission de prorogation, si Changarnier, si Vincennes sont prêts, vous l'êtes aussi. Allons! puisque M. Louis Bonaparte est aussi bête qu'incorrigible, qu'on en finisse. Nous l'attendons comme le *Curtius* de la Démocratie. Qu'il se hâte de se précipiter dans le gouffre, et puisse-t-il y entraîner avec lui tous les lâches qui, protégés par les baïonnettes, outragent depuis dix-huit mois la révolution!...

Agitez, agitez; ce n'est plus nous qui sommes responsables de l'agitation. Nous en prenons à témoin l'honnête bourgeoisie.

Marc n'a rien à vous envoyer ce soir; vous n'avez aucun besoin de lui.

Adieu.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Peut-être existe-t-il un complot aussi bien contre que pour L. Bonaparte?

Peut-être s'apprête-t-on à en finir avec lui sans l'intervention du Peuple ?

Peut-être s'efforce-t-on d'entraîner la bourgeoisie par des apparences de légalité et de libéralisme, afin de se débarrasser d'un brouillon, sans s'exposer aux dangers de la Démocratie ?

Peut-être, enfin, est-ce un guet-apens tendu au Prolétariat?

Remuez tout cela, en l'appuyant sur vos citations et vos *on dit*, et recommandez au Peuple d'être sur ses gardes.

Conciergerie, 19 septembre 1850.

A M. EMILE DE GIRARDIN

Monsieur, l'article que vous publiez dans la *Presse*, et qui, parmi de nombreuses citations du *Peuple* et de la *Voix du Peuple*, en contient plusieurs revêtues de ma signature, semble provoquer de ma part une réponse. Je vais tâcher de vous la donner courte et franche.

Je commence par vous déclarer que je partage entièrement la manière de voir des rédacteurs du *Peuple* sur la question controversée entre eux et vous; je vous avouerai même, sans que je veuille pour cela me rendre solidaire des épithètes sévères dont vous vous plaignez aujourd'hui, qu'à nos yeux, votre loyauté d'écrivain, votre habileté de publiciste, en souffrent dans tout ce débat une affligeante atteinte. Ne m'en veuillez pas pour vous le dire; je n'affirme rien, je ne crois rien; je doute seulement; j'ai peur.

Ne parlons plus de votre solution soi-disant pratique. Vous en faites vous-même justice dans ce paragraphe de votre article de ce matin :

« La révision de la Constitution, par voie d'interpré-

« tation de l'article 111, ne sera jamais qu'un expé-
« dient. »

Mais, ajoutez-vous :

« L'annulation de la Constitution, par application du
« principe de la souveraineté nationale, c'est ce prin-
« cipe lui-même en action. — Qui pourrait raisonna-
« blement hésiter à échanger une Constitution qui, de
« l'avis du *Peuple*, n'existe plus que de nom, contre
« l'abrogation de la loi du 31 mai, laquelle aurait pour
« effet de restituer à trois millions d'électeurs le droit
« de suffrage dont ils ont été dépouillés? »

En vérité, je trouve la rédaction du *Peuple* bien complaisante d'avoir discuté avec vous huit jours duran cette proposition, quand il lui suffisait de la question préalable pour la mettre à néant. Quoi! c'est vous, homme pratique, vous, homme à principes, qui avez conçu cette idée monstrueuse, destructive de toute justice, de toute dignité, de toute morale; c'est vous qui conseillez au peuple un compromis, une transaction entre son honneur et sa liberté!

Vous dites au peuple, parlant au nom du parti réactionnaire qui, du reste, ne vous a donné procuration ni mandat : abandonne-moi encore la Constitution, et je promets de te rendre le suffrage universel!

Que penseriez-vous d'un brigand qui, après avoir détroussé un voyageur, lui dirait : Tu vas me souscrire un billet de dix mille francs et je te rendrai ton portefeuille? Vous penseriez que ce scélérat use et abuse de la force jusqu'à la dérision, jusqu'à l'outrage. N'est-ce pas ce que vous faites?

Non, Monsieur, nous n'avons point à transiger sur la Constitution ni à faire trafic de notre droit de suffrage. Le suffrage universel nous a été volé, vous

l'avez dit vous-même; votre devoir et le nôtre est de le revendiquer sans cesse, envers et contre tous, sans compensation aucune.

Que la contre-révolution achève, si elle peut, son œuvre de violence et couronne son crime; qu'après avoir détruit le suffrage universel, elle détruise encore la Constitution, elle est dans son rôle. C'est le brigand qui, après avoir dépouillé le voyageur, après en avoir obtenu un blanc seing, l'assassine par-dessus le marché, attendu que les morts seuls ne reviennent pas. Comprendrez-vous enfin que votre prétendue solution de principe n'est, comme le fait auquel elle a l'air de porter remède, qu'un nouvel acte de spoliation, un outrage à la conscience publique?

Commencez par réclamer avec nous, de la toute-puissance de votre talent de journaliste, de toute l'autorité de votre caractère de représentant, le droit qu'une politique passionnée et aveugle nous a ravi; puis, cela fait, il vous sera loisible de poser la question de savoir s'il convient au peuple, rentré dans l'exercice de sa souveraineté, de se joindre à la contre-révolution pour appuyer l'abrogation, avant le temps, du parti constitutionnel. Alors seulement je discuterai avec vous la légitimité et la convenance de votre proposition; jusque-là, permettez-moi de lui opposer purement et simplement la *question préalable*.

Non, quand tous mes amis politiques, quand la Montagne, quand le peuple entier, séduit par vos sophismes d'*utilitaire*, je n'oserais pas ici employer le mot propre, se lèveraient contre moi et me condamneraient, je persisterais à repousser comme ignominieuse votre solution. Je m'écrierais : *Potius mori quam fœdari* : Plutôt la mort que la honte ! Frappe contre-

révolution, vole, assassine, fais ce qu'il te plaira de mon cadavre. Je ne trafiquerai point de mon droit, je ne briserai point le monument de ma souveraineté sur la foi de mon tyran !

A présent, Monsieur, vous devez sentir que les prétendues contradictions que vous reprochez au *Peuple* et à moi ne m'embarrassent guère. Il ne s'agit point de ce que je pense, de ce que j'ai écrit de la Constitution ; croyez qu'à cet égard je n'ai pas changé de sentiment. *La Constitution de* 1848 *n'est qu'un* HAILLON, je le sais, mais pour le quart d'heure, ce haillon couvre ma nudité, et vous voulez que je l'échange contre la promesse d'un drapeau ! Si je refuse, vous affirmez que je chicane, que je suis un homme inconstant et d'un mauvais caractère. Quel drôle d'argument !

Rends-moi, larron, ce que tu m'as volé ; laisse-moi prendre mes habits et mes armes, nous traiterons après si tu veux, mais je te défends de m'avilir.

Salut et fraternité.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 24 septembre 1850.

A M. DARIMON.

Mon cher Darimon, le jeune Suchet vous porte avec la présente, un article de Dufraisse, sur les projets de L. B.

Boutteville m'annonçait tantôt une lettre de vous; que je n'ai pas reçue. Il m'a parlé de la résolution affligeante de Chevé. Faites tout ce que commande la charité; mais ne dissimulez point notre ferme résolution d'attaquer de front le catholicisme. Tâchez de faire entendre à Chevé qu'il a perdu le droit de réclamer; il n'est point catholique; il est déjà sectaire, il a un pied dans l'enfer. Aurait-il donc la prétention d'être plus catholique que le pape, les évêques et les conciles? Voilà pourtant où il en est. Les évêques, les conciles, le pape, les ordres religieux, tout en ce moment se ligue contre le socialisme et Chevé proteste à la fois contre cette ligue, qu'il traite d'aveugle, et contre nous qui le combattons. C'est impossible; c'est absurde. — Chevé distinguera-t-il entre la religion et l'Église? Ce serait monstrueux. C'est ce qu'ont fait déjà tour à tour, anglicans, luthériens, calvinistes, piétistes et autrefois les Hussites, les Vaudois, etc., etc. Tous sont tombés

dans l'orgueil du libre examen, dans le précipice de la raison individuelle, une fois qu'ils eurent rompu avec l'autorité visible; or, le libre examen conduit à tout; et que faisons-nous aujourd'hui que de combattre l'autorité?

Religion, c'est autorité;

Autorité, c'est église;

Église c'est catholicisme;

Bien plus, autorité, c'est royauté, c'est propriété et rente. Il n'y a pas moyen de se tirer de là. J'ai regret de le dire, mais Chevé est plus près de Barnabé Chauvelot que de nous.

Faites passer à Mathey la page ci-contre.

Tout à vous.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 5 octobre 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, Marc fait un article sur la bourgeoisie, en réponse aux journaux que je vous citais dans ma dernière : *N'abdiquez pas, mais n'usurpez pas!* Voilà le titre de son article aux bourgeois.

Je vais vous faire un entrefilet sur le 2e article de l'*Ordre* de ce matin, signé *Gourand*.

Pour vous, répondez à Chambolle, en lui disant que sa réponse ne contient que des lieux communs sur lesquels nous sommes d'accord avec lui, que pas plus que lui, nous ne voulons faire violence à la souveraineté nationale; que tout ce que nous demandons, c'est qu'elle soit régulièrement, périodiquement et le plus authentiquement possible consultée sur tous ses intérêts politiques et économiques; mais que nous ne pouvons regarder comme expression de la souveraineté, le consentement tacite et forcé que donnent 5 millions d'exclus aux actes d'une majorité usurpatrice.

Je vous laisse le soin de répondre aux avancés de Girardin et de le ramener au vrai point de la question. Dites-lui donc que la République marche en ce moment

par le *statu quo* et que tout ce qu'il a de mieux à faire, c'est de savoir attendre et de se réserver.

Adieu.

P.-J. PROUDHON.

P. S. Faites remplir le journal de faits, d'articles *Variétés*. Rien de plus intéressant et de plus facile à faire que ces articles. L'ouvrage de Vaulabelle, celui de Ledru-Rollin sur l'Angleterre, etc., etc, Tout cela est d'une excellente propagande.

Conciergerie, 12 octobre 1850.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, nous espérions, Marc et moi, avoir le temps de faire au public un testament digne de notre courte mais glorieuse carrière. L'arrêt de la Cour, exécutoire quant à l'amende, nonobstant appel, en ordonne autrement. C'est vous qui serez chargé de remplir au nom de tous ce dernier devoir.

Rappelez une dernière fois tous les actes de persécution que nous avons eu à souffrir depuis le *Représentant du Peuple*; le sac de nos bureaux, nos condamnations, nos amendes, nos exils, nos prisons.

Dites à vos lecteurs, que quel que soit le dévouement des citoyens qui nous ont soutenus, qui seraient prêts à nous soutenir encore, nous croyons devoir, dans l'intérêt même de notre cause, nous résigner à l'armistice que le jury et la Cour nous imposent.

Au point où en sont les idées, il n'y a aucun profit pour la révolution à donner plus longtemps la réplique à la contre-révolution; cela ne servirait qu'à prolonger le *statu quo*. Le pays et l'Europe sont saisis des grandes questions que nous avons posées et que nous n'eussions pas demandé mieux que de développer et justifier tous les

jours : au lieu d'une révolution par les principes, on préfère une révolution par l'empirisme. On l'aura. Que les événements s'accomplissent ! On verra bientôt ce qu'il en coûte de faire la guerre aux idées et de vouloir par la force étouffer des doctrines. Nous éclairions, par notre contradiction intelligente, par notre négation systématique, nous instruisions à la fois la bourgeoisie et le prolétariat, les conservateurs et les révolutionnaires, les consciences religieuses et les sceptiques, toutes les opinions, enfin, tous les esprits. On veut supprimer en nous une des faces de l'idée, afin que l'autre face règne seule, et que le mysticisme, le gouvernementalisme, le capitalisme soient désormais sans contrôle ; on s'apercevra bientôt, à la dissolution universelle des croyances et des institutions, dans quelle détestable politique on s'est jeté ! Nous nous taisons, nous nous retirons, pour un temps, de la lutte, trop sûrs que nos implacables adversaires le regretteront un jour ; il ne sera plus temps.

Quant au peuple, qu'il nous pardonne les moments d'impatience, de crainte patriotique que nos discussions lui ont causés. Qu'avions-nous de mieux à faire, sous le régime que nous fait le 10 décembre, que d'élucider les idées de la révolution. Le jour viendra où, au lieu de discuter, il nous faudra agir ; nous lui prouverons alors qu'il ne nous connaît encore qu'à moitié.

Arrangez ces idées avec les vôtres, faites cela calme, digne, carré, sans menace. Et adieu !

Mathey fera le nécessaire quant à la question financière et aux abonnements.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON

Conciergerie, 20 octobre 1850.

A M. MAURICE.

Mon cher Maurice, voici bien du temps que je n'ai reçu de vos lettres ou, si vous l'aimez mieux, que je ne vous ai écrit; car, pour moi, j'ignore lequel de nous deux a eu le dernier la parole. Je crois pourtant n'avoir rien répondu à la *lettre de faire part* qui m'a appris la mort de votre belle-sœur Catherine, dont j'avais appris, grâce à vous, à apprécier le cœur et le caractère.

J'avais compris d'un coup-d'œil tout ce que vous deviez ressentir, vous et Mme Maurice, à la perte de cette excellente personne, et, si je ne vous ai pas écrit sur-le-champ, c'est que, dans la situation où m'avait trouvé cette triste nouvelle, je m'en sentais presque aussi peiné que vous et que je ne voulais point ajouter à vos regrets.

Mais s'il est permis, entre vivants, de s'oublier un temps, la mémoire des morts doit être sacrée; agréez donc, avec mes compliments de condoléance, l'hommage sincère de ma profonde estime et de ma vive affection pour Catherine Blecher.

Aujourd'hui, j'ai deux choses à vous annoncer, l'une

qui n'a d'intérêt que pour moi, l'autre qui vous touche en partie.

En même temps que ma femme me donnait ma fille, j'ai appris la mort de mon oncle de Lantenne, usufruitier des biens de notre tante. D'après ce que me marque mon frère, notre succession ne serait pas aussi considérable que je l'avais espéré, quelques coins de champs, prés et vignes, formant en tout une valeur d'environ 5,000 francs. Quoi qu'il en soit, ma première pensée a été, à la nouvelle de cette succession, de vous destiner une part de ce qui me reviendra, le reste aux héritiers du père Renaud.

Voilà, mon cher Maurice, ce que j'ai à vous dire. Malgré les longs intervalles de notre correspondance, je n'ai jamais oublié une minute ni votre amitié et votre incomparable loyauté à mon égard, ni mes devoirs envers vous. La politique, les procès, la *prison*, les persécutions de l'autorité ont seuls été cause de la rareté de mes lettres. Plus d'une fois je me suis cru à la veille de payer d'un seul coup toutes mes dettes; toujours les événements sont venus détruire mon château de cartes. 500,000 francs ne seraient assurément pas une indemnité suffisante pour tout ce que m'a fait perdre à moi et à mes collaborateurs les rigueurs de la persécution.

Nous sommes sept ou huit en prison ou en exil, les uns pour dix mois, les autres à perpétuité; nous avons été condamnés à plus de 200,000 francs d'amende dont partie a été payée par nos cautionnements; nous avons été saccagés une fois et supprimés quatre fois. Avant le 13 juin 1849 nous gagnions avec notre feuille 8,000 fr. par mois. Le *Peuple de* 1850, qui vient de disparaître sous le coup de la *vendetta* judiciaire, pouvait encore

arriver à faire 2,000 francs net par mois. Tout s'est évanoui ; je n'ai plus que mes anciens ouvrages, répandus sur tous les points du globe, mais à qui la police ne permet pas de pénétrer dans nos départements.

Je lutte encore cependant et je triompherai ; comptez sur ma parole. J'ai actuellement seize mois et demi de captivité ; il me reste à faire dix-neuf mois et demi. Trois semaines de liberté suffiront à me rendre toute ma vigueur intellectuelle, et vous me verrez renaître, mon cher ami, si tant est, qu'au moment où je vous écris, je doive me considérer comme mort. Les choses tournent de manière à me refaire un rôle politique et journalistique supérieur encore ; mais, cette fois, la sottise des hommes, leur imprévoyance, leur corruption, leur incapacité, démontrées par moi, feront tout mon mérite. J'attends donc sans impatience comme sans désespoir.

J'ai déjà prévenu mon frère, que je charge de faire le nécessaire relativement à notre succession, de mes intentions à votre égard. Vous m'obligerez de vous entendre avec lui, et, au besoin, de l'assister de vos conseils.

Mes amitiés bien sincères à Mme et Mlle Maurice, à vos parents, à Jules Micaud, s'il vous arrive de le rencontrer et de causer avec lui des vieilles connaissances.

Donnez-moi un souvenir.

A vous,

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 23 novembre 1850.

A M. MARC DUFRAISSE

Mon cher Marc, c'est demain dimanche, à six heures du soir, que je compte vous avoir chez moi à dîner, rue de la Fontaine, 9.

J'irai probablement vous prendre chez vous à six heures moins un quart. Si quelque chose m'empêchait, vous savez la rue et le numéro.

Mon cher Marc, je suis pauvre, je vous le dis sans orgueil ni chagrin, j'ai le malheur de ne pouvoir traiter mes amis comme je le voudrais, et je suis forcé de me renfermer dans le cercle le plus étroit. C'est donc en témoignage d'amitié sincère que je vous prie d'accepter mon pot-au-feu. Darimon, qui va partir pour Besançon, sera avec nous : un garçon aussi gueux que moi.

Venez donc, afin que nos relations, nos sympathies, ne restent pas enfermées dans les murs de la Conciergerie.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 28 novembre 1850.

A M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (1)

Monsieur le Président, le 6 décembre prochain, il y aura 18 mois que je suis en prison; à cette époque, il me restera à faire encore 18 mois.

J'ai été condamné le 28 mars 1849, par la cour d'assises de la Seine, à trois années d'emprisonnement, en apparence, pour excitation au mépris et à la haine du gouvernement de la République et pour injure à votre personne, — en réalité, pour mon attachement à la République et à la Constitution, et bien plus encore pour les idées, alors très-peu comprises et maintenant encore calomniées tous les jours, que je défendais.

L'Assemblée constituante, dont je faisais partie, avait cru devoir autoriser la poursuite.

(1) Ce projet de pétition a été abandonné et supprimé comme trop PERSONNEL. Au lieu d'une *remise de peine* faite à un individu; c'est une négociation d'*amnistie* qui a été entamée, dans le but d'éliminer les partis orléanistes et légitimistes, et de ne laisser en présence que les bonapartistes et les républicains.

Ce qui est vrai du soussigné, l'est bien davantage encore du parti révolutionnaire; c'est donc avec celui-ci que le président de la République doit traiter. *(Note de l'auteur.)*

Le prétexte d'injure à votre personne était si peu légal que sur les observations que je présentai à ce sujet à l'Assemblée constituante, il fut décrété, postérieurement à ma condamnation, par autorité législative, que le ministère public poursuivrait d'office les attaques contre la personne du président de la République, comme cela avait lieu jadis pour le roi et la famille royale ; or, c'est ce que le texte et surtout l'esprit de la Constitution de 1848 ne permettait pas d'induire et à quoi il a fallu pourvoir par un article de loi spécial.

Au fond je suis détenu pour raison d'État et en vertu d'une application anticipée de la loi.

Ces considérations, cependant, ne suffiraient point à mes yeux pour motiver la démarche que je tente auprès de vous, Monsieur le Président, si, depuis cette époque, il ne s'était accompli dans votre gouvernement et sur votre initiative personnelle, des actes qui annulent les motifs soit apparents, soit réels de ma condamnation, des actes qui, si j'ose ainsi dire, cassent l'arrêt qui m'a frappé.

Et c'est en raison de ces actes de votre autorité, en raison de la situation qu'ils déterminent pour vous, Monsieur le Président, autant que pour moi-même, que je crois devoir solliciter de votre sagesse mon élargissement définitif et la levée de mon écrou. Vous allez apprécier mes motifs.

Les actes émanés de votre pouvoir, et auxquels je faisais allusion tout à l'heure sont, d'une part, l'opposition que vous avez constamment manifestée contre les anciens partis ; de l'autre, la déclaration si loyale, si énergiquement constitutionnelle qui termine votre dernier *message* et par laquelle vous avez répondu aux accusations élevées contre vous depuis deux ans.

Or, par ces deux manifestations, vous vous trouvez, Monsieur le Président, de plain-pied avec le parti républicain; vous combattez les mêmes ennemis; vous appartenez, pour tout le temps que doit durer le mandat spécial que vous a conféré l'élection du 10 décembre, à la même cause.

Il ne s'agit point, à l'heure où j'écris, de la forme de gouvernement qui, avec plus ou moins de raison et d'avantage, remplacera un jour ou l'autre une Constitution dont le monde s'avoue mécontent, mais qu'il faut respecter néanmoins, parce qu'elle est le lien social, le principe du droit public, civil et criminel. — Relativement à l'avenir, toutes les opinions sont libres, toutes les idées peuvent se donner carrière.

Il s'agit du temps actuel, de ce moment qui est accordé à la Constitution de 1848, et qui, jusqu'à ce qu'un événement quelconque change la face des affaires, nous constitue en République démocratique et rend le gouvernement et la nation hostiles à qui et à quoi? aux formes déchues, aux partis que le mouvement révolutionnaire a renvoyés devant le tribunal de l'histoire.

Répression des vieux partis, respect à la Constitution tant qu'elle existe; telle est, Monsieur le Président, votre profession de foi officielle, et c'est aussi ce qui constitue toute votre politique. — Louis Bonaparte peut faire telles réserves qu'il lui plaira; le président de la République a dit ce qu'il pensait, et ses paroles, je le répète, sont un acte.

En ce qui me concerne personnellement, je ne demande rien de plus. Je regrette de n'avoir pas eu plus tôt la conviction que m'a apportée le *Message* du 12 novembre 1850, je ne me fusse point livré aux mains de

la justice; en tout cas, je n'y serais pas tombé pour une polémique toute personnelle.

Répression des vieux partis! Vous nous la deviez, Monsieur le Président; vous nous l'aviez promise, il y a treize mois, dans votre Message du 31 octobre; ce devait être votre principal titre à la reconnaissance de la France. Mais, souffrez que je le dise, vous êtes loin encore d'avoir tenu parole, et le pays est peu satisfait de la manière dont cette répression s'exécute. D'un côté, les journaux qui se réclament de votre nom, sont mal placés pour cette lutte; en combattant les vieux partis, ils semblent agir plutôt dans un intérêt de compétition que dans l'intérêt de l'État. Quant à la presse républicaine, on sait qu'elle n'est pas elle-même exempte de toute préoccupation de personnes et de coteries; puis, le cercle purement politique, dans lequel se meut son programme, n'est pas de nature à présenter l'idée républicaine comme autre chose qu'une variante des formes gouvernementales abandonnées. Au fond, rien de changé dans la perspective, et c'est pourquoi les vieux partis, si généralement, si cordialement détestés, maîtres du présent, le paraissent encore plus de l'avenir. Tandis qu'à vous, Monsieur le Président, aux idées que vous représentez, ainsi qu'aux nôtres, ils permettent à peine le souvenir et l'espérance; à eux, ils s'arrogent l'autorité, le droit, et ce prétendu droit, ils se préparent à le faire prévaloir par la force!

C'est ainsi que dans la République de février, et sous votre présidence les vieux partis ont été réprimés.

Il est temps de commencer contre les hommes et les choses du passé une guerre plus sérieuse, plus efficace; pour cela il faut un organe désintéressé, dont aucune

influence ambitieuse, aucune prétendance, ne vienne gâter la polémique.

J'oserais espérer de créer un pareil organe. Je n'ai pas besoin de dire que le respect de la Constitution en serait la première loi; cette Constitution, contre laquelle j'ai voté alors que c'était mon droit, j'ai été le premier à témoigner de mon respect à son égard, et nul plus que moi ne l'a défendue. Quelques républicains, peu clairvoyants, m'en ont même fait un crime.

Le prétexte d'injure à votre personne, Monsieur le Président, qui a fourni le motif apparent de ma condamnation, ayant été entaché d'illégalité.

La raison d'État, — raison de parti, — n'ayant plus de cause depuis que le président de la République s'est déclaré hostile aux partis.

L'arrêt du 28 mars 1849, rendu contre moi, tombe à néant; je dois recouvrer ma liberté, et je la demande.

Que les amis de Louis Bonaparte travaillent, dans les termes du dernier *Message*, à l'avenir politique de leur chef, à la réalisation des idées qu'il représente, c'est leur droit. La carrière est ouverte à la spéculation, et je ne blâme personne.

Je ne servirai point leur cause; cela n'est pas possible et ne servirait de rien.

Que leur importe, du reste, des opinions qui prennent pour règle et pour loi la liberté et le suffrage universel? Ce n'est pas de ce côté qu'ils ont à redouter de concurrence. Si, avec tous les avantages que leur donne la pression du gouvernement, ils ne parviennent pas à ménager au neveu de l'empereur, actuellement président de la République, un rôle honorable dans les destinées de la patrie, ce sera leur faute; ils ne devront s'en prendre qu'à leur propre maladresse.

Je demande à être déchargé d'une peine qui m'a été infligée par la rancune des partis hostiles et à l'aide d'une surprise faite à la légalité.

Je demande, puisqu'il n'est pas possible de discuter sans péril les grands problèmes de la société, qu'il me soit du moins permis de combattre les calomniateurs de notre grande révolution, les escamoteurs de toutes nos libertés.

Le lendemain de Waterloo, l'empereur Napoléon, déposant son titre, demandait à combattre encore, comme simple général, les ennemis de la patrie. La trahison fut impitoyable; les ennemis étaient devenus les amis; en haine de l'empereur, les représentants du pays refusèrent la revanche à la patrie.

Je ne suis point un Napoléon; je n'ai pas perdu de bataille de Waterloo, et ceux que je demande à combattre ne sont que des tartufes et des lâches. Rendez-moi la liberté, Monsieur le Président. J'ai fait dix-huit mois de prison, je les donne à la raison d'État; vous ne voudriez pas prendre les dix-huit autres pour votre vengeance personnelle.

Je vous salue, Monsieur le Président, avec respect.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 1er décembre 1850.

A M. MAURICE

Mon cher Maurice, j'ai reçu votre lettre du 26 expiré, et je vous réponds en ce moment de mon petit domicile, rue de la Fontaine, n° 9, vis-à-vis la prison de Sainte-Pélagie, où je résidais autrefois.

A présent, je suis à la Conciergerie et ne compte pas en sortir, bien que cela dût faire un immense plaisir à ma femme, dont les fenêtres donnent sur celles de la chambre que j'occupais il y a un an. Je crains la jalousie des *démoc soc* et, somme toute, je préfère être traité, sous le rapport du séjour, moins favorablement, que d'avoir maille à partir avec certaines gens que je méprise et qui le savent. D'ailleurs, cela oblige ma femme et ma fille à se déranger quelquefois pour me venir voir, et elles n'en valent que mieux l'une et l'autre.

Je sors environ une fois par semaine, ainsi que la plupart des détenus politiques qui se trouvent dans les prisons de Paris. Le préfet de police est assez bienveillant pour les personnes : il n'est raide qu'à l'égard des réunions politiques et des idées. Il m'a dit à moi-même et plus d'une fois, en m'offrant sa main : « M. Proudhon,

je veux user de bienveillance à l'égard de l'homme privé, quant à l'homme politique, *je le tiens*! » Comme vous voyez, il y a un certain progrès dans nos mœurs. Les partis se rendent justice. Les vaincus sont considérés comme prisonniers de guerre, et pourvu que nous ne portions pas les armes contre le gouvernement tandis que nous sommes détenus, on ne serait pas loin de nous laisser aller. Malheureusement, ces bonnes dispositions ne se font guère sentir ailleurs qu'à Paris; dans les maisons de détention éloignées du centre, le traitement est plus rigoureux; là les esprits s'aigrissent réciproquement, les gardiens abusent quelquefois de leur autorité, les prisonniers se fâchent, il en résulte des éclats qui tournent toujours à mal pour les détenus et empêchent tout raccordement.

Ainsi, il est possible qu'on m'ait vu à Meudon où je suis allé plusieurs fois, car je ne sors guère que pour me promener et me refaire.

Ma plus grande peine est le silence forcé auquel je suis soumis. Je puis dire que depuis deux ans et demi j'ai opéré une diversion radicale dans le vieux parti républicain, et qu'à certains moments c'est l'organe que je dirigeais qui en avait la direction. Mais, à chaque disparition, le vieil esprit de la *Réforme* et du jacobinisme ressuscite, et notre travail, notre influence, notre enseignement sont à peu près perdus. Comme vous le concevez sans peine, le pouvoir préfère voir ses adversaires se compromettre et se perdre par leur insignifiance, leur incapacité, leurs fautes, que de les laisser à une direction intelligente qui les conduirait à un but certain et positif. En butte à la malveillance des vieux de la vieille et à toute l'animadversion du parquet, nous ne pouvons agir que par saccades et à

de longs intervalles, mais cela suffit, et nous ne désespérons pas de saisir définitivement l'initiative.

Je travaille en ce moment à un ouvrage considérable qui formera au moins trois volumes in-8°, dont le premier paraîtra dans trois mois. C'est la conclusion scientifique et positive dont le *Système des contradictions* n'a été que le préambule. Je suis, je vous l'avoue, satisfait de mon travail, et je compte sur un succès au moins égal à celui de mes précédentes publications. L'opinion en Europe est parfaitement préparée ; les questions si longtemps dédaignées sont à l'ordre du jour, les révolutionnaires n'ont plus besoin pour se faire entendre de faire appel aux passions, la colère est désormais un moyen usé, il faut s'expliquer à fond et avec calme. Si, plus tard, la mauvaise foi s'en mêle, si au lieu de répondre on nous menace du sabre et du bûcher, eh bien! mon cher, nous recommencerons à souffler la guerre, et vous pouvez compter que tout ce que vous avez vu jusqu'à présent n'a été que pour rire. Nous n'irons pas à confesse, nous n'accepterons pas la réfutation du silence, nous ne plierons pas devant la force. Nous ne voulons pas faire la loi aux autres ni par violence, ni par surprise; nous repousserions nos propres principes si des charlatans s'en emparaient pour s'en faire des prétextes de désordre. Mais nous ne subirons pas le bon plaisir des exploiteurs pourris de l'ancien régime, pas plus que la férule des jésuites. Et, ce que je vous dis de ceux-ci, nous le pensons également des singes de 93; il faudra bien qu'ils courbent le front. Ils sont déjà bien dépopularisés, encore quelques efforts et on n'en parlera pas plus que des Albigeois ou des Manichéens.

Dans cinq jours, j'aurai fait la moitié de mon temps

et je serai sur le revers. Cela ne me semble plus rien. Le temps passe vite en prison, et j'ai tant de besogne que je voudrais que les journées eussent 24 heures. Ma prochaine publication va m'occuper trois à quatre mois, la suite exigera au moins un an. J'ose dire que ce long travail révolutionnera toutes les idées et changera totalement les dispositions du parti républicain dans toute l'Europe.

Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez de votre famille, et vous prie de présenter à Mme et Mlle Maurice mes salutations respectueuses. Ah çà! il me semble que Mlle Laure, que j'ai quittée petite fille encore, doit être à présent une grande et belle personne. Qu'elle me permette cependant, à moi ami de son père, homme de 42 ans, marié et père, de lui donner sur le front un baiser amical.

Pourquoi Micaud l'aîné, depuis trois ou quatre ans, ne m'écrit-il plus? Pourquoi n'a-t-il pas répondu à mes lettres, pas même à celle où je lui annonçais mon mariage? Craint-il de se compromettre en correspondant avec un révolutionnaire de ma force? Ou bien, n'ayant pas d'éloge à me donner pour le parti que j'ai pris de me faire une famille, a-t-il eu peur de m'adresser un sot compliment?... Je ne vois aucun moyen de donner un prétexte honnête à son silence. Nous avons lui et moi les mêmes attractions, la même conscience, la même organisation intellectuelle. Mais il est un point sur lequel nous différons si entièrement qu'il fait de nous comme deux antipodes : c'est que Micaud, en tout ce qu'il fait, agit perpétuellement d'après l'avis de ses patrons, les conseils de ses amis, les convenances de sa famille, l'autorité de l'opinion et du qu'en dira-t-on, et que moi je foule tout cela aux pieds et n'écoute

que ma raison et ma conscience. Je me trompe quelquefois; somme toute, je me trouve bien d'en user ainsi, et il serait à souhaiter que tout homme fût assez éclairé pour agir de même. Qui donc peut se flatter de connaître assez bien un homme, ses besoins, ses relations, sa position, pour se croire en état de lui donner un conseil? Mon cher, je vous le redis, je n'ai jamais cédé qu'à la nécessité absolue ou à ma propre indécision, et comme en fin de compte, un homme ne doit rien attendre que de lui seul, que je suis à peu près sans crainte du côté de la misère et que je me soucie peu d'être ministre, je me moque de l'opinion, je malmène la popularité, je fais ce que je crois juste, utile, et je m'en applaudis. Et, remarquez ceci, c'est qu'en définitive tout le monde me donne raison et se range à mon sentiment.

J'écris à mon frère au sujet de nos affaires. Je vous retrouve toujours pour moi le même cœur, la même facilité, et si quelque chose me console parfois des lenteurs que j'ai mises à m'acquitter envers vous, c'est qu'elles m'ont donné l'occasion de connaître en vous un vrai citoyen, un honnête homme. Laissons nos convictions respectives et nos inclinations secrètes, ne voyons que l'individu privé, et quand nous l'avons trouvé bon et sans reproche, attachons-nous inviolablement à lui. Tel vous êtes, mon cher Maurice, et tel je souhaite que vous me trouviez toujours.

Adieu, je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Conciergerie, 4 décembre 1850.

A M. LALOUE.

Monsieur, j'ai reçu vos deux obligeantes lettres, du mercredi 27, et du vendredi 29 novembre. Comme vous, plus que vous, j'ai regretté de n'avoir pu vous voir, d'autant plus que notre rencontre, en me fournissant l'occasion de vous consulter sur le projet dont je vous ai fait part, m'eût permis de vous renouveler l'expression de ma reconnaissance pour vos anciennes bontés envers moi.

Maintenant, je doute de pouvoir donner suite à mon idée. Les choses et les hommes changent toutes les vingt-quatre heures: à peine ai-je formé une résolution, que le mouvement qui s'est accompli dans l'intervalle me force à l'abandonner. C'est ce qui fait qu'après avoir souhaité vivement de vous entretenir, je crois à présent, toute considération de civilité mise à part, la chose parfaitement inutile.

Je vous disais, dans ma lettre, qu'après le message du 12 novembre et l'opposition constamment manifestée du Président de la République à l'égard des vieux partis, il ne restait aucun motif sérieux de me tenir en prison. En effet, ma condamnation a eu pour prétexte une

attaque à la personne du Président que j'accusais d'hostillité à la Constitution ; pour cause réelle, les opinions avancées (vraies ou fausses), que je défends; en autres termes, une raison d'État, motivée par une notabilité comme socialiste.

Eh bien ! après le message du 12 novembre, après les témoignages d'antipathie tant de fois donnés par Louis Bonaparte aux vieux partis, il me semblait que nous devions lui et moi nous trouver, au moins en ce qui concerne ces partis, tout à fait de plain-pied; la raison d'État, à mon égard, n'existait plus. Quant à l'offense personnelle je n'ai jamais si mal pensé du Président de la République, que je crusse qu'il y attachât la moindre importance: on sait ce que signifient les violences de la presse. Je me figurais donc que l'occasion était venue pour moi de recouvrer ma liberté, et de recommencer la guerre que je fais depuis douze ans aux vieux partis ; et cela, sous les auspices et avec l'approbation du Président de la République; car, enfin, si je ne puis servir l'idée et la cause qu'il représente, comme continuateur des traditions impériales, du moins, est-il vrai que pour le quart d'heure nous avons les mêmes adversaires, adversaires pour lui, de la tradition, pour moi, de la révolution.

Mais le prisonnier dispose, et la raison d'État autrement dispose. Autant que j'en puis juger d'après les débats de l'Assemblée, les dispositions du ministre, l'attitude qu'on veut nous faire prendre dans la question d'Allemagne, etc., etc., le Président de la République préfère se raccorder avec les vieux partis, si bien que loin d'espérer quelque chose de leur mutuelle antipathie, nous, républicains, sommes exposés plus que jamais à devenir les boucs émissaires de leur réconci-

liation. Voilà M. Y*** qui pour s'être avisé de dénoncer un complot d'assassinat au profit de l'empire (une vraie blague soulographique) court grand risque d'être sacrifié avec son A***, par ses patrons parlementaires. Que serait-ce de votre serviteur, si ces bons messieurs du Conseil d'État apprennent que je sollicite ma mise en liberté tout exprès pour attaquer de plus belle légitimistes, orléanistes, bancocrates et jésuites? Au lieu de me voir jeter à la rue, j'ai bien peur qu'on ne me renvoie à Doullens.

Voilà, Monsieur, la cause de mon changement de détermination, et ce qui me privera jusqu'à nouvel ordre du plaisir de vous aller voir.

En ce moment, le Président de la République se range à la politique des Burgraves. Si jamais cette cordiale entente venait à s'altérer, et qu'à défaut de conquérir un partisan dévoué, M. Louis Bonaparte jugeât utile de lâcher sur ses compétiteurs un adversaire incommode, vous n'auriez qu'à m'en donner avis. Je ferais aussitôt ma demande; et telle est ma bonne volonté à l'égard de nos communs ennemis, que je conserverais de ma libération, pour M. le Président de la République, la plus sincère reconnaissance.

Agréez, etc.

P.-J. Proudhon.

Conciergerie, 17 décembre 1850.

A M. GUILLEMIN

Monsieur Guillemin, si je n'augure pas mal de la situation, les temps se préparent bien. La classe moyenne, le petit commerce, la petite industrie, la petite propriété rurale et urbaine, passent en masse à la République. Tout se révolutionne, il ne restera bientôt qu'une minorité plus faible encore que celle qui, en 89, voulut s'opposer à la marche du temps. Or, vous pouvez compter que cette fois nous ne nous dérangerons pas pour des prunes. Ce ne sera pas avec des projets anodins, comme celui du 31 juillet 1848, que nous attaquerons la question du *salut public*. Attendons-nous à un branle-bas universel où le citoyen J. P. ne restera pas parmi les traînards. En trois mois, l'Europe fera plus de chemin qu'elle n'en a parcouru depuis le premier sermon de Martin Luther contre les indulgences. Ah! certes, si j'ai encore trente ans à vivre, c'est tout le bout, je voudrais dans ces trente ans faire entrer trente siècles.

Je travaille à ma *Pratique révolutionnaire*, un gros

volume in-8°. J'avance peu d'abord parce que le sujet est profond et difficile, que je veux le rendre au contraire positif et facile, et que la prison n'est point un lieu favorable au travail. Je compte paraître courant mars prochain.

P.-J. PROUDHON.

APPENDICE

Besançon, 1 mars 1843.

A M. DELARAGEAZ.

Monsieur Delarageaz, ce n'est pas tout à fait ma faute si l'ouvrage dont vous me parlez n'a pas encore paru : c'est celle des affaires qui, jusqu'à ce moment, m'ont détourné sans cesse de l'étude. Grâce au ciel je suis libéré depuis hier; j'ai remis mon établissement, je puis travailler sans gêne, et je compte que ma publication aura lieu pour Pâques prochain. Huit feuilles sont déjà imprimées, il en reste encore quinze.

J'espère, au surplus, que le public n'aura rien perdu pour attendre : ceux de mes lecteurs qui m'ont honoré de leur attention bienveillante jugeront si l'on pouvait faire plus en moins de temps. La tâche de la réforme est immense, monsieur, elle demande le concours de

tous; tout ce que nous pouvons faire, nous autres hommes livrés aux études politiques, c'est de planter des jalons, de tracer la route et de dresser le devis de l'entreprise; l'exécution appartient aux masses.

Je crois avoir jeté une vive clarté sur une foule de questions laissées dans l'ombre par la philosophie et la théologie. Quant à celles que je n'avais point encore traitées, ma méthode sera là pour indiquer la marche à suivre et répondre du succès.

Je suis touché de ce que vous me racontez de M. Veitling et des ouvriers de votre canton : j'accepterais avec reconnaissance un exemplaire du livre dont vous me parlez s'il pouvait m'être utile, mais j'ai le malheur de ne pas entendre l'allemand. S'il existe une traduction, envoyez la moi; je la recevrai avec reconnaissance.

En attendant que je puisse vous expédier les exemplaires que vous me demandez, il est un principe dont je voudrais que vous fussiez ainsi que moi pénétré : c'est que la société telle que vous la voyez, toute difforme et mauvaise qu'elle soit, n'est pas pour cela dans un désordre *absolu;* c'est comme un organisme qui se forme peu à peu, non pas simultanément et dans toutes ses parties, mais successivement et pièce à pièce ; de sorte que chaque progrès de l'humanité amenant une innovation, la *société change perpétuellement de forme;* et d'un autre côté, chacune de ces formes étant incomplète, il y a toujours souffrance et désordre.

Quel est l'objet que doit se proposer l'écrivain politique? C'est de découvrir, par l'analyse du progrès accompli, le progrès qui reste à faire. C'est par conséquent de se placer dans la ligne suivie par la nature à notre insu, d'aider au travail de celle-ci et de mener à

bonne fin ce qu'elle a commencé. La société est en création d'ordre; la dernière période de cette création s'achève ; il faut en déterminer le mode, et calculer la forme sociale définitive ; il faut donc prendre garde de contrarier la Providence, en portant sur ce qu'elle a produit jusqu'à ce jour une main téméraire.

Si ces idées sont justes, tout ce qui est mal aujourd'hui, ne doit pas pour cela être aboli : il faut savoir si ce qui est mal est susceptible de transformation ou non; s'il est un des éléments de l'ordre à venir ou s'il est un principe absolu du mal.

J'ai regretté bien vivement, ainsi que vous, monsieur, la perte de l'excellent M. Kehrwand ; je n'ai pas connu d'homme plus franc, plus loyal, plus amoureux du vrai. J'ai passé deux après-dinées délicieuses : c'était un homme d'intelligence, dont les doutes mêmes étaient pleins d'intérêt et portaient sur les questions la lumière.

M. Humbeul est actuellement à Paris, ouvrier chez M. Didot : il est tout à fait à son aise, jouissant de 12 à 15 cents de livres de rente, et son travail. Il a cessé de s'occuper de politique; du moins il m'a paru, depuis la mort de son père, singulièrement refroidi.

Je n'ai pas eu directement de ses nouvelles.

Vous n'aviez pas besoin, monsieur, d'excuses ni de précautions oratoires pour m'écrire : cependant votre liaison avec M. Kehrwand ne pouvait que me rendre plus précieuse votre connaissance, et si jamais nous nous rencontrons, nous serons, je n'en doute pas, satisfaits l'un de l'autre.

Je vous salue cordialement.

P.-J. PROUDHON.

Lyon, 19 juillet 1843.

A M. DELARAGEAZ

Monsieur Delarageaz, voici enfin le nouvel ouvrage que j'avais promis pour janvier, et dont vous me demandez 20 exemplaires, plus 2 de chacun de mes autres mémoires, dans votre lettre du 27 février.

Cet envoi vous sera fait par mon fondé de pouvoirs à Besançon. Vous déduirez sur le prix de facture, les frais de port que vous aviez payés, plus le prix d'un exemplaire, que je vous prie d'accepter comme témoignage de mon estime et de mon amitié pour vous, et comme souvenir de notre excellent et regretté Kehrwand.

Vous ferez parvenir le montant de l'envoi par un billet à l'ordre de M. Duronzier, à Besançon, rue Ronchaud, 9; mais seulement quand vous serez rentré dans vos déboursés. Il est juste que vous ne soyez pas traité plus mal que le libraire.

Cet ouvrage, j'ose l'espérer, vous montrera quel est encore l'abîme de notre ignorance, en vous découvrant, pour ainsi dire, un monde nouveau, dans ce monde déjà si vieux, et sujet à tant de disputes. Vous y verrez quelles sont les lois essentielles de la création, de la pensée et de l'ordre social; et vous conviendrez, sans

doute, que pour achever votre œuvre réformiste, il ne nous faut rien moins que le concours de toutes les volontés, de toutes les intelligences. Je ne vous en dirai pas davantage; j'aime mieux vous laisser le plaisir de juger librement et spontanément et d'attendre l'effet de votre lecture.

J'ai quitté Besançon depuis le 13 du mois dernier. Je suis actuellement à Lyon, commis batelier, dans une maison de transport par eau sur la Saône, j'ai vendu mon imprimerie, et je suis sorti des affaires avec un passif de 10,000 fr., nu comme l'enfant qui vient de naître. Le prix de cette vente a passé immédiatement entre les mains de mes créanciers: et comme il fallait vivre, j'ai été obligé, tout en quittant mon atelier, d'entrer dans le bureau où je me trouve. Ce sont ces petites misères de la vie et les tracas d'une existence nécessiteuse qui ont été la cause du retard de ma publication; j'aurais été plus vite si j'avais été plus à mon aise.

Ce que je vous en dis n'est que comme excuse, et nullement pour me faire plaindre et me rendre intéressant. Je trouve tout simple de travailler pour vivre, même en dehors de mes études; je prends la vie comme la Providence me la fait et ne cherche pas mieux.

Que de plus heureux fassent davantage.

Je recevrais avec plaisir de vos nouvelles et serais surtout charmé d'apprendre l'effet qu'aura produit mon livre sur vous et sur vos amis qui sont nécessairement les miens.

Mon adresse est actuellement chez MM. Gauthier frères, quai Sainte-Marie-des-Chênes, à Lyon.

Tout à vous,

P.-J. PROUDHON.

Lyon, 3 août 1847.

A M. DELARAGEAZ

Monsieur Delarageaz, la personne qui vous remettra cette lettre, est M. Lachal, rédacteur du *Journal de Fribourg*, un fort honnête homme, dont je suis loin de partager les opinions, mais avec qui j'ai eu, il y a quelques années, des relations d'imprimerie fort agréables. J'ai cru devoir profiter de son passage par votre ville pour m'informer de votre santé, de l'état des esprits et des affaires dans votre canton, et de vos idées sur les agitations interminables de la Suisse votre patrie.

Pourriez-vous me dire si l'on a eu connaissance à Lausanne de mon dernier ouvrage, *Système des contradictions économiques*, dont il paraît en ce moment trois éditions en Allemagne? L'éditeur est M. Guillemin, Paris, rue Richelieu, 4.

Dans cet ouvrage, reprenant toute la critique antérieure, j'ai essayé d'exposer le *Système*, si j'ose ainsi dire, *du désordre*, condition nécessaire, selon moi, pour arriver au *système de l'ordre*. Ainsi, la monographie critique de la propriété qui comprenait à elle seule plusieurs publications, n'est plus aujourd'hui que l'un des

points généraux, une des catégories de la critique générale de la société, laquelle, si elle est juste, implique déjà la solution du problème.

Cette solution paraîtra dans quelques mois, en une série d'articles insérés dans un journal hebdomadaire, le *Peuple*, qui se prépare en ce moment.

Où en en est le communisme à Lauzanne? J'ai vu dernièrement à Paris un brave ouvrier (Simon Schmidt) qui a vécu longtemps parmi vous et qui, de guerre lasse, allait partir pour l'Amérique, à la découverte de cet autre nouveau monde. Je l'ai empêché d'accomplir cet acte de désespoir. Il m'a raconté les tentatives auxquelles il avait coopéré, les déceptions qu'il avait éprouvées; et, du reste, comme tant d'autres communistes, il ne m'a pas paru d'une foi bien robuste à l'endroit de la formule communiste. La communauté est un mot de ralliement que personne ne prend à la rigueur, si ce n'est les écrivains qui y sont engagés par leur amour-propre et les fanatiques absorbés dans leur monomanie. Le communisme commence à s'en aller en France et en Allemagne, si tant est qu'il est jamais été pris au sérieux nulle part. Qu'en est-il parmi vous?

Je déplore les dissensions qui menacent sans cesse d'abîmer votre bonne et heureuse Suisse. Vous êtes aujourd'hui la nation la mieux placée pour tenter l'avenir, faire la leçon aux peuples et aux gouvernements; est-il écrit que vous vous épuiserez dans une vaine imitation de nos utopies politiques, constitutionnelles et parlementaires?...

Je vous serre la main, Monsieur, avec effusion et cordialité, et suis, dans l'impatience de vous lire, votre tout dévoué.

P.-J. PROUDHON.

5 janvier 1849.

A M. G***

Mon cher G., j'ai le souvenir confus qu'effectivement votre sœur est venue me voir une fois..... Ce qu'elle m'a dit, ce qu'elle m'a répondu, je n'en sais absolument rien.....

Mais le rapport qu'elle vous a fait prouve simplement qu'elle est une sotte! A qui diable voulait-elle que je la recommandasse, elle et son mari? Est-ce que je connais les administrateurs des chemins de fer? Est-ce que j'ai du crédit auprès des ministres? Est-ce qu'avec un journal à rédiger, des devoirs de représentant à remplir et mille soins divers qui m'assiégent, je peux courir les bureaux, les ateliers et me faire solliciteur? Et quand, écrasé comme je le suis tous les jours par le travail, par l'injustice, par la diffamation, quand, dans un état continuel de fièvre et d'exaspération, je ne réussis pas toujours à déguiser l'impatience de mon âme, ne suis-je pas excusable? Mais non! les hommes ne voient que leurs intérêts, ne comprennent que ce qui les touche, et quand on ne se sacrifie pas à leur égoïsme, ils vous traitent d'ingrat.

Croyez-vous donc que si telle est la condition d'un

représentant du peuple, je tienne fort à conserver cette dignité?

Détrompez-vous, mon cher G... Ma liberté m'est encore plus précieuse que ma popularité, et si, en devenant l'homme du peuple, je ne puis plus m'appartenir, je donne ma démission.

« J'ai réussi une seule fois depuis six mois à procurer de l'ouvrage à un ouvrier, à un bisontin..... J'ai apostillé quelques pétitions qui sont allées s'engouffrer je ne sais où..... Voilà tout ce que j'ai fait pour mes solliciteurs, c'est-à-dire..... rien.

« J'ai cru que mon rôle, à moi, homme de spéculation, était de traiter l'intérêt général; que j'avais assez fait, quand j'avais exposé, défendu cet intérêt: à chacun sa spécialité; la mienne n'est pas de servir de commis de placement. Si votre sœur m'avait demandé 20 ou 30 francs à emprunter, je les lui aurais remis avec plus de plaisir que je ne me serais chargé de ses commissions : en fait de services personnels, c'est ma seule manière d'obliger. C'est ainsi qu'avec 25 francs par jour j'ai trouvé le moyen de n'avoir pas le sou. »

Je souhaite de tout mon cœur que L. Bonaparte fasse dissoudre l'Assemblée nationale et renvoie les représentants dans leurs foyers. Ce n'est pas moi qui briguerai cette représentation, où l'on n'attrappe vis-à-vis de l'opinion que la satire, vis-à-vis des citoyens que l'exploitation et l'oppression, vis-à-vis de soi-même que dégoût et tristesse.

J'aime mieux rester simple citoyen, faire de la science et des affaires, n'avoir obligation à personne, ne devoir rien à mes électeurs et fermer ma porte.

« Que Monsieur Ledru-Rollin devienne dictateur, je ne le lui envie pas; mais moi, je ne veux pas être

ministre; j'ai assez de l'espèce humaine; il me manquait d'être législateur pour connaître le liberté.

« Je ne vous parle pas de politique, — en fait de politique, il ne se fait et ne se dit que des sottises; — le vote pour Napoléon est de ce nombre. »

Vous avez beau dire que les électeurs attendent de lui toutes sortes de choses mirobolantes, Bonaparte ne peut être qu'un souverain constitutionnel, et s'il ne l'est pas, il tombera.

La démocratie devait protester en masse ou s'abstenir; au lieu de cela, elle a eu l'ambition de la présidence.— Elle est ignominieusement écrasée..... il serait à souhaiter qu'elle fût morte. — Les hommes de Ledru-Rollin sont vaincus pour le moment, mais ils reviendront..... et alors adieu la liberté, adieu pour toujours le travail et les affaires.

..... Vous avez eu du mal cette année..... C'est un paradis en comparaison de ce qu'on vous garde. Vous m'en direz des nouvelles quelque jour, pauvre Rolliniste.

Salut et fraternité.

P.-J. Proudhon.

FIN DU TOME TROISIÈME

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

Principaux romans in-8

		fr. c.
Victor Hugo. —	Les Misérables. 10 vol.	60
—	Les Travailleurs de la Mer. 3 vol.	18
—	L'Homme qui rit. 4 vol.	30
L'abbé ***. —	Le Maudit. 3 vol.	15
—	La Religieuse. 2 vol.	10
—	Le Moine. 1 vol.	5
—	Le Jésuite. 2 vol.	12
—	Le Curé de campagne. 2 vol.	10
—	Le Confesseur. 2 vol.	10
—	Les Mystiques. 1 vol.	5
Maturin. —	Melmoth ou l'Homme errant. 1 vol.	5
Champfleury. —	La Belle Paule. 1 vol.	5
André Léo. —	Le Divorce. 1 vol.	5
Arsène Houssaye. —	Le Roman d'une duchesse. 1 vol.	6
Petruccelli della Gattina. —	Les Mémoires de Judas. 1 v.	5
De Goncourt. —	Madame Gervaisais. 1 vol.	60
Eugène Sue. —	Les Mystères du Peuple. 12 vol.	3 50
Dufer. —	Voyage du Cœur au Cerveau. 1 vol.	5
Martel. —	Amour et Controverse. 1 vol.	

Ouvrages divers in-8

L'abbé ***. —	Les Odeurs ultramontaines. 1 vol.	5
D'Alton-Shée. —	Mes Mémoires. 2 vol.	10
Marc de Montifaud. —	Les Courtisanes de l'antiquité. — Marie-Magdeleine. 1 vol.	5
***. —	Ironies d'un Joueur de luth. 1 vol.	5
Mary. —	Amour et Devoir. 1 vol.	4
Pommier. —	Monologues d'un solitaire. 1 vol.	5
D'Aiguesperse. —	Tohu-Bohu. 1 vol.	6
De Goncourt. —	Idées et Sensations. 1 vol.	5
Dora d'Istria. —	Des Femmes par une femme. 2 vol.	10
Dr Véron. —	Nouveaux Mémoires d'un bourgeois de Paris. 1 v.	6
Victor Hugo	raconté par un témoin de sa vie. 2 vol.	15
Gaillard. —	Mémoires de l'empereur Maximilien. 2 vol.	10
Dixon. —	La Nouvelle Amérique. 1 vol.	7 50
Louis Blanc. —	Lettres sur l'Angleterre. 4 vol.	24
Eugène Pelletan. —	La Famille. — La Mère. 1 vol.	5
Comte de Paris. —	Damas et le Liban. 1 vol. cart.	6
Edgar Quinet. —	La Création. 2 vol.	10
Vacherot. —	La Démocratie. 1 vol.	5

SOUS PRESSE :

L'abbé ***. —	Les Dévotes. 1 vol. in-8°.	5
—	Les Théocrates. 1 vol. in-8°.	5
—	Les Immobiles. 1 vol. in-8°.	5

Paris. — Imp. Moderne (Barthier, dr), rue J.-J.-Rousseau, 61.